TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 165 — 44 PAGES — MERCREDI 5 OCTOBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Tarif des abonnements page 25
5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

M. Brejnev réaffirme les positions soviétiques sur les droits de l'homme

LIRE PAGE 44

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Mme Gandhi devant la justice

Après avoir dirigé l'Union indienne pendant onze ans et perdu les élections générales en mars, Mme Gandhi a connu, à son tour, l'humiliation d'une arrestation bientôt suivie d'une mise en liberté sans condition. Cet événement ne constitue pas une surprise pour l'ancien premier ministre, qui s'estime persécuté par la nouvelle équipe dirigeante, à la recherche, par ailleurs, d'une politique cohérente. Fidèle à son comportement hautain, Mme Gandhi avait déclaré il y a quelques jours : « Si je suis arrêtée, cela profitera à mon parti et à moi-même. » Les prisonniers politiques sont souvent regardés comme des martyrs en Inde, où la prison est parfois — comme c'est le cas pour la majorité des membres du gouvernement Desai — l'antichambre du pouvoir. En décidant promptement sa libération, les autorités de New-Delhi ont, semble-t-il, tenu compte de ce phénomène persistant depuis la colonisation britannique et craint aussi que l'arrestation de l'ancien chef de gouvernement, demeuré populaire, n'entraîne des réactions de mécontentement incontrôlables. Mme Gandhi eût été plus encombrante en prison qu'en liberté.

Le ministre de l'intérieur, deuxième personnage du nouveau régime indien, M. C. Singh, se défend de mener une « chasse aux sorcières » et déclare même avoir fait arrêter, « sans plaisir », la fille de Nehru. La justice n'a à connaître, pour le moment, que d'abus à caractère criminel, selon le code pénal indien, et non pas politiques, commis par les dirigeants de l'ancien régime. Les enquêtes, à ce sujet, ne font que commencer et promettent d'être longues. Mais il va de soi que M. Singh mène avec l'opiniâtreté d'un homme âgé, animé par de vieilles rancunes, un combat politique contre celle qui le fit incarcérer sans ménagement sous l'état d'urgence, de juin 1975 à mars 1977. Il s'agit de couper court à la rentrée politique de l'ancien premier ministre qui, ces derniers temps, menait une véritable guérilla verbale contre ses successeurs. En tentant de discréditer Mme Gandhi, le gouvernement de M. Desai entreprend une démarche qui, comme le note à juste raison Mme Gandhi, cherche visiblement à mettre un terme définitif à la carrière politique d'un adversaire encore résolu.

Depuis des semaines, la police indienne, engagée dans la lutte contre la corruption, cherchait parmi les nombreuses affaires dans lesquelles sont impliqués les membres de l'ancien régime celle qui permettrait l'inculpation de Mme Gandhi. La montagne a quelque peu accouché d'une souris. Au demeurant, les deux affaires, justifiant les poursuites engagées contre l'ancien premier ministre et son arrestation spectaculaire ainsi que celle de plusieurs anciens ministres, industriels et propriétaires de journaux ayant soutenu son action, paraissent relativement mineures.

Quel est le chef de gouvernement, ou le parlementaire, qui n'exerce pas, à un moment ou un autre, des pressions sur l'administration ? Ce que veut plutôt souligner le gouvernement Desai c'est l'étroite connivence, sinon la collusion, qui existait à la fin du régime de Mme Gandhi entre son fils, l'administration et le parti dirigeant. Prouvant l'indépendance de la justice, un magistrat a cependant déclaré qu'il n'y avait pas lieu de croire que l'accusation portée contre l'ancien premier ministre était fondée ». Cela explique sa libération sans condition.

Se posant en défenseur des droits humains, le gouvernement Desai est tenu d'avancer prudemment sur le terrain répressif. Nul dirigeant d'hier n'a pour le moment été maintenu bien longtemps en prison. « La roue de la justice tourne lentement mais sûrement », assure encore M. Singh. Mais le nouveau régime se discréditerait rapidement à son tour s'il usait des méthodes expéditives en vigueur sous l'état d'urgence.

(Lire nos informations p. 6.)

Tension entre Jérusalem et Washington

Les États-Unis s'efforcent de rassurer Israël sur le projet de règlement

Tandis que les dirigeants de Jérusalem s'interrogent sur les intentions réelles de l'administration Carter à la suite de la publication de la déclaration commune soviéto-américaine, Washington s'efforce de rassurer les Israéliens.

M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain, a estimé, lundi soir 3 octobre, que le soutien des Etats-Unis aux « droits légitimes » *des Palestiniens ne constituait pas un changement de la politique américaine au Proche-Orient. Il a indiqué que la déclaration ne reflétait pas* « la totalité des vues américaines » *et que certains passages étaient* « délibérément ambigus ». *Le secrétaire d'Etat a exprimé l'espoir que les* « préoccupations » *israéliennes seront dissipées prochainement. Ces paroles d'apaisement ne paraissent guère avoir eu beaucoup d'effet à Jérusalem, où l'inquiétude reste vive, comme nous l'indique notre correspondant André Scemama.*

M. Ismaïl Fahmi, ministre égyptien des affaires étrangères, qui se trouve aux Nations unies, a déclaré, pour sa part, que le communiqué commun soviéto-américain n'apportait « rien de neuf », *mais qu'il était positif* « par l'affirmation de la volonté des grandes puissances de tenir la conférence de Genève ».

De notre correspondant

Washington. — A la veille de la rencontre de M. Carter avec le général Dayan, mercredi à New-York, les relations israélo-américaines sont-elles entrées dans la phase d'affrontement, de « *grande explication* », redoutée par les uns, souhaitée par les autres ? La question se pose ici, au vu des réactions très vives que la déclaration soviéto-américaine sur le Proche-Orient, publiée samedi 1er octobre, a suscitées dans divers milieux, notamment dans la communauté juive. On sait que le rabbin Schindler, président de la « *conférence des présidents* » (l'organisme qui groupe les principales organisations juives des Etats-Unis), a dénoncé, dans un télégramme au secrétaire d'Etat, ce qu'il appelle une « *volte-face choquante* » de l'administration Carter à l'égard de la cause israélienne. M. George Meany, président de la centrale syndicale A.F.L.-C.I.O., le sénateur Jackson, qui soutient le gouvernement sur d'autres problèmes comme l'énergie, ainsi que de nombreux autres membres du congrès ont critiqué l'initiative américaine.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

Porto-Rico en quête d'identité

Porto-Rico, Etat librement associé (commonwealth) aux Etats-Unis, n'en finit pas d'hésiter entre son passé de colonie espagnole et son nouveau destin américain, scellé par le traité de Paris en 1898. Notre envoyé spécial, Alain-Marie Carron, explique dans le premier article de sa série, publié en page 7, dans quelles conditions les Portoricains sont passés « d'un colonisateur à l'autre ».

La lutte contre le chômage

M. Barre qualifie d'« exemplaire » l'action des chefs d'entreprise

Plusieurs milliers de chefs d'entreprise ont participé, lundi 3 octobre dans toute la France, à la « journée nationale de l'emploi » organisée par les chambres de commerce et d'industrie. « L'action des chambres de commerce, comme celle de l'artisanat, converge avec celle du C.N.P.F. », a déclaré lundi soir, à Antenne 2, M. François Ceyrac, qui estime que l'objectif patronal — l'embauche supplémentaire de trois cent mille jeunes d'ici à la fin de l'année — pourrait être dépassé.

M. Raymond Barre, qui a répondu ce mardi matin aux questions des chefs d'entreprise réunis au Palais des congrès à Paris par la chambre régionale de commerce et d'industrie de l'Ile-de-France et l'Union régionale patronale, a qualifié d'« exemplaire » le concours apporté par les employeurs à l'« action exceptionnelle » du gouvernement pour lutter contre le chômage des jeunes. Il a conclu son intervention par un plaidoyer en faveur de la libre entreprise en rappelant aux représentants du patronat qu'il leur incombait de faire la preuve que c'était bien là le meilleur système pour la France.

Selon l'assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, quarante mille membres des compagnies consulaires ont participé, lundi, dans les cent cinquante-deux villes de France où ces dernières sont implantées, aux « Etats généraux de l'emploi ».

A Toulouse, M. Claude Dufour, président de la chambre de commerce, a déclaré à propos des difficultés de l'emploi dans l'aéronautique (656 salariés de la SNIAS doivent être mutés d'ici à la fin de l'année) : « *Il faut voir la réalité en face et faire tomber le tabou Concorde. Car Concorde, c'est fini* »... A Valence, M. Christian Beullac, ministre du travail, a insisté sur le rôle des P.M.E. : « *C'est dans les petites et moyennes entreprises que se gagnera, de façon décisive, la bataille de l'emploi.* »

Mettant un point d'orgue à ces « Etats généraux de l'emploi », M. Raymond Barre, répondant ce mardi 4 octobre aux questions des dirigeants consulaires et des chefs d'entreprise de la région parisienne, réunis au Palais des Congrès, a regretté que face à l'ampleur internationale de la crise, les Français en restent encore trop à des querelles de clocher, ou se déchirent sur de faux problèmes, comme l'opposition à propos des nationalisations.

Le premier ministre, qui a constaté que, malgré le chômage, des insuffisances en main-d'œuvre étaient encore constatées — 25 % des entreprises se déclarent gênées par des difficultés de recrutement — a souligné le caractère « exceptionnel » de l'action entreprise par le gouvernement pour favoriser l'emploi des jeunes.

Informatique et libertés devant les députés

Quarante-trois mois avant d'aboutir, sous forme d'un projet de loi, ce mardi 4 octobre, devant l'Assemblée nationale, le débat sur l'usage des ordinateurs et des libertés avait commencé par la révélation d'un système informatique au nom sauvage : Safari.

La loi du siècle ?

En mars 1974, le premier ministre, alors M. Pierre Messmer, avait juré ses grands dieux que nulle arrière-pensée n'existait à ce propos et, pour renforcer cette dénégation, une commission Informatique et libertés avait été créée. M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat, en fut l'animateur. Un rapport fut publié qui lui devait beaucoup et dont le ton était extrêmement pessimiste, mais dont le gouvernement — ce qui d'ailleurs était son droit — n'a que partiellement retenu le contenu. C'est l'une des raisons pour lesquelles, tant le parti communiste que le groupe des socialistes et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale ont présenté un très grand nombre d'amendements, dont on lira en page 15 le tableau analytique.

» Cette profusion s'explique aisément. Si l'ordinateur est l'une des révélations qui marquent le vingtième siècle, la loi qui prétend en prévenir les dangers et les excès — non pas du fait de la machine mais du fait de ses utilisateurs — n'est-elle pas aussi la loi du siècle ?

Ph. B.

(lire pages 14 et 15.)

Il y a vingt ans, le Spoutnik

Il y a vingt ans, le 4 octobre 1957, l'agence Tass annonçait la mise sur orbite d'un petit satellite artificiel de la Terre, baptisé Spoutnik-1. La bataille de l'espace commençait. Le Monde des sciences et des techniques *de cette semaine est entièrement consacré à cet événement et à ses suites. André Fontaine en montre ci-dessous la portée politique et stratégique.*

par ANDRÉ FONTAINE

Partout dans le monde, la mise sur orbite, le 4 octobre 1957, du premier Spoutnik fit l'effet d'un coup de tonnerre. Les Occidentaux furent pris de court. Lorsque, le 26 août précédent, l'agence Tass avait annoncé le lancement d'une « *superfusée balistique intercontinentale* — et donc susceptible d'atteindre le sol américain — *à plusieurs étages* », beaucoup d'experts avaient cru que Khrouchtchev, une fois de plus, bluffait. Les « bip-bip » de l'engin spatial soviétique leur apportaient le plus cruel des démentis.

Sur le moment, les Américains essayèrent de minimiser la portée de l'événement. Pour le président Eisenhower, le Spoutnik « *n'avait aucune valeur militaire* ». Pour son secrétaire à la défense, Charles Wilson, il s'agissait « *d'un truc scientifique qui ne troublera le sommeil de personne* ». Pure absurdité. En révélant que l'U.R.S.S. possédait des lanceurs assez puissants pour arracher une sphère de 83 kilogrammes à l'attraction terrestre, le succès de Spoutnik confirmait qu'elle pouvait désormais expédier des charges nucléaires sur les Etats-Unis.

L'effet politique n'était pas moindre, Khrouchtchev n'avait pas le triomphe modeste.

L'invasion de la Hongrie, qui avait sérieusement terni, l'année précédente, l'image de marque de la patrie du socialisme, est oubliée. Le tiers-monde, qui vit encore dans l'exaltation de l'esprit de *Bandoung, est saisi par l'enthousiasme.* « *L'ère planétaire sonne le glas du colonialisme,* s'écrie Radio-Le Caire ; *la politique américaine d'encerclement de l'U.R.S.S. a piteusement échoué.* »

Qui aurait alors imaginé que les Américains, piqués au vif par le défi des Soviétiques, allaient les rattraper puis les dépasser dans la course à l'espace, fouler les premiers — et jusqu'à présent les seuls — le sol de la Lune, mettre les premiers au point une navette spatiale, entreprendre les premiers l'exploration systématique du système solaire ?

(Lire la suite page 21.)

AU JOUR LE JOUR

Le monde à l'envers

Les autorités de l'Allemagne de l'Est viennent de demander aux autorités de l'Allemagne de l'Ouest de mettre à l'asile un individu qu'elle ont refoulé après sa onzième tentative de passage à Berlin-Est.

On pourrait, une fois encore, faire de l'anticommunisme primaire en constatant que, à l'Est, on pense à l'asile dès lors qu'un individu semble vouloir changer d'air ; pourtant, il nous semble, dans ce cas précis, que les autorités de la République démocratique allemande doivent avoir leurs raisons pour estimer qu'il faut être complètement fou pour vouloir passer d'Ouest en Est.

BERNARD CHAPUIS.

Donner sa chance à Paris

par HENRI FISZBIN (*)

Après M. Jack Lang, *conseiller socialiste de Paris* (« le Monde » daté 18-19 septembre), et M. Christian de La Malène, premier adjoint au maire de Paris, sénateur R.P.R. (« le Monde » daté 28 septembre), M. Henri Fiszbin, conseiller communiste, nous donne son point *de vue sur les six premiers* mois de la gestion de M. Jacques Chirac à la tête de la mairie de la capitale.

Faut-il s'étonner que Paris et ses problèmes tiennent la « une » du *Monde*, alors que l'actualité est dominée depuis des semaines par l'intense vie politique que provoquent l'approche des *échéances électorales* et la gravité de leur enjeu?

Ce serait perdre de vue qu'en définitive le grand débat national et le débat parisien portent sur les mêmes problèmes, mettent en jeu les mêmes intérêts, témoignent de la part de la majorité des mêmes préoccupations et *expriment, pour ce qui nous* concerne, nous communistes, les mêmes soucis : changer vraiment la vie et mettre fin aux difficultés, aux privations de toutes sortes, à la misère, qui sont le lot de millions de Français, de centaines de milliers de Parisiens.

Les circonstances ont en effet *conduit la majorité* à faire de la capitale une des pièces maîtresses du dispositif dressé par elle face à la volonté de changement de notre peuple. Du même coup, les problèmes de Paris et de sa gestion se sont vu conférer une sorte de valeur-test.

Rappelons quelques-unes des raisons de cette situation particulière. *Paris fut, voici bientôt* un an, le terrain d'expérimentation de la nouvelle tactique de la droite, fondée sur son apparente division. Elle est aujourd'hui l'un des principaux points d'appui du « pluralisme organisé ». Son maire est président du premier parti de la majorité et tout est *fait pour donner* à *croire* à des divergences sérieuses entre lui et le président de la République.

Paris offre, de plus, la caractéristique unique de présenter les apparences d'un terrain vierge pour la gestion municipale de la majorité. L'actuelle équipe de M. Chirac avait déjà la haute main sur Paris du temps de l'administration préfectorale, mais elle n'hésite pas à se prévaloir du nouveau *statut* pour se dégager de la responsabilité des difficultés *qui assaillent les Parisiens. Cette* originalité offre un large champ à la démagogie. On présente les projets les plus alléchants avec d'autant plus de facilité que les élections sont dans moins de six mois et que, d'ici là, les Français n'auront pas le *temps de constater* qu'il s'agissait de promesses *illusoires*.

Forts de ces données qu'ils estiment propices, les milieux dirigeants tentent de démontrer, à partir de la capitale, qu'une alternative serait possible sans sortir du cadre de l'actuelle majorité. Comme dans la fable, la *mairie* de Paris permet d'être tout à la *fois oiseau et souris*. *Voyez le* soutien sans faille que M. Chirac, député de la Corrèze, et les seize députés de Paris de la majorité apportent au gouvernement et voyez, en même temps, le pluralisme et la diversité destinés à couvrir la plus large place sur l'échiquier politique.

(Lire la suite page 30.)

(*) Député, conseiller de Paris, secrétaire de la Fédération de Paris du P.C.F.



« IMAGES DU XV[e] ARRONDISSEMENT »

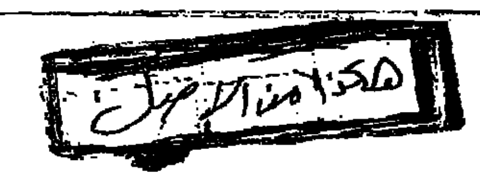
Apprendre à voir

D'emblée, on pourrait trouver ces photos « banales ». Marguerite Duras dit de la passagère du Camion : « *Elle a la noblesse de la banalité.* » *Un couple de petits-bourgeois disait ne pas aimer les films de Pascal Thomas parce que les personnages leur ressemblaient trop, parce qu'ils vivaient ces histoires d'une façon quotidienne ; ils réclamaient au spectacle autre chose que cette projection d'eux-mêmes, déprimante et dérisoire. Denis Gheerbrant, le photographe, ne snobe personne par un discours esthétique : ses photos ne cherchent jamais à « faire artistique ». Au lieu d'élever la photo au niveau d'art, comme beaucoup de gens s'y emploient, photographes ou critiques, Gheerbrant la ramène très bas dans le quotidien, très « à ras » de la vie. Scènes de marchés, de bistrots, de chantiers, de fêtes populaires : pendant six mois il a photographié des groupes, des lieux du quinzième arrondissement.*

« Je n'ai pas voulu dégager une caractéristique ou une âme du quinzième, explique Denis Gheerbrant, vingt-neuf ans, ancien élève de l'I.D.H.E.C. Je crois d'ailleurs à moitié qu'un arrondissement possède une spécificité, un caractère propre qu'on pourrait cerner. Ma méthode de travail est une sorte de dérive : j'essaie de saisir des lieux, de voir comment ils fonctionnent. Ce qui m'intéresse, ce n'est pas spécialement les loisirs ou le travail, c'est ce qui se passe entre les gens. Il m'a donc fallu chercher des rencontres, mais je n'ai pas pris contact avec des organismes ni des institutions. J'ai cherché à pénétrer dans ce qui peut être la vie des gens dans ce quartier à travers une attirance mutuelle. Les termes précis qui me liaient au Festival d'Automne étaient : faire des photos du quinzième arrondissement en rapport avec ses habitants. Il s'agissait plus de voir comment les gens pouvaient recevoir la photo que de faire un reportage sur un quartier.

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 22.)



idées

Le point de vue de ...

MUSTAPHA NASRAOUI

Valeurs orientales valeurs occidentales

Mustapha Nasraoui est un psychologue tunisien.

DE part et d'autre de la Méditerranée, on assiste à un échange tacite des valeurs. En Europe, toutes les techniques de méditation, de concentration, de relaxation, de maîtrise du corps, la tentation du retour au naturel, trouvent de plus en plus d'écho, surtout auprès des jeunes. Elles semblent les soulager d'un monde complexe et contraignant. En Afrique et en Asie, l'influence occidentale est de plus en plus présente : *une tendance à raisonner tout* problème se substitue de plus en plus à la croyance au mystérieux et à l'hermétisme. La planification n'est pas seulement une affaire d'Etat, mais une exigence de la famille et de l'individu.

Dans cette situation, il convient d'entamer un travail scientifique sur les besoins que cet échange pourrait satisfaire et l'équilibre personnel qu'il pourrait engendrer. Il n'est pas sûr que seul le goût de l'ésotérique soit le mobile essentiel de cet échange, il est probable que certaines valeurs empruntées aux civilisations chinoise, hindoue, islamique ou africaine aient une vertu psychothérapique, comme il en est de même pour les valeurs occidentales adoptées par les Orientaux. Une réflexion sur certaines caractéristiques des deux civilisations, surtout celles qui déterminent le plus la façon d'être, en constitue une étape préliminaire.

***

D'abord et avant tout, il ne faut pas céder à l'illusion ancienne qui conçoit les deux mentalités, orientale et occidentale, comme absolument différentes : l'anthropologie moderne (Lucien Lévy-Bruhl), a réfuté ce clivage. Néanmoins, certaines tendances sont plus accentuées dans une civilisation que dans une autre.

La civilisation occidentale a toujours revalorisé la raison, qu'elle a placée au sommet de la hiérarchie des traits psychologiques. Toutes les autres tendances lui sont subordonnées, les aspects affectifs tels la sensibilité et l'amour sont soumis à sa tutelle, ils s'accommodent mal de l'idéal social de l'homme raisonnable capable de maîtriser ses passions, lucide dans ses actes, clair dans ses propos.

L'importance de la raison lui confère un rôle essentiel dans la vie. Théoriquement, tout est explicable, tout est analysable verbalement, les actes irréfléchis, étourdis, sont réprimables. Cette prépondérance de la raison a permis d'adoucir la brutalité des instincts, de calmer la violence des passions, de contrôler les conflits internes. Toutefois, elle n'est pas toujours bénéfique pour la santé mentale. Une atrophie de la dimension non rationnelle de l'homme est tout aussi nocive qu'une faiblesse du pouvoir rationnel dans la mesure où elle nous cache une part de nous-même, au-delà de toutes les barrières logiques.

Des actes gratuits, des actes absurdes, certains divertissements futiles, des évasions dans l'imaginaire, permettent de retrouver souvent l'équilibre perdu. Faut-il comprendre le courant surréaliste non seulement comme mouvement esthétique, mais aussi comme mode de vie, une réaction à cette contrainte rationnelle ? Breton le définit en ces termes : « *Automatisme psychique par lequel on se propose d'exprimer soit verbalement, soit par écrit, soit de toute autre manière, le fonctionnement réel de la pensée. Dictée de la pensée, en l'absence de tout contrôle exercé par la raison, en dehors de toute préoccupation esthétique et morale.* » Dans la civilisation orientale, la raison est aussi une valeur appréciable, un bienfait loué par les écrits religieux et la sagesse populaire. Néanmoins, elle a été toujours limitée à une fonction relative : il y a l'explicable et l'inexplicable, l'exprimable et l'ineffable, le possible et l'impossible. Les expressions corporelles, l'extase provoquée par toutes les sortes de danses et de psalmodies, constituent des moyens de communication à côté du langage.

***

La mentalité orientale est surtout une mentalité sensible, elle vibre au moindre *stimulus*, toujours prête à communiquer, empathique, elle est ouverte à toutes les influences. Les relations sociales sont surtout des relations d'affinité, de sympathie, d'appartenance et de solidarité. Néanmoins, dans certaines circonstances, elle semble hypertrophiée et devient génératrice d'impulsivité, d'irritabilité et d'agressivité, ce qui constitue une perturbation de l'équilibre personnel ; elle gagnerait à être plus contrôlée et mieux orientée. Valeurs occidentales et valeurs orientales sont, donc complémentaires. Il est temps d'écarter les préjugés, de favoriser l'échange et la tolérance. Le salut est, peut-être, dans une synthèse harmonieuse de deux systèmes de valeurs.

Les grilles du temps

Un entretien avec Roger Garaudy

II. – Par où commencer ?

Nous poursuivons ci-dessous l'entretien de Bertrand Poirot-Delpech avec Roger Garaudy (voir « le Monde » du 4 octobre 1977). Le philosophe marxo-chrétien et ancien communiste disait, hier, sa foi dans la « base » pour éviter l'apocalypse contenue dans l'actuelle croissance, et retrouver la démocratie. Il précise aujourd'hui comment.

● *Que faire, concrètement ?*

— Il ne s'agit pas de dessiner un scénario, qui ne serait que la revanche de nos frustrations. La *société idéale de Fourier* n'est idéale à ses yeux que parce qu'elle satisfait les besoins dont il est frustré. L'important est d'infléchir le cours des événements. Je répète que c'est immédiatement possible. A deux conditions toutefois : l'une est de passer par des institutions qui ne soient pas privées — elles ont essentiellement des objectifs de profit ou de puissance — ni étatiques mais communautaires, c'est-à-dire gérées par ceux-là mêmes qui produisent et qui consomment.

● *Et la deuxième ?*

— De renoncer à l'erreur fondamentale de toutes les politiques, de droite ou de gauche, qui est de vouloir résoudre les problèmes par en haut, par des organisations globales ou des machines géantes. Si, par exemple, on raisonne sur l'énergie solaire, éolienne ou géothermique par comparaison avec SuperPhénix, on conclut forcément à l'aberration technique et économique. Il faut penser en termes de décentralisation : par exemple, dix mille petites unités. *D'ores et déjà, il y a des milliers* de gens qui travaillent à produire de l'énergie par petites unités. Même en régime capitaliste, il suffirait de favoriser fiscalement toute entreprise qui investit pour se procurer elle-même son énergie autrement que par le nucléaire, le pétrole ou le charbon. On pourrait aussi encourager la production de l'hydrogène liquide, carburant de l'avenir : non polluant et d'un meilleur rendement, il n'appelle que des modifications minimes des moteurs.

L'autogestion

● *L'autogestion dégagerait-elle ce sens de l'intérêt général ?*

— C'est en effet un des problèmes-clefs. *L'autogestion risque* de ne pas éliminer les égoïsmes de collectivités. Voyez le cas de Concorde. Des partis ouvriers et même des syndicats le soutiennent, alors qu'avec les 2 200 milliard d'anciens francs qu'a coûtés ce gadget pour voyageurs de luxe, on aurait pu transformer radicalement les transports en commun de la région parisienne, c'est-à-dire supprimer une ou deux heures de transport à trois millions de travailleurs, ce qui, en outre, aurait constitué un investissement de recherche scientifique plus vaste et créé beaucoup plus d'emplois.

● *En quoi consiste pour vous l'autogestion ?*

— Ce n'est pas seulement une forme de gestion de l'entreprise. C'est l'ensemble des rapports sociaux lorsque les problèmes sont résolus au niveau où ils se posent, et non d'en haut par une bureaucratie ou une technocratie, et lorsque les dirigeants (économiques, politiques, culturels), sont désignés sans autre critère de choix que la performance au service des *finalités humaines de toute la société*, et non au service des profits ou de la puissance des apporteurs de capitaux ou des partis dirigeants. L'entreprise à visage humain est celle où les finalités, l'organisaton, la direction et la répartition du profit sont décidées par les apporteurs de travail et non par les apporteurs de capitaux.

● *Est-ce possible en régime capitaliste ?*

— A titre transitoire, on peut imaginer dès maintenant des entreprises où les travailleurs louent des capitaux au lieu que ce soient les capitaux qui louent du travail. Ce n'est pas une idée tellement révolutionnaire : c'est un député de la majorité, actuellement ministre, qui en a fait la proposition à l'Assemblée ! Ce n'est pas le socialisme puisque le capital reste rétribué, mais les apporteurs de capitaux n'ont plus le pouvoir de décision. Certains jeunes patrons (ceux du C.J.D. — « Centre des jeunes dirigeants » d'entreprise par exemple) ne sont pas contre. Là encore, il conviendrait d'avantager fiscalement l'entreprise, la collectivité locale ou l'université fonctionnant sur ces bases. Toutes les mutations des collectivités et des individus supposent qu'aux critères actuels on substitue systématiquement celui-ci : quelle place accordent-ils à l'expérimentation et à l'innovation sociales ?

● *Mais encore ?*

— Ministère, haut commissariat, fondation, qu'importe ! Ce qui compte, c'est de favoriser des foyers multiples d'expérimentation. Sur le plan technique, par exemple, avec la recherche d'énergies « douces », dont le tiers-monde pourrait profiter. Mais aussi dans le domaine des rapports sociaux et de la formation culturelle. Même à une échelle modeste, un Etat évolutif devrait créer, ou laisser ouvrir par des fondations, de petites universités d'un type nouveau, ayant des finalités radicalement inédites. Des universités de mutants.

Une université de « mutants »

● *C'est-à-dire ?*

— Elles prépareraient hommes et femmes de tous âges et de tous niveaux à inventer le futur, au lieu de les intégrer à l'ordre existant.

● *Qui y enseignerait ?*

— Rarement des enseignants professionnels, c'est-à-dire des gens retirés des autres activités sociales pour se spécialiser dans la transmission du savoir, mais des « novateurs » qui ont fait leurs preuves d'imagination concrète dans les entreprises de type nouveau, sur le plan technique ou social. On pourrait aussi y appeler des artistes ayant réfléchi sur le *rapport de l'acte créateur avec la* vie sociale. On devrait, bien sûr, y introduire des hommes du tiers-monde... Seule cette conception symphonique et non hégémonique des civilisations peut nous faire prendre un recul critique par rapport à notre modèle occidental, et concevoir d'autres rapports avec la nature, les autres hommes, le sacré...

L'auteur de Dialogue des civilisations *aborde son terrain favori. Le chauvinisme de nos programmes n'a pas fini de l'indigner :*

— Songez que j'ai pu passer mon agrégation en ignorant tout des philosophies indienne, chinoise, islamique ! C'est monstrueux ! Et combien de Français savent qu'Abd el Kader, non seulement a sauvé en Syrie, pendant son exil, seize mille chrétiens menacés par des fanatiques, mais que ce fut un des plus grands mystiques du dix-neuvième siècle, alors que Bugeaud était un criminel de guerre ! Pour se sauver, l'humanité n'aura pas trop de toutes les expériences religieuses du monde sur les fins dernières de l'homme et le sens de la vie, de la mort...

● *Croyez-vous à ce propos que l'Occident finira par se débarrasser de l'effroi devant le trépas individuel ?*

— Nos malheurs, dans ce domaine, viennent du dualisme absurde entre l'âme et le corps, du « je suis », du « je » de Descartes. Nous finirons bien par renoncer à cette perspective du « petit moi » qu'ont dépassée depuis longtemps les grands illuminés de l'Inde ou de la Chine ou les mystiques chrétiens. Rappelez-vous la parole d'un grand soufi musulman : « La mort n'arrive vers nous comme conquérante que si nous n'avons pas su l'accueillir comme une amie. »

● *Vous croyez, comme Malraux, à un possible retour du religieux ?*

— La foi est au centre de tout ce que je viens d'évoquer. La foi est une réflexion sur les fins dernières de l'homme. La politique, loin de n'être qu'une technique de l'accession ou du maintien au pouvoir, c'est d'abord cette réflexion sur les fins de la société globale et la mise en œuvre des moyens propres à atteindre ces fins.

● *Et quelles sont ces fins dernières, selon vous ?*

— Créer les conditions pour que chaque homme et chaque femme puisse être un créateur... Mon prochain livre sera un traité sur... la mystique, la mystique dans toutes les civilisations. Cela me paraît l'âme de toute politique. »

Les nationalisations ne sont pas le socialisme

● *Malgré le caractère général et prospectif de l'entretien, on ne résiste pas à l'envie de questionner en passant l'ancien dirigeant communiste sur les déchirements actuels de la gauche. Qu'a cherché le P.C., selon lui ?*

— Les dirigeants du P.C. s'habituent mal à n'être plus ceux du premier parti de l'opposition. Le P.C. l'était depuis un tiers de siècle. Marchais essaye de regagner par la surenchère ce qu'il a perdu par la braderie et les abandons (le ralliement à l'illusion nucléaire sur la base maurassienne : « La France, la France seule », étant le dernier en date et le plus lourd de conséquences, de ces abandons).

● *Que pensez-vous des motifs invoqués pour rompre ?*

— Ils sont mal choisis. Les nationalisations ne sont pas le socialisme. Marx ironisait déjà : « Si la nationalisation était le socialisme, Bismarck serait le premier socialiste d'Europe pour *avoir nationalisé les postes !* » En France, nul n'a réalisé plus de nationalisations que de Gaulle. La nationalisation, c'est, dans des cas précis, une mesure nationale (en cas de mainmise du capital étranger sur une industrie vitale) ou une mesure démocratique (lorsqu'une firme est en situation de monopole).

● *Que va devenir l'union de la gauche ?*

— Cette rupture provisoire servira peut-être de révulsif pour faire prendre conscience de ceci : une alliance entre partis se réclamant du socialisme ne peut pas se réaliser sur la base d'un catalogue de revendications à l'usage d'une clientèle hétéroclite de mécontents. Du point de vue économique, le socialisme n'est pas possible sans mettre en cause le modèle actuel de croissance qui est inséparable du mode capitaliste de production et de consommation. Sans quoi tout au plus peut-on préparer un capitalisme d'Etat. Du point de vue politique, le socialisme n'est pas possible dans les conditions actuelles de délégation et d'aliénation du pouvoir, essence de la conception bourgeoise de la démocratie. La démocratie socialiste sera participative et associative ou ne sera pas. Du point de vue culturel, toute doctrine socialiste fondée sur le scientisme et le positivisme du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, c'est-à-dire excluant les ruptures créatrices, proprement humaines, de la transcendance et de la foi, nous conduirait à un système productiviste à la suédoise ou à un néo-stalinisme.

Propos recueillis par
B. POIROT-DELPECH.

FIN

CORRESPONDANCE

La crise de la science

*De la correspondance reçue à la suite de la publication de l'interview de Jean-Jacques Salomon (*le Monde *des 27 et 28 septembre) nous extrayons ces deux réactions :*

Le spectacle pathétique de Niels Bohr

« A l'époque, dites-vous — juste après Hiroshima, — très peu de spécialistes parmi les « savants atomistes » ont pressenti que l'armement nucléaire conduirait fatalement à l'escalade. Selon vous, Joliot-Curie et les membres de son laboratoire n'étaient-ils donc pas des savants atomistes ? Ignorez-vous les efforts déployés, en vain hélas ! en Amérique par les physiciens (Chew et les autres) du *Bulletin of Atomic Scientists* avec leur slogan « Il est » moins cinq ! » et leur pendule ? Avez-vous pensé aux démarches de la conférence de Pugwash ? Pour ma part, j'apporterai ici un simple témoignage vécu. J'ai connu le physicien Niels Bohr (l'un des grands fondateurs de la physique moderne, comme vous savez) à la fin de sa vie. Il était littéralement hanté par ces problèmes. Le spectacle était pathétique de ce vieil homme acharné à tirer les sonnettes d'hommes publics et de diplomates de tous poils pour tenter, vainement toujours, de les alerter sur ce point précis que vous évoquez. Et de voir ces derniers — j'ai pu les observer, et de très près, car un membre de ma famille était précisément diplomate à Copenhague, — de les voir, dis-je, se moquer gentiment, en gens bien élevés qu'ils étaient, de l'insistance vraiment déplacée de ce cher et vieux professeur à vouloir les entretenir.

» Je pense qu'en réalité, déjà durant les années 50, à une époque où, comme vous le dites, le public tressait des couronnes aux « savants atomistes », ceux-ci, loin d'adopter une attitude triomphaliste, ont, la plupart, lutté pour la bonne cause. Je veux dire lutté pour tenter de faire prévaloir quelques vérités qui — exagérément simplifiées et travesties — sont (maintenant qu'il est bien tard !) la tarte à la crème de l'opinion... »

BERNARD D'ESPAGNAT,
professeur
à la faculté des sciences
de Paris-Orsay.

La science est innocente c'est l'homme qui ne l'est pas...

La science ne fera pas le bonheur de l'homme ? C'est bien évident, s'il continue à la mettre au service de ses passions et de ses pulsions les plus primitives : agressivité destructrice, soif de pouvoir, etc. En faisant le procès de la science, c'est son propre procès que fait l'homme...

Mais à qui la faute, si ce n'est à lui-même, qui est incapable de faire bon usage de son savoir, et aux idéologies qu'il sert, parce qu'elles servent ses passions, et qui cherchent à s'annexer la science en la déformant ?... Et à quand une *éducation* à l'usage du savoir ? Et ne trouvera-t-elle pas ses bases, non pas dans une de ces éthiques qui ont suffisamment fait la preuve de leur inefficacité, mais bien plutôt, peut-être — qui sait ? — dans la neurophysiologie ?

L'homme aura donc toujours besoin de boucs émissaires qu'il puisse charger de ses propres péchés ? Mais pourquoi, tout à coup, la science, cette science sans laquelle il serait resté à l'âge des cavernes (il est vrai qu'il trouve de nouveaux adeptes, dans un monde dit « moderne », qui ne cesse de donner des preuves du plus affligeant des obscurantismes).

En tout cas, cinquante-sept années de vie au service de la science — et de science au service de ma vie — m'amènent à cette conclusion qui est aussi un témoignage : sans connaissance, l'homme est réduit à l'impuissance. La connaissance est le plus grand de tous les privilèges, plus grand même que l'argent (bien qu'elle lui soit souvent liée, malheureusement !).

ODETTE THIBAULT
Docteur ès sciences biologiques,
ex-maître de recherches
au C.N.R.S.,
journaliste scientifique.

LES NOUVELLES PERSPE



LES NOUVELLES PERSPECTIVES DE RÈGLEMENT AU PROCHE-ORIENT

Tension entre Israël et les États-Unis

(Suite de la première page.)

De fait, les organisations juives et leurs amis du Capitole, qui avaient paru quelque peu divisés et réservés devant l'intransigeance du nouveau gouvernement Begin, semblent s'être ressoudés face à ce qu'ils considèrent comme « la » menace pesant sur Israël : la participation de l'O.L.P. à la conférence de Genève. Sur ce point le général Dayan a réussi à convaincre les très nombreux interlocuteurs qu'il a rencontrés en dehors de l'administration : Jérusalem considère que toute discussion directe avec l'O.L.P., voire avec toute organisation palestinienne, ne peut que préluder à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie. Or, un tel Etat, quelles que soient les intentions premières de ses dirigeants et les garanties internationales, ne pourra que se transformer avec le temps en une plate-forme d'agression contre l'Etat juif.

Que répondent à cela les responsables de Washington ? Jusqu'à nouvel ordre, ils répugnent à considérer une autre échéance que celle du moment : la convocation de la conférence de Genève. Il s'agit, puisque l'approche *« pas à pas »* de M. Kissinger n'est plus praticable, de mettre sur pied un mécanisme de négociation. La conférence, dit-on, pourra s'étendre sur des semaines ou plutôt des mois, connaître des hauts et des bas et même des ruptures passagères, mais elle sera en même temps un instrument de réduction des tensions, un forum où les intérêts pourront s'affronter plus pacifiquement que sur un champ de bataille. Une comparaison avec les négociations américano-soviétiques sur les armements stratégiques (SALT) est volontiers avancée : depuis huit ans qu'elles ont débuté, ces conversations ont connu des succès et des revers, mais elles ont évité une prolifération anarchique et aveugle des armements.

Les « droits légitimes »

Cette volonté explique que Washington ait voulu s'entendre au préalable avec Moscou, au risque de choquer tous ceux qu'inquiète un retour de l'influence soviétique dans la région. Certes, concèdent les officiels, l'U.R.S.S. a beaucoup perdu sur le terrain ces dernières années, mais elle conserve une *« capacité de nuisance,* elle peut saper toute tentative de règlement, car elle a encore bien des moyens (livraisons d'armes, encouragement aux tendances extrémistes, etc), de souffler sur le feu. En outre, elle est coprésidente de la conférence de Genève. Comme les Etats-Unis. Il fallait donc la faire *« rentrer dans le jeu »* en lui demandant en échange de souscrire à un texte qui la fixerait sur des positions modérées.

Tel était le but du document de samedi, que l'on présente essentiellement comme un compromis entre des thèses, sinon contradictoires, du moins éloignées les une des autres. Comme l'a dit M. Vance, lundi, il ne représente qu'une partie et non pas l'ensemble de la position américaine. Les réactions d'Israël et des milieux juifs américains négligent ce fait, alors qu'une lecture moins passionnée du texte ferait apparaître les *« bons points »* une personnalité proche de la Maison Blanche répondait, en outre, de la façon suivante aux critiques les plus souvent avancées contre ce document :

1) Pourquoi avoir mentionné pour la première fois les *« droits légitimes »* des Palestiniens ? La réponse est que ce terme est un compromis entre celui d'*« intérêts palestiniens »* employé jusqu'à présent par les Etats-Unis et les *« droits nationaux »* dont parlent les Soviétiques. Il est d'ailleurs suffisamment vague et tautotlogique (a-t-on jamais entendu parler de *droits illégitimes ?)* pour que l'on puisse y mettre ce que l'on veut : ces *« droits »* peuvent aller du droit à une vie décente, en tant que réfugiés, à celui d'avoir une patrie constituée en Etat. La conférence devra déterminer de quoi il s'agit. Le gouvernement Carter se borne à exprimer discrètement sa préférence pour une entité territoriale ayant des liens avec la Jordanie.

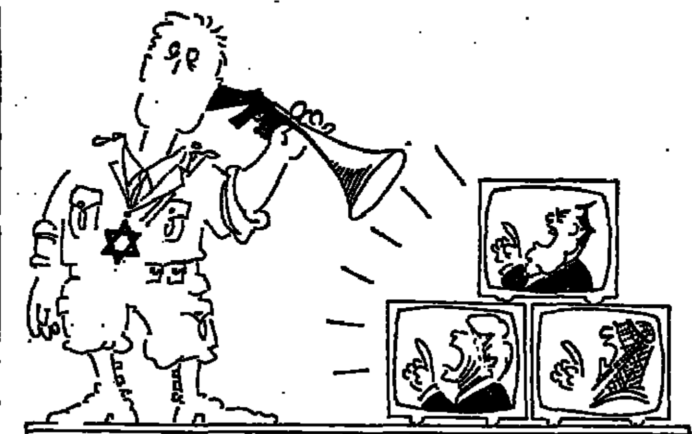
Il reste que le gouvernement américain est maintenant tenu de parler des *« droits »* des Palestiniens — et c'est un pas en avant pour lui — alors que les Soviétiques, on peut en être sûr, ne se gêneront pas pour parler comme auparavant de leurs *« droits nationaux »*.

2. — Pourquoi n'avoir pas mentio unéla résolution 242 dans le document ? Là encore, ce silence est le résultat d'un compromis. Les Soviétiques voulaient bien citer la résolution 242, mais aussi d'autres textes de l'ONU beaucoup moins favorables à Israël et que les Etats-Unis préféraient ignorer. Sans doute, comme on le fait remarquer ici, ni Washington ni Moscou n'ont renoncé à soutenir la résolution 242, mais le silence observé à ce sujet reste quelque peu gênant pour Washington, puisqu'un geste important est fait à l'adresse des Palestiniens, sans mention de la contrepartie habituellement demandée à leur organisation, pour devenir un interlocuteur valable.

Les auteurs américains du texte signé avec M. Gromyko font valoir d'autres silences plus « avantageux » : silence sur l'O.L.P., non mentionné en tant que telle, retrait non total des Israéliens (c'est ainsi en tout cas que l'on veut lire ici la phrase sur le retrait « de » territoires occupés en 1967, comme on le faisait de la résolution 242).

Cela dit, la réaction négative du gouvernement israélien ne peut pas être sous-estimée par l'administration. Les pessimistes se demandent si Jérusalem ne va pas se « braquer » définitivement et faire échouer la conférence de Genève, précipitant ainsi l'épreuve de force. Les optimistes font valoir que les Israéliens n'ont pas dit qu'ils n'iront pas à Genève, que leur réaction un peu « passionnelle » n'est pas forcément leur dernier mot et qu'après tout ils ont dû déjà faire de sérieuses concessions : notamment lorsqu'ils ont admis l'idée d'une délégation arabe unique pour le début de la conférence et la présence en son sein de « sympathisants » de l'O.L.P. Une rupture entraînerait de trop graves conséquences pour que l'on s'y résolve à ce stade, alors que seule la procédure, non le fond de la négociation à venir est en question.

MICHEL TATU.



(Dessin de PLANTU.)

Les apaisements prodigués par Washington n'ont pas réduit les appréhensions de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — Les paroles d'apaisement prodiguée par de nombreux dirigeants américains n'ont diminué en rien les appréhensions de Jérusalem sur les intentions rtelles de l'administration Carter.

La commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense s'est réunie lundi 3 octobre en prévision de la session extraordinaire de la Knesset convoquée jeudi prchain. Aucun communiqué n'a été publié, mais le chroniqueur parlementaire de la radio indique que selon des informations parvenues à Jérusalem, Américains et Russes auraient fixé le détail du déroulement de la Conférence de Genève.

Alors qu'Israël avait accepté que les Arabes forment pour la séance d'ouverture une déélgation unique qui se scindrait ensuite en antant de groupes que d'Etat représentés, les Palestiniens se joignant aux Jordaniens, Américains et Russes souhaiteraient que le partage se fasse, pour les travaux réels, en fonction des sujets à traiter, les Palestiniens pouvant se trouver dans tous les groupes.

Le réunion de la Knesset, jeudi, aura été précédée d'une conseil des ministres qui sera en possession du compte rendu de l'entretien que doit avoir, mercredi, M. Moshe Dayan avec le président Carter. Dans une interview au journal *Yédioth Aharonoth*, le ministre israélien des affaires étrangères a qualifié de décisive sa rencontre avec le chef de la Maison Blanche. *« C'est à cette rencontre qui ne sera pas forcément la dernière,* a dit M. Dayan, *que vraisemblablement nous saurons si la Conférence de Genève pourra être convoquée.* » Les sujets qui seront traités au cours de cet entretien porteront, a ajouté M. Dayan, sur *« le maintien de notre existence »* et selon lui les divergences entre Washington et Jérusalem portent sur des questions *« proprement vitales »* pour Israël.

Pour sa part, de l'hôpital où, semble-t-il, il devra séjourner plus longtemps que prévu, M. Begin a tenu à commenter les propos de Zbigniew Brzezinski affirmant que les Etats-Unis se porteraient au secours d'Israël s'il était en danger. *« Qui devra fixer si nous sommes en danger ou non ? Dans le passé, récent et ancien, il a été largement démontré qu'il ne faut se fier au secours de personne et tout près de nous, aujourd'hui, les chrétiens du Liban le savent mieux que quiconque. »*

ANDRÉ SCEMAMA.

● *Plusieurs organisations juives de France* ont protesté le 3 octobre contre la déclaration américano-soviétique sur le Proche-Orient. Le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives de France) a affirmé que cette déclaration *« a provoqué une légitime émotion dans la communauté juive de France »* et que celle-ci voyait *« une résurgence de l'esprit de Yalta »*. Le Rassemblement israélite de France (2) a *« tenu à exprimer sa très vive inquiétude et son indignation »* et affirme que la déclaration *« vise à imposer un diktat suicidaire à l'Etat hébreu »*. Il regrette que *« le gouvernement français s'associe à cette ultime trahison »*. Le Front des étudiants juifs (3) qualifie également la déclaration de *« diktat »*. Le Rassemblement national d'action sioniste (Ranasa-Likoud) (4), s'élève de son côté contre cet *« autre Munich dont les conséquences pour le monde libre portent des germes aussi désastreux que l'accord Daladier-Hitler »*.

(1) 19, rue de Téhéran, Paris-8e.
(2) 21, bd de Strasbourg, Paris-10e.
(3) 39, bd de Strasbourg.
(4) 21, bd de Strasbourg.

Satisfaction mêlée d'inquiétude chez les Palestiniens

De notre correspondant

Beyrouth. — Le jeune Ahmed vient de décoller l'oreille de son transistor. Nous sommes au camp palestinien de Sabra. B.B.C., Radio-Monte-Carlo, Israël et, avec moins d'assiduité, les radios arabes. Ces Palestiniens écoutent toutes les stations. Ce qu'ils entendent depuis quarante-huit heures les remplit d'aise. *« Pour la première fois, les Etats-Unis reconnaissent nos droits en tant que peuple. Finalement, notre lutte armée commence à produire ses fruits. Nos camarades tués dans les territoires occupés, en Jordanie, durant la guerre du Liban et, tout dernièrement, dans le sud de ce pays, n'auront pas sacrifié leur vie en vain. Nous apercevons peut-être le bout du tunnel. »*

Il y a une pointe de fierté dans le propos d'Ahmed. N'est-ce pas le pétrole arabe qui a, plus que la lutte armée palestinienne, entraîné l'Europe d'abord et les Etats-Unis ensuite à reconnaître les Palestiniens comme un *« peuple »* ? *« C'est mon fusil qui a fait la décision »*, répond Mustapha. *« Sinon le pétrole aurait permis de régler le conflit israélo-arabe, mais en sacrifiant précisément les droits palestiniens. »*

S'ils paraissent satisfaits, les Palestiniens ne sont pas optimistes pour autant. Ils ont eu, au fil des ans, l'expérience de l'aptitude israélienne à bloquer la politique de Washington. Le fait que le président Carter ait été aussi loin leur fait craindre que M. Begin se lance dans une guerre. *« Le gouvernement israélien se trouve devant un choix,* nous dit M. Mahmoud Labadi, chef du département de l'information de l'O.L.P. : *soit accepter les termes du document, se rendre à Genève sur cette base et reconnaître en conséquence le peuple palestinien ; soit faire traîner les choses en longueur pour gagner du temps ; soit déclencher une guerre ayant pour objectif d'obliger les Etats-Unis à modifier à nouveau leur comportement pour se porter au secours d'Israël. La dernière hypothèse, celle de la guerre, est surtout à envisager si la pression américaine sur Tel-Aviv prend la forme d'une réduction des fournitures d'armement.*

» Si, au contraire, les Etats-Unis augmentent ces fournitures pour apaiser M. Begin et le rassurer, c'est la politique d'atermoiement qu'Israël suivra vraisemblablement. Mais il ne faut pas escompter qu'il se rendra à Genève en admettant les droits palestiniens. Voilà pourquoi, malgré ses lacunes, nous sommes profondément satisfaits du document américano-soviétique, mais guère optimiste. » — L. G.

● *L'O.L.P.* a obtenu lundi le statut d'observateur à l'Organisation de l'aviation civile internationale (O.A.C.I.), dont la vingt-deuxième assemblée générale se tient actuellement à Montréal. Soixante-dix pays du tiers-monde et du bloc socialiste ont voté en faveur de ce statut, qui permet à l'O.L.P. d'assister aux réunions de cette agence spécialisée de l'ONU, mais non de participer aux votes. Trois pays (États-Unis, Israël et Afrique du Sud) ont voté contre et trente-deux autres, dont le Canada, se sont abstenus. — *(A.F.P.)*

UNE VISITE AU SUD-LIBAN

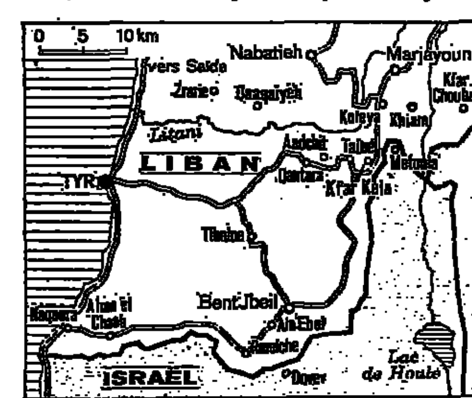
Le cessez-le-feu est respecté mais la peur n'est pas dissipée

Khiam. — Plus d'une semaine après le cessez-le-feu, le mouvement de retour de la population du Sud-Liban vers les localités désertées au cours des six derniers mois, n'a guère été amorcé. Sur la route de Khiam, qui fut au centre des combats, les voitures chargées de meubles hétéroclites et de ballots, remontent de la zone frontalière vers le nord. Nous en croisons huit en une demi-heure. Les passagers de l'une d'entre elles se reposent sous un figuier. *« Nous arrivons de Khiam,* nous disent-ils. *Mais il ne faut pas croire pour autant que nous avons vécu jusqu'à présent dans ce village. Nous l'avions abandonné depuis des mois. Simplement, à la faveur du cessez-le-feu, nous y étions retournés pour voir notre maison. Nous l'avons vue et nous avons compris. Nous avons alors rassemblé ce que nous avons trouvé, et nous avons repris le chemin de l'exode. »* Regardant l'arbre au-dessus de sa tête, un vieil homme se met à cueillir des fruits. *« C'est le meilleur figuier de toute la région,* dit-il avec une pointe de nostalgie. *Je sais que je ne le reverrai pas de sitôt. Alors, j'en profite... Croyez-moi, personne ici ne retournera au village avant la réinstallation de l'armée libanaise. »*

Les témoignages sont pourtant unanimes : le cessez-le-feu est rigoureusement respecté. *« Un seul obus a été tiré en une semaine »*, nous déclare Abou Ahmad, jeune officier palestinien qui commande un poste. Un de ses camarades nous le confirme à Khiam, en nous faisant faire le tour de la localité dont pas une maison n'est intacte. Dans les rues criblées d'obus, les combattants palestiniens sont nombreux et les habitants rares.

De notre envoyé spécial

Les quelques jours de calme qui viennent de s'écouler ne suivent pas seulement dix jours de bataille, mais aussi six mois d'un pilonnage d'artillerie qui avait fini par faire partie de la vie quotidienne. Aussi, lorsque les derniers combats ont été déclenchés par Israël et les conservateurs chrétiens, le Sud était déjà presque vide. C'est bien plus qu'une semaine de cessez-le-feu qu'il serait nécessaire pour rétablir un minimum de confiance au sein d'une population durement éprouvée.



La situation sur le terrain n'encourage guère les habitants à réintégrer leurs foyers. Partout les belligérants renforcent leurs positions, posent des mines, creusent des tranchées.

Les Israéliens, pour leur part, continuent de prêter main-forte aux milices chrétiennes et maintiennent les quelque dix postes qu'ils avaient établis, depuis 1974, en territoire libanais.

La « route de la paix... »

Le cas de Kfar-Chouba est à cet égard caractéristique. Ce village musulman du Haut-Arkoub, qui fut un des sanctuaires des fedayin, a été presque entièrement détruit par les Israéliens en 1974. Les habitants qui ont depuis regagné leurs foyers vivent dans des maisons éventrées, sans eau, sans électricité et sans école. Les Israéliens les surveillent continuellement du haut d'une colline où ils ont établi un poste à 400 mètres à l'intérieur du territoire libanais. Ils ont construit deux routes, dont l'une est asphaltée, menant directement d'Israël à Kfar-Chouba.

Au sommet du minaret de la mosquée, très endommagée par les bombardements, flotte un drapeau libanais. Les habitants racontent : *« Ce sont les conservateurs chrétiens qui sont venus le planter il y a quelques mois. Ils sont arrivés par la route israélienne. Depuis, ils reviennent de temps à autre dans le village, mais sans nous chercher querelle. Durant la bataille de Khiam, les Israéliens sont descendus de leur colline et ont installé un point de contrôle fixe à l'entrée du village. Ils nous laissaient circuler, sauf durant trois jours où ils ont coupé toutes les communications. C'est là que, la veille du cessez-le-feu, ils ont brûlé la voiture d'Ezzo »*, qu'ils ont accusé de collaborer avec les Palestiniens, qui maintiennent une présence symbolique dans le village voisin de Rachaya-El-Foukhar.

En quittant Kfar-Chouba, nous retrouverons l'homme ainsi châtié près dans la carcasse calcinée de sa voiture : *« Durant la bataille, les Israéliens ont envoyé deux blindés et un canon sur la place du village pour bombarder Khiam. Nous leur avons dépêché une délégation pour leur dire : « Vous » nous avez assuré que vous aviez » ouvert une « route de la paix », » mais voici que par cette route » vous nous amenez la guerre, » car votre bombardement va nécessairement entraîner une riposte dont nous serons les » victimes. » Il n'ont pas insisté et ont retiré leurs engins. Après le cessez-le-feu, ils ont supprimé le poste de contrôle et ils ne sont plus revenus dans le village. »*

Les Israéliens se sont retirés, mais ils sont toujours omniprésents. Les conservateurs chrétiens patrouillent, les fedayin sont dans le village voisin, l'armée libanaise est absente : saisissant raccourci de la réalité du Sud-Liban, qui n'est pas encore sorti de la tourmente.

LUCIEN GEORGE.

Iran

● M. MICHEL PONIATOWSKI, représentant personnel de M. Valéry Giscard d'Estaing, a été longuement reçu par le chah, lundi 3 octobre, à Téhéran. De sources informées, on pense que le but de cette courte visite de M. Poniatowski à Téhéran permettra de réexaminer le fonctionnement de la coopération économique entre les deux pays. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

CORRESPONDANCE

Une lettre du ministre de l'information du Sénégal

Le Dr Daouda Sow, ministre de l'information du Sénégal, nous écrit à la suite de la publication dans le Monde *du 16 septembre d'un encart publicitaire intitulé « Plusieurs centaines d'intellectuels sénégalais demandent le retour à un pluripartisme véritable » :*

Nul doute que les signataires ont sacrifié à une mode fort répandue dans certains milieux d'Europe. Si nous avions voulu faire du suivisme, il eût été facile, le parti socialiste du Sénégal comprenant plus d'un million de militants sur une population totale de cinq millions de personnes, de publier une liste signée par des milliers d'intellectuels de notre parti ou de sympathisants, et prenant le contrepied des affirmations du placard publicitaire visé. C'eût été dérisoire, comme l'est le procédé utilisé, en la circonstance, par certains opposants au régime sénégalais. C'est pourquoi le problème de fond doit être posé : celui du fonctionnement de la démocratie sénégalaise.

Le Sénégal a, de tout temps, connu, sur le plan juridique, un régime où plusieurs partis coexistaient. L'histoire politique de notre pays montre que, presque toujours, deux grands partis se sont opposés, quelques groupuscules vivant, plus ou moins, autour d'eux. C'est cela qui explique que, après de multiples fusions de partis au sein de l'Union progressiste sénégalaise (U.P.S.), devenue le parti socialiste (P.S.) du Sénégal, notre pays a pratiquement vécu, et depuis 1966, sous le régime du « parti unifié ». La politique suivie a consisté, pendant cette période, à *toujours ouvrir le dialogue* pour permettre les fusions de façon à assurer au régime la base populaire la plus large possible. Ce système n'était pas sans inconvénients. Le mécontentement s'exprimait, alors, par la sortie du parti, la création d'une nouvelle organisation politique, de nouvelles négociations, une nouvelle intégration et, enfin, l'obtention d'un poste plus conforme aux ambitions personnelles.

***

En 1973, il a été mis fin à cette politique. L'U.P.S. a donc décidé d'organiser la démocratie sur de nouvelles bases, en veillant tout particulièrement à ce que le débat politique se situât, dans notre pays, au niveau des idéologies, exactement, des *projets de société.*

C'est dans ce sens que la Constitution a été amendée cette année. Mais un deuxième parti avait déjà été créé dès 1974. A cet effet, l'article 3 de la Constitution a été modifié. Il était libellé de la manière suivante : « Les partis et groupements politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils sont formés et exercent leurs activités dans les conditions déterminées par la loi. Ils doivent respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie. » La nouvelle rédaction est celle que voici : « Les partis politiques concourent à l'expression du suffrage. Ils sont au nombre maximum de trois et doivent représenter des courants de pensée différents. Ils sont tenus de respecter les principes de la souveraineté nationale et de la démocratie, et de se conformer à ceux dont ils se réclament, tels qu'ils sont définis dans leurs statuts. Les conditions dans lesquelles les partis politiques sont formés, exercent et cessent leurs activités, sont déterminées par la loi. »

Cette disposition a été adoptée conformément à l'article 89 de la Constitution, qui précise les deux modalités de révision constitutionnelle, l'initiative en appartenant tout à la fois au président de la République, sur proposition du premier ministre, et aux députés. Voici cet article : « Le projet ou la proposition de révision adoptée par l'Assemblée nationale ne deviennent définitifs qu'après avoir été approuvés par référendum. Toutefois, le projet ou la proposition de révision ne sont pas présentés au référendum lorsque le président de la République décide de les soumettre à la seule Assemblée nationale ; dans ce cas, le projet ou la proposition de révision ne sont approuvés que s'ils réunissent la majorité des trois cinquièmes des membres composant l'Assemblée nationale. » C'est, en la circonstance, cette dernière procédure qui a été choisie. Il s'est agi d'une application pure et simple de la Constitution. Cette fidélité à la Constitution devrait être le premier credo de toute personne se prétendant démocrate.

***

La loi 76-26 du 6 avril 1976 a complété le texte constitutionnel en précisant : « Les trois partis politiques autorisés par la Constitution doivent représenter respectivement les courants suivants de pensée :

— libéral et démocratique ;
— socialiste et démocratique ;
— communiste et marxiste-léniniste. »

Ce faisant, le législateur sénégalais a voulu que les Sénégalais choisissent, en fonction des idéologies, des projets de société que chaque courant de pensée représente.

Le peuple sénégalais exercera ainsi son choix en peuple adulte selon les intérêts nationaux, clairement exprimés, et non selon les ambitions personnelles ou les rancœurs de celui-ci ou de celui-là. D'ores et déjà, trois partis se sont conformés à la loi et exercent librement leurs activités. A l'expérience, il s'avère qu'un courant de pensée à droite existe au Sénégal. La Constitution sera modifiée en conséquence pour donner droit de cité à un quatrième parti politique. C'est certainement un nombre à ne pas dépasser en Afrique et dans un pays de cinq millions d'habitants si l'on ne veut pas tomber dans les jeux de la politique politicienne. Dans ce cadre-là, tous les Sénégalais qui pensent d'abord au pays, et qui ne sont pas mus par leurs seules ambitions personnelles — ou téléguidés par les impérialismes montés à l'assaut de l'Afrique, — *peuvent trouver* une place dans l'un des partis politiques. Il est inadmissible que des citoyens se mettent hors la loi, en exigeant qu'on adopte des lois conformes à leur bon plaisir. C'est cela le contraire de la démocratie.

Poussant plus loin la construction de la démocratie, chose particulièrement difficile dans notre Afrique d'aujourd'hui, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi instituant un scrutin de liste nationale proportionnel, de façon à donner le plus de chances possible à ceux qui se réclament de l'opposition. Nous précisons, au demeurant, qu'avec un quatrième parti il faudra réexaminer le mode de vote pour ne pas favoriser la dispersion des voix.

***

L'histoire montre qu'ils *sont* nombreux les fossoyeurs de la démocratie qui se sont d'abord référés aux règles démocratiques. Au Sénégal, nous nous efforçons de retenir les leçons de l'histoire. C'est pourquoi la démocratie que nous construisons, aujourd'hui, n'est pas celle des pays occidentaux, ni celle des pays de l'Est. Elle est originale. Si elle retient les grands principes que l'histoire de la démocratie nous a légués, notamment les principales libertés publiques et les droits fondamentaux de l'homme, elle s'efforce de répondre aux exigences d'un pays en développement. Les « délices » d'un multipartisme illimité ont conduit à la faillite beaucoup de pays du tiers-monde. Dans tel pays africain, par exemple, où un multipartisme sans mesure avait engendré deux cents partis, un coup d'Etat *militaire* a *tout ramené au parti* unique et au régime autoritaire.

Ce qu'oublient les signataires du placard publicitaire publié dans *le Monde*, c'est que la démocratie occidentale semble elle-même tourner de plus en plus le dos à l'émiettement politique, source d'anarchie et d'impuissance. En effet, de grandes démocraties, comme la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, les pays scandinaves, ne donnent-elles pas, à cet égard, des leçons de mesure, qu'il convient de méditer ?

La démocratie française que l'on semble solliciter, héritière d'un passé pétitionnaire, n'a-t-elle pas approuvé, devant les épreuves, la nécessité d'adapter ses institutions aux exigences de son développement national ? Allant plus loin que le général de Gaulle, *François Mitterrand*, premier secrétaire du parti socialiste français, ne déclarait-il pas, à la radiotélévision, que, à son sens, cinq partis suffisaient pour exprimer correctement les diverses sensibilités politiques françaises ? Nous pensons à peu près la même chose, nous qui, depuis cinquante ans, nous sommes toujours proclamés « *socialistes* » et « démocrates », même après que *nous* eûmes quitté la S.F.I.O. pour faire une « relecture négro-africaine de Marx ».

Tout cela montre que le multipartisme, au Sénégal, est une réalité, que la démocratie s'y construit, que chaque fils du pays peut, s'il le veut bien, y contribuer, à la seule condition de respecter la Constitution et les lois du peuple sénégalais.

Pour finir par une note amusante, il est plaisant de constater que l'un des signataires du placard, M. Mamadou Dia, a été amnistié par le président de la République bien qu'il eût, en 1962, tenté de faire un coup d'Etat, ce qui est, très précisément, l'étranglement de la démocratie. Il est non moins plaisant de remarquer que les signataires, qui ne cessent de vitupérer l' « influence française » au Sénégal, n'ont pas hésité à faire appel, devant l'opinion française, contre la volonté du peuple sénégalais exprimée par ses représentants librement élus.

En matière de conclusion, nous poserons la question à M. Cheikh Anta Diop, chef des pétitionnaires. S'il a saisi la Cour suprême, pour faire admettre légalement ce qu'il appelle son « parti », pourquoi n'attend-il pas son arrêt ? Il était d'autant plus *fondé* à le faire que, selon les statistiques de la Cour, celle-ci a annulé plus de 60 % des décisions de l'administration sénégalaise attaquées, chaque fois que ces décisions lui paraissaient non conformes à l'esprit de la Constitution.

N'est-ce pas là la meilleure preuve de l'indépendance de la magistrature d'un Etat démocratique ? Pourquoi cette opposition, qui fait appel à une opinion publique étrangère non informée, ne commence-t-elle pas par respecter la Constitution ?

Le plus grave, cependant, ce n'est peut être pas le refus de la Constitution, mais le refus de la simple honnêteté, car, comme l'a signalé la presse sénégalaise, certains prétendus pétitionnaires ont déjà protesté, disant qu'ils n'avaient rien signé.

[هكذا من الأصل]

Une lettre du ministr[e]
de l'information du Sénégal

Tunisie

AU NOM DES « SOCIALISTES DÉMOCRATES »

M. Mestiri propose un « pacte national » au président Bourguiba

De notre correspondant

Tunis. — M. Ahmed Mestiri, chef du groupe d'opposition des socialistes démocrates, a proposé un « pacte national » le lundi 3 octobre, au président Habib Bourguiba, qui, sur sa demande, l'a reçu pendant trente-cinq minutes, à Carthage.

Cette proposition, a déclaré M. Mestiri, au terme de l'audience, est dictée *« par le souci de garantir l'unité nationale »*. Le pacte, selon lui, pourrait être conclu entre *« tous ceux qui reconnaissent la légalité constitutionnelle représentée par Bourguiba, la nécessité d'instaurer les libertés fondamentales ainsi que la nécessité d'adopter une position commune à l'égard des questions qui se posent entre la Tunisie et ses voisins, et d'assainir le climat politique... »*

Michel Deuré assure désormais les fonctions de correspondant du « Monde » à Tunis. Il succède à ce poste à Manuèle Peyrol.

M. Mestiri n'a pas révélé l'accueil que le « combattant suprême » avait réservé à sa démarche, mais il a précisé : *« Nous avons laissé la porte ouverte afin d'en discuter en d'autres occasions, la question demeurant, évidemment, du ressort du président. »*

Si elle a des suites, cette rencontre — la première que le président Bourguiba a eue avec son ancien ministre de la défense et de l'intérieur, après six années de brouille émaillées de polémiques souvent virulentes — pourrait amorcer un dégel dans la vie politique tunisienne, qui demeure axée autour du parti unique, le parti socialiste destourien.

Les libertés fondamentales en question

Dans l'entourage des socialistes démocrates (dont plusieurs membres ont exercé par le passé de hautes fonctions au sein du parti et du gouvernement), on explique que la tension du mois de mai dernier avec la Libye, à propos de la délimitation du plateau continental dans le golfe de Gabès et la récente crise entre le gouvernement et la centrale syndicale (U.G.T.T.), toutes deux aplanies grâce à l'intervention personnelle du président Bourguiba, ont prouvé que l'unité nationale n'était pas à l'abri d'accidents. Par ce « premier pas » M. Mestiri a voulu démontrer au chef de l'Etat qu'entre le maintien du statu quo politique et *« une aventure »*, il existe l'alternative de ce *« pacte national »*.

En l'état actuel, l'entreprise paraît encore difficile principalement pour ce qui concerne *« la nécessité d'instaurer les libertés fondamentales »*. Pour le parti et l'Etat, ces libertés existent déjà et sont respectées. En revanche les membres du groupe des socialistes démocrates font depuis longtemps de cette revendication leur cheval de bataille et ne manquent pas une occasion de réclamer, dans des déclarations remises à la presse étrangère, l'autorisation de publier un journal — ce qui leur est refusé depuis bientôt un an — la liberté d'association, etc.

Les difficultés sur ce point ont été confirmées par une mise au point des milieux proches de la présidence de la République diffusée à la suite de la déclaration de M. Mestiri. On y lit notamment : *« ... les libertés fondamentales ont été définies par la Constitution et sont l'essence même des lois qui en garantissent l'exercice. Si le parti a eu, au cours de son dernier congrès, à définir les modalités adéquates pour la pratique de ces libertés dans un cadre conforme aux réalités du pays et assurant la cohésion de l'unité nationale, il n'a cessé d'être ouvert à toutes les idées constructives et d'en débattre. La décision finale revient au prochain congrès du parti en 1979. »* Encore faudrait-il que, d'ici là, M. Mestiri, exclu du parti pour son *« action fractionnelle »*, le 21 octobre 1972, et ses amis frappés par la suite d'une même mesure soient réintégrés pour faire entendre leurs voix à ces assises.

La déclaration de la présidence de la République fait remarquer, d'autre part, que les relations entre la Tunisie et ses voisins *« sont plus sereines que jamais »*. Sur ce point évoqué aussi dans la déclaration de M. Mestiri, les socialistes démocrates déclarent souhaiter des relations étroites avec l'Algérie et la Libye, et, croit-on savoir, ils ne rejettent pas *a priori* une union sous une forme fédérale ou confédérale avec Tripoli, à condition que celle-ci soit minutieusement préparée et que tous les Tunisiens soient en mesure *« de se prononcer en toute liberté sur une affaire engageant leur destin »*. En janvier 1974, ils avaient déploré *« l'improvisation »* et *« la politique du fait accompli »*, qui avaient entouré le projet, avorté, de fusion tuniso-libyenne.

MICHEL DEURÉ.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, lundi en fin de matinée, M. Jean-Michel Ebaka, ministre d'Etat de la République populaire du Congo, qui lui a remis un message du chef de l'Etat congolais, M. Joachim Yhomby Opango.

A l'issue de l'entretien, M. Jean-Michel Ebaka s'est refusé à toute précision sur les expulsions du Congo de ressortissants de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, se bornant à dire qu'il s'agissait de personnes en situation *« irrégulière »*, dont il n'a pas voulu préciser le nombre. Plusieurs milliers de nationaux du Sénégal, de Côte-d'Ivoire, de Mauritanie, du Nigéria, du Bénin et du Togo, notamment, ont été expulsés du Congo au cours de ces dernières semaines.

Ouganda

● QUATRE OFFICIERS, qui devaient passer en jugement devant un tribunal militaire pour avoir tenté de renverser le maréchal Amin, se sont évadés du quartier général des services secrets à Nakasero Hill, dans la nuit du 23 septembre, et ont demandé l'asile politique au gouvernement kenyan, a-t-on annoncé lundi 3 octobre à Nairobi. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

LES MÉTIS NE SONT PAS AUTORISÉS A VOTER SUR LE PROJET DE CONSTITUTION

Les deux millions et demi de métis d'Afrique du Sud ne participeront pas au vote sur le nouveau projet de Constitution qui sera soumis à l'électorat blanc le 30 novembre, a indiqué lundi 3 octobre le premier ministre, M. John Vorster. Les nouvelles dispositions constitutionnelles prévoient notamment la création de trois Parlements distincts (un blanc, un métis et un indien), ainsi que l'élection d'un président doté de vastes pouvoirs exécutifs (*le Monde* du 22 septembre).

En réponse au Conseil représentatif des métis (C.R.C.), organisme élu qui avait rejeté le projet de Constitution et demandé au gouvernement d'organiser de nouvelles élections au sein de la communauté métisse, M. Vorster assure qu'un tel scrutin ne peut être organisé d'ici au 30 novembre.

D'autre part, le ministre des affaires bantoues, M. Michael C. Botha, considéré comme le chef de file de la ligne « dure », a annoncé, lundi soir, qu'il ne se représenterait pas aux élections. Cette décision implique que M. Botha quittera automatiquement le gouvernement lors de la rentrée parlementaire de février prochain. — *(A.F.P.)*

[Fervent défenseur de l'apartheid, M. Botha avait fait fermer d'office, il y a six semaines, quarante établissements secondaires à Soweto, décision qui a provoqué la démission de plusieurs centaines de professeurs noirs. Sa mise à l'écart pourrait confirmer l'intention prêtée parfois à M. Vorster de se débarrasser de ses collaborateurs les plus intransigeants pour mener, après les élections, une politique raciale plus « réformiste ».]

Algérie

APRÈS LA LIBÉRATION DES PASSAGERS DU DC 8 DÉTOURNÉ

Tokyo ne demandera pas l'extradition du commando de l'Armée rouge

Le commando de l'Armée rouge japonaise, qui avait détourné un DC-8 de la JAL le mercredi 28 septembre, a libéré ses derniers otages dans la soirée du lundi 3 octobre à Alger. Citant une source proche du ministre japonais des affaires étrangères, l'agence Reuter indique que Tokyo ne demandera pas l'extradition des terroristes ni la restitution de la rançon, « eu égard à la coopération de l'Algérie », que cette demande pourrait placer dans une situation délicate.

A Tokyo, nous indique notre correspondant au Japon, cette affaire suscite de vives controverses tant dans la presse qu'au sein du gouvernement et de l'administration. Dans les milieux judiciaires, on estime que la libération des détenus exigée par le commando — dont deux condamnés de droit commun — est une intrusion de l'exécutif dans le domaine de la justice.

De notre correspondant

Alger. — C'est vers 16 h. 15, lundi 3 octobre, que l'appareil s'est posé à l'aéroport de Dar-El-Beida (Maison-Blanche), entouré d'un important dispositif policier. Les terrasses avaient été bouclées ; des ambulances et des voitures de pompiers avaient pris place à proximité de l'aire d'atterrissage. Les correspondants de la presse étrangère ont été fermement refoulés des abords du salon d'honneur, et le cameraman de l'agence de télévision Viesnews s'est vu confisquer son matériel après avoir été malmené par deux policiers en uniforme.

Peu après, l'ambassade du Japon publiait un communiqué précisant que le gouvernement de Tokyo avait *« expressément demandé »* à l'Algérie d'accueillir l'appareil, et que *« pour des raisons strictement humanitaires, et soucieux de préserver la vie des passagers, le gouvernement algérien a accédé à cette demande »*.

Des diplomates japonais, américains et indonésiens (l'un des derniers otages détenus était le directeur de l'aviation civile de l'Indonésie) se trouvaient sur place, tandis que se déroulaient les négociations entre le commando et les autorités algériennes, notamment le directeur de la sûreté nationale.

Vers 18 h. 15, un premier car, précédé de motards, partait pour une direction inconnue. Il transportait, semble-t-il, les cinq membres du commando et leurs six camarades dont ils avaient obtenu la libération. On apprenait alors, de source officielle algérienne, qu'ils avaient *« accepté d'évacuer l'appareil »*. Peu après, les otages descendaient de l'avion. Selon la presse algérienne, ils semblaient en bonne santé, et ont déclaré qu'ils avaient été bien traités.

Aucune précision n'a été donnée sur le sort des membres de l'Armée rouge. Un précédent peut fournir quelques indications. En 1975, à la veille de Noël, les membres du commando « le Bras armé de la révolution arabe », qui était, semble-t-il, dirigé par le fameux Carlos, avaient obtenu le droit d'asile en Algérie après avoir libéré les ministres du pétrole de l'OPEP dont ils s'étaient emparés à Vienne. L'Algérie avait alors consulté les pays intéressés et avait agi en accord avec eux. Quelques jours plus tard, les membres du commando quittaient discrètement le territoire algérien pour une destination inconnue. L'Autriche s'était gardée à l'époque de demander leur extradition pour ne pas déclencher un cycle de représailles et de contre-représailles.

PAUL BALTA.

ASIE

Inde

ARRÊTÉE POUR ABUS DE POUVOIR

Mme Gandhi a été remise en liberté sans condition

Mme Gandhi, arrêtée lundi 3 octobre, a été remise en liberté sans condition dès mardi à New-Delhi. L'ancien premier ministre avait comparu dans la matinée devant un tribunal de la capitale. Le vice-président de ce tribunal a déclaré que le dossier qui lui avait été soumis ne comportait pas de preuves suffisantes pour maintenir l'accusée en détention. « *Mme Gandhi a été remise en liberté immédiatement* », a-t-il indiqué.

La police a dispersé des manifestants — partisans et adversaires de l'ancien chef de gouvernement — qui s'étaient attroupés à l'extérieur du palais de justice. Le ministre de l'intérieur, M. Charan Singh, a accusé Mme Gandhi, mardi, dans une conférence de presse, d'avoir commis des actes « *qui auraient exigé un procès de type Nuremberg* ». « *Nous nous contenterons*, a-t-il précisé, *d'un procès devant les tribunaux ordinaires. Personne, dans ce pays, n'est au-dessus de la loi.* »

L'ancien premier ministre — de janvier 1966 à mars 1977 — est accusé d'avoir abusé de ses pouvoirs en exerçant des pressions en vue, d'une part, de l'acquisition par son parti, le Congrès, de cent quatre petits véhicules tout-terrain, et, d'autre part, de l'attribution à la Compagnie français des pétroles d'un contrat de prospection pétrolière au large de Bombay alors qu'une firme américaine présentait des offres financièrement plus intéressantes.

Bien que les chefs d'accusation retenus contre elle soient maintenus, Mme Gandhi a regagné mardi sa résidence, où elle avait été arrêtée lundi.

Quatre anciens ministres, deux industriels et d'autres personnalités ont été également arrêtés lundi — dans le cadre des enquêtes sur les mêmes affaires — et la plupart ont ensuite été libérés sous caution. Les anciens ministres sont MM. P.C. Sethi (pétroie et produits chimiques, qui fut également trésorier du Congrès), H.R. Gokhale (justice), K.D. Malaviya (pétrole), Chattopadhyaya (commerce). Les industriels sont MM. R.P. Goenka, magnat de l'industrie du jute et de la presse, M.V. Arunachalam, ancien président de la Fédération indienne des chambres de commerce et d'industrie. M. K.K. Birla, qui dirige le plus important groupe économique et commercial indien et se trouve actuellement à l'étranger, fait également l'objet de poursuites. Parmi les fonctionnaires figurent : MM. R.K. Dhawan, ancien secrétaire particulier de Mme Gandhi, déjà mis en cause dans une précédente affaire (*le Monde* du 30 septembre), et S.M. Agarwal, ancien secrétaire au ministère des communications.

● *La Compagnie française des pétroles* dément avoir versé sous quelque forme et à qui que ce soit une somme d'argent pour obtenir le contrat de Bombay High. Signé le 11 mars, le protocole d'accord de coopération industrielle prévoit l'étude par la C.F.P. du gisement et l'élaboration d'un schéma de développement d'une importante structure pétrolière découverte en mer par l'O.N.G.C. (Oil and Natural Gas Commission), organisme public indien. Si le montant du contrat est relativement élevé — on parle de 17,4 millions de dollars alors que d'autres compagnies, notamment américaines, proposaient de les réaliser pour 4 millions de dollars — c'est, dit-on à Paris, parce que les prix de la C.F.P. sont « *définitifs et non révisables* » dans de tels accords de coopération technique qui sont prévus pour une longue période (quatre ans). D'autre part, ajoute-t-on, l'entreprise pétrolière française proposait une étude d'engineering plus complète que celle de ses concurrents américains.

Cambodge

ANCIEN « BRAS DROIT » DU PRINCE SIHANOUK

M. Penn Nouth évoque l'« avenir radieux » qui s'ouvre pour son pays

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — « *Je suis vieux et je ne sers plus à rien. (...) Lorsque je mourrai, ce sera l'esprit en paix, car désormais notre Cambodge bien-Aimé est immortel et continuera à progresser. Jamais plus il ne tombera dans l'ignominie et un avenir radieux s'ouvre à nos enfants. (...) Voilà mon opinion. Merci.* »

Ce satisfecit d'apparence testamentaire émane d'un « revenant ». M. Penn Nouth, ancien premier ministre du GRUNK (Gouvernement royal d'union nationale du Cambodge — où ont coexisté pendant cinq ans sihanoukistes et Khmers rouges). Le vieil homme, apparemment *plongé dans l'oubli en même* temps que le prince Sihanouk après les élections d'avril 1976, vient de reparaître à l'occasion de l'annonce officielle de l'existence du parti communiste du Cambodge et de la visite de M. Pol Pot à Pékin, où M. Penn Nouth et le prince Sihanouk avaient été, de 1970 à 1975, les hôtes choyés du gouvernement chinois.

M. Penn Nouth a été interviewé par Radio-Phnom-Penh il y a quelques jours. Il a été présenté aux auditeurs comme « *représentant des patriotes* » et « *haut conseiller* » du président du présidium de l'Etat, M. Khieu Sampham. Sa déclaration a été brève et réduite à des louanges pour les réalisations d'un régime auquel il a apporté un soutien inconditionnel. La radio n'a diffusé aucun message du prince Sihanouk (1). Pourtant, sa caution au P.C. khmer serait d'un autre poids. N'est-elle pas souhaitée ? Craint-on encore la « magie » du verbe de « samdech » (Monseigneur) ?

L'ancien monarque vit en reclus dans la banlieue de la capitale avec la princesse Monique, sa femme. A la fin de l'année dernière, l'une des rares délégations commerciales d'un pays non aligné à s'être rendue dans la capitale cambodgienne avait instamment demandé à le rencontrer. Il lui fut répondu, selon un diplomate de ce pays : « *Le prince ne veut voir personne. Il travaille beaucoup. Il écrit ses mémoires.* » — R.-P. P.

(1) Pour la première fois depuis environ un an, le nom du prince Sihanouk a été récemment mentionné, à deux reprises : le 29 septembre à la radio de Phnom-Penh (*le Monde* du 30 septembre), et par M. Pol Pot, dans son discours diffusé le 30 septembre à l'occasion du trentième anniversaire du P.C. khmer, dans lequel il a présenté le prince comme faisant partie des « *capitalistes et féodaux qui avaient accepté de coopérer avec le mouvement révolutionnaire* ». — (N.D.L.R.)

● *Trois organisations d'aide aux réfugiés khmers* (1) lancent un appel aux personnes qui peuvent les aider à faire sortir ces réfugiés des camps de Thaïlande et à les accueillir en France. Les chèques doivent être établis au nom de la Fondation de France et adressés au Comité national d'entraide — 55, avenue Kléber, 75784 - Paris - Cedex - 16 — avec mention de l'organisation bénéficiaire.

(1) Amitiés franco-khmers, 22, rue Greuze, 75016 Paris ; l'Accueil cambodgien, 4, villa de la Fraternité, 93230 Romainville ; l'Association générale des Khmers à l'étranger, 45 bis, rue des Acacias, 75017 Paris.

DIPLOMATIE

L'ADHÉSION DU PORTUGAL AU MARCHÉ COMMUN SERA UN SOLIDE REMPART POUR NOS INSTITUTIONS déclare M. Mario Soares

Bruges (*A.F.P., Reuter*). — « *L'adhésion du Portugal au Marché commun sera un solide rempart pour nos institutions démocratiques et la voie irréversible pour un destin que nous devons partager* », a déclaré M. Soares, premier ministre portugais, à l'occasion de l'ouverture, lundi 3 octobre à Bruges, de l'année académique du Collège de l'Europe.

Il a affirmé que les mesures d'austérité décidées à Lisbonne témoignent du réalisme et de la détermination des Portugais à promouvoir le redressement du pays. Ces mesures ont pour but de faciliter les négociations d'adhésion et de permettre de concrétiser le plus tôt possible l'option européenne du Portugal, *a-t-il dit*.

Dans le domaine agricole, M. Soares a noté que certains problèmes seront aggravés par l'élargissement du Marché commun, mais il est convaincu que les dispositions du traité de Rome permettront d'y faire face. « *Le Portugal ne contribuera jamais à l'accumulation d'immenses montagnes antisociales de produits financés par les habitants de la communauté* », a-t-il assuré. Les déséquilibres régionaux seront aggravés, eux aussi, mais, a ajouté le premier ministre, ils *ont toujours existés*.

● *La visite officielle du maréchal Tito en France* aura lieu du 12 au 14 octobre, a-t-on appris lundi 3 octobre, de source informée, à Belgrade. — *(A.F.P.)*

● *Les négociations américano-soviétiques sur la démilitarisation de l'océan Indien*, qui ont repris la semaine dernière à Washington, ont permis aux deux parties de présenter « *de nouvelles idées* », a indiqué, lundi 3 octobre, le porte-parole du Département d'Etat. Une *nouvelle* session se tiendra peut-être avant la fin de l'année. Ces conversations, a-t-il rappelé, visent à « *stabiliser la présence militaire* » dans la région. — *(A.F.P.)*

LA NOUVELLE PHASE DE LA C.S.C.E. S'EST OUVERTE A BELGRADE

Belgrade. — La conférence de Belgrade sur la sécurité et la coopération en Europe (C.S.C.E.) a été ouverte à 11 heures, ce mardi 4 octobre, par un discours de bienvenue de M. Minitch, vice-président du gouvernement et secrétaire aux affaires étrangères yougoslaves. La conférence a entendu ensuite des messages du président Tito et de M. Kekkonen, président de la République finlandaise, et un discours de M. Winsteare Giucciardi, chef du bureau de l'ONU à Genève, saluant la réunion au nom du secrétaire général de l'organisation internationale.

Dans le débat général qui s'est instauré ensuite, le premier orateur inscrit était le chef de la délégation suisse. M. André Bettencourt, chef de la délégation française, doit prendre la parole jeudi après-midi. — *(Corresp.)*

PROTESTATION CONTRE LES ACCORDS D'HELSINKI

Le Groupe autonome d'action solidariste Michel-Naritza a revendiqué, lundi 3 octobre, dans un communiqué, la responsabilité de l'arrêt en Seine-et-Marne du train Paris-Belgrade dans la nuit du 2 au 3 octobre, vingt minutes après son départ de Paris *(nos dernières éditions)*.

Au moment de l'ouverture de la conférence de Belgrade sur l'application des accords d'Helsinki, cette organisation entend ainsi attirer l'attention sur « *le colonialisme des deux super-puissances, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis* ». Ses militants s'élèvent contre des accords qui « *entérinent l'hégémonie soviétique sur l'Europe de l'Est et renforcent le colonialisme américain sur l'autre partie de l'Europe...* (tandis que) *les dissidents sont toujours traqués, emprisonnés, expulsés ou internés, et que les Etats-Unis asphyxient sur le plan culturel et intellectuel tous les peuples et toutes les nations de leurs zones d'influence...* (et que) *le seul point qui satisfasse totalement les apparatchiks soviétiques et les capitalistes occidentaux réside dans les échanges économiques* ».

Michel Naritza est un écrivain soviétique, arrêté à Leningrad le 13 octobre 1961, pour avoir fait publier en République fédérale d'Allemagne un roman intitulé *le Chant inachevé*. Dans une lettre adressée à N. Khrouchtchev, Michel Naritza écrivait : « *Je considère le capitalisme comme un système immoral et corrupteur, mais ce que, vous, vous appelez le socialisme n'est en fait qu'une variété de capitalisme.* »

● *M. Paul Blanc* est nommé ambassadeur à Maseru (Lesotho), annonce le *Journal officiel* de ce mardi 4 octobre. M. Blanc conserve les fonctions d'ambassadeur à Maputo (Mozambique) où il a été nommé en juin dernier. Dans les deux capitales, M. Blanc succède à M. François Scheer, qui a été nommé au printemps dernier à la délégation française auprès des Communautés européennes. *(La biographie de M. Blanc a été publiée dans* le Monde *du 5 juillet)*.

● RECTIFICATIF. — C'est au poste de directeur des affaires *politiques* (et non *publiques*) du ministère des affaires étrangères que M. J.-M. Mérillon a été nommé par décret paru au *Journal officiel* du lundi 3 octobre *(le Monde* du 4 octobre).

ONU

AYANT PAYÉ SES DETTES LE CAMBODGE RETROUVE SON DROIT DE VOTE

New-York (Nations unies) (A.F.P.). — Le Cambodge a payé ses dettes à l'ONU et pourra, en conséquence, participer aux votes à l'Assemblée générale.

Le Cambodge, dont la contribution au budget de l'ONU est de 0,02 %, avait dépassé, avec des dettes de 36 984 dollars, le montant des contributions dues pour 1975 et 1976, ce qui le faisait tomber sous le coup de l'article 19 de la charte retirant le droit de vote aux Etats dont les dettes dépassent leur contribution pour deux ans (« le Monde » du 22 septembre). La délégation cambodgienne a fait parvenir lundi 3 octobre au secrétaire général un chèque de 37 000 dollars (environ 180 000 francs). Le gouvernement de Phnom-Penh maintient cependant son objection de principe : il ne reconnaît pas les dettes contractées par le précédent régime, qu'il jugeait illégal.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

● PRES DE QUATRE CENT MILLE AUTRICHIENS (soit environ 8 % des électeurs) ont été appelés à se rendre aux urnes dimanche 2 octobre. Dans le Burgenland, où l'on a réélu le Parlement local, *ce sont les sociaux-démocrates* (SPOe) qui ont renforcé leurs positions, en obtenant vingt sièges sur les trente-six à pourvoir et 51,93 % des voix contre 50,5 % en 1972. Les populistes (OeVP, chrétiens-démocrates), leurs principaux adversaires, totalisent seize sièges et 45,14 % des voix contre 45,9 en 1972. Le parti libéral (FPOe) a perdu le seul mandat qu'il détenait. D'autre part, dans les trois principales villes où se sont déroulées des élections communales, les positions acquises ont été confirmées : victoire socialiste à Salzbourg, succès populiste à Innsbruck et à Krems. — *(Corresp.)*

Bangladesh

● LA TENTATIVE DE COUP D'ETAT *du dimanche 2 octobre* aurait fait au moins deux cent trente morts. Le général Ziaur Rahman, chef de l'Etat, a annoncé que des mesures seraient prises contre les opposants ; il a aussi reconnu que des incidents avaient fait récemment plusieurs morts à Bogra. Selon d'autres informations, des affrontements entre militaires auraient eu lieu il y a plusieurs semaines à Rangpur. — *(A.F.P., Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LONDRES ET LA REPUBLIQUE DES COMORES ont décidé d'établir des relations *diplomatiques* à *l'échelon des* ambassadeurs à partir du 3 octobre, a annoncé lundi le Foreign Office. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● M. ENRICO BERLINGUER, secrétaire général du P.C. italien, et son collègue hongrois, M. Janos Kadar, dans un communiqué publié à Budapest, soulignent « *la nécessité de négociations libres et franches, de la solidarité internationale et de la coopération volontaire entre les partis communistes et des travailleurs dans le respect total de la complète indépendance de chaque parti* ».

Il est important, disent-ils, « *d'établir de vastes liens et de promouvoir des initiatives communes entre forces progressistes professant des lignes différentes* ». — *(Reuter.)*

Italie

● DE NOUVEAUX INCIDENTS VIOLENTS ont éclaté à *Rome* le 3 octobre. Une militante du parti communiste a été blessée de plusieurs coups de feu, sans doute par des militants d'extrême droite.

D'autre part, au cours des funérailles du militant d'extrême gauche tué trois jours plus tôt, des commandos gauchistes se sont attaqués à des permanences du Mouvement social italien (néo-fasciste). On compte six blessés dont un agent de police atteint d'une balle dans le dos. — *(Corresp.)*

République démocratique allemande

● M. GUSTAVE HUSAK, secrétaire général du P.C. tchécoslovaque *et président* de la République, fait une visite de cinq jours à Berlin-Est depuis le lundi 3 octobre. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● LA TCHECOSLOVAQUIE ET LA R.D.A. ont signé, lundi 3 octobre à Berlin-Est, un nouveau « *traité d'amitié, de coopération et d'assistance mutuelle* », conclu pour vingt-cinq ans. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● QUATORZE MILITAIRES ONT ETE TUES mardi 3 octobre, le camion qui les transportait ayant sauté sur une mine dans la province de Chiang-Rai, au nord du pays ; les maquisards communistes ont ouvert le feu sur un second camion, tuant trois autres soldats. Le convoi amenait des hommes pour la construction d'une route stratégique. — *(U.P.I.)*

Vietnam

● Mme THUY AN, ECRIVAIN VIETNAMIEN, qui avait été emprisonnée au Nord en 1958, a été libérée voici quelque temps, indique une source vietnamienne de France *(le Monde* du 23 juin).

[هكذا من الأصل]

DIPLOMATIE

tenir radicaux
pays

ONU

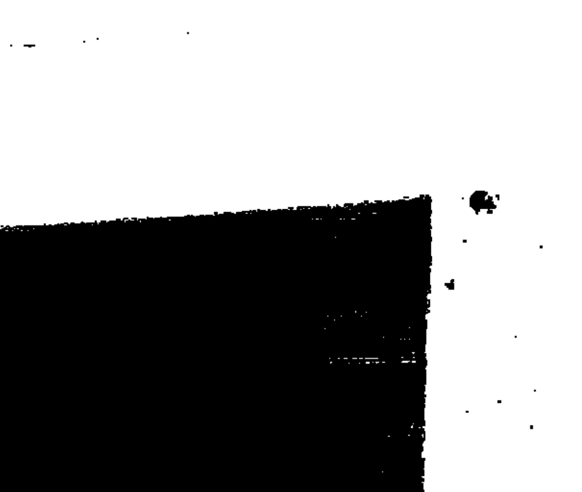
naîtres en mai

ES

OKM/H

L:27470F





AMÉRIQUES

Porto Rico en quête d'identité

I. — D'un colonisateur à l'autre

De notre envoyé spécial
ALAIN-MARIE CARRON.

San Juan. — Colonisée par les Espagnols, devenue possession américaine, Porto-Rico n'a toujours pas trouvé sa véritable identité. En proposant, avant de quitter la Maison Blanche, que l'île devienne le cinquante et unième Etat des Etats-Unis, M. Gerald Ford a peut-être déclenché le processus qui mettra fin à une longue incertitude.

Les successeurs de Colomb, qui découvrit l'île au cours de son second voyage en 1493, disposèrent sans difficulté des populations indigènes. Celles-ci, peu nombreuses et paisibles, les Tainos, avaient pour habitude d'enserrer le crâne de leurs enfants dans des bandages, pensant qu'un front bombé donne bon genre. Si la civilisation est l'innocence perdue, les populations indiennes firent un grand pas dans la bonne direction lorsqu'un jour de novembre 1510 des porteurs indiens, à l'instigation d'un vieux cacique, précipitèrent dans l'eau un jeune noble espagnol à qui ils faisaient traverser une rivière. Tremblants mais déterminés, ils lui maintinrent la tête sous l'eau pendant plusieurs heures et, lorsqu'ils allongèrent le corps sur la berge, implorèrent son pardon, pensant que peut-être l'homme vivait encore. Ils le veillèrent ainsi tout un jour, avant de se persuader que les conquérants eux-mêmes ne sont pas immortels. La révolte qui suivit cette révélation fut aussitôt réprimée, et les Indiens perdirent définitivement leur liberté.

Douceur de vivre

Dans ces îles séjournait alors Bartolomé de Las Casas. Le futur évêque du Chiapas au Mexique, qui devait se rendre célèbre par sa « brève description de la destruction des Indes », avait pris très tôt la défense des Indiens contre la cruauté et les méthodes d'exploitation des *conquistadores*. Mais c'est lui qui eut l'idée de préconiser, pour protéger les Indiens, l'implantation d'Africains en Amérique et qui fut, ainsi, à l'origine de la traite des Noirs.

Achevée dans sa composition ethnique, l'île entra pour trois longs siècles dans la tranquillité de l'incompétence coloniale espagnole. Les mines de métaux précieux s'épuisèrent rapidement. La culture du sucre amena une relative prospérité. Mais, bientôt, la main-d'œuvre manqua, les moulins vieillirent sans être réparés, dans l'indolence générale qu'accroissait le charme des femmes mulâtres.

La colonie n'intéressait pas l'Espagne. Son administration était financée du Mexique, signe qu'on n'en attendait rien, et il lui était interdit de commercer avec les îles voisines, ce qui étouffait son développement (aujourd'hui encore, le commerce extérieur de l'île est le privilège de la métropole, Washington cette fois). Madrid rêvait pour son empire d'horizons beaucoup plus vastes. Le centre de gravité des Caraïbes, avec une constance qui ne s'est pas démentie, restait Cuba, dix fois plus étendue.

Le Portoricain, qu'on appelle *jibaro*, vécut ainsi paisiblement, coûtant à la métropole sans rien lui rapporter, subsistant sur sa petite terre de pas grand-chose, sous un toit de fortune, et laissant à la capitale, San-Juan, le soin d'engendrer une petite classe commerçante et lettrée. C'est un Vénézuélien d'origine anglaise, le colonel George Dawson Flinter, commandant la garnison espagnole de l'île, qui a laissé la description la plus vivante de la crasse bénie dans laquelle vivait, au début du dix-neuvième siècle, le paysan de Porto-Rico, qui avait quatre cent mille habitants, dont quarante-cinq mille esclaves. Surpris par la pluie dans la campagne, il entre dans la cabane d'un paysan, qu'il trouve allongé dans « *un hamac si petit qu'il était presque assis ; un de ses pieds était posé sur le sol, et lui servait à se balancer. De temps en temps, à l'aide de son gros orteil, il retournait une grosse patate douce qui cuisait dans la cendre. Il avait une guitare à la main, avec laquelle il produisait des sons qui me parurent discordants, mais qui avaient l'air de lui plaire énormément. Deux petits enfants, parfaitement nus, se balançaient dans un autre hamac en dévorant goulûment un plat de bananes frites* ». On pourrait douter de la véracité d'un tableau aussi pittoresque s'il n'était confirmé par les récits de beaucoup d'autres voyageurs. Porto-Rico est une île au climat idéal, au sol fertile, pratiquement sans bêtes sauvages.

L'entrée des troupes de Napoléon dans Madrid ramena Porto-Rico dans le courant de l'Histoire. Pour la première fois, des Portoricains intervinrent dans la vie politique de la métropole, et celle-ci s'avisa qu'à moins de quelques concessions l'île risquait de suivre le Venezuela sur le chemin de l'indépendance. Mais les concessions ne suffirent pas au mouvement autonomiste naissant. L'île fut soumise durant quarante-deux ans à la dure férule de gouverneurs militaires, surnommés depuis « *les petits Césars* », qui ne reculèrent pas devant les exécutions. Dans ces années 1830, le pouvoir pensa acheter sa tranquillité en encourageant les plaisirs faciles : les Américains y penseront aussi. Le petit César Miguel de la Torre, qui avait interdit les réunions après le coucher du soleil et imposé un couvre-feu à 22 heures, favorisa autant que possible les combats de coqs, les courses de chevaux, les jeux de dés et l'intempérance.

Les Portoricains avalèrent ce cordial mais ne s'en trouvèrent que plus indociles. Le tourbillon qui avait secoué la mer des Antilles, lui apportant les bienfaits du Siècle des lumières — sous les formes du décret du 16 Pluviose An II abolissant l'esclavage et aussi... la guillotine, si l'on retient la vision de l'écrivain Alejo Carpentier — soufflant à l'Espagne ses colonies, s'acharnait sur ces débris d'empire qu'étaient Porto-Rico et Cuba. Les Caraïbes étaient devenues une tour de Babel ; dans la petite Porto-Rico on trouvait pêle-mêle des Espagnols, des Canariens, des Dominicains, des Haïtiens, des Français de Louisiane, des Vénézuéliens, des anciens esclaves africains, des Créoles mulâtres et des Indiens.

La population approchait du million. Cuba était déjà entré dans des convulsions politiques incontrôlables pour la métropole, mais à Porto-Rico, des indépendantistes comme Ramon Emeterio Betances passaient le plus clair de leur temps en prison, entre deux voyages de conciliabules avec des exilés politiques. C'est au cours d'un de ces voyages que fut fondé à New-York, en avril 1866, la Société républicaine de Cuba et de Porto-Rico, qui est la véritable origine de l'intérêt que Cuba manifeste pour la « libération » de la « nation sœur » de Porto-Rico.

Le cri de Lares

En septembre 1868 éclate une révolte armée contre l' « occupant » espagnol, qui restera sous le nom de « cri de Lares », du nom de la bourgade où fut proclamée une République de Porto-Rico ; vouée à ne durer qu'un jour. Cette insurrection est devenue, au vingtième siècle, le symbole officiel du nationalisme portoricain. Madrid, instruite par une série de revers dans l'hémisphère occidental, au profit des Américains et des Anglais, se résigna à reconnaître, par décret royal du 28 novembre 1897, l'autonomie de Porto-Rico.

Une approche semblable à l'égard de Cuba, perceptible dans les dispositions prises par Madrid au cours des deux années précédentes, ne ralentit pas un instant l'impitoyable guerre d'indépendance qui avait lieu dans la grande île. La différence de réaction des deux populations éclaire leur psychologie respective. Le tempérament martial des Cubains est un fait ancien, ce qu'il n'est pas tout à fait inutile de rappeler, un an après leur intervention en Angola, et les relations entre Américains et Cubains, lors de l'occupation militaire de l'île, entre 1899 et 1903, furent dès les premiers jours difficiles. Les Portoricains ont agi tout à fait différemment au cours de cette période. Ils manifestent, dans les journaux de l'époque, un mélange de timidité et de modestie. Il y a quelque chose en eux d'une révérence provinciale à l'égard de l'Autorité. Le bruit et la fureur ne sont pas pour eux.

« *La différence entre Cuba et Porto-Rico,* écrit, en 1890, Ramon Baldorioty de Castro, pourtant chef du parti libéral autonomiste, *est immense. Ici nous n'avons pas d'hommes de grande stature, ils en ont beaucoup. Ici nous trouverions une autonomie municipale assez raisonnable, eux ne se contenteraient pas d'une formule canadienne ou australienne.* » Dans le même temps, un journaliste, qui sera lui aussi un leader du mouvement autonomiste, Luis Muños Rivera, se lamente : « *Notre peuple manque de force à cause de l'ignorance de la population des campagnes. Il nous manque une jeunesse militante, parce que notre jeunesse a une attitude d'apathie et de laisser faire.* » On comprend mieux, dès lors, que le débarquement des Américains sur la côte de Porto-Rico, le 25 juillet 1898, ait été accueilli avec des sentiments de reconnaissance. Enfin, la métropole, la vraie métropole des temps modernes, venait jusqu'à l'île endormie. Elle ne pouvait qu'y apporter le « progrès ».

La destinée manifeste

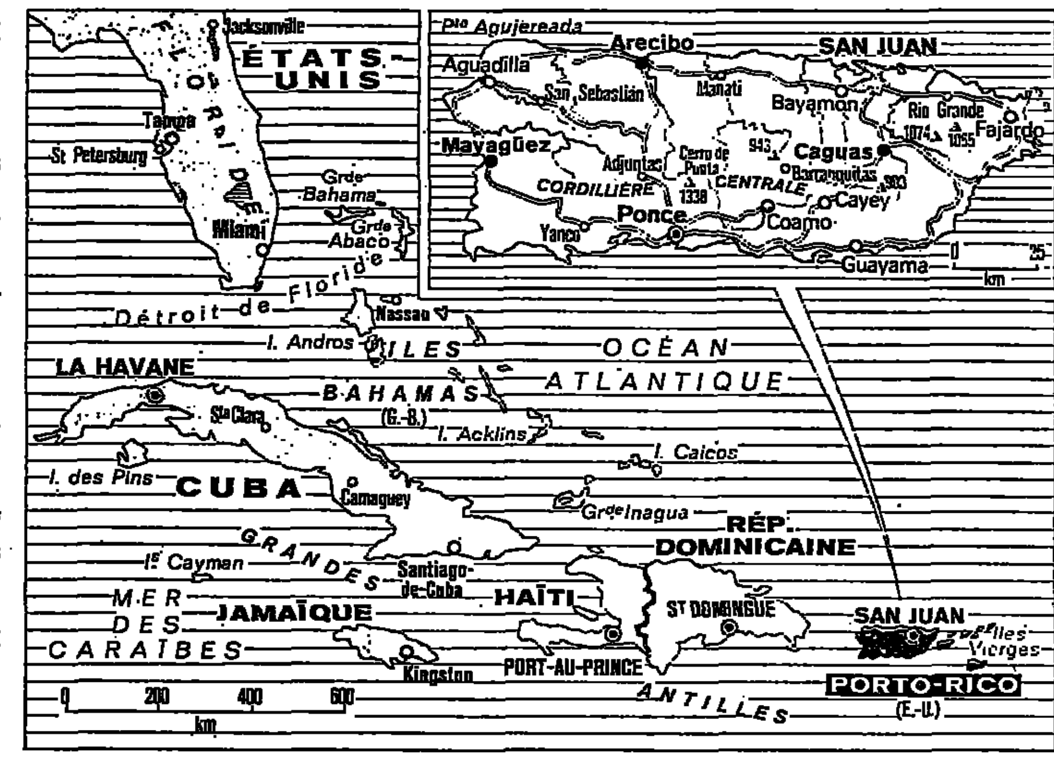
Pour les Américains, il s'agissait de donner un coup de balai dans une arrière-cour, en attendant d'en tirer le meilleur profit possible. La mode était à la « *destinée manifeste* », expression tirée du titre d'un article paru dans le *Harper's Magazine*, en 1858. L'article expliquait : « *Le travail que la race anglaise a commencé lorsqu'elle a colonisé l'Amérique du Nord est destiné à se poursuivre jusqu'à ce que tout territoire sur la terre qui n'est pas déjà le siège d'une vieille civilisation soit devenu anglais...* » Dans les temples protestants de New-York, on appelait à rayer de la carte l'engeance catholique et latine, car, pensait-on, « *les Anglo-Saxons détiennent désormais l'idée la plus pure de la divinité* ». Dans les colonnes du *New York Times*, un éditorialiste expliquait avec tact comment il convenait d'agir à l'égar des îles espagnoles. Cuba posait un problème parce que ses habitants semblaient indociles, mais il n'en allait pas de même de Porto-Rico : « *Nous devrions libérer Porto-Rico du joug espagnol pratiquement sans aucun effort de la part de sa population, et à nos propres frais, comme une opération annexe à l'expulsion des Espagnols de Cuba.* » Dès lors : « *Nous ne sommes nullement tenus de donner l'indépendance à Porto-Rico, elle n'aura rien fait qui lui en donne le droit.* » Et le journaliste passait en revue les possibilités de cette « *vraie perle des Antilles* », dont « *la force de travail n'a jamais été utilisée qu'à moitié* ». Or « *que ne ferait-on pas avec une utilisation systématique de l'esprit d'entreprise et de l'industrie* » ?

De 1900 à 1916, Porto-Rico vécut sous le régime de l' « Acte Foraker », qui créait une entité politique intitulée « Peuple de Porto-Rico », mais qui n'était composée ni de citoyens américains ni de citoyens d'un pays indépendant. Plus que jamais, Porto-Rico restait l'île de nulle part. Son gouvernement était nommé par Washington, son conseil exécutif était à majorité américaine, son délégué à la Chambre des représentants n'avait pas le droit de vote. L'existence d'une chambre locale de délégués (dont les lois étaient soumises au veto du Congrès américain) permit cependant la formation d'une classe politique qui entreprit d'obtenir une amélioration du statut de l'île. L'engagement américain dans la première guerre mondiale, l'insécurité des mers en un moment où le ministre allemand des affaires étrangères encourageait le Mexique à se joindre à la coalition des Empires centraux, décidèrent Washington à accorder unilatéralement en 1917 la citoyenneté américaine aux Portoricains. Curieuse citoyenneté qui ne leur reconnaissait pas le droit de participer à l'élection du président ou du Congrès des Etats-Unis, mais leur imposait le service militaire, soumettait les lois adoptées par la chambre locale au veto d'un gouverneur nommé par Washington et, pour le reste, laissait l'île sous l'autorité du département de la défense.

Les mouvements autonomistes, annexionistes, indépendantistes se multiplièrent. Des délégations de notables portoricains se succédèrent auprès des présidents des Etats-Unis, qui les écoutaient d'une oreille distraite, quand ils ne se mettaient pas à ronfler bruyamment comme le président Taft. Porto-Rico se trouve dès cette époque prise dans les effets contradictoires de sa modération, de son américanisation progressive, et de sa nostalgie de nation manquée. Seul l'intellectuel Pedro Albizu Campos lance, dans les années de la grande dépression, un mouvement indépendant radical, ce qui le conduit à séjourner longtemps dans les prisons fédérales.

Washington fait la sourde oreille, préoccupée par la seconde guerre mondiale et peu soucieuse d'affaiblir si peu que ce soit les énormes bases militaires qu'elle a créées dans l'île et qui occupent le dixième de la superficie. Enfin, le président Truman accorde en 1950 le statut de commonwealth (« Etat libre associé » dans la traduction espagnole) à Porto-Rico. Cette mesure est approuvée par un plébiscite un an plus tard. L'île a sa Constitution, et ses habitants confirment en 1967, dans un autre plébiscite, leur préférence pour le commonwealth. Mais personne n'est vraiment satisfait de ce statut intermédiaire et l'économie, après avoir prospéré, s'enlise.

Prochain article :
II. — RÊVES D'ARGENT



EUROPE

Allemagne fédérale

M. Schmidt s'en prend aux «critiques étrangers»

De notre correspondant

Bonn. — Alors que les polémiques de ces dernières semaines paraissaient s'apaiser, le chancelier Schmidt a dénoncé avec vigueur, lundi 3 octobre à Berlin-Ouest, les critiques étrangères selon lesquelles la démocratie ouest-allemande serait en péril. Le chef du gouvernement a fait cette déclaration lors d'une cérémonie marquant le soixante-quinzième anniversaire de l'installation des usines Daimler-Benz dans l'ancienne capitale du Reich.

Déclenchant les applaudissements, le chancelier a soutenu que l'extrême droite et l'extrême gauche n'occupaient qu'une place insignifiante sur l'échiquier politique ouest-allemand, toutes deux jouant seulement « *un mini-rôle* » dans la vie du pays. « *Aussi*, a-t-il ajouté, *les critiques étrangers devraient-ils tout d'abord regarder un peu quelle est la situation dans leur propre pays.* »

De son côté, la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, quotidien proche des milieux d'affaires, revient ce mardi sur les récentes controverses, pour noter que « *la campagne anti-allemande* » est *en train de s'atténuer. Encore* le journal de Francfort se demande-t-il si n'importe quel incident ne pourrait pas, une fois encore, pousser les journaux parisiens à « *dépeindre la République fédérale comme un pays de répression sans pitié* ».

L'une des conséquences de cet « *anti-germanisme* » chez certains Occidentaux est que, selon la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, beaucoup de citoyens de la République fédérale sont tentés aujourd'hui de tourner leurs regards vers l'est. Le quotidien souligne que les propagandistes du monde socialiste ont abandonné leurs anciennes accusations de « *néo-nazisme* » et de « *revanchisme allemand* » à l'égard de la R.F.A. Certes, les Soviétiques et leurs amis n'oublient pas les atrocités hitlériennes, constate encore le journal, mais n'en reportent plus la responsabilité sur l'Etat ouest-allemand et sur sa population. Il faudrait chercher longtemps *dans le camp oriental* pour découvrir « *des intellectuels doutant de façon sérieuse qu'aujourd'hui les Allemands de l'Ouest sont attachés à la liberté* ».

Se félicitant de ces appréciations « *réalistes et amicales* », l'éditorialiste de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* conclut que, tout en développant ses liens avec la communauté occidentale, la République fédérale devrait se tourner plus que dans le passé vers une Europe orientale dont les peuples ont vécu, « *pendant des siècles* » en bonne amitié avec les Allemands.

JEAN WETZ.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS TRAVAILLISTE

M. Healey promet des mesures de relance de l'économie

Le congrès annuel du parti travailliste britannique s'est ouvert, lundi 3 octobre, à Brighton. Il se terminera le 8 octobre par le traditionnel discours du premier ministre. De nombreux invités étrangers sont attendus, parmi lesquels des représentants des partis socialistes et communistes du continent. Le secrétaire général du P.C. espagnol, M. Santiago Carrillo, est arrivé dès lundi à Londres. Le parti communiste italien sera représenté par M. Giorgio Napolitano, membre de la direction, et le P.C. français par M. Jacques Denis, membre du comité central. Vendredi, le premier secrétaire du parti socialiste français, M. François Mitterrand, s'adressera aux congressistes de Brighton.

De notre correspondant

Londres. — Au premier jour du congrès travailliste, M. Denis Healey, chancelier de l'Echiquier, n'a peut-être pas convaincu tout le monde que « *la bataille de Grande-Bretagne est gagnée* » et que le niveau de vie des Britanniques va s'améliorer rapidement. Mais, malgré quelques interruptions et un discours bien charpenté de Mme Barbara Castle, membre de l'exécutif du Labour, qui critiqua, du point de vue de l'idéologie socialiste, la politique économique du gouvernement, M. Healey a gagné la partie.

La résolution adoptée n'approuve pas sans réserve la politique du gouvernement. Elle recommande d'agir immédiatement pour réduire le taux de chômage « *absolument inacceptable* », pour *établir* un *contrôle strict* des prix, rétablir certaines dépenses de l'Etat récemment réduites par le gouvernement. Mais, malgré cela, le congrès travailliste accorde au gouvernement le bénéfice du doute et lui donne un *répit*.

Dans un de ses meilleurs jours, M. Healey a forcé le respect de son auditoire. Loin de jouer les parents pauvres — il parlait seulement en sa qualité de député de Leeds — il n'a en rien modifié ses positions. A condition que l'augmentation des salaires s'établisse à un niveau raisonnable, il envisage de procéder à deux relances de l'économie, l'une à l'automne, l'autre au printemps, mais il exclut toute relance artificielle « pré-électorale ». Il a terminé sur une note unitaire, affirmant que le parti, qui a à sa tête M. James Callaghan, assisté de M. Michael Foot, gagnera les prochaines élections générales.

Mme Barbara Castle s'est livrée à *une critique doctrinale de* la politique de M. Healey, soulignant notamment que le redressement était d'ordre financier et non pas économique et que le chômage ne pourrait être réduit que par un taux de croissance économique de *5 %* au cours des trois prochaines années. Ce n'est pas le socialisme mais la politique déflationniste imposée au gouvernement qui est à l'origine de la crise actuelle, a ajouté Mme Castle, en opposant le patriotisme des syndicats à l'attitude égoïste des industriels, qui freinent les investissements.

Le discours de M. Tony Benn, ministre de l'énergie, leader de la gauche travailliste et concurrent de M. Healey à l'éventuelle succession de M. Callaghan, fut également modéré. Evitant toute critique des dirigeants du parti, il se cantonna sur le terrain idéologique, évoquant la nécessité d'une transformation de la société britannique qui, à son avis, reste l'objectif premier du Labour pour résoudre les problèmes que l'« *économie de marché, les monopoles bancaires et les milieux d'affaires sont incapables de résoudre* ».

HENRI PIERRE.

Union soviétique

Dans la revue du comité central du parti communiste

M. Souslov : il faut lutter contre les «contestataires» complices de l'impérialisme

De notre correspondant

Moscou. — La célébration du soixantième anniversaire de la révolution russe est, pour les dirigeants soviétiques, une occasion qu'ils ne sauraient laisser passer de rappeler leurs thèses fondamentales sur le marxisme-léninisme. Tous s'y emploient, mais personne n'était mieux placé que M. Souslov, gardien vigilant de l'orthodoxie, pour donner une leçon de marxisme-léninisme aux *partis frères qui seraient tentés* d'abandonner tout ou partie de la doctrine.

Dans un article publié par *Kommounist*, revue du comité central du parti communiste soviétique, M. Souslov réaffirme trois thèses principales : le caractère exemplaire de l'expérience soviétique, la dictature du prolétariat, comme étape nécessaire vers le socialisme, l'internationalisme prolétarien.

Sans doute admet-il que le marxisme-léninisme n'est pas une « *doctrine figée* », que les conditions nationales diverses peuvent amener les partis communistes à emprunter différentes voies de passage vers le socialisme. Mais l'essentiel n'en demeure pas moins que, « *en ignorant les règles générales de la révolution socialiste et de la création du régime socialiste, le parti se condamne à errer dans les ténèbres* ». La révolution d'Octobre apparaît comme le modèle de la manière dont non seulement un parti communiste peut prendre le pouvoir, mais aussi la manière dont il peut le conserver. « *Le premier Etat socialiste au monde a surgi et s'est développé dans notre pays,* écrit M. Souslov, *en conformité totale avec la doctrine marxiste-léniniste en tant qu'Etat de la dictature du prolétariat.* »

Le danger des « larges mesures »

La dictature du prolétariat est la force d'Etat qui doit permettre à la révolution de défendre ses conquêtes contre la réaction et les forces contre-révolutionnaires ; et même dans la phase du « *socialisme développé* », où l'Etat devient celui du peuple tout entier — phase dans laquelle se trouve maintenant l'U.R.S.S., — même à l'époque de la détente internationale qui « *n'est pas un navire voguant sur une mer calme* », il convient de lutter contre les « *activités de sape des forces hostiles* ». « *C'est précisément ce qui détermine notre attitude envers la poignée de « contestataires » qui sont les complices de l'impérialisme,* déclare M. Souslov. *Exiger la liberté d'action pour ces renégats, c'est, en fin de compte, exiger la liberté pour les activités subversives de l'impérialisme à l'intérieur de nos frontières.* »

A l'intention des partis communistes des pays capitalistes occidentaux, qui pourraient être *tentés* par une politique de « *larges alliances* », M. Souslov lance cet avertissement : « *Cette politique apporte pas mal de nouveau sur le problème du rôle d'avant-garde des communistes ; mais — comme le montre l'expérience, — elle ne le résoud pas, elle le rend encore plus aigu et plus important.* »

A propos de l'internationalisme, M. Souslov se réfère à la conférence des partis communistes qui s'est tenue à Berlin-Est en juin 1976. Il réintroduit l'expression « *internationalisme prolétarien* » — qui avait été omise dans le document adopté à cette conférence — par le biais d'une citation de M. Brejnev. S'il ne la reprend pas lui-même à son compte, il donne de « *l'internationalisme moderne* », fondé sur « *la communauté des intérêts vitaux de la classe ouvrière internationale et sur l'unité de la science marxiste-léniniste* », *une définition* qui le distingue fort peu de l'internationalisme traditionnel, conçu par « *le premier Etat socialiste* », puisque « *les succès de la politique extérieure socialiste* » y tiennent une place de choix.

« *Jamais encore les conditions internes de la lutte des classes n'ont été aussi étroitement liées au rapport des forces dans le monde, à l'état des rapports internationaux, au succès de la politique extérieure socialiste et à la lutte internationale pour la paix et le progrès social,* écrit M. Souslov. *Si importantes que soient les activités des communistes dans le cadre national, limiter à ce cadre tout le contenu du devoir internationaliste du parti marxiste-léniniste signifierait réduire de manière injustifiée les critères de l'internationalisme.* »

D'autre part, M. Souslov précise que, au 1er juillet 1977, le parti comptait près de quatre cent mille organisations de base, regroupant plus de seize millions de communistes, dont 42 % d'ouvriers, 13 % de paysans, 44 % d'ingénieurs, de techniciens et d'intellectuels.

DANIEL VERNET.

Danemark

Le gouvernement minoritaire social-démocrate est remanié

De notre correspondante

Copenhague. — M. Anker Joergensen a procédé à un remaniement de son gouvernement minoritaire social-démocrate à la suite du départ de M. Orla Moeller, ministre de la défense et de la justice, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions « *afin de goûter en paix aux joies de la vie privée* ». Il a confié la défense à M. Poul Soegaard, vice-président du groupe parlementaire en chef de la garde territoriale, et la justice à M. Erling Jensen. M. Svend Auken succède à ce dernier au ministère du travail. M. Jensen, juriste qui a été en 1971 et en 1975 ministre du commerce, se classe parmi les modérés. En revanche, MM. Soegaard et Auken appartiennent à l'aile gauche du parti.

Par ce remaniement, M. Joergensen montre qu'il a renoncé à élargir son gouvernement avec des centristes et qu'il compte désormais pratiquer une politique plus à gauche, dans la mesure du possible, puisque les partis non socialistes disposent de la majorité au Parlement.

Quant à M. Moeller, il serait prochainement affecté à l'OTAN (vraisemblablement à la direction du département de l'information). Sa compagne, Mme Winnie Russel, pour laquelle il avait quitté son épouse, la mère de ses six enfants, a décidé d'abandonner également son siège de député.

CAMILLE OLSEN.

[هكذا من الأصل]

Union soviétique

M. Souslov : il faut lutter contre les contestataires complices de l'impérialisme

Danemark

Le gouvernement minoritaire social-démocrate est remanié

exposition - vente

Le Monde

politique

LES DIFFICULTÉS ENTRE LES SOCIALISTES ET LES COMMUNISTES

M. Poperen (P.S.) : l'objectif du P.C.F. est de détruire la social-démocratie

SYNTHESE FLASH, bulletin des clubs études, recherches et informations socialistes (ERIS), animés par M. Jean Poperen, député, membre du secrétariat du P.S., analyse la situation de la gauche.

On peut notamment lire :

« *A partir de ce qui s'est révélé dans la nuit du 22 septembre, la question qui se pose désormais, c'est de savoir si la stratégie qui sous-tendait le pacte de 1972 n'est pas aujourd'hui abandonnée ou en passe de l'être par le P.C.F. Cette stratégie était une stratégie à la fois frontiste et gradualiste. (...) En agissant comme il le fait, le P.C.F. renonce à la stratégie frontiste, puisqu'il décide, en toute lucidité, de faire fuir les éléments hésitants que nous étions en train de gagner patiemment au front uni. (...)*

» *Pourquoi donc, aujourd'hui, ce retournement, pourquoi ce tournant maintenant ? (...) Le facteur le plus directement perceptible reste la volonté de répéter — en sens inverse — le mouvement de rééquilibrage de la gauche qui s'est opéré depuis Epinay, au bénéfice du parti socialiste. (...)*

» *Mais la volonté de « ré-rééquilibrage » du P.C.F. pouvait s'exercer à l'intérieur même de la stratégie unitaire, en soumettant certes celle-ci à de fortes tensions, mais sans la remettre fondamentalement en cause. (...) Puisqu'il apparaît que ce n'est plus seulement la prédominance du P.S. dans la stratégie commune de la gauche, mais la stratégie elle-même qui est maintenant en cause, cette première motivation n'est plus une explication suffisante. (...)*

» *La première explication est que le P.C.F. peut considérer que, suicidaire aujourd'hui, cette stratégie ne le serait pas demain : c'est qu'il parierait sur l'hypothèse « cataclysmique ». L'incapacité du capitalisme à surmonter une crise qui, en effet, est peut-être plus fondamentale que toutes les précédentes, y compris celle de 1929, peut amener le P.C.F. à prévoir un séisme de grande ampleur. (...) Pour mesurer l'intérêt porté par le P.C.F. à cette hypothèse, il faut se souvenir de la leçon que le P.C.F. avait tirée (l'une des leçons) de la secousse de 1968. Nous l'avons dit à l'époque : tout en attaquant durement les gauchistes, le P.C.F. s'était juré alors de ne plus jamais être tourné « sur sa gauche ». (...)*

» *La politique du XXIIe congrès (février 1976) donne priorité sur la « ligne unitaire » à deux notions complémentaires et liées étroitement dans la dialectique communiste : l' « union du peuple de France » et le « rôle irremplaçable du parti de la classe ouvrière ». Officiellement, rien n'est dit contre la ligne unitaire, même si, déjà, une première et pressante offensive contre le P.S. (automne 1974) a été développée durant la préparation du congrès. Mais, en fait, nous l'avons noté à l'époque, on ne parle que accessoirement de l'unité, estompée derrière l' « union du peuple de France » et derrière le « parti ». La dialectique union nationale - parti de classe d'avant-garde joue, en fait, objectivement, dès ce moment, contre la stratégie unitaire. (...)*

» *Mais il apparaît maintenant qu'une pesée irrésistible a entraîné le corps même du communisme français dans un sens contraire à la stratégie unitaire, contraignant peut-être les plus réservés à l'égard de ce tournant à faire, à un moment donné, de la surenchère pour n'être pas débordés. En tout cas, il serait absurde de croire que la ligne du XXIIe congrès n'est pas la « ligne Marchais », et ce qui se passe, aujourd'hui, si cela doit continuer de s'accomplir, n'est pas la conséquence ultime du choix fait dès 1975 : la substitution d'une autre stratégie à la stratégie unitaire. Et il serait non moins absurde de ne pas sentir que cette évolution n'est pas seulement l'évolution d'une équipe dirigeante.*

» *Elle est l'évolution de la masse de l' « actif » communiste, voire du secteur principal de l'électorat du P.C. En ce sens, le phénomène est autre chose qu'une opération tactique, il est beaucoup plus grave, il correspond à une réaction globale de cette « contre-société » qu'est le P.C.F., même si cette réaction coïncide avec des calculs tactiques précis. Il suffit de mesurer la violence actuelle de certains comportements du P.C.F. à la base pour sentir qu'on vit actuellement le défoulement d'une impatience longtemps contenue contre la prépondérance « social-démocrate ». Sans doute, contradictoirement, une partie, minoritaire, du mouvement communiste, est-elle pour le moment désemparée, engagée qu'elle était dans la voie unitaire : quoiqu'il en dise, très étrangement pour un parti qui se réclame de la dialectique, le P.C.F. vit les contradictions, et, dans la crise d'aujourd'hui ouverte, lui aussi les vivra durement. Mais il parle une fois de plus que ce que sa subjectivité désigne comme le « sens de l'histoire » broyera ces contradictions. (...)*

» *Si l'on se reporte à la chronologie, on est enclin à penser que le P.C.F. a attendu d'avoir engrangé les bénéfices électoraux de l'alliance, lors des municipales, pour engager sa grande manœuvre de retournement.*

» *Mis à part — si l'on peut dire — « hypothèse cataclysmique », le choix que semble décidément avoir fait le P.C.F. ne mène à rien. Sans doute. Sauf, espèrent les dirigeants, et nombre de cadres communistes, à détruire ce qu'ils considèrent comme la « social-démocratie ». L'objectif du tournant actuel, c'est cela. Donc, autre chose qu'un simple « rééquilibrage ». C'est elle — la social-démocratie — qui est la cible, elle qui est désignée pour être prise en tenaille entre l'« union du peuple de France » et la version moderne de « classe contre classe ». On voit ce qu'il reste de tant de bavardage de nos échotiers qui se voulaient graves et scientifiques, et qui n'étaient qu'amusants ou plus souvent consternants sur l'« eurocommunime » : un croisement de Cunhal et de Berlinguer, tel est l' « eurocommunisme » à la française. »*

« L'HUMANITÉ » S'INTERROGE SUR LA NATURE DES LIENS ENTRE LE P.S. ET LE S.P.D.

René Andrieu écrit dans l'éditorial de *L'HUMANITE* du 4 octobre :

« *Désormais, a déclaré François Mitterrand, nous ne répondrons pas, nous refusons de nous engager plus loin dans une dispute qui désespère les Français.*

» *Certes, de tels sentiments l'honorent. Encore qu'ils traduisent un sentiment tout neuf, car il ne s'est pas privé, jusqu'ici, d'utiliser dans le débat les armes de l'invective et de la polémique stérile. (...)*

Dans le même numéro du quotidien communiste, on peut lire un article de Gérard Streiff intitulé « La main de Bonn ? » dans lequel l'auteur s'étonne de l'activité croissante de l'Internationale socialiste et de la participation accrue des socialistes français. Il écrit :

« *Loin de nous l'idée de négliger la nécessaire dimension internationale de tout combat politique et le besoin de relations extérieures que cela comporte. Mais force est de constater qu'il s'agit ici d'autre chose, à savoir d'une organisation de caractère supranational, disposant de structures propres et s'employant à définir une orientation commune.* »

L'auteur note que « *la marque du S.P.D. ouest-allemand est omniprésente dans toute l'activité de l'Internationale socialiste* » et estime qu'après des rapports difficiles « *l'heure est désormais à l'entente et à la coopération* » entre le S.P.D. et le P.S. Il ajoute :

« *De la convergence à l'appel du P.S. au soutien du S.P.D. dans la campagne électorale en France, il n'y a qu'un pas que semble bien avoir franchi le P.S. début juin.* »

Gérard Streiff conclut :

« *Nous croyons en tout cas utile de soumettre ces données — sur lesquelles la presse en général fait un étrange silence — à la connaissance des travailleurs, des démocrates. Elles peuvent sans doute contribuer à l'analyse du changement qui s'est produit ces derniers temps dans la politique du P.S.* »

M. Maire (C.F.D.T.) : la division de la gauche ? Il n'est pas possible de faire ce cadeau à la droite

« *Ce n'est pas possible* », écrit M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., à propos des divisions de la gauche, dans une tribune libre publiée par l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*. « *De partout nous parvient l'écho de l'inquiétude et du désarroi devant la division patente des partis de gauche. Depuis l'arrêt des discussions, les dirigeants de ces partis débattent de la situation politique ainsi créée. N'est-il pas temps qu'ils prennent conscience de sa dimension sociale ? Qu'ils écoutent la voix qui monte des ateliers, des bureaux, des quartiers : « Il n'est pas possible de » faire ce cadeau aux patrons et » à la droite...* »

Tout en affirmant que la C.F.D.T. « *ne cherche pas de mauvaise querelle* » au P.C.F., et tout en pensant que l'évolution de la C.G.T. et du P.C.F., depuis 1945, contribue à rendre les risques d'étatisme « *moins aigus* », le leader de la C.F.D.T. affirme : « *Admettez que nous vous disions : vous ne pourrez pas opposer un refus total aux dernières propositions qui vous ont été faites concernant le nombre des nationalisations.* »

Quant au parti socialiste, selon M. Edmond Maire, « *il fait apparaître plus clairement ce qu'il refuse des propositions communistes que ce qu'il propose lui-même. (...) Il n'est pas étonnant dans ces conditions que l'incertitude qu'il entretient sur ce qu'il compte faire réellement alimente une inquiétude chez les militants C.F.D.T.* » « *Pour sortir de l'impasse*, affirme encore M. Edmond Maire, *il faut recentrer le débat. (...) Il n'y a pas de recette miracle, fussent les nationalisations. Il faut des transformations profondes qui mettent au centre des objectifs le plein emploi et la qualité de l'emploi.* »

Députés et sénateurs du P.S. se déclarent solidaires de M. Mitterrand

M. François Mitterrand a déclaré lundi 3 octobre devant le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche de l'Assemblée nationale et devant les sénateurs des deux formations que le parti socialiste « *réaffirme sa volonté unitaire et de maintenir sa stratégie politique sans le moindre changement de cap. Ceux qui ne respecteraient pas cette ligne*, a-t-il dit, *se placeraient d'eux-mêmes hors du parti* ».

M. Mitterrand a rappelé pendant une heure trente le déroulement des négociations sur l'actualisation du programme commun, il a expliqué les raisons qui ont conduit à leur interruption et analysé la situation qui en résulte. Le premier secrétaire du P.S., selon le porte-parole du groupe socialiste, M. Georges Fillioud, député de la Drôme, a affirmé qu'il s'agit désormais d'expliquer les positions du parti socialiste et de répéter qu' « *on ne peut pas dire que nous avons refusé d'élargir le programme commun de 1972 et que nous sommes en retrait* ». M. Mitterrand a ajouté : « *Il faut refuser la polémique, ne rien dire sur nos partenaires qui ne soit pas absolument nécessaire. Pour éviter l'escalade et les surenchères, nous dédaignerons désormais délibérément les accusations portées contre nous.* »

Les groupes du parti socialiste de l'Assemblée nationale et du Sénat ont ensuite voté, à l'unanimité, « *une motion de solidarité et de confiance* » envers M. Mitterrand et le parti socialiste.

Interrogé sur la demande de convocation d'un congrès extraordinaire du P.S. formulée par le CERES, M. Fillioud a indiqué que si la situation ne s'améliorait pas dans un délai d'un mois, un tel congrès devrait être convoqué.

Dans la presse hebdomadaire

Un champ de perspectives

Rares sont ceux qui se risquent à prévoir une réconciliation complète ou une rupture définitive entre socialistes et communistes. En revanche, tous s'accordent à voir dans l'échec du « sommet » de la gauche un événement qui autorise la prise en compte de nouvelles perspectives.

Pour Raymond Aron, dans *L'EXPRESS*, « *ce qui commande l'avenir, c'est l'examen de conscience des socialistes eux-mêmes* ». Il écrit : « *Veulent-ils rester le parti révolutionnaire qui changera la vie et qui accuse de trahison Helmut Schmidt ? En ce cas, l'événement de septembre signifie simplement une meilleure chance pour la majorité actuelle de garder le pouvoir. Ou bien veulent-ils changer le régime et non pas en substituer un autre ? En ce cas, la démocratie française décrite par Giscard d'Estaing descendrait lentement du monde des rêves à la réalité.* »

Après avoir assuré qu'il est « *trop tôt* » pour affirmer que va se produire le « *renversement des alliances tant souhaité par M. Giscard d'Estaing depuis trois ans* », Pierre Pujo explique dans *ASPECTS DE LA FRANCE*, royaliste : « *La « social-démocratie » française chère au cœur de M. Giscard d'Estaing reste à créer. Le président de la République compte sur la disparition de la gauche pour mettre fin à la coupure de la France légale en deux et promouvoir une nouvelle majorité de centre gauche. Vue mesquine et d'ailleurs très aléatoire, digne d'un politicien de bas étage.* »

RIVAROL considère que « *la résurgence d'une troisième force n'est pas théoriquement « impensable » (...) mais, en pratique — et pour une durée indéterminée, — on ne voit guère comment elle pourrait prendre forme* ». L'éditorialiste de cet hebdomadaire, qui note que « *la brouille des partenaires de la gauche « unie »* n'est peut-être pas définitive, ajoute : « *Il ne faut pas oublier que, si M. Chirac pourfendait allègrement le P.S. complice des « collectivistes », il ne manquait aucune occasion de rendre hommage à Jaurès, à Blum, à l'authentique socialisme français, et le principal reproche, justement, qu'il adressait au P.S. actuel était d'avoir rompu avec cette noble et généreuse tradition humaniste. Alors, si, d'aventure, le virage devait s'accentuer, ne lui faudrait-il pas, sous peine de se contredire, nuancer sa sévérité ou même y renoncer ?* »

Evoquant les « *faiblesses* » de M. Jacques Chirac, au premier rang desquelles il place « *le mouvement de l'histoire qui avait fait pendant vingt ans des gaullistes et des communistes les deux grands pôles de la politique française* [et qui] *tend à les remplacer par une dialectique giscardo-socialiste depuis longtemps amorcée* », André Chambraud se demande, dans *LE POINT*, si M. Raymond Barre n'est pas « *le mieux placé pour être l'artisan de ce que Giscard appelle le dépérissement des blocs et, plus tard, l'élargissement de la majorité* ».

Dans *LE NOUVEL ECONOMISTE*, Christine Mital voit dans le silence actuel de l'Elysée un souci « *tactique* ». « *L'hypothèse*, dit-elle, *d'un rapprochement avec le P.S. est tout à fait prématurée* ». Une « *crainte* » : « *Les querelles de la gauche*, indique-t-elle, *pourraient être contagieuses, car dans les rangs du R.P.R. on continue de penser que la voie social-démocrate est une dangereuse utopie et on redoute plus que jamais une démobilisation des troupes.* » Et, enfin conclut-elle, si l'Elysée se tait, c'est par « *réalisme : il ne faut pas tordre trop vite le cou à la mystique unitaire* ».

« *Que peut-il arriver ?* » demande Jean-Louis Guillemard dans *LA VIE FRANÇAISE-L'OPINION*. Il estime : « *Un replâtrage est toujours possible. Il serait dans la logique électorale ; il ne l'est pas dans une logique gouvernementale. La désunion fondamentale a été plus forte que l'union de circonstance. Cette vérité réapparue (vingt années à l'écart du pouvoir l'avaient fait oublier) sera difficile à escamoter une deuxième fois à moins de six mois des élections. Il restera sans doute à la gauche l'ultime solution : se présenter en ordre dispersé devant les électeurs avec pour seul label commun : votez pour le « cartel des non.* »

Claude Estier assure dans *L'UNITÉ*, hebdomadaire du parti socialiste : « *Aucun responsable de la gauche, à quelque niveau que se situe son action, n'a le droit de trahir cette espérance. Il est vrai aussi que, si l'on veut réellement préserver les chances d'une reprise des discussions et, en fin de compte, d'un accord — et j'affirme hautement que telle est la volonté du parti socialiste, — il faut se garder de tomber dans l'angélisme ou la naïveté qui laisserait croire qu'il suffirait de s'accorder sur un nombre de filiales industrielles à nationaliser pour que tout soit réglé.* »

Pour Jacques Duquesne, qui signe l'éditorial de *LA VIE*, hebdomadaire chrétien d'actualité, « *la querelle sur les nationalisations (...) n'était pas un prétexte : elle est réelle, mais elle n'est qu'un symbole, le signe de divergences profondes* ».

De son côté, Arlette Laguiller considère dans *LUTTE OUVRIERE*, trotskiste : « *Toute cette discussion autour du nombre des entreprises à nationaliser n'est, de part et d'autre, que grossier prétexte à démagogie électorale. Le P.S. et les radicaux de gauche en réclament un peu moins, car une partie de leur clientèle électorale frémit au seul mot de collectivisme. Le P.C.F. en réclame un peu plus, pour tenter de faire croire que les travailleurs peuvent lui faire confiance. (...) Quand bien même le P.C.F. obtiendrait gain de cause dans ce marchandage, cela n'apporterait aucun avantage, aucune garantie supplémentaire pour les travailleurs. (...)* »

Pour Gilbert Wasserman, dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire du parti communiste, les désaccords sur les nationalisations, mais aussi sur le niveau du SMIC et sur l'impôt sur le capital et sur les fortunes « *ne sont pas de mauvais prétextes, ils portent sur les fondements de l'édifice à bâtir* ». Il relève que le P.S. a changé une fois de plus, et il ajoute : « *Il était certes pour le P.S. plus aisé de s'engager sur un programme de transformations profondes, de rupture avec la domination des monopoles lorsqu'il s'agissait de faire grandir ses propres forces et, si possible, d'affaiblir le parti communiste que lorsque le moment est venu de mettre en œuvre un tel programme et que, au bout du compte, le parti communiste n'a pas été affaibli.* »

« *Le spectacle* [de MM. Marchais et Mitterrand] *se termine comme une œuvrette de patronage, dans le chahut minable des chaises retournées* », retient Arthur dans *LA GUEULE OUVERTE - COMBAT NON VIOLENT*, hebdomadaire d'écologie politique et de désobéissance civile, qui conclut : « *Les seuls qui rient vraiment, de bon cœur, ce sont les écologistes. Ceux qui connaissaient les lois du spectacle et les règles du jeu. Mais n'accablons pas davantage les petits ringards. Plaignons plutôt les naïfs qui croyaient aux vérités révélées comme on croit en l'existence de Dieu. La gauche n'existe pas. La gauche, c'est nous. C'est vous. C'est tous les gens qui existeront le jour où ils auront tué leurs pères, les crétins du « sommet » écourté.* »

Pour Serge Depaquit, qui s'exprime dans *TRIBUNE SOCIALISTE*, hebdomadaire du P.S.U., « *les larmes sur l'unité perdue ne sont plus de mise. Tant pis pour les états d'âme ! Car la reconstruction d'une alternative au conglomérat des droites exige aujourd'hui une démarche positive qui ne relève pas du « rétablissement de la confiance ». Si le programme commun vole aujourd'hui en éclats, c'est parce qu'il était construit sur une ambiguïté. C'est de cela dont il faut aujourd'hui parler.* »

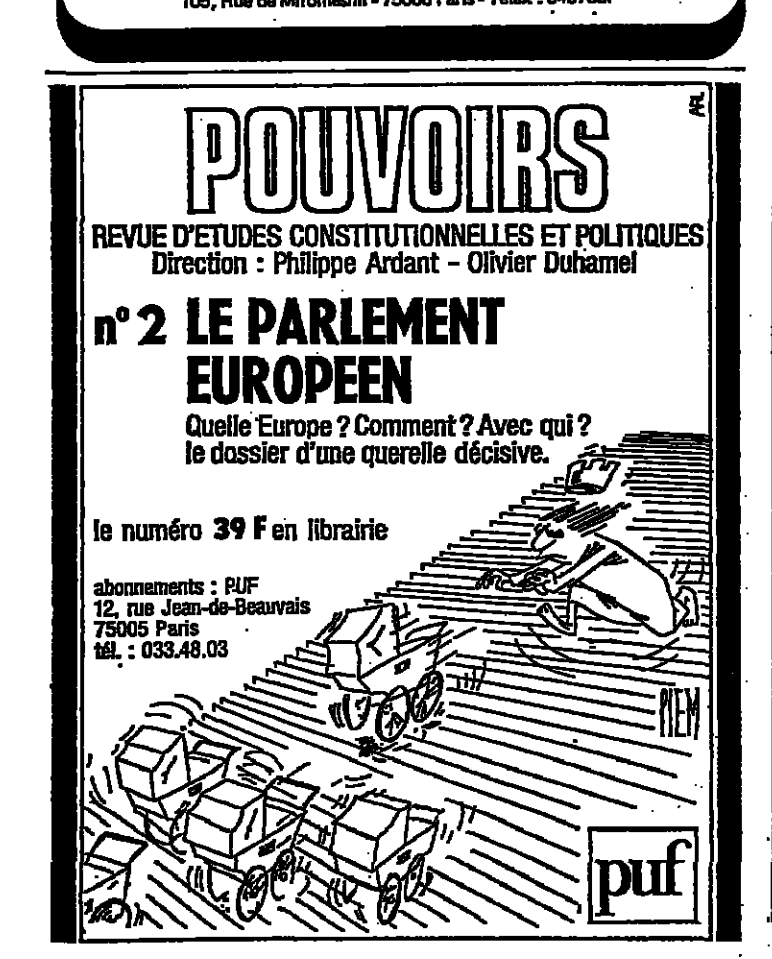
Dans *VALEURS ACTUELLES*, François d'Orcival juge compréhensible « *l'inquiétude de M. Marchais* ». Il explique :

« *De deux choses l'une : ou bien il cède devant M. Mitterrand, remettant à plus tard l'encerclement des socialistes tenté en vain cet été ; ou bien il retourne à son ghetto, après quinze ans d'efforts pour en sortir, l'abandon de la « dictature du prolétariat » et l'affirmation de son indépendance à l'égard de Moscou. Dans le premier cas, M. Marchais aura contre lui les tenants de la « ligne dure » de son parti. Dans le second, il aura pris le risque d'une vraie défaite.* »

« *Sous peine de manquer son rendez-vous le plus important* », M. Mitterrand doit « *voir* » et « *dire* », indiquent Hervé Hamon et Patrick Rotman dans *POLITIQUE HEBDO*, que : « *Quelles que soient la sincérité et la volonté des hommes qui gouvernent le parti socialiste, la pente paraît fatale qui conduit tôt ou tard à l'exercice solitaire du pouvoir, c'est-à-dire à l'échec.* » Pour eux, il reste que « *l'unité, construite à deux, s'est défaite à deux* » ; ils ajoutent : « *Le reste n'est que péripétie. La main de Moscou est restée dans la poche de Brejnev.* »

Jean Daniel, dont les propos tenus notamment, samedi 1er octobre, au micro d'Europe 1, ont été sévèrement critiqués par René Andrieu dans *l'Humanité* du 3 octobre, écrit dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR* que le socialisme « *existe en dehors du parti communiste, de son église et de ses fidèles ; il existe tout autant en dehors du P.S. Il a son identité et il peut avoir sa cohérence et son avenir. Il a commis ni plus ni moins de fautes que les autres organisations ouvrières et, dans un sens, on peut dire qu'il est moins responsable que d'autres du totalitarisme et des goulags. L'époque des guerres coloniales étant révolue, l'union de la gauche s'est conclue sur la condamnation du stalinisme et de la guerre d'Algérie. Invoquer l'un, c'est s'exposer à subir l'évocation de l'autre. Davantage : le parti socialiste français de 1977 peut s'enorgueillir d'avoir suscité un rassemblement qui comble le vide tragiquement créé entre les communistes et la droite.* »





POLITIQUE

LES DIFFICULTÉS ENTRE LES SOCIALISTES ET LES COM

Libres opinions

Les remous de l'histoire

par RENÉ-VICTOR PILHES (*)

UNE crise économique que tous les experts s'accordent à juger profonde, durable et internationale, pèse sur le monde d'aujourd'hui. Il se pourrait bien qu'elle n'ait encore montré que le bout de son nez. Cette crise, on l'entend gronder ; on la sent venir, enveloppée, précédée de ses escouades de désordres monétaires et sociaux, de conflits localisés à des pays, des régions, voire des continents. Les citoyens, dépassés par les subtilités et les amphigouris économiques, commencent à fermer leurs fenêtres pour se préserver de la tempête. Ou du cyclone. En dépit des moyens très élaborés dont disposent les gouvernements, de l'excellence des spécialistes, nul désormais ne se hasarde à prévoir les conséquences, les effets ravageurs, de cette crise notamment sur les démocraties occidentales.

Des responsables éminents de *la majorité* et *de l'opposition* confient volontiers en privé qu'il paraît impossible d'éviter ce qu'on appelle, ici ou là, une politique d'austérité ou de rigueur. Déjà, la machine économique a jeté du lest : chômage, blocage du pouvoir d'achat, atonie des investissements. La droite n'ose pas heurter de front l'électorat. Alors elle tâtonne et injecte les germes d'une politique des revenus dont on sait qu'elle se traduira finalement par une police des salaires. La gauche devrait affronter une éventuelle période d'austérité en remédiant d'abord aux injustices les plus flagrantes, en répartissant ensuite équitablement les charges et les sacrifices, puisant ainsi sa force dans le consentement et le soutien populaires. Cela implique un puissant désir d'union, la volonté farouche d'atteindre les objectifs.

***

Au regard de ces perspectives et de ces impératifs, les querelles autour du programme commun de gouvernement qui défraient actuellement la chronique, perdent singulièrement de leur importance. Nationaliser deux cents filiales au lieu de sept cent vingt-neuf, ne changera guère les données du problème politique, ni celles du problème économique. Quand on suggère aux Français que de ce choix dépend la société de demain, on les pousse vers un leurre. Si le programme commun doit déboucher sur une société communiste ou collectiviste, ce n'est point en nationalisant deux cents entreprises plutôt que sept cent vingt-neuf qu'on échappera à ce terme. Bien d'autres textes et projets du programme commun sont alors en cause, et, si l'on n'est pas communiste, il faut aussitôt l'abandonner. En outre, dans les deux hypothèses, deux cents ou *sept cent vingt-neuf*, le programme commun restera aussi neuf aux yeux de ses adversaires. Enfin, on ne peut en même temps souhaiter lucidement mais sincèrement l'union de la gauche et casser soudain du communiste en se portant garant des libertés. Ce type de succès est facile par les temps qui courent et les Français méritent mieux.

Quant au parti communiste, il a au moins un avantage : on sait pourquoi on y est et pourquoi on n'y est pas. Les socialistes qui affectent de découvrir qu'il avançait masqué, risquent d'égarer les militants et l'opinion. Au vrai, dès le premier jour de l'alliance, ils savaient parfaitement ce qu'ils faisaient. MM. Mitterrand, Mauroy, Defferre, Martinet, Rocard, Poperen, connaissent et pratiquent le P.C. depuis longtemps. Certes, le rôle du parti socialiste dans un pays comme la France est toujours délicat à jouer. Et souvent le P.C. ne lui facilite pas la tâche. Mais le P.S. est le seul parti avec lequel les communistes peuvent envisager de faire cause commune. Par conséquent, il appartient au P.S. de manier le balancier. Car, lui, il peut aller vers d'autres. Dans un pays de l'alliance atlantique où 80 % des citoyens sont hostiles à un régime communiste, le P.S. est en position de force, même si le P.C. dispose d'une « organisation lourde ». Le P.S. compte emporter aux élections un grand nombre de sièges. Cette espérance est légitime et réjouissante pour tous les militants. Cependant, on a le droit de demander ; que fera-t-il de tous ses députés

***

En vérité, les difficultés qui attendent le pays sont si nombreuses et considérables que l'unique question qui justifie un débat approfondi est la suivante : le programme commun est-il, oui ou non, une réponse satisfaisante et opportune à la crise ? Si l'on répond non, il faut soutenir *la majorité. Si l'on répond oui*, il faut l'appliquer et s'en donner les moyens. Les dirigeants socialistes et communistes devraient prendre de la hauteur, s'appliquer à ne pas monter en épingle les incidents et réduire au strict minimum les arrière-pensées. Sans quoi, des millions de gens ne leur pardonneront pas d'avoir été joués.

Au fond, cette crise fait subir au pays des tensions aussi fortes et pernicieuses que la décolonisation qui a détruit une République. Les solutions nuancées ou intermédiaires (par exemple, l'équivalent économique et social de l' « indépendance dans l'inter-dépendance ») seront impitoyablement évacuées les unes après les autres. Une gauche molle, trop habile, démagogique, s'enlisera dans les problèmes complexes que le programme commun soulèvera à l'intérieur et à l'extérieur. Ainsi a-t-elle sombré dans le guêpier algérien. Après tout, il entrait dans la vocation naturelle de la gauche française *de décoloniser*. Le peuple *lui* avait même *donné* mandat d'aboutir. De Gaulle l'a fait à sa place. Peut-être qu'un jour, un gouvernement dit d'union nationale, issu d'une aggravation insupportable de la crise, nationalisera plus qu'on ne pense et reviendra à l' « ardente obligation » du Plan. Cela à la barbe d'une gauche morcelée et vaincue, d'un P.C. amer et replié dans sa coquille, d'un P.S. dépité et, une nouvelle fois, en voie de décomposition. Mais alors, dans quel état seront les institutions ? Socialistes, communistes et radicaux de gauche feraient bien d'y réfléchir.

L'histoire est aussi dure qu'ingrate. Il lui arrive d'oublier les noms des ministres, ceux des « *brillants sujets* », les Rastignac et les Numa Roumestan. Elle engloutit dans ses remous les bonnes intentions, les velléités, les chances gâchées qui ont si souvent précipité les peuples dans les abîmes et les tragédies.

(*) Ecrivain et membre du parti socialiste.

Théâtre d'ombres

par PIERRE MARCILHACY (*)

LA brouille au sein de *l'union de la gauche* a un effet bénéfique, en ce qu'elle a *révélé* d'une part que les conceptions de société des communistes et des socialistes ne coïncidaient pas, et d'autre part que les socialistes, s'ils souhaitent collaborer avec les communistes, ne se laisseront pas manipuler par eux.

Mais cette *brouille*, si elle ne trouve rapidement une solution honorable, risque aussi, et cela peut être historiquement irréparable, de renvoyer dans la nuit des temps la prise du pouvoir par une majorité non issue en filiation directe du capitalisme, dont il faut dire ici qu'il y a belle lurette qu'il a tourné le dos au libéralisme et qu'il cultive et nourrit, à son profit, le plus dévorant des dirigismes.

Dans la mesure où on pense, comme moi, que le dirigisme *bureaucratique* et administratif constitue, *même dans la prospérité*, le plus sûr moyen d'étouffer les libertés et d'imposer un esclavagisme à la condition humaine, dans la mesure où on constate que l'appareil dirigiste est entre les mains, non peut-être directement des capitalistes, *mais* assurément du plus *déshumanisé* des capitalismes, au nom des tout-puissants impératifs économiques, on ne peut que souhaiter que le pouvoir politique soit exercé par des hommes qui ne viennent pas du capitalisme, on ne peut aussi que souhaiter que la nécessaire planification, même contraignante, ne recoure pas systématiquement à la contrainte de l'Etat. C'est au niveau de cet apparent paradoxe que se situe la partie qui se joue actuellement et dont l'issue permettra ou ne permettra pas à l'homme de survivre en corps et en esprit au progrès matériel qu'il engendre.

Si, en mars 1978, la gauche l'emporte et que la tendance communiste d'absorption des entreprises passe dans les faits, il en résultera des désordres qui peuvent n'être que temporaires mais surtout la prise de contrôle desdites entreprises par un appareil étatique, ce qui paralysera les entreprises, affaiblira l'Etat et poussera à l'extrême les maux dont souffre notre société économique.

A l'inverse, si la droite au pouvoir depuis vingt ans se voit proroger son mandat, elle ne pourra que continuer sur la même voie économique et sociale. Elle évoquera le libéralisme, mais elle cultivera le dirigisme et, sous prétexte de surmonter la crise, elle engloutira la nation avec elle.

Si, par contre, la gauche triomphe et que peut se faire, en France, même dans les affres de la crise, une expérience de nature social-démocrate par une équipe qui ne devra pas sa place à la puissance de l'argent, *notre pays aura brisé le cercle* infernal dans lequel il est aujourd'hui contraint de tourner. Mais pour cela, il faut que la crédibilité de l'union de la gauche ne soit pas atteinte afin que les électeurs lui fassent confiance.

***

Ainsi, pour moi, l'échéance de mars 1978 se pose en termes simples :

La poursuite ou l'aggravation du dirigisme passent par une victoire de la droite ou une victoire des théories communistes. Le cheminement vers une société humanisée passe par une victoire de l'union de la gauche et l'application raisonnable du programme socialiste.

M. Marchais peut, en bloquant l'union de la gauche, assurer la pérennité des errements actuels de la droite. S'il renonce à dominer la gauche, mais accepte de collaborer avec elle, il peut aider à construire un état de société moins figé et moins inégalitaire. Seulement, le veut-il ou le peut-il ?

Là, me semble être la question.

Les invectives, les exégèses, les lectures inspirées du programme commun ne peuvent rien y changer.

Et derrière tout ce théâtre d'ombres, il y a la France et son avenir avec l'aventure Chirac qui se précise au fur et à mesure que s'accentue à gauche la confusion.

François Mitterrand a peut-être des torts, mais on sait ce qu'il veut. Bien audacieux celui qui pourrait en dire autant pour Georges Marchais.

Quant à la France, elle veut le progrès sans désordre et que, en brisant les chaînes dirigistes, sans le contrôle de l'Etat, les citoyens puissent redevenir des hommes.

★ Sénateur non inscrit.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et vice-président du parti radical, a ouvert samedi 1er octobre, à Caen, le premier « Carrefour social-démocrate » régional en déclarant : « *La social-démocratie est l'avenir de la France. Elle devra réunir un jour une majorité allant des socialistes au centre et rassemblant les Français attachés à la justice et à la liberté, comme cela existe dans tous les pays européens. (...) Tant que les socialistes restent alliés des communistes, notre devoir est de combattre leur programme. Mais il est aussi de leur faire savoir que notre voie, celle de la social-démocratie, existe, d'abord pour réfléchir et proposer, ensuite pour construire.* »









[هكذا من الأصل]

IFFICULTÉS ENTRE L

Théâtre d'ombres

SOCIALISTES ET LES COMMUNISTES

Tribune internationale

LA DIMENSION PATHOLOGIQUE DU P.C.F.

par FERNAND CLAUDIN (*)

LA crise de l'union de la gauche porte un coup sévère aux espoirs de la majorité des Français. Elle perturbe également la gauche européenne (1). Si elle n'est pas surmontée d'une façon ou d'une autre, elle réduira les chances, pour certains pays de ce continent, de sortir de l'impasse capitaliste actuelle et de s'orienter vers une transformation démocratique et socialiste de la société. Elle ne peut avoir que des répercussions néfastes sur les rapports qu'entretiennent entre eux d'autres partis communistes et socialistes, notamment en Espagne, où de tels rapports laissent déjà beaucoup à désirer.

La crise, me semble-t-il, tient plus à des facteurs *objectifs* qu'à la volonté délibérée de l'un ou de l'autre partenaire de la provoquer, même si, sur ce chapitre, chacun a sa part de responsabilité. L'union de la gauche s'est constituée et a élaboré son programme commun à une époque où la seule perspective était celle de la croissance économique. Avec la crise mondiale, qui a éclaté peu après mais qui était déjà amorcée, les contradictions se sont accentuées entre les couches sociales intéressées par l'union de la gauche, même si elles avaient des intérêts communs face aux oligarchies capitalistes et à la politique d'urgence que celles-ci ont appliquée. Ainsi Marchais apparaît-il comme le vaillant gladiateur de la classe ouvrière, Fabre comme le chevalier errant de la petite et moyenne entreprise, tandis que Mitterrand est à la fois l'arbitre, le conciliateur et le paladin qui cherche l'élargissement tous azimuts de la base sociale de la coalition.

Le programme commun a montré ses insuffisances face à une conjoncture de crise, sans qu'une stratégie de rechange ait été ébauchée, capable à la fois de transformer en profondeur la situation sociale et économique sans rompre la continuité de l'appareil de production et d'unir sur une même plate-forme les classes intéressées, qui constituent le grand bloc social aujourd'hui majoritaire, dont la cohésion est nécessaire pour avancer vers le socialisme. Le programme commun a néanmoins un mérite : celui d'exister, pas seulement comme mythe ou comme symbole, mais aussi comme lien réel concret entre les diverses forces populaires qui aspirent à changer la société. Le fait que Mitterrand et le P.S. semblent placer au-dessus de tout le maintien de l'alliance et la nécessité de lui trouver de nouveaux appuis dans le pays ne peut que renforcer le rôle hégémonique de l'un et de l'autre. Il y eut un temps où Marchais et son parti paraissaient vouloir assumer ce rôle avec leur politique de l'« union du peuple de France ». Mais ils n'ont pas pu, ou pas su, la concrétiser, et une fois de plus ils se sont repliés sur des positions ouvriéristes, ils se sont retranchés dans leur fief traditionnel.

Ce repli tactique, qui peut devenir stratégique, a été dicté au P.C.F., comme en d'autres occasions, par l'idée qu'il se fait de lui-même, et qui l'empêche de comprendre et d'admettre la transformation du P.S. en premier parti de la gauche et du pays. C'est la raison d'être de tout parti politique que de lutter pour agrandir son espace, étendre son influence, y compris aux dépens de ses alliés. Mais, dans le cas des partis communistes, cette logique peut prendre une dimension pathologique, car elle rencontre une justification métaphysique : être *le* parti de la classe ouvrière, *le* parti de la révolution, *le* parti de la nation, *le* parti de la vérité « scientifique » (marxiste-léniniste), etc.

Dans le cas du P.C.F., la dimension pathologique a été particulièrement accentuée par le fait que sa métaphysique s'appuyait sur une réalité historique : pendant des décennies il a été, et il continue d'être, le parti qui a le plus d'ouvriers dans ses rangs, et qui exerce le plus d'influence dans la classe ouvrière (il a même été, un temps, le premier parti de France).

Quelque chose de comparable, soit dit en passant, est en train d'arriver au parti communiste espagnol depuis les élections du 15 juin. Profondément marqué par son action glorieuse pendant la guerre civile, et par son rôle dans la lutte clandestine et les sacrifices qu'il a consentis, le P.C.E. a du mal à accepter que le parti socialiste ouvrier ait pu gagner 30 % des voix, alors que lui-même dépassait à peine 9 %. Il a également du mal à admettre que le P.S.O.E. ait une base ouvrière plus importante que *la* sienne.

Un premier « torpillage »

Le P.C.F. s'est donc révélé incapable d'accepter l'hégémonie du P.S. au sein de la gauche. Il n'a pas été en mesure, devant la crise du capitalisme, de proposer une autre alternative que celle du programme commun, et il a été battu par les socialistes dans la conquête de nouvelles couches sociales. Réduit à la stagnation, il essaie d'en sortir par un changement tactique qui contrarie le rôle joué par Mitterrand et qui explique l'offensive antisocialiste de ces dernier mois.

Le premier « torpillage » s'est produit à la veille du duel télévisé de Mitterrand avec Barre, quand le P.C.F. a chiffré le programme commun. A partir de ce moment-là, une véritable *« stratégie du soupçon »* a été montée contre le P.S. et son leader. Pourtant, en quoi les *« réformistes »* de 1977 sont-ils plus suspects qu'en 1972, quand le programme commun a été signé, ou que pendant l'élection présidentielle de 1974 ? Il faut vraiment être aveuglé par ses prétentions hégémoniques comme l'est le P.C.F. — ce que nous appelons sa *« dimension pathologique »* — pour oublier combien il peut prêter lui-même le flanc à la suspicion, et qu'il est donc dangereux pour lui de s'aventurer sur ce terrain-là. Le fait qu'il continue de considérer comme socialiste le système soviétique, ainsi que son enthousiasme excessif pour le rôle de l'Etat pendant la période de transition, ne conduisent-ils pas à le « soupçonner », malgré toutes ses protestations démocratiques, de garder une conception du socialisme assez semblable à celle du Léviathan soviétique ?

Je ne pense pas que derrière le virage tactique du P.C.F., il y ait la « main de Moscou ». Dans ce domaine, le P.C.F. a vraiment évolué. Il est indépendant tant dans sa ligne politique que dans son organisation. Cela dit, le parti communiste français n'a toujours pas coupé le cordon ombilical idéologique qui le relie à Moscou, sur un point crucial : la reconnaissance du caractère socialiste du système soviétique, ce qui le met en contradiction avec les positions euro-communistes. Si le socialisme implique la démocratie, si l'un ne peut exister sans l'autre, comment considérer comme socialiste un système socio-politique où la démocratie n'existe pas, sous quelque forme, à quelque niveau que ce soit ?

La persistance de ce « cordon ombilical » conduit les dirigeants du P.C.F. à d'autres attitudes « suspectes » — ainsi celle de Marchais qualifiant d'« *absurde* » l'hypothèse d'une agression soviétique contre la France (sous-entendu : comment un pays socialiste peut-il être agresseur ?). Une telle affirmation est-elle vraiment de mise après l'invasion de la Tchécoslovaquie ? Et si une attaque soviétique contre la France est très improbable dans la conjoncture actuelle — c'est-à-dire tant que la France reste intégrée au système capitaliste, — en serait-il de même si elle devenait une démocratie socialiste et exerçait un effet subversif sur les peuples du glacis soviétique et sur l'U.R.S.S. elle-même ? C'est un risque qu'on ne peut écarter — et qui existe aussi avec l'autre superpuissance. Bien des formes d'agression sont possibles contre une expérience démocratique et socialiste qui aurait pour théâtre la France, l'Italie ou l'Espagne : les deux superpuissances, qui ont beaucoup de moyens à leur disposition, n'ont pas forcément besoin de recourir à l'agression militaire.

C'est pourquoi, si l'on veut vraiment réaliser l'unité, il faut laisser de côté les soupçons, renoncer aux procès d'intention et s'en tenir aux accords et aux actes. Ce qui n'exclut pas, au contraire, la nécessité d'un débat permanent et à tous les niveaux. Mais alors un débat véritable, serein, qui contribue réellement à éclaircir et approfondir les problèmes qui se posent. En outre, si l'on veut éviter les dangers — réels — de l'enlisement réformiste ou de l'involution contre-révolutionnaire, la première chose à faire est de ne pas isoler la classe ouvrière de la petite bourgeoisie et surtout des nouvelles couches moyennes. Or la tactique appliquée depuis le mois de mai par le P.C.F. conduit précisément à cet isolement, même s'il est probable qu'une partie considérable de la classe ouvrière ne le suit pas sur cette voie.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'une telle politique contribue, en définitive, à élargir la base ouvrière du parti socialiste. Les travailleurs ne peuvent accepter longtemps, en effet, une politique qui brise le grand bloc social, nuise à la marche vers le socialisme. Si l'actuelle tactique du P.C.F. se prolongeait jusqu'aux élections, elle pourrait donc contribuer à creuser davantage l'écart de voix qui existe entre le parti socialiste et le parti communiste. Ainsi se reproduirait, sur une plus grande échelle, ce qui s'est déjà passé quand cette tactique a été essayée une première fois en 1974-1975.

Même sans avoir d'information directe sur ce qui se passe en ce moment à l'intérieur du P.C.F., on peut supposer, sans grand risque d'erreur, que les zigzags du parti pendant ces trois dernières années sont dues à des luttes internes à tous les niveaux où s'affronte tout l'arc-en-ciel des positions, depuis le stalinisme classique genre Jeannette Thorez-Vermeersch, jusqu'à l'euro-communisme libéral, façon Jean Elleinstein.

Si la *« main de Moscou »* n'a pas agi en coulisses pour forcer le virage tactique du P.C.F., nul doute que cette capitale aura essayé, dans toute la mesure possible, de se servir de ses fantassins habituels, et qu'elle aura encouragé les sentiments prosoviétiques qui existent encore dans de nombreux noyaux du parti. Nul doute aussi que Moscou guette les échecs des euro-communistes pour passer à l'attaque et préparer le renversement au sein du parti, ou même la scission du parti. Ceux qui ont lancé l'offensive contre Santiago Carrillo après sa déroute électorale feront la même chose contre Marchais à la première occasion.

Peut-on espérer que le P.C.F. rectifie le tir et facilite ainsi la remise en marche de la dynamique unitaire ? C'est surtout de lui que dépend la solution de la crise, bien que les autres doivent aussi faire des concessions.

Des raisons puissantes poussent dans cette direction. Mais les considérations idéologiques peuvent prendre le pas, parfois, sur les exigences objectives les plus contraignantes, surtout si la prédominance du parti socialiste par rapport au parti communiste n'est pas seulement due à des erreurs tactiques de ce dernier, ou à des facteurs conjoncturels, mais répond à des causes plus profondes. Il est significatif que le même phénomène se produise en Espagne et au Portugal, et dans les deux cas, comme en France, à partir d'une situation d'extrême faiblesse du parti socialiste. Ici et là, il semble que ce soit un courant puissant et spontané qui ait porté vers le parti socialiste non seulement la plus grande partie des classes moyennes, mais aussi des secteurs grandissants du monde ouvrier traditionnel (l'Italie resterait l'exception qui confirme la règle. Mais il y a longtemps que le P.C.I. a commencé à se transformer en quelque chose de semblable à un parti socialiste d'un nouveau genre). L'aggiornamento euro-communiste de certains partis communistes n'est-il pas arrivé trop tard ?

(1) Deux ouvrages de M. Claudin ont été publiés en langue française aux éditions Maspero : « La crise du mouvement communiste, du Komintern au Kominform » (2 volumes), 364 et 766 pages, 35 F chacun) ; et « l'Eurocommunisme » (152 pages, 22 F).

(*) Ancien dirigeant du P.C. espagnol.

POLITIQUE

M. GUENA : la troisième voie n'est ni possible ni souhaitable.

M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R., hôte, lundi 3 octobre, des groupes Rencontres, a notamment déclaré : « *Une stratégie de troisième force est impossible en France. Je ne la crois ni souhaitable ni probable. La politique de troisième force c'est la politique du compromis perpétuel, de l'à-peu-près, c'est le régime des partis. Une telle politique n'est d'ailleurs pas probable parce que M. François Mitterrand a joué toute sa carrière sur l'alliance avec l'union de la gauche. Les centristes et les modérés ne pourraient pas, de leur côté, accepter cette voie parce que les socialistes ont profondément évolué depuis le parti socialiste de M. Robert Lacoste et de Guy Mollet. Notre idée est, par conséquent, simple : nous avons en face de nous les mêmes adversaires, nous menons le même combat selon la même stratégie. Si nous abandonnons cette ligne nous errerons et nous risquerons de connaître — d'ici aux élections et éventuellement après — les déboires les plus grands.* »

● *M. Roger Chinaud*, président du groupe du parti républicain de l'Assemblée nationale, a déclaré, lundi 3 octobre, au micro de France-Inter : « *Quel que soit le cinéma de la rupture, les dirigeants du P.S. et du P.C. tenteront de ravaler la façade unitaire au moment des élections. Ils se donneront une image d'unité devant l'urne, mais je pense que le score sera sans doute le même, qu'ils aient l'air d'être unis ou qu'ils ne le soient pas.* »

● RECTIFICATIF. — Une coquille s'est glissée à la fin de l'article intitulé « L'extrême gauche à la recherche de l'union de la gauche » ; dans le dernier paragraphe il fallait lire : « *De même l'O.C.I.* » (Organisation communiste internationaliste), au lieu de « *de même l'O.C.T.* » (Organisation communiste des travailleurs).

Le bureau politique du P.C.F. fête les quatre-vingts ans d'Aragon

Le bureau politique du parti communiste a offert un déjeuner, lundi 3 octobre, au siège du comité central, en l'honneur de Louis Aragon, dont c'était le quatre-vingtième anniversaire, et qui fêtait aussi cinquante ans d'appartenance au P.C.F.

S'adressant à l'écrivain, M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, a déclaré : « *Je le dis en ayant parfaitement conscience du poids des mots que j'emploie : notre parti, ce qu'il est devenu, doit beaucoup à ton activité dans tous ses aspects. Ton apport politique et ton œuvre littéraire, l'un et l'autre ensemble, figurent au premier rang de tout ce qui a fait, au long des années, le parti du socialisme aux couleurs de la France.*

» *Ils font aussi partie de ce qui fait la France elle-même, et de grande façon. Avec son cheminement, sa richesse, son génie, ton œuvre — si longtemps croisée avec celle d'Elsa — appartient à la culture nationale jusque dans sa vie quotidienne.* »

A la fin du déjeuner, Aragon a improvisé quelques phrases de remerciement : « *N'oubliez pas*, a-t-il déclaré, *que j'ai cinquante ans de parti, bientôt cinquante et un, puisque j'avais choisi le jour des Rois, le 7 janvier 1927, pour donner mon adhésion. C'est-à-dire, que j'ai pu voir tout le mal et tout le bien aussi. Et comment naît le bien. Cela, c'est la chose la plus singulière devant quoi la parole se refuse.*

» *Dire qu'il y a des gens qui ne le comprennent pas ! Même des gens qui se sont présentés comme des collaborateurs, des amis, etc., et qui ne se rendent pas compte de ce qui s'est produit dans le parti. Ils sont fous, non ?*

» *Alors, si vous voulez bien, je vais lever mon verre, enfin, ma tasse, si je lève ma tasse à quelqu'un ici, vous me permettrez de ne pas considérer cela comme de la flatterie, mais comme l'expression de quelque chose que je ressens profondément, à Georges !* »

LE P.S. PRÉPARE UN SCHÉMA DE DÉCENTRALISATION

M. Edgard Pisani, sénateur, ancien ministre, qui a participé au groupe de travail du parti socialiste sur le schéma de décentralisation de la France, a présenté dimanche 2 octobre à Quimper (Finistère) les grandes lignes de l'avant-projet qui sera soumis aux instances dirigeantes du P.S.

Selon M. Pisani, « *le fil conducteur de ce schéma est d'arriver à allier l'unité plus que jamais nécessaire du pays à la diversité plus que jamais respectable des régions* ». Pour atteindre ce but, le groupe de travail pense que « *l'autonomie avec planification est un garant de l'unité dont la nation a besoin* ».

Les moyens à employer pour donner plus de poids et d'autonomie aux régions sont, selon M. Pisani, la création d'une assemblée régionale et un exécutif élu, mais aussi la possibilité pour les provinces d'établir des règlements régionaux au niveau des décrets d'application. L'avant-projet n'envisage pas de modifications territoriales des collectivités locales, mais l'extension des pouvoirs de ces dernières.

Au niveau du canton, une sorte de conseil cantonal pourrait être mis en place. Il jouerait un rôle important dans le transfert des compétences de l'Etat.

Quant aux départements, contrairement aux communes, aux cantons et aux régions, leurs représentants pourraient ne pas être élus au suffrage universel mais choisis par les diverses assemblées cantonales.

M. GISCARD D'ESTAING RECEVRA VENDREDI LES REPRÉSENTANTS DES RAPATRIÉS

Le projet de loi d'indemnisation des rapatriés d'Algérie a été examiné pour la seconde fois, lundi 3 octobre, par un conseil restreint réunissant, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, MM. Barre, Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances ; Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, chargé des rapatriés, et Deroche, directeur du budget. Un premier conseil restreint avait été consacré à ce sujet le 21 septembre.

Le président de la République recevra à déjeuner, vendredi 7 octobre, les représentants de huit associations de rapatriés, auxquels il exposera les grandes lignes du projet de loi. Le texte doit être examiné par le conseil des ministres le 26 octobre.

● *Cinq anciens harkis* ont commencé lundi 3 octobre une grève de la faim dans un bar de Marseille. M. Mohamed Laradji, président de la Fédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie a souligné : « *Il s'agit d'une action non violente, mais le risque d'une escalade de la violence ne peut être exclu dans les prochains jours* ». Il a rappelé que sa communauté réclame « *l'indemnisation des biens laissés en Algérie, la réinstallation professionnelle et sociale et la dissolution des hameaux de forestage* ».

● *M. Jean Costet*, ingénieur général des ponts et chaussées, est nommé directeur du cabinet de M. Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire. M. Costet occupait depuis septembre 1976 les mêmes fonctions auprès de M. Jean-Pierre Fourcade, qui a donné sa démission de ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire pour siéger au Sénat, où il a été élu le 25 septembre. M. François Leblond, administrateur civil hors classe, est nommé chef de cabinet de M. Icart, poste qu'il occupait précédemment auprès de M. Fourcade.

L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

M. Alain Poher est réélu président du Sénat

Par 192 voix sur 287 votants, 65 voix allant à M. Marcel Brégègère (P.S. Dordogne), 23 à M. Fernand Lefort (P.C. Seine-Saint-Denis) et une voix à M. Jean Lecanuet qui n'était pas candidat, le Sénat a réélu comme président, lundi 3 octobre, M. Alain Poher (Union centriste). C'est la quatrième fois depuis 1968 que M. Poher accède au fauteuil présidentiel.

En 1974, M. Poher avait obtenu 193 voix contre 70 à M. Pierre Giraud, sénateur socialiste de la Seine, et en 1971, 199 voix, mais les socialistes ne lui avaient pas opposé de candidat. Seul contre lui, M. Georges Cogniot (P.C. Paris) avait alors recueilli 26 voix.

Cette réélection acquise dès le premier tour (ainsi que les deux précédentes au demeurant) est considérée comme un succès personnel de M. Alain Poher. Le président du Sénat, en effet, obtient, à une voix près, le même nombre de suffrages qu'en 1974 dans une assemblée dont l'axe est sensiblement plus à gauche depuis le renouvellement du 25 septembre. La désunion de la gauche se manifeste, elle, par la double candidature que l'on y constate : en 1974, les communistes n'avaient pas présenté de candidat. Les radicaux de gauche, en revanche, s'étaient déjà séparés des socialistes en apportant leur soutien à M. Alain Poher. Cette fois, plusieurs d'entre eux ont probablement (le vote est secret) voté pour le candidat socialiste qui a obtenu 65 voix alors que le groupe du P.S. a un effectif de 62 membres et que six sénateurs de ce groupe étaient absents.

Avant ce scrutin, M. Geoffroy de Montalembert (R.P.R., Seine-Maritime), qui présidait la séance à la place du doyen d'âge (M. Gabriel Calmels, Gauche démocratique, Hérault), a prononcé un bref discours, déclarant notamment :

« *Au cours de la récente campagne électorale, j'ai constaté avec étonnement combien le rôle de notre Assemblée était encore sous-estimé, parfois méconnu (...).*

» *Quant à l'importance politique du Sénat, j'ai l'impression qu'elle est encore plus mal perçue par l'opinion, et cependant notre Assemblée possède le privilège de ne pouvoir être dissoute, et, en matière constitutionnelle, jouit de prérogatives essentielles.* »

M. de Montalembert a terminé en évoquant les grands moments de notre histoire récente et en lançant un appel au « rassemblement » des Français.

La prochaine séance publique aura lieu mercredi 5 octobre pour l'élection des vice-présidents et des questeurs du Sénat. — A. G.

M. VICTOR PROVO SE DÉMET DE SON MANDAT DE SÉNATEUR

Comme il en avait manifesté l'intention en juin dernier (*le Monde* du 2 juillet), M. Victor Provo (P.S.) a donné sa démission de sénateur du Nord pour raisons personnelles.

Conformément à l'article L.O.-320 du code électoral, qui prévoit le remplacement des sénateurs dont le siège devient vacant « *pour quelque cause que ce soit* » en cas d'élections à la représentation à la proportionnelle par le suivant de liste, c'est M. Roland Grimaldi (P.S.), conseiller général, maire du Cateau, qui lui succédera au palais du Luxembourg.

[Né le 30 août 1903 à Wattrelos (*Nord*). *M. Victor Provo* a été, de 1935 à 1939, conseiller de l'arrondissement de Roubaix, ville dont il fut maire de 1942 à mars 1977. Conseiller général de 1949 à 1973, il a présidé l'assemblée départementale de 1967 à 1973. Député de 1952 à 1958, M. Provo était sénateur depuis septembre 1974. Trésorier général de la S.F.I.O. de 1945 à 1969, M. Provo avait siégé au comité directeur et au bureau de ce parti de 1944 à 1969.]

L'ASSEMBLÉE ET LE GOUVERNEMENT RENDENT HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE LUCIE FAURE

Lundi 3 octobre à 16 heures, M. Edgar Faure déclare ouverte la première session ordinaire de l'Assemblée nationale pour 1977-1978. Puis il rappelle aux députés les décès intervenus pendant l'intersession (ceux de Jacques Duhamel et de Didier Eloy), les informe des modifications consécutives aux élections sénatoriales et des décisions du Conseil constitutionnel sur les textes qui lui ont été déférés. Il est ensuite procédé à la fixation de l'ordre du jour.

Au nom de l'Assemblée, M. Roland Nungesser, premier vice-président, rend hommage à la mémoire de Lucie Faure, évoquant « *sa brillante personnalité, son intelligence, sa culture et son talent* » qui « *contribuaient largement au prestige de la présidence* ». M. André Bord, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, associe le gouvernement à cet hommage.

M. Edgar Faure les remercie et déclare : « *Celle qui a été la compagne de ma vie a vécu, pendant presque toute cette législature, la vie de cette grande Assemblée républicaine. La leçon qu'elle nous laisse est celle du courage ; elle est valable pour tous et, d'abord, pour moi.* »

L'ORDRE DU JOUR

La conférence des présidents a établi comme suit l'ordre du jour des séances que l'Assemblée tiendra *jusqu'au* mardi 18 octobre :

MARDI 4 OCTOBRE : projet de loi relatif à l'informatique et aux libertés.

MERCREDI 5, après les questions au gouvernement : proposition de résolution modifiant le règlement ; suite et fin du projet de loi sur l'informatique.

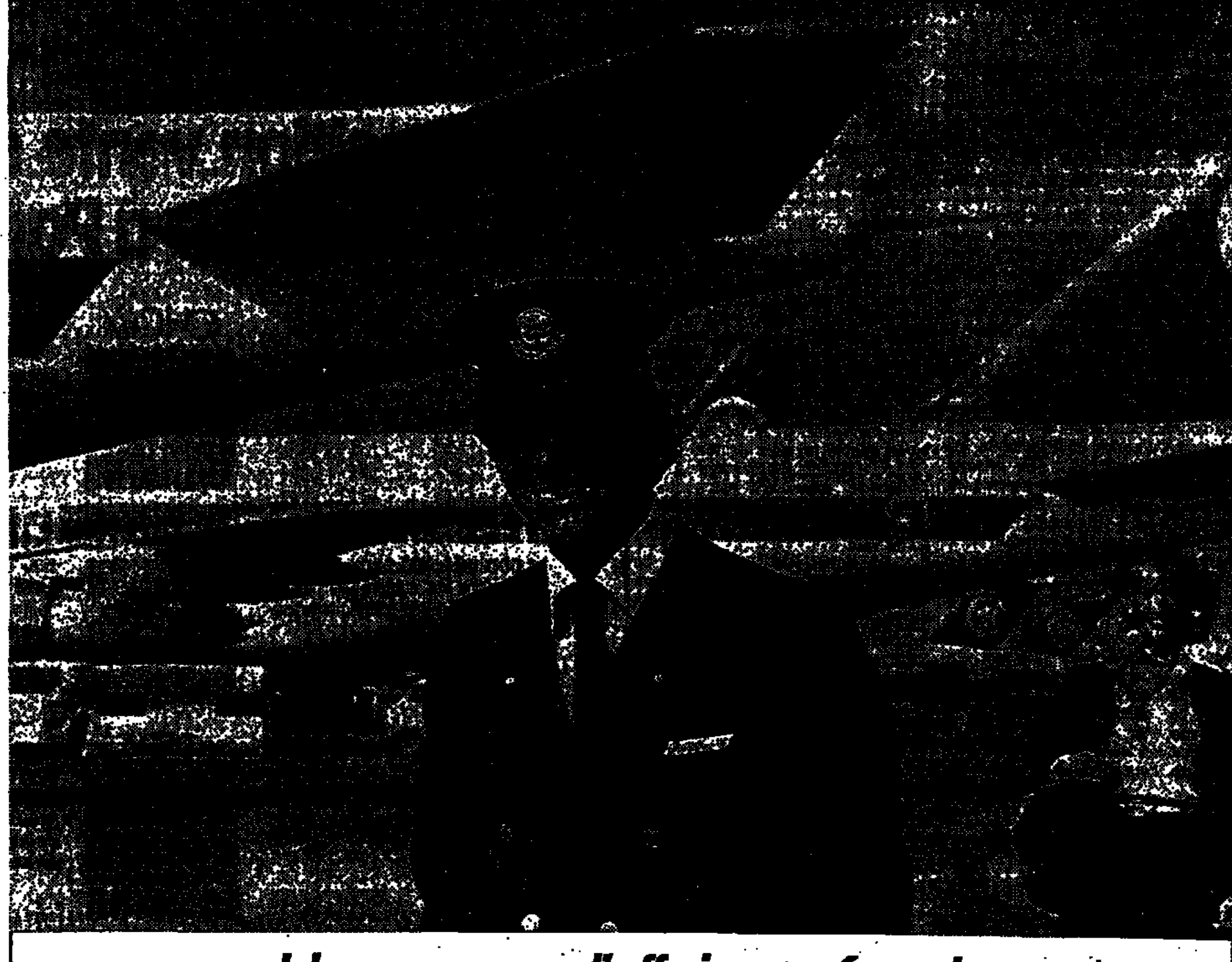
JEUDI 6 : deux textes relatifs à la composition de l'Assemblée nationale ; projet de loi, adopté par le Sénat, relatif à la protection des consommateurs, ces débats étant poursuivis jusqu'à leur terme.

VENDREDI 7, matin : questions orales sans débat.

MARDI 11, à 16 heures, exceptionnellement : questions au gouvernement. A l'issue de la séance publique : présentation audio-visuelle du projet de finances pour 1978 dans la salle du 101, rue de l'Université.

MERCREDI 12, JEUDI 13, VENDREDI 14 (matin) et MARDI 18 OCTOBRE : discussion de la première partie (*recettes*) du projet de loi de finances pour 1978.

La discussion de la seconde partie (dépenses), organisée sur cent dix heures, débuterait le mercredi 19 octobre, matin, pour se terminer au plus tard le samedi 19 novembre, à minuit.





هكذا من الأصل

M. Alain Poher est réélu président du Sé







LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

La direction du P.S. va être saisie des différends au sein de la fédération de la Côte-d'Or

De notre correspondant

Dijon. — M. Pierre Palau, premier secrétaire de la fédération du parti socialiste de la Côte-d'Or, a désavoué, lundi 3 octobre, les membres de la commission exécutive fédérale qui s'étaient réunis samedi 1er octobre pour entériner la désignation des candidats du P.S. aux élections législatives dans trois circonscriptions du département. Candidat dans la 2e circonscription, M. Palau n'avait pas été investi par l'assemblée de militants qui s'était réunie vendredi 30 septembre. Il n'avait recueilli que 56 voix alors que M. Hervé Vouillot, membre du CERES, avait obtenu 180 suffrages (*le Monde* du 4 octobre). Alors que, le lendemain, la commission exécutive devait ratifier les résultats, les membres de celles-ci ont été avisés télégraphiquement que la réunion était reportée « *sur décision nationale* ». Surpris par le télégramme (signé de M. Pierre Palau), dix-sept membres de la commission sur trente et un, se sont tout de même rendus au lieu de la réunion. Estimant que le quorum était atteint, ils ont entériné à l'unanimité les résultats des assemblées de circonscription. La réunion était d'ailleurs présidée par le plus proche collaborateur du premier secrétaire de la fédération, M. Jean-Louis Fleury, secrétaire adjoint. Le secrétaire de la section de Dijon, la plus importante du département, participait à la réunion.

Dans une déclaration publiée lundi 3 octobre, M. Palau s'en prend à ceux qui ont réuni « *une commission croupion autour des représentants de la minorité du CERES malgré la décision du premier secrétaire appuyée par la majorité du bureau fédéral* ». Il ajoute : « *C'est une affaire d'une extrême gravité dont le parti aura à trancher au plus haut niveau...* »

DORDOGNE. — M. Jacques Ricard, membre du comité central du Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, sera candidat dans la 1re circonscription (Périgueux), dont le député sortant est M. Yves Guéna, délégué politique du R.P.R. M. Ricard s'était présenté en novembre 1976 dans la 3e circonscription de la Corrèze à l'élection législative partielle qui avait permis à M. Jacques Chirac de retrouver son siège de député. — *(Corresp.)*

HAUTE-SAONE. — Le parti socialiste présentera dans la première circonscription (Vesoul) M. Victor Magnin, directeur administratif de *Hebdo-T.C.-Témoignage Chrétien*, déjà candidat en 1973, et dans la deuxième circonscription (Luxeuil-les-Bains), M. Jean-Pierre Michel, magistrat au ministère de la justice, ancien secrétaire général du syndicat de la magistrature. — *(Corresp.)*

HAUTS-DE-SEINE. — Mme Annie Lesur (C.D.S.), ancien secrétaire d'Etat, se présentera dans la douzième circonscription (Clamart, Sceaux). Déjà candidate en mars 1973, elle avait recueilli 15,72 % des suffrages exprimés au premier tour et s'était retirée au second, qui s'était soldé par le succès du député sortant, M. Pierre Mazeaud (U.D.R.). Ce dernier, qui avait laissé, lors de son entrée au gouvernement, son siège à son suppléant, M. Paul Vauclair (R.P.R.), sera candidat en mars prochain dans le Var (*le Monde* du 1er octobre).

Dans la douzième circonscription des Hauts-de-Seine, les militants socialistes ont désigné comme candidat M. Georges Le Bail, conseiller municipal de Fontenay-aux-Roses, militant du CERES, qui était en concurrence avec M. Jean Legarec, délégué du P.S. aux travailleurs immigrés. Dans la cinquième circonscription (Courbevoie, La Garenne-Colombes), c'est Mme Lucette Sirkis, également militante du CERES, qui a été désignée.

PARIS. — M. Georges Sarre, conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du P.S., animateur du CERES (minorité du parti socialiste), a été désigné comme candidat dans la 9e circonscription (11e arrondissement), dont le député sortant est M. André Fanton, R.P.R.

NORD : M. Cornette (P.S.) ne se représente pas.

(De notre correspondant.)

Lille. — Les sections socialistes concernées ont désigné leur candidat dans les quatre circonscriptions de l'agglomération lilloise. Outre M. Pierre Mauroy, qui sollicite le renouvellement de son mandat dans la 2e circonscription (Lille-Sud et Sud-Ouest), se présentent dans la 1re circonscription (Lille-Centre et Ouest), Mmes Denise Cacheux, adjointe au maire de Lille, et dans la 3e (Lille-Nord et Nord-Est), Jacqueline Osselin, adjointe au maire de Mons-en-Barœul.

M. Bernard Derosier, adjoint au maire de Lille, sera candidat dans la 4e circonscription (Lille-Est et Sud-Est), dont le député sortant, M. Arthur Cornette ne sollicite pas le renouvellement de son mandat. — G. S.

[Né le 15 août 1903 à Quarouble (Nord), M. Arthur Cornette, directeur honoraire de collège d'enseignement général, est maire, depuis 1947, d'Hellemmes, commune associée depuis mai dernier à la suite de la fusion Lille-Hellemmes. Conseiller général de 1952 à 1973, date à laquelle il ne s'était pas représenté, M. Cornette avait perdu, en 1968, le mandat de député qu'il avait acquis en 1962. En mars 1973, il était de nouveau élu au deuxième tour avec 18 978 voix, contre 16 093 au député sortant U.D.R., M. Roger Menu.]

HAUTES-PYRÉNÉES : M. Guerlin (P.S.) ne se représente pas.

(De notre correspondant.)

TARBES. — M. André Guerlin, député socialiste sortant de la première circonscription (Tarbes-Sud, Bagnères-de-Bigorre) a causé une certaine surprise en annonçant qu'il ne se représenterait pas aux prochaines élections législatives, pour « *raisons de famille impérieuses* ».

Dans cette circonscription, le maire de Tarbes, M. Paul Chastellain (P.C.) a indiqué qu'il sera candidat.

[Né le 19 juillet 1911 à Samatan (Gers), M. André Guerlin, professeur honoraire de lycée, conseiller général depuis 1973, a été élu député au second tour des élections législatives de mars 1973. Il avait emporté par 29 139 voix contre 27 889 au candidat de la majorité, M. Pierre Bieuler (C.D.P.), le siège que le député sortant, M. René Billères, rad. g., laissait vacant en ne sollicitant pas le renouvellement de son mandat.]

LA RÉFORME DES COLLECTIVITÉS LOCALES

M. Marc Becam presse les maires de répondre au questionnaire du gouvernement

Au cours de son voyage en Alsace, lundi 3 et mardi 4 octobre, M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat à l'intérieur (collectivités locales), a exhorté les maires de France à répondre avant le 15 octobre au questionnaire qui leur a été adressé cet été afin de recueillir leurs réflexions sur une éventuelle réforme des collectivités locales. Le secrétaire d'Etat a expliqué aux élus des différents cantons du Bas-Rhin et du Haut-Rhin qu'il a visités que tout retard dans l'envoi des réponses à ce « devoir de vacances » risquerait de mettre le gouvernement dans l'impossibilité de préparer avant les élections législatives le projet de loi dont il envisage le dépôt au printemps. Il faudra, en effet, au moins six semaines à la commission que présidera M. Jacques Aubert, conseiller d'Etat, pour procéder au dépouillement et à la synthèse des réponses avant que le Sénat ne soit consulté par le gouvernement, ainsi que M. Raymond Barre en a donné l'assurance aux élus (« le Monde » du 1er juillet). Dans le meilleur des cas, la Haute Assemblée ne sera saisie des conclusions gouvernementales qu'à la mi-décembre. M. Marc Bécam a souligné que ces délais ne pourront être tenus si les assocations d'élus, et notamment l'Association des maires, persistent à conseiller aux intéressés de différer leurs réponses jusqu'à la mi-novembre. Le premier ministre pourrait intervenir très prochainement dans le même sens afin que le gouvernement puisse arrêter sa position et préparer un texte de loi dès le début de l'année prochaine.

Plaidoyer « pro domo »

De notre envoyé spécial

Colmar. — Il est 10 h. 45 ce lundi 3 octobre quand M. Marc Bécam arrive à la mairie de Haguenau. Une étape parmi une centaine d'autres sur la route du tour de France des communes qu'il a entamé le 27 juillet dernier et qui l'a conduit récemment jusqu'à l'île de la Réunion.

Seul contre tous. C'est à peu près sa position face aux maires sceptiques qui se demandent si la consultation nationale lancée par le gouvernement marque réellement une volonté d'aboutir enfin à cette fameuse réforme des collectivités locales, qu'ils réclament depuis si longtemps, ou s'il ne s'agit que d'une « *manœuvre dilatoire* », pour reprendre une expression employée, le week-end dernier à Arles, au congrès de la Fédération nationale des élus républicains (*le Monde* du 4 octobre).

Les maires des cantons de Haguenau et de Woerth, modérés pour la plupart, écoutent sagement le visiteur qui explique les intentions du gouvernement : « *Je ne suis pas venu ici pour vous souffler des réponses au questionnaire ni pour vous faire des promesses. Mon rôle est de vous écouter. Nous voulons des réponses spontanées et non stéréotypées. Le gouvernement a engagé cette consultation parce qu'il désire recueillir vos observations sur vos difficultés quotidiennes. Il n'a aucun* a priori *sur ce qu'il convient de faire. Il appartiendra au Parlement d'en décider.* »

Connaissant les préoccupations essentielles de son auditoire, M. Marc Bécam y répond sans attendre les questions : « *Si vous voulez nous répondre pour nous dire simplement qu'il faut doubler les crédits accordés aux communes, ce n'est pas la peine de le faire. L'Etat n'apportera pas davantage aux communes, ce sera plutôt le contraire, car les temps ont changé. Depuis la crise du pétrole, nous payons nos importations de produits pétroliers 55 milliards de francs au lieu de 11 il y a quatre ans. Avec cette différence de 44 milliards, on pourrait réaliser 8 000 kilomètres d'autoroutes par an ou dix C.E.S.; ou encore, rénover l'ensemble hospitalier français. Il faut dire clairement la vérité à vos concitoyens. Nous allons vers une époque de rigueur dans laquelle nous aurons des difficultés à investir. Quand vos administrés vous réclament de réaliser ceci ou cela, réunissez-les et demandez-leur s'ils acceptent de payer plus d'impôts.* »

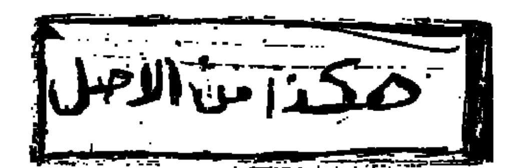
Le rapport Guichard ? « *C'est la meilleure analyse qui ait été faite, mais ce n'est qu'un élément de réflexion et le gouvernement ne fait pas siennes ses conclusions* », déclare le secrétaire d'Etat. M. Marc Bécam insiste pour que les maires répondent au questionnaire avant le 15 octobre : « *Si les maires des petites communes ne répondent pas, ceux des grandes villes, qui sont mieux armés qu'eux, le feront et, lors du dépouillement, leurs réponses risquent de fausser les appréciations. Après le 15 octobre, ce sera trop tard. Il y a d'ailleurs quelque chose qui ne tourne pas rond : en juillet, l'on nous disait que le délai de trois mois était trop long, aujourd'hui, on nous dit qu'il est trop court. Je ne comprends plus.* »

Le temps de répondre à quelques questions, et M. Bécam poursuit sa route. « *C'est trop court*, disent les maires, *on n'a pas le temps de discuter.* » Le secrétaire d'Etat est déjà parti en direction de Wasselonne, Molsheim, Burnhaupt-le-Haut, Altkirch, s'arrêtant de préférence — politique oblige — chez ses amis politiques, les militants R.P.R., et repétant partout le même plaidoyer *pro domo*.

Au fur et à mesure que passent le temps et les villages, le secrétaire d'Etat manifeste une inquiétude croissante. Les maires, en effet, tardent à remettre « *leur copie* ». Jusqu'à ce jour, dans le Bas-Rhin, le préfet n'a reçu que quatre réponses.

L'échec de cette consultation nationale pourrait remettre en cause l'étude de la réforme. Une réforme que chacun affirme souhaiter, mais que personne ne semble pressé d'accomplir.

ALAIN ROLLAT.



L'ÉVÉNEMENT

L'Assemblée nationale

LES pouvoirs de l'informatique suscitent l'inquiétude, les textes nécessaires à l'organisation de son contrôle donnent le vertige. Trois ans et demi après les mouvements l'opinion nés de la révélation de Safari (« Le Monde » du 21 mars 1974), les termes du problème sont à peu près connus. Ils ont été parfaitement définis par ce grand rapport Informatique et libertés qu'a conduit M. Bernard Tricot, conseiller d'Etat (« le Monde » du 17 septembre 1975).

Il peut se résumer en deux points. D'une part, l'informatique contient des facultés presque infinies de contrôle social sur les individus et les collectivités, les comportements et les mentalités. D'autre part, la maîtrise de la technique informatique dont découlent connaissance et pouvoir risque de renforcer les forts et d'affaiblir les faibles : l'Etat devant l'individu, la petite entreprise face à la multinationale, le Parlement au regard de l'exécutif, etc. Ces postulats ne sont guère contestés. On pourrait multiplier les exemples, comme ces systèmes qui aboutissent à la définition du « bon profil » du soldat, du salarié, voire du malade. L'informatique risque, si ce n'est déjà le cas, de devenir une énorme machine sociale à trier dont nul n'aurait réellement conscience.

Les Journées d'informatique médicale de Toulouse ont ainsi fait apparaître, en 1975, des projets de recherche informatique des malades mentaux et son application — Journées de 1976 — à « la détection des inaptes ou probablement inaptes au service national pour raisons psychiatriques » (1). Parmi les critères retenus figurent les conflits avec l'employeur, la mésentente des parents, les fugues antérieures — jugées « réponses proches de l'anormalité »...

L'ambiguïté de la norme ainsi définie pourrait-elle trouver sa solution grâce à la loi Informatiques et libertés dont l'Assemblée nationale commence l'examen ce mardi 4 octobre ? Ce n'est pas évident.

D'autant que la multiplicité des problèmes attachés à l'élaboratoin de ce texte est vertigineuse. Le tableau ci-dessous, qui n'est fatalement que partiel et quelquefois par trop simplificateur (!) montre la complexité du débat dans lequel s'engagent les élus. Non d'ailleurs sans une certaine précipitation. La commission des lois n'a achevé que lundi soir ses travaux préparatoires entamés le matin même, et précédés d'une seule autre journée de discussion.

Rapporteur du texte, M. Jean Foyer, président de la commission des lois, va devoir au cours des débats donner des avis qui ne coulent pas de source. Outre le projet du gouvernement se trouvent en lice les amendements nombreux sinon systématiques, présentés par le P.C. et le groupe des socialistes et radicaux de gauche sans oublier, comme en filigrane, le rapport Tricot de la commission Informatique et libertés qui, sur plus d'un point, montrait plus d'audace, ou de réalisme, que le projet de loi.

Pour ce qui concerne la commission nationale de contrôle, deux différences sont à noter entre le projet et les amendements. Cela touche à la composition (le Parlement n'intervient pas pour le projet) et au mode de désignation des membres (le projet écarte l'élection).

Quant aux pouvoirs de cette commission, une première difficulté se manifeste à propos de son droit d'investigation auprès des partis, des Eglises, des syndicats ou de la presse. Le gouvernement, bien qu'il soit probablement conscient du problème, ne fait, dans l'état du texte, à leur égard, aucune exception. En revanche, le P.C. écarte carrément l'application de la loi dans ce cas, tandis que le P.S. présente une série de propositions qui ne sont pas très claires. Pour lui, il semblerait que la loi soit applicable, à trois exceptions près (voir tableau).

LA SYMBOLIQUE

A quels fichiers (dits « traitements » dans le projet de loi) s'appliqueront les dispositions légales ? Seulement les fichiers informatisés (projet de loi) ou bien, aussi, les fichiers manuels (P.C. ou P.S., sous certaines conditions) ? Quelle sera la nature de l'autorisation des fichiers : une loi, un décret ou un simple arrêté ? C'est à l'évidence, une des difficultés majeures. Pour le gouvernement et le P.S. ,le recours à la loi ne sera jamais nécessaire. Le P.C. le prévoit pour les fichiers à « gros risques ». Peut-être ceux qui mettent en jeu les dispositions de l'article 34 de la Constitution définissant le domaine de la loi, c'est-à-dire, en gros, ce qui relève implicitement des libertés fondamentales ?

Le tout nouveau CLAI (Comité pour le libre accès à l'information) a proposé sur ce point (« le Monde » du 24 septembre), une solution qui semble avoir retenu l'attention de M. Foyer : le recours à une loi si, successivement, la commission puis le Conseil d'Etat ont émis des avis défavorables.

Le travail législatif sera immense. Ce n'est que légitime pour un texte qui est, d'un certain point de vue, « LE » texte du siècle. Il est donc à souhaiter que le Parlement n'en débatte ni dans la hâte ni dans l'indifférence, c'est-à-dire par l'absentéisme de ses membres.

Fondamental ,ce texte l'est « en soi », ce n'est guère contestable. Mais le degré de protection des libertés et des équilibres qu'il ménagera dépend aussi des moyens qui lui seront initialement concédés, à titre de précédent valant pour l'avenir. La symbolique ayant sa part dans tout, il importe par exemple que la commission dispose d'un certain « train de vie » et, d'abord, d'un immeuble qui lui soit propre et non de quelques locaux biscornus chichement concédés par un ministère, puisque la commission ne saurait dépendre d'aucun. Il convient aussi que la dotation budgétaire de la commission lui donne les moyens d'accomplir ses missions — qui sont immenses.

Il convient, enfin, que les premiers titulaires du poste de président et de secrétaire général ne soulèvent de la part de quiconque la moindre objection que leur compétence en matière de droits de l'homme, leur renommée internationale soient établies. A partir de ces critères, le choix n'est pas difficile, en raison du petit nombre des hommes qui y satisfont.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) *Cf.* les journées organisées chaque année à Toulouse sur l'initiative de l'Institut de recherche en informatique et en automatique, les travaux de M. J. Fondarai, et autres, l'intervention de la faculté de pharmacie de Marseille et celle de la D.R.M.E. (Direction des recherches et moyens d'essais, qui relève de la Délégation générale à l'armement).

La commission des lois a adopté plusieurs amendements socialistes

La commission des lois de l'Assemblée nationale a consacré toute la journée et la soirée du lundi 3 octobre à l'examen des articles du projet de loi relatif à l'informatique et aux libertés, *dont le rapporteur est M. Jean Foyer* (R.P.R.), président de la commission. La commission propose d'augmenter de deux membres la commission nationale prévue par le texte, et suggère la composition suivante : six membres désignés à la proportionnelle des groupes, moitié par l'Assemblée nationale, moitié par le Sénat ; *deux membres du Conseil* économique et social ; deux membres du Conseil d'Etat et deux membres de la Cour de cassation, désignés par les assemblées générales de ces institutions ; un professeur de l'enseignement supérieur et un avocat nommé par leurs instances professionnelles et deux experts désignés par le gouvernement.

La commission des lois a, d'autre part, adopté plusieurs amendements tendant à renforcer les pouvoirs de la Commission nationale, dont les décisions relatives à la constitution de fichiers ne pourraient être outrepassée que par la loi et qui pourrait se saisir du fichier non informatisé qui, soit eux-mêmes, soit par leur mise en rapport avec l'informatique, pourraient constituer une atteinte aux libertés. Enfin, l'accès des personnes aux fichiers les concernant et le contrôle des informations qu'ils cautionnent serait, si les propositions de la commission des lois étaient retenues, renforcé par rapport au texte du gouvernement, de même que serait accrue la responsabilité des personnes chargées de la tenue des fichiers quant à leur exactitude.

Sans réserve de ces amendements, la commission des lois a adopté le texte.

LES DIX PROPOSITIONS DU CLAI

« *L'idée maîtresse du projet de loi Informatique et libertés, c'est de faire voter par le Parlement, un texte donnant tout pouvoir au gouvernement.* » Tel est le commentaire général fait par M. Jean-Claude Lepage, animateur du Comité pour le libre accès à l'information, au cours d'une conférence de presse réunie, lundi 3 octobre, au siège de la CIMADE.

Ce comité (*le Monde* du 24 septembre) a adressé à l'ensemble des députés un rapport critique du projet de loi Informatique et libertés. Il a, *d'autre part*, été reçu samedi par M. Jean Foyer, président de la commission des lois et rapporteur du projet.

Sur ce point, le CLAI présente dix propositions parmi lesquelles l'extension de la loi aux fichiers non automatisés, y compris les fichiers mécanographiques, de plus, il suggère que la création de fichiers publics soit soumise au Parlement si l'avis de la commission de contrôle et celui du Conseil d'Etat sont défavorables.

Cette proposition semble avoir été accueillie positivement par M. Jean Foyer, qui a indiqué : « *C'est une disposition un peu nouvelle dans le droit constitutionnel, mais, à bien des égard, la loi sur Informatique et libertés est elle aussi nouvelle.* »

D'autre part, le président de la commission des lois a paru favorable à l'élection par le Parlement de deux délégués à la commission nationale du moment qu'ils ont choisis en dehors de ce Parlement.

★ Comité pour le libre accès à l'information, 95, boulevard Voltaire, Paris-11e.

LA C.F.D.T. : un texte timide.

La C.F.D.T., qui a activement participé aux travaux de la commission Tricot, a publié, lundi 3 octobre, un commentaire du projet de loi sur l'informatique et les libertés :

« *Aussi utile soit-il*, remarque la C.F.D.T., *le projet gouvernemental est bien timide lorsqu'il prévoit que la commission nationale Informatique et libertés, chargée du contrôle des opérations, sera entièrement composée de fonctionnaires ou de personnalités nommées par le gouvernement. [...] C'est sur le lieu de travail, dans les entreprises concernées, qu'il importe de débattre de ces problèmes. Les comités d'entreprise devraient être obligatoirement informés et consultés sur le contenu, la destination, la finalité des fichiers et des traitements informatiques de leur entreprise* [...]. »

xamine le projet

GANES DE CONTROLE LA COM

FORMALITES EXIGÉES P

REGLEMENTATION

DROIT D'ACCES AU

INFRACTI

ENTR

NEMENT

mblée nationa

examine le projet de loi Informatique et libertés

LA SYMBOLIQUE

TEXTE PRÉSENTÉ	PROJET DU GOUVERNEMENT	PROPOSITIONS SOCIALISTES ET RADICAUX DE GAUCHE	PROPOSITIONS COMMUNISTES

ORGANES DE CONTROLE : LA COMMISSION NATIONALE ET LES COMMISSIONS RÉGIONALES

COMPOSITION DE LA COMMISSION NATIONALE	— 12 membres + 1 secrétaire général nommé par le président. — Président élu parmi les membres de la commision.	— 21 m. + 21 supp. + 2 ou 3 sec. gén. nommé par la commis. .. Id. Gvt.	— 20 membres + 1 secrétaire général nommé par président. — Président élu parmi ministres désignés par le Parlement.
	COMPOSITION / DESIGNATION Parlement : aucun Cour de cassation : 2 — Décret en conseil des ministres Conseil d'Etat 2 — Idem Cour des comptes : 2 — Idem Syndicalistes: aucun expressém. Avocats : aucun expressément Universitaires : aucun expres. Personnes qualifiées : 6 — Idem	COMPOSITION / DESIGNATION Parlement : 10 parl. au nom dont 5 par l'Assemblée nation. 5 par le Sénat. — Elus au scrutin proportionnel Cour de cassation : 1 — Elu par assemblée générale Conseil d'Etat : 1 — Elu par assemblée générale Syndicalistes : 3 — Conseil économique et social Avocats : 1 — Désigné par la profession Personnes qualifiées : 5 dont 2 informaticiens — Par la commission 1 secteur privé — Organisations patronales 1 collectivités publiques — Conseil des ministres 1 journaliste — Profession	COMPOSITION / DESIGNATION Parlement : 10 parl. au nom dont 6 par l'Assemblée nation. 4 par le Sénat. — Elus au scrutin proportionnel Cour de cassation : 2 — Elus par assemblée générale Conseil d'Etat : 2 — Elus par assemblée générale Cour des comptes : aucun Syndicalistes : 2 — Organisations représentatives Avocats : 1 — Conférence bâtonniers Universitaires : 1 — Cons. nat. Ens. sup. et recherc. Informaticiens : 2
PUBLICITÉ DES TRAVAUX DE LA COMMISSION NATIONALE	Rapport annuel au président de la République - Publié	Rapport annuel au président de la République - Publié Puclications débats commission sauf huis clos	Rapport annuel au président de la République - Publié et obligatoirement soumis débat parlementaire
CREATION DE COMMISSIONS RÉGIONALES	CREATION : Facultative Par décret simple Sur proposition de la commission nationale COMPOSITION : Présidée par un magistrat de l'ordre administratif ou judiciaire	CREATION : Obligatoire dès entrée en vigueur de la loi. COMPOSITION : Fixée par les conseils régionaux avec au moins : — 1 magistrat judiciaire — 1 magistrat administratif	CREATION : A l'initiative soit : — conseils régionaux — commission régionale COMPOSITION : Moitié élus locaux Moitié hors des élus locaux
CRÉATION DE COMMISSAIRES AUX FICHIERS NOMINATIFS	NON	OUI, DANS CHAQUE ADMINISTRATION OU ENTREPRISE	NON
POUVOIRS DE LA COMMISSION NATIONALE (délégation possible aux commissions régionales)	— Pouvoir réglementaire. — Statuer sur demandes d'autorisation ou les déclarations de fichiers. — Se saisir de tout problème en rapport avec sa mission et notamment procéder à toute enquête sur les fichiers, se faire communiquer toutes informations utiles, etc. — Edicter des mesures de sécurité en cas de circonstances exceptionnelles. — Veiller au bon exercice du droit d'accès. — Recevoir les pétitions et transmettre les plaintes.	— Peu différents de ceux prévus par le projet du gouvernement. Il est expressément précisé qu'elle peut intervenir : « saisie par tout citoyen ou se saisissant spontanément ».	— Peu différents de ceux prévus par le projet du gouvernement.
POUVOIRS A L'ÉGARD DES FICHIERS DES PARTIS, SYNDICATS, EGLISES, PRESSE	— Loi applicable.	— Loi applicable sauf aux échanges transfrontières des fichiers de presse ou l'enregistrement d'infractions ou d'informations discriminatoires. — Sinon, tous pouvoirs d'investigation possibles.	— Loi ne s'applique pas.

FORMALITÉS EXIGÉES PRÉALABLEMENT A LA CRÉATION D'UN FICHIER

FICHIERS RÉGLEMENTÉS	Fichiers informatisés seulement.	Fichiers informatisés : oui. Fichiers manuels : oui, sauf ceux détenus par personnes physiques ou à des fins de vie privée.	Fichiers informatisés : oui. Fichiers manuels si particulièrement sensibles ou mixtes avec fichiers informatisés.
EXIGENCE D'UNE LOI (contrôle parlementaire)	Jamais.	Jamais	Pour tous fichiers à gros disques (Art. 34, Constitution sur libertés fondamentales ?).
EXIGENCE SEULEMENT D'UN ACTE RÉGLEMENTAIRE OU D'UNE DÉCLARATION ORDINAIRE	I. — FICHIERS INFORMATISES — Fichiers publics : arrêté si avis conforme commission ; décret en conseil d'Etat si avis conforme. Fichiers privés : déclaration près commission nationale. II. — FICHIERS MANUELS — Non visés par la loi, création libre.	I. — FICHIERS INFORMATISES Il n'est pas distingué entre fichiers publics ou privés, mais selon caractère sensible des fichiers : — Fichiers très sensibles : acte réglementaire pris par la commission régionale compétente ou commission nationale. Autorisation peut être définitive, provisoire, temporaire, partielle. — Fichiers peu sensibles : déclaration près commission régionale selon le cas. II. — FICHIERS MANUELS — Fichiers publics : id. ci-dessus. — Fichiers privés : id. ci-dess. si commission l'estime opportun.	I. — FICHIERS INFORMATISES — Fichiers publics de l'état : arrêté ou décret; avis de la commission nationale toujours conforme. — Fichiers publics des collectivités territoriales : si avis conforme des commissions régionales, déclaration suffit. — Fichiers privés : société déclaration commission nationale. II. — FICHIERS MANUELS — Idem fichiers informatisés pour les fichiers reconnus particulièrement sensibles ou mixtes.
POSSIBILITÉ D'UNE DÉCLARATION SIMPLIFIÉE (fichiers standards)	— Tous fichiers automatisés publics ou privés. — Si critères fixés par convention nationale sont respectés.	— Id. projet du gouvernement. — Mais étendus aux fichiers manuels visés par la loi.	— Idem projet du gouvernement. — Mais étendus aux fichiers manuels visés par la loi.
UTILISATION DU FICHIER « SAFARI » (numéro national d'identité)	— Décret en Conseil d'Etat toujours exigé même en cas d'avis conforme en commission nationale.	— Décret Conseil d'Etat jamais exigé. — Suffit avis conforme commission nationale.	— Idem projet du gouvernement.
FICHIERS FAISANT L'OBJET D'ÉCHANGES TRANSFRONTIÈRES	— Secteur public : échanges libres. — Secteur privé : déclaration ordinaire mais autorisation spéciale peut être prévue selon les règles fixées par décret en Conseil d'Etat.	— Si cession de fichiers : autorisation préalable. — Si traitement transfrontières : — Fichiers automatisés : autorisation préalable si sûreté Etat est en cause ou si pays concerné ne présente pas de garanties suffisantes de réciprocité. — Fichiers manuels : sous réserves ci-dessus, autorisation préalable seulement pour fichiers publics ou pour fichiers privés si commission nationale l'exige. — N.B. — Les fichiers de presse ne sont pas soumis à cette réglementation.	— Secteur public : autorisation préalable exigée. — Secteur privé : autorisation préalable exigée.
PUBLICITÉ DES FICHIERS AUTORISÉS OU DÉCLARÉS	— Mise à la disposition public liste fichiers précisant leur description sommaire. — Dérogations possibles pour fichiers sûreté nationale ou défense.	— Id. projet du gouvernement. — Décisions commission accessibles au public.	— Idem projet du gouvernement.

RÉGLEMENTATION DE LA DÉTENTION DES INFORMATIONS

COLLECTE (toutes informations nominatives)	— Obligation de notifier à la personne interrogée : Si la réponse est obligatoire ou facultative ; Les conséquences d'un défaut de réponse ; Les destinataires des informations. — Dérogation en ce qui concerne les informations nécessaires à la poursuite des infractions.	— Idem projet de gouvernement complété par : Durée de la conservation ; Critères de la destruction. — En outre, sauf obligation légale, toute personne peut s'opposer à ce que des informations la concernant fassent l'objet de traitements.	— La finalité du traitement doit, en outre, être précisée. — Ainsi que la faculté que se réserve le demandeur de vérifier les informations recueillies.
CONDAMNATIONS A CARACTÈRE PÉNAL	— Traitements automatisés interdits, sauf par collectivités publiques agissant dans cadre de leurs obligations légales.	— Idem projet de gouvernement.	— Idem projet de gouvernement. — Rappel interdiction de traiter les informations concernant les infractions couvertes pour amnistie, prescription, réhabilitation.
INFORMATIONS A CARACTÈRE DISCRIMINATOIRE (race, religion, opinions...)	— Interdiction de tout enregistrement ; — Sauf accord express intéressé : groupements religieux, philosophiques, politiques, syndicaux ; dérogation par décret en Conseil d'Etat, sur avis conforme commission nationale.	— Interdiction de tout enregistrement. — Exceptions : idem projet de gouvernement plus dérogation pour fichiers presse. En outre, la commission ne peut accorder des dérogations que pour les opinions philosophiques ou religieuses.	— Interdiction de tout enregistrement. — Exceptions : idem projet de gouvernement plus dérogation en faveur des associations, loi 1901.

DROIT D'ACCÈS AUX FICHIERS ET DROIT DE RECTIFICATION

NOTIFICATION DU PREMIER ENREGISTREMENT	NON	OUI	NON
DROIT ACCÈS ET RECTIFICATION	Oui, mais en cas de rectification, il n'est pas exigé de notifier l'erreur aux autres détenteurs de fichiers concernés.	Oui, mais obligation de notifier l'erreur aux autres détenteurs de fichiers concernes.	— Idem gouvernement + secteur manuel.
COUT	Perception d'une redevance	Gratuité.	Perception redevance, sauf si vérification ultérieure.
CAS DE L'ACCÈS AUX FICHIERS SPÉCIAUX	— Fichiers concernant sûreté Etat : accès indirect ; — Fichiers concernant défense : accès indirect ; — Fichiers police : accès total.	— Sûreté nationale : l'accès peut être restreint. — Défense : idem. — Police : idem.	— Idem projet gouvernement, mais accès ouvert tribunaux en ce qui concerne fichiers sûreté ou défense.
CAS DE L'ACCÈS AUX FICHIERS MÉDICAUX	— Accès par médecin désigné par malade.	— Accès direct par malade.	— Idem projet de gouvernement.

INFRACTIONS ET SANCTIONS PÉNALES

CRÉATION ILLÉGALE DE TRAITEMENTS ENREGISTREMENT ILLÉGAL DIVULGATION ILLÉGALE D'INFORMATIONS DÉTOURNEMENT DE TRAITEMENT	— 6 mois à 3 ans emprisonnement : 2 000 à 200 000 F ; — 1 an à 5 ans : 20 000 à 2 000 000 de francs ; — 2 mois à 6 mois : 2 000 à 20 000 F ; — 1 an à 5 ans : 20 000 à 2 000 000 de francs.	— Idem gouvernement.	— Idem gouvernement.

ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA LOI

APPLICATION DÉFINITIVE	Mise en œuvre progressive au terme de trois ans	Mise en œuvre progressive au terme d'un an.	— Idem gouvernement.
APPLICATION TRANSITOIRE	Sauf décision de la commission nationale, les fichiers publics ne sont provisoirement soumis qu'à déclaration pendant trois ans.	Régime transitoire pour fichiers existants pendant dix-huit mois.	— Idem gouvernement.

OÙ SONT LES ÉTUDIANTS

JUSTICE

LA POLLUTION DU RHONE

Des peines d'emprisonnement avec sursis sont requises contre deux dirigeants de la société P. C. U. K.

Lyon. — Chargé, le 25 avril dernier, d'examiner les responsabilités dans la très grave pollution du Rhône, survenue le 11 juillet 1976 — *367 tonnes de poissons morts avaient été repêchés sur plus de 80 kilomètres,* — le président de la cinquième chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Lyon, M. Roger Robin, *avait estimé à l'époque que le* champ des inculpations était trop limité : une seule personne, M. Jacques Bert, directeur de l'usine de Pierre-Bénite de la société de produits chimiques Ugine-Kuhlmann (P.C.U.K.) avait été retenue pour avoir contrevenu à l'article 434-1 du *code rural.* Encore *celui-ci* refusait-il de reconnaître le principe de sa responsabilité pénale. Décidé à poursuivre et à sanctionner éventuellement les « vrais coupables », le président avait alors préféré reporter l'audience pour permettre au parquet d'étendre ses poursuites (« le Monde » du 27 avril 1977).

De notre correspondant régional

Ainsi retrouvait-on lundi 3 octobre, devant la cinquième chambre, présidée désormais par M. Pierre Vittaz, quatre dirigeants de la société P.C.U.K. : M. Bert, naturellement ; son adjoint, M. Etienne Vignon, qui assurait les responsabilités de direction au moment des faits ; M. Amaury Halna du Fretay, président-directeur général depuis le 30 juin 1976 de P.C.U.K., et M. Francis Guthmann, administrateur de la société mais président-directeur général de P.C.U.K. jusqu'au 30 juin 1976, poursuivis sur la base d'infraction à l'article 434-1 du code rural et à la loi du 19 décembre 1917 (modifiée par un décret du 1er avril 1964), la première infraction constituant un délit, la seconde une contravention.

Deux présidents-directeurs généraux, deux directeurs — l'un de droit, l'autre de fait —, c'était trop. Le parquet en était bien conscient et tant M. Jacques Beaume, son représentant que le ministère public joint — en l'occurrence M. Coquet, ingénieur du génie rural représentant le ministre de l'agriculture — ont fait un choix, abandonnant les poursuites contre M. Vignon, directeur adjoint, et M. Halna du Fretay, président-directeur général de P.C.U.K. depuis dix jours seulement au moment où se produisit la pollution. Contre ceux qu'il tient pour les *« vrais responsables »*, MM. Bert et Guthmann, les représentants du ministère public ont réclamé respectivement six mois et trois mois d'emprisonnement avec sursis et pour chacun une amende de 5.000 F.

Pour cette pollution de juillet 1976, la société P.C.U.K. ne nie pas sa responsabilité dans le déversement accidentel de 20 tonnes d'acroléine (1) dans le fleuve, à la suite d'une fausse manœuvre d'un des ouvriers. Responsabilité civile seulement pour la société chimique, qui a désintéressé les fédérations de pêche de cinq départements, des collectivités locales et des particuliers.

Car de responsabilité pénale, les prévenus et leurs conseils ne *veulent pas entendre* parler. La cause de l'accident ? Selon Me Pélissard, chargé de la défense de M. Bert, c'est à la fois *« un ensemble exceptionnel de circonstances défavorables et une erreur de manœuvre commise par un brave homme »*. Selon lui, les textes réglementaires en vigueur ont été scrupuleusement respectés et *« les installations étaient parfaites »*.

Installations parfaites ? Les débats ont montré que l'affirmation était toute relative.

Autre défaillance technique relevée par le parquet : l'absence de dispositif permettant de contrôler, après traitement, la qualité de l'effluent rejeté dans le fleuve.

C'est notamment sur la mauvaise organisation du travail *que* M. Beaume a fondé la culpabilité du directeur de l'entreprise. Mais la responsabilité pénale peut-elle remonter jusqu'à ce dernier, à la tête d'une trentaine d'établissements de la branche « chimie » de P.C.U.K. ?

Pour asseoir la culpabilité du P.D.G. de P.C.U.K., M. Beaume a préféré retenir la notion de *« faute préalable due à une négligence dans l'organisation du travail ». « Il est juste, conforme à la réalité sociale et à l'efficacité de la répression, de faire remonter la responsabilité aux dirigeants de ces entreprises particulièrement dangereuses, à ceux qui les animent, qui exécutent au plus haut niveau les décisions économiques »*, a-t-il déclaré.

C'est sur cette notion de responsabilité que Me Michel Normand s'est placé, pour demander au tribunal la relaxe de M. Guthmann. Selon lui, la chambre criminelle de la Cour de cassation est hostile à toute *« présomption de responsabilité de principe ». « La délégation de pouvoirs est une nécessité pratique, obligatoire dans une société qui emploie dix-huit mille personnes. (...) La société a dépensé, de 1972 à 1973, 163,5 millions de francs pour les équipements antipollution, plus de quarante et un millions en recherches pour l'amélioration des procédés antipollution, et il règne dans l'entreprise un esprit de lutte antipollution indiscutable »*, a déclaré l'avocat.

BERNARD ELIE.

(1) L'acroléine est un dérivé pétrochimique utilisé pour la fabrication d'un acide aminé, la méthionine, servant notamment dans l'alimentation des animaux.

La situation du Palais de la Méditerranée

LE GOUVERNEMENT RECHERCHE L'ORIGINE DES FONDS DONT DISPOSE M. FRATONI

M. Jean Buchet, nouveau président-directeur général du Palais de la Méditerranée, à Nice, élu le 30 juin dernier lors de l'assemblée générale, a officiellement fait valoir son titre, vendredi 30 septembre, par voie d'huissier devant la société gérante de l'établissement. Cette élection avait été contestée par Mme Renée le Roux, ancien président-directeur général de l'établissement, qui, se référant à l'article 95 de la loi de 1966 sur les sociétés, affirmait que M. Buchet, ne détenant pas, à l'époque, dix actions de garantie, ne pouvait être éligible (*le Monde* du 23 juillet). M. Jean Buchet a déposé, vendredi, les pièces attestant qu'il détenait les dix actions nécessaires.

Mme le Roux s'est, d'autre part, expliquée sur les risques qui l'ont *empêchée de demander à temps*, avant le 30 juin, la demande de renouvellement de l'autorisation de jeux, qui expire le 31 octobre (*le Monde* du 1er octobre). *« J'ai été*, dit-elle, *empêchée d'agir par mon administrateur, M. Maurice Guérin, qui s'y est formellement opposé en demandant d'attendre les décisions de l'assemblée générale »*, laquelle avait précisément lieu le jour de l'échéance. Pour sa part, M. Jean Dominique Fratoni, président-directeur général du casino Ruhl et conseiller technique du Palais de la Méditerranée a précisé : *« Nous ferons cette demande en temps voulu, lorsque la mise en gérance libre de la société, décidée le 3 septembre par l'assemblée générale des actionnaires pour pallier le déficit de 17 millions de francs laissé par la précédente direction, aura donné ses fruits ».*

La situation du Palais de la Méditerranée a suscité une question écrite de M. Virgile Barel, député des Alpes-Maritimes (P.C.), au premier ministre, dans laquelle il lui demande *« de bien vouloir se renseigner sur l'origine des fonds »* dont a pu disposer le groupe Fratoni pour l'achat du casino du Palais de la Méditerranée. Dans sa réponse, M. Barre écrit que *« les éventuelles répercussions de ce changement de direction, notamment dans le domaine social et pour l'exploitation du casino ont conduit le gouvernement à prescrire les mesures nécessaires pour connaître l'origine bancaire des fonds et la régulaité des dépôts ».*

L'examen de la mise en liberté de Me Klaus Croissant est reporté au 10 octobre

Me Klaus Croissant comparaîtra de nouveau, lundi 10 octobre, devant la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris. La première audience, le lundi 3 octobre, n'a donné lieu qu'à de longues formalités et à une déclaration de Me Croissant. Non seulement la demande d'extradition présentée par les autorités ouest-allemandes n'a pas été examinée, mais encore, la demande de mise en liberté de Me Croissant n'a pu être plaidée par ses défenseurs. Ces derniers ont souhaité qu'un délai leur soit accordé pour prendre connaissance d'un nouvel élément du dossier : un deuxième mandat d'arrêt délivré par un juge d'instruction de la Cour fédérale de justice à Karlsruhe, le 30 septembre dernier — le jour même où Me Croissant était arrêté à Paris.

Ce document, qui n'a pas encore été traduit, viendrait en fait « actualiser » la procédure engagée par les *autorités ouest-allemandes* contre l'ancien avocat du « groupe Baader-Meinhof ». Le premier mandat d'arrêt établi *par le tribunal régional de Stuttgart* le 15 juillet — sur lequel a été fondée la procédure d'extradition — concernait seulement des faits datant de 1975 et du début de l'année 1976, des faits poursuivis pour *« assistance à une association dont l'activité et les buts visent la perpétration de crimes »* et pour *« propagande en faveur de cette association »*.

Le deuxième mandat tendrait à impliquer plus directement Me Croissant à propos des récents attentats commis par la « Fraction armée rouge » en Allemagne, notamment l'assassinat de M. Jurgen Ponto, président de la Dresdner Bank, et l'enlèvement de M. Hans Martin Schleyer, président du patronat ouest-allemand. *Ce dernier élément de* la procédure laisserait supposer que l'avocat a été en rapport avec des personnes qui auraient *pu participer* à ces deux attentats.

S'exprimant en français, Me Croissant a une nouvelle fois *protesté contre de telles « diffamations ». « Je n'ai absolument rien à voir avec les attentats des derniers mois*, a-t-il dit. *Je ne suis pas un militant politique, mais un avocat qui défend des militants et je ne m'en cache pas.* » Il a d'autre part expliqué les raisons de son attitude depuis qu'il avait trouvé refuge en France le 10 juillet et il a indiqué qu'il n'avait pas choisi délibérément de vivre dans la clandestinité. S'adressant au président de la chambre d'accusation, Me Croissant a déclaré : *« Vous savez que la première audience de cette procédure devait avoir lieu le 26 juillet après une présentation volontaire ».*

Il a rappelé le contenu de la lettre adressée le 27 juillet à la chambre d'accusation par ses avocats, Mes Joe Nordmann, Jean-Jacques de Félice, Michèle-Stéphanie Bordier, et Roland Dumas. Ceux-ci se rappelaient que, dès l'annonce de la demande d'extradition, ils avaient fait part au ministère de la justice et au Parquet général de Paris de la position de Me Croissant. Ils précisaient qu'il avait été convenu que ce dernier se présenterait au Palais de justice et que la chambre d'accusation examinerait son affaire le même jour. Mais les avocats *devaient se rendre compte* qu'ils ne pouvaient prendre connaissance du dossier, celui-ci étant encore en cours de traduction, et *que dans ces conditions* l'affaire ne pouvait être examinée.

Me Croissant devait ajouter *que, par la suite,* sa *présentation* volontaire était *« prévue »* pour le mois de septembre, *« en tenant compte du fait qu'une audience pendant le mois d'août était impossible ».*

L'avocat ouest-allemand a alors accusé le gouvernement de Bonn d'avoir, après l'enlèvement de M. Schleyer, fait pression sur les autorités françaises pour obtenir son arrestation. Me Croissant a fait remarquer que le gouvernement de Bonn n'avait pas « supporté » que l'on puisse, en France, accorder des interviews et réunir une conférence de presse (*le Monde* du 27 août) pour attirer l'attention de l'opinion publique sur les conditions de détention *« inadmissibles »* que subissent les détenus politiques en Allemagne. *« Le gouvernement Schmidt*, a-t-il dit, *a réagi comme s'il s'agissait d'une atteinte à la sécurité de la R.F.A. Il découvrait que dans cette Europe de l'Ouest dominée par la R.F.A. il existait un état voisin où le gouvernement, la télévision et la presse n'étaient pas à ses ordres et où les services policiers ne paraissaient pas coopérer tout de suite. »* Mais Me Croissant a laissé entendre que le gouvernement ouest-allemand — notamment après la visite à Bonn de M. Michel Poniatowski — avait finalement obtenu son arrestation.

A la fin de l'audience, Me Joe Nordmann a demandé au président, M. Henri Blaser, qu'il soit pris acte que l'on venait d'assister à *« une audience publique sous liberté surveillée »*. *En effet,* alors que de nombreux journalistes ouest-allemands et des amis de Me Croissant s'étaient rendus au Palais de justice, le service d'ordre — renforcé par une brigade d'intervention de la gendarmerie — avait systématiquement relevé les noms de toutes les personnes entrant dans la salle d'audience, qu'il s'agisse de journalistes ou même des avocats en robe.

FRANCIS CORNU.

FAITS DIVERS

A Genève

La police dispose de peu d'indices sur l'enlèvement de la petite-nièce d'Antenor Patino

De notre correspondante

Genève. — Rien ne permet de supposer, jusqu'à présent, que le rapt de la fille d'un des principaux héritiers de la colossale fortune de M. Antenor Patino, le « roi de l'étain », Simon Ortiz-Patino (*le Monde* du 3 octobre), Graziella Ortiz-Patino, cinq ans, est une affaire qui pourrait revêtir une signification politique. On ignore en effet toujours les exigences des ravisseurs, la famille de l'enfant demeurant très discrète sur ce point.

Le chef de la police genevoise a déclaré qu'il était plus important de retrouver la fillette vivante que d'arrêter les ravisseurs, et il s'est fait le porte-parole de la famille Ortiz-Patino en priant les journalistes d'éviter tout ce qui pourrait le gêner dans ses éventuelles tractations avec les ravisseurs. Sur ces derniers, on sait peu de choses. Le maître d'hôtel chargé de conduire l'enfant à l'école, et qui a été assommé au cours de l'enlèvement, a déclaré qu'ils étaient âgés de vingt-cinq à trente ans, qu'ils avaient le type latin et s'exprimaient en français sans aucun accent. La voiture, retrouvée une demi-heure après l'agression, est un véhicule volé dans la banlieue de Lausanne. Il portait des plaques d'immatriculation italiennes dérobées à Gênes.

Hormis des traces de chloroforme, aucun indice n'a pu être relevé dans l'Alfa-Roméo.

Dans le courant de l'après-midi du lundi 30 octobre, les ravisseurs ont pris contact téléphoniquement avec les parents de l'enfant, lesquels observent un mutisme total sur la teneur de la conversation. Au cours de la soirée, M. et Mme Ortiz-Patino ont lancé un appel à la télévision genevoise, demandant à la presse d'oublier le sensationnalisme, car *« il faut sauver une petite fille innocente et gentille »*. S'adressant aux ravisseurs, M. Georges Ortiz-Patino a déclaré : *« Je suis prêt à aller où vous voulez ; ne la faites pas souffrir : calmez-la, mais ne lui donnez pas trop de drogues »*, tandis que la mère implorait : *« Rendez-nous-la, ! ne lui faites pas mal. »*

L'affaire a provoqué d'autant plus d'émotion à Genève que la famille Ortiz-Patino était connue en tant que collectionneur d'art et mécène. Elle a notamment fait don à la ville d'un établissement qui a été mis à la disposition des étudiants et où se déroulent régulièrement des manifestations artistiques d'avant-garde. En outre, la fondation Patino accueille des boursiers boliviens.

ISABELLE VICHNIAC.

● *A Turin*, un enfant de quatre ans, Giorgio Garbero, a été enlevé le 3 octobre à midi par un jeune homme. Son grand-père est un industriel connu, M. Orfeo Pianelli. — *(A.F.P.)*



PROTECTION CIVILE

M. Christian Bonnet annonce la création d'une école nationale des sapeurs-pompiers

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a annoncé, dimanche 2 octobre à Fontainebleau, au congrès national de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, la création d'une école nationale de sapeurs-pompiers à Nainville-les-Roches (Essonne), dans l'enceinte de l'Ecole nationale de sécurité civile. M. Bonnet a précisé que l'école était « prévue pour accueillir cinquante élèves, soit deux promotions de sous-lieutenants, deux stages de capitaines et deux sections de formation d'états-majors par an ». *Selon M. Bonnet,* « les premiers travaux de construction du bâtiment pédagogique vont débuter rapidement, et les locaux d'hostellerie verront leurs travaux entamés au printemps prochain et seront terminés en 1979 ».

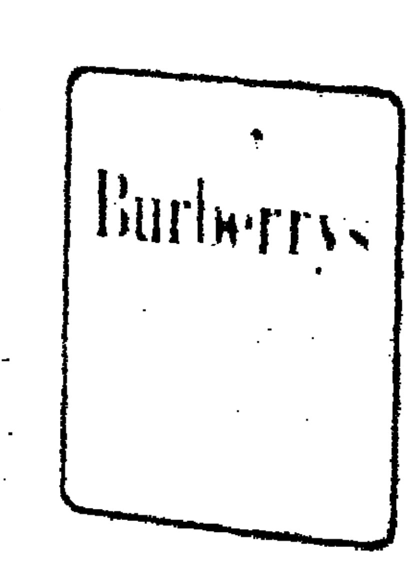
Enfin, M. Bonnet a évoqué le problème de l'intégration dans les corps de sapeurs-pompiers de jeunes appelés du contingent : « L'emploi des jeunes appelés du contingent dans les corps a été encourageant en ce qui concerne les expériences menées dans la région parisienne, mais il soulève des problèmes délicats qui ne permettent pas de décision immédiate de généralisation de la formule qui, en tout état de cause, ne pourra constituer qu'un appoint. »

« TOUTES LES VINGT-CINQ SECONDES »

Il y a douze mille sapeurs-pompiers professionnels en France et deux cent mille volontaires. En République fédérale d'Allemagne, ces derniers sont huit cent mille. Ces quelques chiffres illustrent la pénurie à laquelle doivent faire face les centres de secours, notamment pour ce qui concerne les officiers. Le colonel André Sibué, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers français, et le commandant Pierre Dumay, secrétaire général, ont, au cours d'une conférence de presse, réunie jeudi 29 septembre, à Paris, soulevé ce problème à l'occasion de la présentation de la plaquette intitulée *Toutes les vingt-cinq secondes.*

Une petite brochure éditée à quarante mille exemplaires destinée à mieux faire connaître le rôle du sapeur-pompier volontaire, le fonctionnement de cette institution et son importance dans la vie d'une nation : 1 134 473 interventions en 1976 (dont 13 % pour les incendies), soit une toute les vingt-cinq secondes ; trente-deux morts en service commandé, de nombreux blessés ; des hommes qui *« consacrent une partie de leur temps à secourir des concitoyens en péril ».* Tout cela pour de maigres vacations horaires, une maigre retraite (l'allocation de vétérance), quelquefois une journée de salaire perdue. *« Il n'est pas toujours facile*, constate le colonel Sibué, *de concilier travail et dévouement. »* Donc *des contraintes physiques,* familiales, voire financières pour des satisfactions plus morales que matérielles.

Mais comment assurer la pérennité et le développement du volontariat ? *« Une notion qui se perd*, indique le commandant Dumay. *On s'en remet à la collectivité, aux spécialistes. Pourtant, les hommes ont besoin de se sentir utiles. »* Le président de la F.N.S.P.F. a évoqué à nouveau l'idée de jeunes appelés qui pourraient effectuer leur service national dans le corps des sapeurs-pompiers comme c'est déjà le cas pour la gendarmerie. Le colonel Sibué a lancé un appel à tous ceux qui ont le sens du dévouement pour venir renforcer les centres de secours. Dimanche, au terme du congrès de la F.N.S.P.F., qui a eu lieu à Fontainebleau, un drapeau a été remis à l'organisation des cadets qui groupe trois mille jeunes de huit à seize ans. Peut-être *l'amorce* de nouvelles vocations ?





[هكذا من الأصل]

L'examen de la mise en liberté de Mᵉ Klaus Croissant est reporté au 10 octo…

PROTECTION CIVI…

CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République de Corée et Mme Suk Heun Yun ont offert une réception le lundi 3 octobre 1977.

Mariages

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Mlle Elisabeth Martin-Prevel,
fille de M. Alain Martin-Prevel, décédé, et Mme, née Geneviève Feral,
avec M. André Minelle,
fils de M. Bernard Minelle et Mme, née Geneviève Liegeois, qui sera célébré le samedi 8 octobre 1977, à 11 h. 15, en l'église Saint-Médard, 75005 Paris.
La Castelet, 31190 Auterive.
12, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, 75006 Paris.
6, rue Gerbert, 51100 Reims.
9, rue de Mirbel, 75005 Paris.

— M. et Mme Paul-Emile André (37, rue Charles-de-Foucault, Nancy),
M. et Mme Jacques Delaunay (préfecture du Calvados, Caen),
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Régine et Gérard,
célébré dans l'intimité le 1er octobre 1977.

Décès

— Eric de Susanne d'Epinay et Laurence, née Reboul, qui étaient si heureux d'annoncer la naissance de
Jérôme,
le 23 juillet, ont la douleur de faire part de sa mort subite le 2 octobre 1977.

— Les religieuses dominicaines,
La famille,
Les anciennes élèves de l'Institution Saint-Dominique,
font part du rappel à Dieu de
Mère Marie-Catherine BALNY.
Les obsèques auront lieu ce jour mardi 4 octobre, à 15 h. 30, en la chapelle de l'Institution, 28, avenue Sainte-Foy, à Neuilly-sur-Seine.

— Zacharie Bauer,
M. et Mme André Bauer,
Emmeline Bauer,
Anne et Paolo Cagnin,
Jean et Catherine Bauer,
ont la douleur de faire part du décès de
Isabelle BAUER.
Les obsèques auront lieu le mercredi 5 octobre, à 8 h. 45, au foyer de l'Ame, 7, rue du Pasteur-Wagner, 75011 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.
16, chemin des Princes,
1222 Vesenaz, Genève.

— Le docteur Lionel Bénichou et Michèle, née Colomb,
Catherine, David et Françoia,
Les familles Bénichou, Colomb et Henriet,
ont la grande douleur de faire part du décès accidentel de
Pascal BÉNICHOU,
sous les drapeaux,
leur fils, frère, petit-fils et neveu, survenu le 29 septembre dans sa vingt-quatrième année.
Baure,
64300 Orthez-Sainte-Suzanne.

— Mme Jacques Dhont-Carlini,
Catherine,
Jacques-Thierry, Danièle et Nathalie,
Patrick et Bruno Dhont,
M. et Mme René Dhont, leurs enfants et petits-enfants,
Le Révérend Père René-Charles Dhont O.F.M.,
Et toute la famille,
font part du décès de
M. Jacques DHONT,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
survenu à Paris, le 1er octobre.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 5 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-Xavier, 75007 Paris, suivie de l'inhumation au cimetière Sud de Lille, dans le caveau de famille, à 14 h. 30.
52, rue Albert-Joly, 78000 Versailles.
[Jacques Dhont, industriel, originaire du Nord, fut, dès le début de 1941, un des premiers membres du groupe de résistance en zone nord, réuni notamment par Robert Guédon et Pierre de Froment, et qui s'intégra au mouvement Combat d'Henri Frenay. Passé en zone sud avant que le groupe fut décimé par la trahison, il devint chef régional de Combat à Toulouse et, pour quelque temps, au printemps de 1943, le premier chef régional des Mouvements unis de résistance (MUR).]

— Mme Alexandre Grunelius, ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alexandre GRUNELIUS,
dans sa quatre-vingt-huitième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité en l'église de Kolbsheim, le 30 septembre.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Le docteur vétérinaire Jean Lucas et Mme,
Mme Gaston Geffroy,
Mlle A. Lucas,
M. et Mme Jean-Pierre Lucas,
M. et Mme François Lucas,
M. et Mme Rémy de Sèze,
M. et Mme Michel Lucas,
M. et Mme François-Xavier Dubois,
M. Philippe Lucas,
Les familles Fossard et James,
ont la douleur de faire part du décès de
M. l'Abbé Pierre LUCAS,
aumônier au collège Sainte-Barbe,
professeur à l'Institut catholique,
docteur en théologie
et en droit canon,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
colonel de réserve,
leur frère, beau-frère et oncle, survenu le dimanche 2 octobre 1977.
Le service religieux sera célébré le mercredi 5 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (75005).
L'inhumation se fera le même jour, vers 14 h. 30, au cimetière de Condé-sur-Noireau (Calvados).
La Thebaïde,
Chemin du Cornica-Reux,
par 14130 Pont-Lévêque.
39, rue de Verdun,
14110 Condé-sur-Noireau.
Résidence Dauphiné,
Pavillon Sisley, 78430 Louveciennes.
97 bis, rue Notre-Dame-des-Champs, 75016 Paris.

— Le collège Sainte-Barbe a la douleur de faire part du décès de
M. l'abbé Pierre LUCAS,
aumônier du collège Sainte-Barbe,
professeur à l'Institut catholique,
docteur en théologie
et en droit canon,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
colonel de réserve,
survenu le dimanche 2 octobre 1977.
Le service religieux sera célébré le mercredi 5 octobre, à 8 h. 30, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, à Paris (75005).

— Mme veuve Anna Marchioni,
Le docteur et Mme Charles Marchioni et leurs enfants,
M. et Mme Jean Sirinelli et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Toussaint MARCHIONI,
leur époux, père et grand-père.
Les obsèques ont eu lieu à Vescovato le 28 septembre.
20215 Vescovato (Corse).
95, boulevard Jourdan,
75014 Paris.

— Mme René Marin,
M. et Mme Michel Marin et leurs fils,
Le docteur et Mme Jean-Michel Metreau et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. René MARIN,
survenu le 30 septembre 1977.
Les obsèques ont été célébrées le mardi 4 octobre, en l'église Saint-Louis de Deuil-la-Barre.
57, boulevard de Montmorency,
95160 Montmorency.
47, rue Pasteur,
95390 Saint-Prix.
36, rue des Fontaines,
92310 Sèvres.

— Montpellier.
M. Bernard Jambon de Montety,
Mme Jean Ducos de Lahaille et ses enfants,
M. et Mme Henri Ducos de Lahaille et leur fils,
Le docteur et Mme L.-M. Fouquet et leurs enfants,
Les familles de Montety, Dumons, Picard, Romana,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Henri de MONTETY,
née Germaine Ducos de Lahaille,
survenu le 2 octobre 1977.
Les obsèques auront lieu ce mardi 4 octobre 1977, en l'église de Clapiers (34).
Le Bordj-Clapiers,
34170 par Castelnau-le-Lez.
8, rue Edouard-Detaille,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— M. Marcel Paré, son époux,
M. et Mme Bernard Paré et leurs enfants,
M. et Mme Alain Paré et leurs enfants,
Mlle Hélène Paré,
ses enfants et petits-enfants,
M. Henry Crouigneau, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme René Crouigneau, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Jacques Couturier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Georges Crouigneau, leurs enfants et petits-enfants,
Mme Philippe Vié, ses enfants et petits-enfants,
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
M. et Mme Jean Polère,
Mlle Suzanne Polère,
ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
Mme Marcel PARÉ,
née Germaine Crouigneau,
survenu le 1er octobre 1977 à Paris, à l'âge de soixante-quatorze ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 5 octobre en l'église Notre-Dame de la Gare (22, place Jeanne-d'Arc, Paris-13e), où l'on se réunira à 10 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire part.
Offrandes à Frères des hommes, 9, rue de Savoie, Paris-6e, C.C.P. 6 35 Paris.
Ni fleurs ni couronnes.
8, rue Albert-Bayet, 75013 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu brutalement le mois dernier, de
M. Georges SIROT,
dans sa soixante-dix-neuvième année.
De la part de tous ses amis, profondément émus par cette disparition.

— Angers, Volvic, Saint-Antonin-Noble-Val, Toulouse.
M. Roger Tabarly, son époux,
M. et Mme Hervé Rousseau,
M. et Mme Bernard Challet,
ses enfants,
Nathalie, Jean-Christophe, Aurélie,
ses petits-enfants,
Les familles Blanchard, Castanier, Barthélemy, Verdier, Auniac, Capin, Tabarly, Tardos, Challet et Rousseau,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger TABARLY,
née Marguerite Blanchard,
survenu subitement en son domicile Les Renardières, Ecouflant, Angers, le 2 octobre 1977, à l'âge de soixante-cinq ans.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église d'Ecouflant, mardi 4 octobre, à 10 heures, où le deuil se réunira.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Saint-Antonin-Noble-Val (82), le mercredi 5 octobre, à 10 heures.

Remerciements

— Mme Jean Micholet et ses enfants,
profondément touchés des nombreux témoignages de sympathie lors du décès de
M. le docteur Jean MICHOLET,
prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

— Mme Jean Silvant et sa famille adressent leurs sincères remerciements pour les nombreux témoignages d'amitié et de sympathie qui leur ont été adressés à la suite du décès de
M. Jean SILVANT,
survenu le 8 juillet dernier.
Ils informent les amis du défunt qu'un hommage lui sera rendu au cours d'une messe célébrée par le R.P. Jean Giraudet, le 11 octobre 1977 à 16 heures, en l'église Saint-Louis d'Antin, 63, rue Caumartin, Paris (9e).

Avis de messe

— Une messe solennelle, présidée par Mgr Delarue, évêque de Nanterre, sera célébrée le mardi 11 octobre, à 18 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, à l'intention de
Mgr Raymond DUSOULLIER,
ancien supérieur au collège Sainte-Croix de Neuilly.

— A l'intention de
Marie-Louise BOELLMANN-GIGOUT,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
décédée subitement à Zurich, le 31 juillet 1977, une messe sera célébrée à l'église Sainte-Odile, sa paroisse, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, 75017 Paris (métro : Porte-Champerret), le mercredi 12 octobre 1977, à 9 heures du matin.

A L'HOTEL DROUOT

Mercredi

VENTES
S. 1. - Beau mobilier rustique.
S. 3. - Livres anciens, illustr.
S. 15. - Dents de cachalots grav. Objets de marine.
S. 29. - Tableaux grav.

Visites et conférences

MERCREDI 5 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Hôtel de Sully ».
15 h., 8, rue du Havre, Mme Chapuis : « Itinéraire proustien ».
15 h., façade, portail gauche, Mme Legregeois : « Notre-Dame ».
15 h., entrée du cimetière, près du métro Gambetta, Mme Oswald : « Le cimetière du Père-Lachaise ».
15 h., 46, rue du Bac, Mme Saint-Girons : « La rue du Bac et le noviciat des Jacobins ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte ».
15 h., 47, rue Raynouard : « Evocation de M. de Balzac » (Mme Ferrand) (entrées limitées).
15 h., métro Saint-Paul : « Promenade dans le Marais » (Mme Hager).
14 h. 30, Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli : « La vie au Moyen Age » (Pour les jeunes).
15 h., métro Sablons : « Le Musée des arts et traditions populaires » (Paris et son histoire).
15 h., 2 bis, place Denfert-Rochereau : « Les Catacombes » (Tourisme culturel).
CONFERENCES. — 22 h., cinéma La Clef, M. J.-M. Agron, abbé Toulat : « La peine de mort ».
20 h. 30, 26, rue Bergère, docteur Levi Valensin : « Les abus de la sexologie » (L'Homme et la Connaissance).
18 h., 31, rue de Seine, MM. Sacha Bernard, Henri Bonnet : « Du côté de chez Marcel Proust et de ses amis : Robert de Montesquiou, Sarah Bernhardt et Anna de Noailles » (entrée libre).

SPORTS

TENNIS

ROGER-VASSELIN ÉLIMINÉ AU PREMIER TOUR DU NATIONAL

Strasbourg. — L'interdiction de la raquette à double cordage, prononcée dimanche 2 octobre par la Fédération internationale de tennis, est au cœur des débats à Strasbourg, où se dispute le championnat de France.

Les premiers résultats du National constituent une nouvelle charge contre le double cordage. Aucun de ses anciens utilisateurs n'est en effet parvenu à passer le tour éliminatoire. Pour Thierry Bernasconi, Jacques Thamin et Christophe Roger-Vasselin, le dur retour aux réalités succède à l'illusion d'une progression artificielle. L'élimination de ce dernier par Christophe Casa, le dix-neuvième joueur français, au terme d'une partie jouée en cinq sets (6-4, 7-5, 4-6, 5-7, 6-1) est, de ce point de vue, l'illustration la plus remarquable de ce juste retour des choses.

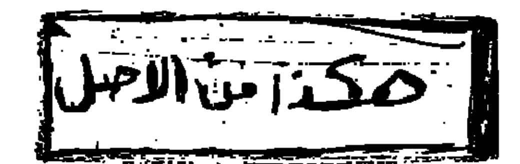
Roger-Vasselin avait accédé à la finale de la Coupe Porée voilà quinze jours, à Paris, après avoir éliminé son compatriote Goven (vainqueur de Nastase au premier tour) et l'Espagnol Higueras. Battu en trois sets lors de la finale contre Vilas, le jeune Français n'en avait pas moins obtenu le tie-break au troisième set. Le voilà donc, par raquette classique et Casa interposés redescendu au ras du tennis français.

Le National entre, mardi après-midi, dans sa phase la plus intense avec les huitièmes de finale. C'est au tour d'Eric Deblicker de subir le test du retour à la raquette classique. Il serait pour le moins mal venu que le Parisien, qui vient d'arracher deux sets à Vilas, soit contré par Régis Brunet, le vingt-troisième joueur français.

Coupe Davis : Nastase interdit

La commission de la Coupe Davis, réunie à Londres lundi 3 octobre, a décidé d'exclure de la Coupe Davis, pour l'année 1978, le Roumain Elie Nastase. Cette décision sanctionne le comportement de Nastase au cours du match qui opposait la Roumanie à la Grande-Bretagne, au mois de juin dernier.

● Les championnats d'Europe féminins de judo, qui se sont disputés les 1er et 2 octobre à Arlon, en Belgique, ont mis une nouvelle fois en évidence l'excellent comportement des Françaises.
Le total de huit médailles, dont deux en or, témoigne des capacités actuelles des judokas françaises, qui ont cependant été devancées par l'Allemagne fédérale (dix médailles). Catherine Pierre a pris la première place en catégorie 72 kilos et la troisième place en toutes catégories, où triomphait Jocelyne Triadou. Les autres résultats sont les suivants : Annie Mazaud et Edith Bouthemy, respectivement 2e et 3e en 48 kilos ; Martine Rottier, 3e en 61 kilos ; Anne-Laure Suc, 3e en 66 kg ; Muriel Samary, 3e en plus de 72 kg.



HISTOIRE

Les mémoires du général Guillaume

UN HOMME DE GUERRE

Le général Guillaume est un homme de guerre. Il le dit dans le titre de ses Mémoires. Le drame de ce montagnard d'une franchise rugueuse jusqu'à la brutalité fut qu'on lui confia, en deux occasions au moins, des postes pour lesquels il n'était manifestement pas fait : ceux de résident général au Maroc et de chef d'état-major des forces armées. Dans le premier cas, il fut victime de son entourage, de son attachement au passé et des intrigues politico-financières qui marquèrent l'accession du Maroc à l'indépendance. Dans le second, il se démit de ses fonctions en claquant la porte — non sans raison sans doute — mais sans résultat visible. Comme l'a dit son successeur, qui avait été aussi son prédécesseur, le général Ely, la démission est un fusil à un coup. Une fois qu'il est tiré, le tireur est désarmé.

Enfant du Queyras, Augustin Guillaume, officier modeste et fonceur — un sanglier, disaient ses amis et ses ennemis — a été avant tout l'homme des tabors. Après l'armistice de 1940, ce vétéran des campagnes du Maroc, devenu directeur des affaires politiques à Rabat, réussit à dissimuler aux commissions allemandes les forces supplétives, les « méhallas chérifiennes », à les entraîner, à les développer pour en faire ces unités dont les goumiers — leur nombre atteindra vingt-six mille — jouèrent un rôle de première importance dans les campagnes de Tunisie, d'Italie, de France et d'Allemagne.

En djellabah rayée, il les conduira sur les crêtes les plus inabordables, suivi de ces mulets increvables, les « brêles », qui furent la risée, puis l'objet d'admiration des soldats américains. « *Je le connais. Un chef de bande incomparable,* dira de lui de Gaulle, qu'il n'aimait pas. *Quant à en faire un chef d'état-major d'armée, c'est un violent. Jamais* » De Gaulle, sur les instances de Jean de Lattre, un des rares qui surent séduire l'homme du Queyras, en fera cependant un divisionnaire. Le « roi Jean » se fera complice de Guillaume lorsque celui-ci, malgré les ordres, embarquera ses goumiers vers la France en août 1944. Usant et abusant, à sa manière, le chef de la première armée française poussera Guillaume, ses tabors et ses tirailleurs dans toutes les positions intenables, les fera geler dans les Vosges, les jettera épuisés dans Strasbourg menacée, leur fera franchir le Rhin avec des moyens de fortune. Guillaume marche toujours. Il finira par s'installer dans Stuttgart, dont l'occupation était impartie en principe aux Américains.

Dans son livre, il ne parle guère de la tempête provoquées par la présence de ses troupes et des exactions qu'on leur a prêtées, dans une ville effarée. Même s'il cite les propos de Malaparte, qui, invité à Rome par le chef des tabors, prétendit avoir trouvé dans le plat des os de doigts humains, ainsi que les plaintes de Pie XII à de Gaulle contre « les Marocains », l' « homme de guerre » règle en quelques lignes la question des viols et des pillages : « *Sans doute des violences avaient été commises, inévitables dans la guerre, mais (...) elles avaient été le fait d'hommes appartenant aux services, souvent recrutés dans les bas-fonds des ports, et non pas des combattants de première ligne.* »

« Prisonnier deux ans en Union soviétique »

La guerre finie, il se retrouve selon son expression « *prisonnier deux ans en Union soviétique* », où de Gaulle l'a envoyé comme attaché militaire. En 1951, Augustin Guillaume a presque atteint le sommet de sa carrière : il est commandant en chef en Allemagne. Le général Juin, arraché à grand-peine par le gouvernement à ses fonctions de résident général au Maroc pour occuper le poste de commandant en chef des forces alliées Centre-Europe, exige que l'ancien chef des tabors lui succède à Rabat. « *Depuis quand les officiers généraux imposent-ils leur successeur ?* » demandera vainement le président de la République, Vincent Auriol. Il est vrai que le sultan a lui aussi mis en avant le nom du général Guillaume...

Le nouveau résident, qu'on n'avait pas consulté, n'est pas du tout ravi qu'on l'ait ainsi désigné comme volontaire. Le sanglier est de nouveau enfermé : « *J'avais parfois l'impression qu'on se servait déjà de mon nom pour couvrir une opération sans même me demander mon avis.* » Il a beau renouveler ses cabinets civil et militaire, la situation reste la même : « *A Rabat, un sultan qui ne varia jamais dans sa volonté d'en finir avec le protectorat, (...) à Paris, (des) gouvernements qui ne furent jamais capables de définir exactement la politique marocaine qu'ils entendaient me faire conduire.* »

La succession de Juin est lourde. Lorsque le général Guillaume parle de la politique « *de fermeté et de réformes* » du futur maréchal, c'est sans enthousiasme. On peut lire entre les lignes que la puissance conférée — ou concédée — à l'ennemi mortel du sultan le glaoui, ne pouvait guère aboutir qu'à l'affrontement. Après une courte lune de miel, celui-ci viendra vite. Est-ce la faute des Américains ? Certainement. Guillaume porte, en présence des consuls étrangers au Maroc, un toast : « *A tous les pays amis ou alliés, à l'exception du plus grand, du plus riche, qui nous trahit tous les jours.* » Scandale à Washington et à Paris. Eisenhower, lorsqu'il accédera à la présidence, se montrera plus compréhensif. N'importe. Le sultan et le résident général sont dans l'impasse et le gouvernement français est incapable de proposer une issue. Il ne restera au général Guillaume qu'à interrompre une cure à Vichy pour jeter Sidi Mohammed dans un avion pour Madagascar. Et à s'en aller, lui aussi, grognard désabusé, qui, à juste titre, augure mal de l'avenir et se rend compte qu'il a joué les boucs émissaires.

A Lisbonne, sur le chemin du retour, où il s'est arrêté pour la visite traditionnelle au « grand ancêtre » exilé, le général Noguès, il apprend qu'il est nommé chef d'état-major général des forces armées. Beaucoup de séances de travail, une efficacité limitée. Le matin du 28 février 1956, en pleine réunion du Comité de défense nationale présidé par René Coty, Augustin Guillaume, que l'on n'a pas écouté, ferme ses dossiers, donne sa démission, et s'en va. Juin lui remettra la médaille militaire. Il deviendra président de l'association Rhin et Danube, maire de son Guillestre natal jusqu'en 1971. « *La politique fut rigoureusement bannie* », affirme-t-il, des réunions du conseil municipal. On le croit.

Aujourd'hui, méditant dans son fauteuil d'invalide, un des derniers repésentants de la vieille armée d'Afrique constate qu' « *un courant irréversible* » a conduit à l'indépendance les peuples « colonisés », même si, écrit-il, « *la fin du protectorat du Maroc, la perte de l'Algérie, je les ai ressenties comme l'échec personnel de toute une carrière* ». Toujours aussi peu diplomate, même vis-à-vis de lui-même.

JEAN PLANCHAIS.

(*) Général Guillaume : *l'Homme de guerre*. Editions France-Empire. 300 p., 35 F.

Une tâche imprecis

"Ce
Tout sin
aurions
à comp
Votr
encore
Nou
proces
théâtro
Je v



SOCIÉTÉ

Recevant les déléguées régionales à la condition féminine

La reconnaissance des droits des femmes doit marquer le septennat

déclare le chef de l'État

Recevant lundi 3 octobre, à l'Elysée, au cours d'un déjeuner, les vingt-cinq déléguées régionales à la condition féminine et Mme Nicole Pasquier, déléguée nationale, M. Valéry Giscard d'Estaing a notamment déclaré : « Je tiens à ce que mon mandat présidentiel soit marqué par la reconnaissance complète des droits et des responsabilités des femmes dans la société française. J'espère que, sur les dix ou douze lignes que les futurs manuels d'histoire réserveront à mon septennat, une ou deux seront consacrées à mes efforts pour améliorer la condition féminine. » *Le chef de l'Etat a souligné l'inégalité entre les hommes et les femmes face à l'emploi :* « Il faut, *a-t-il déclaré*, réorganiser l'économie pour modifier la tendance actuelle et rétablir l'équilibre, ce qui suppose une action continue. » *Le président de la République a regretté que* « les Français soient trop conservateurs et trop routiniers dans le domaine de la condition féminine. Nous n'avons pas encore surmonté complètement le blocage des mentalités ». *Rendant hommage à l'action de Mmes Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, et Alice Saunier-Séïté, secrétaire d'Etat aux universités, il a ajouté :* « Il faut donner en exemple des femmes dont l'action est au moins égale à celle des hommes. »

L'épouse du président de la République — qui participait au déjeuner du 3 octobre — devait prononcer une allocution, mardi 4 octobre, devant les adhérentes du club Présence et Promotion de la femme française.

Une tâche imprécise et multiforme

De notre envoyée spéciale

Lille. — Dans son modeste bureau de la préfecture de Lille, Mme Marie-Thérèse Rougerie, déléguée à la condition féminine pour la région du Nord-Pas-de-Calais, fait avec tonus et vivacité le bilan de trois années au service de deux millions de femmes. La quarantaine enjouée, mère de trois enfants et fonctionnaire placée à la tête de la mission régionale, Mme Rougerie avait été désignée, en septembre 1974.

Enthousiasmée par ce nouveau poste, à la fois imprécis et multiforme, Mme Rougerie a participé à la vaste enquête nationale qui aboutira à la rédaction de *Projet pour les femmes 1976-1981* : cent propositions ponctuelles mais cohérentes qui doivent être mises en œuvre avant la fin du septennat. Elles sont l'axe essentiel qui ordonne toute l'activité d'une déléguée régionale.

Qu'en août 1976, le secrétariat d'Etat à la condition féminine soit devenu une simple délégation nationale affecte peu Mme Rougerie, qui brandit partout son Livre blanc et s'attaque, dans les deux départements dont elle a la charge, aux mentalités et aux comportements qui lui paraissent rétrogrades. Pour ce faire, elle doit convaincre des parents, des éducateurs, des employeurs et aussi des jeunes filles — traditionnellement sous-scolarisées ici — de la nécessité, pour le deuxième sexe, d'échapper aux malédictions ataviques. « *Un boulot de militante où il faut être optimiste,* dit-elle, *je fonce !* »

Le refus de la passivité

Les grands objectifs sont d'« *expliquer aux femmes que le travail détermine l'autonomie, de rayer du vocabulaire la notion de « salaire d'appoint », d'empêcher que les filles n'entrent automatiquement dans le textile ou ne préparent qu'un vague C.A.P. de sténo, d'ouvrir d'autres filières de métiers, dans la chimie, le bâtiment, l'automobile ou le tertiaire...* ». Mais la déléguée suit aussi de près les actions menées par le Centre d'information féminin, dont elle est présidente, l'organisme Retravailler, de Mme Evelyne Sullerot, ainsi que le Centre d'information et de régulation des naissances. Des réunions de parents d'élèves à celles du Rotary-Club, en passant par la visite impromptu aux femmes des usines ou des courées, elle n'épargne pas sa peine.

Pour assumer ce poste, souligne Mme Rougerie, « *Il faut être féministe, croire en la femme. Vouloir qu'elle soit responsable et non passive, avoir foi en ses virtualités* ». Il faut aussi, en l'absence de tout budget propre, croire au seul pouvoir de la parole et ne pas être trop « regardante » quant aux appointements : la déléguée du Nord-Pas-de-Calais vit uniquement du salaire versé par la mission régionale dont elle continue de s'occuper, et son personnel (deux collaboratrices) ne peut être rétribué que grâce à l'obligeance du préfet qui héberge toute l'équipe.

MICHÈLE SOLAT.

★ Délégation régionale à la condition féminine, préfecture de la région Nord - Pas-de-Calais, 59039 Lille. Tél. 52-00-27.

LA SEMAINE FRANCO-ALGÉRIENNE A MARSEILLE

Le couscous de l'amitié

De notre correspondant

Marseille. — La semaine du 28 septembre au 2 octobre a été placée à Marseille sous le signe de l'amitié franco-algérienne par le Mouvement de la jeunesse communiste de France (M.J.C.F.) et l'Union nationale de la jeunesse algérienne (U.N.J.A.). Spectacles, chansons, soirées folkloriques, assurés par des troupes venues du Sud-Ouest algérien, rencontres, représentations théâtrales en langue arabe, films, débats sur le racisme, l'emploi, l'éducation et les immigrés, se sont succédé à Marseille, Fos, Martigues, Aix-en-Provence et Aubagne.

Puis un couscous géant de l'amitié fut offert, le samedi 1er octobre, dans la banlieue nord de Marseille à plusieurs centaines de jeunes Algériens par les militants du M.J.C.F., sous un chapiteau dressé pour la circonstance, en présence de M. Jean-Michel Catala, secrétaire du M.J.C.F., et de M. Mohammed Azzeddine, secrétaire national de l'U.N.J.A.

Cette manifestation, la première du genre, succédait à l'accueil, la semaine précédente, à Paris, d'une délégation du F.L.N. reçue place du Colonel-Fabien. Elle illustre les efforts déployés par le parti communiste pour se rapprocher des travailleurs immigrés. Le P.C.F. veut aussi s'élever contre « *le scandale d'un autre âge que constitue le racisme* » et manifester sa volonté de « *combattre le fléau de la surexploitation de ces travailleurs* ». La présence de plusieurs délégués du comité central et du bureau politique soulignait dans quel contexte se situait cette initiative. Les deux thèmes du racisme et de l'emploi ont sous-tendu l'ensemble des manifestations, qui se sont terminées par un meeting salle Vallier à Marseille.

Le choix de Marseille, où vivent 113 000 travailleurs immigrés, souligne la volonté de porter le débat en un point où ces problèmes sont les plus aigus. M. Jean-Michel Catala a notamment déclaré : « *Les travailleurs immigrés ne sont pas responsables du chômage, puisque le départ de 150 000 d'entre eux n'entraînerait la création que de 13 000 emplois nouveaux. Nous avons expliqué,* a poursuivi M. Catala, *la tromperie, le vol, que constitue l'octroi d'une prime de départ pour inciter les travailleurs immigrés à retourner chez eux. Cette prime est inférieure aux indemnités de chômage. Elle constitue surtout une manœuvre grossière pour entretenir la xénophobie et dresser les travailleurs français contre les travailleurs immigrés.* »

Deux débats publics ont été organisés à Martigues et à Aubagne autour de projections cinématographiques (*Elise ou la Vraie Vie*) ou théâtrales (*la Vague*, qui retrace l'histoire du mouvement ouvrier algérien), introduisant des « tables rondes » auxquelles participaient chaque fois plusieurs centaines de travailleurs immigrés, dont les témoignages, facilités par des traductions simultanées, ont mis en lumière un racisme quotidien fait de menaces, d'humiliations de tous ordres et aussi de ce « *racisme politique que constitue la loi Stoléru* ».

JEAN CONTRUCCI.

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE METZ

Par arrêt contradictoire devenu définitif rendu par la Chambre Correctionnelle de la Cour d'Appel de METZ, à l'audience publique du 29 juillet 1977,

le nommé GAUGUE André-Louis-Michel, né le 25 octobre 1928 à METZ, 57, de Justin et de ZINGERLE Amélie.

— représentant, demeurant 1, impasse des Bégonias à CREUTZWALD, 57,

a été déclaré coupable :

A) d'avoir à MARIEULLES et à METZ, depuis temps non prescrit :
étant gérant de fait de la S.A.R.L. l'Auberge Basque :
— fait de mauvaise foi des biens de la Société un usage qu'il savait contraire à l'intérêt de celle-ci notamment en achetant pour 5.000 F une voiture au bénéfice d'un tiers,
— omis d'établir à chaque exercice, l'inventaire, le compte d'exploitation générale, le compte des pertes et profits et le bilan,

B) étant gérant de fait de la S.A.R.L. Lorraine Bretagne :
— omis d'établir à chaque exercice, l'inventaire, le compte d'exploitation générale, le compte des pertes et profits et le bilan,
— fait de mauvaise foi des biens de la Société un usage qu'il savait contraire à l'intérêt de celle-ci notamment en s'appropriant des marchandises sans qu'elles soient comptabilisées.

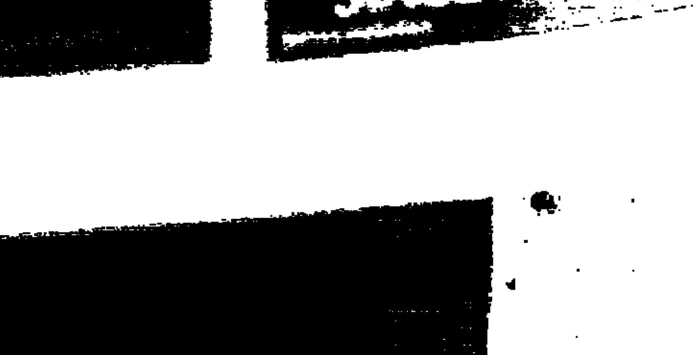
de s'être à MARIEULLES, depuis temps non prescrit :

A) — en tant que personne physique, frauduleusement soustrait ou d'avoir tenté de se soustraire frauduleusement à l'établissement ou au paiement de l'impôt sur le revenu pour les années 1971, 1972 et 1973,

B) en tant que gérant de fait de la S.A.R.L. l'Auberge Basque, frauduleusement soustrait ou tenté de se soustraire frauduleusement à l'établissement et au paiement :
1) de la taxe sur la valeur ajoutée pour les années 1971, 1972 et 1973,
2) de l'impôt sur les sociétés pour les années 1971, 1972 et 1973,
— étant gérant de fait de la S.A.R.L. l'Auberge Basque, sciemment omis de passer, ou fait passer des écritures inexactes, au livre journal et au livre d'inventaire prévue par les articles 8 et 9 du Code de Commerce ou dans les documents qui en tiennent lieu,

et par application des articles :
425-4, 426-1 de la loi du 24 juillet 1966, 133-5 et 6 de la loi du 13 juillet 1967, 1741 et 1743 du Code Général des Impôts, 402, 463 du Code Pénal, 473, 749, et suivants du Code de Procédure Pénale,
condamné
à la peine de DEUX ANNEES d'emprisonnement, dont HUIT MOIS fermes et le reste AVEC SURSIS SIMPLE, aux dépens, la durée de la contrainte par corps ayant été fixée au minimum,
la publication par extrait de l'arrêt susmentionné, à ses frais, dans le « Journal officiel », le journal « le Monde » et le journal « Républicain Lorrain », été ordonnée à ses frais.





ÉDUCATION

Des dizaines de milliers de jeunes quittent le sytème éducatif sans formation

Les « loupés » de l'école

Que dirait-on d'une usine d'automobiles dont près d'un véhicule produit sur trois serait inachevé ? Bien que, à l'évidence, le système éducatif français ne puisse pas être comparé à une industrie de transformation, son rendement est d'une insuffisance criante : sur près de sept cent cinquante mille jeunes de tous âges qui ont quitté le système scolaire en 1975, environ cent quatre-vingt mille n'avaient reçu qu'une formation générale de base et avaient, au mieux, le certificat d'études primaires ou le B.E.P.C., dont on connait la dérisoire valeur marchande. Les autres avaient acquis une formation professionnelle courte (43 %) ou avaient atteint ou dépassé le niveau du baccalauréat (34 %).

Ces chiffres, qui figurent dans une étude de M. Jean-Pierre Bazely, publié dans la revue de l'INSEE, *Economie et statistiques* (1), confirment que, malgré la prolongation à seize ans de la scolarité obligatoire (2), les ratés de la machine scolaire sont dramatiquement nombreux.

Pour apprécier le rendement de l'école, seule l'analyse des flux de sorties par niveau de formation atteint est valable, car la comptabilisation des seuls diplômes délivrés n'apprend pas grand-chose : un diplômé ne quitte pas forcément le système éducatif, et il peut collectionner les diplômes, faussant ainsi les analyses. L'étude des sorties par niveau révèle que, en 1975, sur sept cent trente-six mille « sortants », cinquante mille jeunes n'avaient que le niveau du premier cycle du secondaire, cent vingt et un mille venaient des classes de troisième ou n'avaient pas achevé le second cycle court, trois cent dix-huit mille abandonnaient l'enseignement général avant le baccalauréat ou quittaient le technique court à la fin de l'année terminale, cent treize mille sortaient des classes terminales avec ou sans le baccalauréat — les bacheliers ne poursuivant pas leurs études. — soixante mille atteignaient le niveau III de la nomenclature des formations (diplôme correspondant à deux années d'études après le baccalauréat) et soixante-quatorze mille avaient un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle, ou sortaient d'une grande école.

Niveaux et rendement

Ces chiffres montrent qu'une grande majorité des jeunes Français quittent l'enseignement avec, pour « bagage » au maximum un diplôme de l'enseignement technique court (C.A.P. et B.E.P.) et au pire sans aucun diplôme. Une comparaison est révélatrice : le nombre des jeunes formés utilement par l'enseignement supérieur français (deux ans après le baccalauréat et au-delà) est inférieur (avec cent trente-trois mille) au nombre de ceux qui quittent l'école sans aucune formation (cent soixante-dix mille). Cette comparaison pose un problème politique : une politique d'éducation, en France, doit choisir ses priorités et, ne pouvant tout faire, devrait orienter son effort — notamment budgétaire — en direction des plus démunis, des plus menacés par l'absence de qualification.

Toutes les sorties n'ont pas la même signification, et la hiérarchie des niveaux ne correspond pas forcément à celle du rendement de la machine scolaire. Ne vaut-il pas mieux quitter l'école au niveau V, après *une formation* technique courte, qu'au niveau IV, supposé supérieur, avec pour bagage maximal le baccalauréat ? L'auteur de l'enquête a relevé deux grandes catégories de niveaux de sorties : celles qui correspondent à un seuil qui n'a pu être franchi et celles qui correspondent à un diplôme obtenu; échec scolaire dans le premier cas, satisfaction dans le second.

La chute devant l'obstacle apparaît massivement au bas de l'échelle, c'est-à-dire, pour les jeunes qui n'ont pas accès à une classe terminale de formation. Beaucoup de ces jeunes — qui sont, rappelons-le, plus de cent soixante-dix mille chaque année — sont des victimes du retard scolaire. Ils ont attendu, plus ou moins patiemment, que sonne l'heure de leur seizième anniversaire.

Lier ce phénomène d'abandon avant le diplôme à l'âge atteint est une hypothèse que formule M. Bazely. Elle s'appuie sur la constatation suivante : à quinze ans, au 1er janvier 1975, 94,4 % des jeunes Français étaient scolarisés dans les établissements dépendant du ministère de l'éducation ou en préapprentissage. A la même date, le taux de scolarisation à seize ans n'était plus que de 76 %, y compris l'apprentissage. Compte tenu des formations ne dépendant pas du *ministère de l'éducation*, on peut évaluer à un sur cinq le nombre des jeunes qui ont quitté l'école à seize ans. Cette défection s'explique par les retards accumulés : cette année-là, plus d'un élève de sixième sur deux avait douze ans ou plus, et 57 % des élèves de cinquième avaient treize ans ou plus, alors que l'âge « normal » à ce niveau est de douze ans.

Près de trois cent dix-huit mille jeunes ont abandonné l'école il y a deux ans au niveau V de la nomenclature des formations, c'est-à-dire, pour le technique court, à l'issue de l'année terminale et, pour l'enseignement général des lycées, avant la terminale. La majorité d'entre eux étaient diplômés (184 500) mais 42 % n'avaient pas de diplôme. Les formations où le nombre de diplômés était supérieur à celui des non-diplômés étaient celles du technique en trois ans (C.A.P. et B.E.P.), en deux ans (C.A.P.) et celles de l'agriculture ou de la santé. En revanche, les non-diplômés étaient plus nombreux que les diplômés en apprentissage (35 700 contre 29 600) et, bien sûr, au niveau des classes du second cycle long (seconde et première) : 21 900 « sorties » sans aucun parchemin.

L'enquête de l'INSEE ne portait pas sur le devenir professionnel des jeunes sortis en 1975 du système scolaire, mais elle a le mérite de faire ressortir l'échec des mécanismes d'orientation et le caractère radical d'une sélection tous azimuts qui conduit des dizaines de milliers de jeunes à sortir de l'école sans aucune formation « monnayable » sur le marché du travail. L'enseignement français ne peut pas être tenu pour responsable de la crise de l'emploi, mais l'étude de son rendement interne — une formation doit déboucher sur un diplôme — montre qu'il fonctionne encore avec un taux de déperdition beaucoup trop élevé. Le gâchis n'est pas seulement à analyser en terme de coûts financiers : il est d'abord humain.

BRUNO FRAPPAT.

(1) *Economie et statistiques*, INSEE, n° 92, 18, boulevard A.-Pinard, 75675 Paris Cedex 14.
(2) Le principe de la prolongation jusqu'à seize ans de la scolarité *obligatoire avait été décidé en 1959*, mais n'a été appliqué qu'à partir de 1967.

UN ÉTUDIANT STÉPHANOIS TROUVÉ MORT APRÈS UN « BIZUTAGE »

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — M. Pascal Meyrot, âgé de vingt ans, étudiant en deuxième année de génie mécanique à l'institut universitaire de technologie de Saint-Etienne, originaire de Saône-et-Loire, a été trouvé mort le lundi 3 octobre, vers 21 h. 30, par *d'autres étudiants, sur la pelouse* de la résidence universitaire de la Métare. Pascal Meyrot a succombé à un écrasement de la cage thoracique à la suite, vraisemblablement, d'une chute du toit de la résidence de quatre étages, où il occupait une chambre. Le début de la nuit avait été particulièrement agité, les étudiants de seconde année de l'I.U.T. « bizutant » ceux de première année. Or, à la Métare, il arrive qu'à cette occasion, les meubles des « bizuts » soient montés sur le toit à l'aide d'une échelle, ce qui fut le cas lundi soir.

● *La Ligue de l'enseignement et les écoles privées.* — La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente déclare : « *A l'occasion de la campagne pour les élections municipales, des candidats se sont engagés à appliquer immédiatement et dans la gestion dont ils auraient la responsabilité, le principe* « à école » publique, fonds publics ; à école » privée, fonds privés ». *Le conseil d'administration de la Ligue approuve cet engagement laïque, qui conduit aujourd'hui ces élus à le traduire dans les faits. Il dénonce l'attitude et les interventions du ministre de l'éducation, qui conteste une décision prise démocratiquement. Alors qu'il devrait être le garant, le ministre participe ainsi au démantèlement du service public, et privilégie l'enseignement privé confessionnel.* »

★ 3, rue Récamier, 75341 Paris Cédex 07.

DES « MINI-COLLÈGES » DANS LA CAMPAGNE

Une dizaine de « mini-collèges » vont être prochainement construits en zone rurale pour accueillir des effectifs compris entre deux cents et trois cents élèves. Actuellement, les plus petits établissements sont prévus pour quatre cents élèves. Une partie seulement des projets à l'étude seront mis en chantier cette année ; les autres le seront en 1978. Le coût de l'opération s'élèvera à environ quatre millions de francs pour un collège de deux cents à deux cent cinquante élèves.

La décision de construire des établissements de taille réduite a été prise, notamment, pour rapprocher les collèges des utilisateurs obligés d'avoir recours à des transports plus ou moins longs, même si le coût par élève est plus grand que dans les solutions traditionnelles.

L'architecture de ces établissements a été conçue pour répondre d'une part à la spécificité des zones rurales (constructions sur un seul niveau, environnement de jardins, possibilité d'adaptation à une évolution des effectifs) et d'autre part à une pédagogie modernisée.

Les classes (théoriquement deux de même division par bâtiment) seront équipées pour chaque élève d'un bureau ordinaire et d'une table polyvalente pour les activités pratiques (sciences physiques et naturelles, travaux manuels courants). Un emplacement doit aussi être prévu pour les activités artistiques (théâtre, musique...).

D'autres locaux sont prévus, notamment un atelier d'éducation manuelle et technique, un centre de documentation et d'information et éventuellement les équipements nécessaires à des demi-pensionnaires.

UNESCO

DE LA « POLITISATION » A L'« ESPRIT DE NAIROBI »

Le directeur général se félicite de la restauration du « consensus » dans l'organisation

Le conseil exécutif de l'UNESCO est réuni à Paris depuis le 12 septembre pour sa cent troisième session, qui durera jusqu'au 7 octobre. Le directeur général de l'Organisation, M. Amadou Mahtar M'Bow, a présenté à cette occasion son rapport général d'activité, qui porte sur 1975 et 1976. « Nous sommes passés de la confrontation au consensus », a constaté M. M'Bow, résumant ainsi le climat rasséréné qui règne actuellement au siège de l'UNESCO, place de Fontenoy, à Paris.

La normalisation des relations avec Israël

Lorsque M. Amadou Mahtar M'Bow a succédé à M. René Malheu au poste de directeur général de l'UNESCO, en novembre 1974, l'organisation traversait une crise qui semblait compromettre son avenir. En refusant d'inclure Israël dans l'un des groupes régionaux et en suspendant toute aide financière à l'Etat hébreu, qui avait entrepris des fouilles archéologiques à Jérusalem contre l'avis de l'UNESCO, la dix-huitième conférence générale de l'Organisation provoquait une avalanche de protestations et finalement la décision des Etats-Unis — de loin le plus gros bailleur de fonds — de ne plus verser sa contribution à l'Organisation internationale.

L'UNESCO allait-elle succomber à la « politisation » de la majorité de ses membres, puis à l'asphyxie financière entraînée par la réaction à cette politisation ? On a pu le craindre un moment, à commencer par M. M'Bow lui-même qui, le 23 novembre 1974, déclarait : « *Je ne puis vous cacher les inquiétudes que suscitent en moi, pour l'avenir de l'Organisation, les graves dissensions qui sont apparues ces jours derniers au sein de la conférence générale* ».

Trois années après, en présentant son rapport général d'activité pour 1975 et 1976, M. M'Bow a dressé devant le conseil exécutif de l'UNESCO un bilan beaucoup plus optimiste : « *Commencé dans l'incertitude et l'inquiétude, dans une atmosphère de confrontation entre Etats membres et de critiques parfois virulentes contre l'Organisation, l'exercice 1975-1976 s'est achevé dans un climat de consensus, marqué par ce qu'on appelle désormais l'esprit de Nairobi* ».

Volonté de conciliation

L'« esprit de Nairobi », c'est cette volonté de conciliation qui, en novembre 1976, lors de la dix-neuvième conférence générale, organisée dans la capitale kényane, a permis à Israël de se faire admettre dans le groupe régional européen, désamorçant ainsi le conflit né avec les Etats-Unis. Mais c'est aussi l'ajournement des questions brûlantes, comme cette fameuse « déclaration sur l'information », qui, finalement, a été reportée jusqu'à la prochaine conférence générale, prévue pour 1978. M. M'Bow s'est, à ce propos, félicité du rôle du « groupe de rédaction et de négociation » qui, en évitant que les « *questions délicates* » soient débattues d'entrée de jeu en séance plénière, permet de ne retenir que les points d'accord... ou d'ajourner « *les débats qui paraissent sans issue* ».

M. M'Bow a toutefois rappelé que, malgré cette crise, l'UNESCO a beaucoup travaillé en deux ans. Elle a notamment fait le bilan — sévère — de dix ans de campagne d'alphabétisation à travers le monde, campagne qui va être relancée au cours de la présente session du conseil exécutif. Elle a participé activement à l'Année internationale de la femme, décrétée par l'ONU en 1975. A ce propos, M. M'Bow a rappelé que, en juillet 1976, il avait nommé une femme au poste de sous-directeur général (1) et il a souhaité que les pays membres proposent davantage de candidatures féminines aux différents postes à pourvoir.

Quant à la principale pomme de discorde au sein de l'UNESCO, à savoir la politique culturelle d'Israël dans les territoires arabes occupés, M. M'Bow a pu faire état de progrès encourageants : Israël vient de donner son accord définitif à l'envoi d'une mission d'enquête internationale chargée de contrôler « sur le terrain » la politique culturelle de l'Etat hébreu. Le gouvernement de Jérusalem a même renoncé aux conditions qu'il avait d'abord posées, à savoir que cette mission ne comprenne que des ressortissants de pays ayant des reations diplomatiques avec Israël. La composition définitive de cette mission d'enquête n'est pas encore connue, mais celle-ci doit partir pour le Proche-Orient dès le mois prochain.

L'état des finances

Enfin, le directeur général a fait un bilan presque rassurant des finances de l'UNESCO — ce qui est exceptionnel. M. M'Bow a expliqué que, pour ne pas mettre l'Organisation en état de cessation de paiement, il avait d'abord dû « *adopter une politique d'austérité budgétaire rigoureuse* » puis « *rechercher des ressources nouvelles pour pallier la défaillance de certains payeurs* » (sous-entendu les Etats-Unis, ainsi que des pays insolvables comme le Paraguay, le Tchad ou l'Empire centrafricain). Les Etats-Unis ayant fini par verser leurs arriérés pour 1975 et 1976 (43 millions de dollars), il a suffi que des Etats pétroliers se cotisent — notamment l'Arabie Saoudite, l'Irak, la Libye et les émirats du Golfe — pour que le déficit de l'UNESCO (21 millions de dollars en 1976) soit provisoirement épongé grâce à des prêts sans intérêt. Au début de 1978, l'UNESCO aura rembourser près de 17 millions de dollars pour apurer ses comptes. M. M'Bow devra donc déployer tous ses talents de conciliateur pour n'indisposer ni les Arabes ni les Etats-Unis, alors même que le conseil exécutif aborde maintenant une « question délicate » : celle des droits de l'homme...

ROGER CANS.

(1) Il s'agit de Mme Martha Hildebrandt (Pérou), nommée sous-directeur général pour les sciences sociales et leurs applications.

LES AUTORITÉS ROUMAINES RETIENNENT TOUJOURS UN HAUT FONCTIONNAIRE DE L'UNESCO

Les autorités roumaines ont une nouvelle fois refusé de laisser M. Sorin Dumitrescu, haut fonctionnaire de l'UNESCO, regagner son poste à Paris. Une mission du conseil exécutif de l'UNESCO, composée de son président, M. Leonard Martin (Grande-Bretagne), de M. Luis Etcheverria, ancien président de la République (Mexique) et de M. Towett, ministre de l'éducation (Kenya), s'était rendue, le mercredi 28 septembre, à Bucarest pour tenter une ultime démarche auprès du gouvernement roumain. Cette mission est rentrée à Paris vendredi soir, sans avoir rien obtenu : le gouvernement roumain *considère* que M. Sorin Dumitrescu ne fait plus partie du personnel de l'UNESCO.

Un comité restreint du conseil exécutif s'est réuni le 3 octobre à Paris, pour examiner quelle attitude adoptera le secrétariat de l'UNESCO à l'égard d'une mesure qui viole les engagements internationaux d'un pays membre.

M. Sorin Dumitrescu, qui est fonctionnaire de l'UNESCO depuis 1969, avait été envoyé en mission en Roumanie en juillet 1976. Il a été retenu dans son pays depuis lors (*le Monde* du 23 septembre).

DÉFENSE

● *Le général Lauri Sutela*, commandant en chef des forces armées finlandaises, arrivera en France le 17 octobre pour une visite de six jours, à l'invitation du général Guy Méry, chef d'état-major des armées. Le général Sutela visitera des bases terrestres, navales et aériennes à Montpellier, Orange, Grenoble et Lorient. — (A.F.P.)

UNESCO

Le directeur général se félicite de la restau...
du consensus dans l'organisation

La normalisation des relations avec Isr...

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

L'ESPACE VINGT ANS APRÈS

4 octobre 1957 - 4 octobre 1977. En vingt ans, la recherche spatiale a changé de visage. L'époque héroïque a fait place à celle des intérêts économiques et l'exaltation de l'aventure cède parfois le pas à la routine.

La réalité économique d'aujourd'hui avec les satellites d'application, qu'ils soient de télécommunications, de navigation, d'observation à buts civils ou militaires, n'aurait pas existé sans le goût de l'aventure qui a poussé l'homme à vouloir, coûte que coûte, poser le pied sur la Lune. C'est parce qu'à cette occasion une industrie énorme s'est créée qu'il est aujourd'hui rentable d'exploiter l'espace. De même que, sans la bombe atomique, il n'y aurait pas eu aussi rapidement d'énergie nucléaire civile, de même sans l'agressivité et la peur qui accompagnent la mise au point des armements, sans le défi politique que se sont lancé les deux supergrands dans le cosmos, sans le rêve éveillé des foules lors de la conquête de la Lune et du système solaire, il n'y aurait pas eu de technologie spatiale. Comme si les motivations économiques rationnelles ne suffisaient pas à donner une impulsion suffisante aux techniques réellement nouvelles pour leur permettre de s'imposer.

Les militaires continuent de s'intéresser à l'espace. Ils lancent même de plus en plus de satellites d'observation et de télécommunications. Mais ce n'est plus uniquement autour de l'espace et des fusées intercontinentales que se joue la compétition de la puissance. Les nations se jetteront d'autres défis, mais il ne s'agira plus de la conquête de la Lune.

Dans le supplément que « le Monde des sciences et des techniques » consacre aujourd'hui au 20e anniversaire du lancement du premier satellite de la Terre par les Soviétiques, de nombreux aspects de la conquête spatiale sont évoqués. André Fontaine en souligne l'importance politique. Xavier Weeger met en évidence l'intrication extrême des problèmes civils et militaires des premières années. Maurice Arvonny ouvre grandes les portes de l'avenir et Christiane Galus a dressé un bilan de vingt années chargées d'événements.

Pureté scientifique et programmes militaires

Le 4 octobre 1954, à Rome, le comité pour l'Année géophysique internationale (AGI), fondé deux ans plus tôt par le Conseil international des sociétés scientifiques, recommandait que soient lancés, pendant l'AGI — c'est-à-dire entre le 1er juillet 1957 et le 31 décembre 1958 — de petits satellites scientifiques. Neuf mois plus tard, les Etats-Unis, puis l'Union soviétique, annonçaient leur intention de satisfaire cette recommandation. Le lancement de Spoutnik-1, le 4 octobre 1957, soit exactement trois ans plus tard, n'aurait donc pas dû être une telle surprise... D'autant qu'à plusieurs reprises des officiels soviétiques avaient affirmé qu'ils seraient au rendez-vous. Dès septembre, la radio soviétique l'avait annoncé, allant même jusqu'à indiquer sur quelles fréquences il serait possible de capter le fameux « bip-bip » de Spoutnik-1.

Du côté américain, on avait pourtant bien l'intention de tenir l'engagement pris. On commit cependant l'erreur, qui parut fatale à la lumière des événements, de décider, pour garder à ce projet sa « *pureté scientifique* », de ne pas le mêler au programme intensif de développement des missiles balistiques intercontinentaux (I.C.B.M.).

En 1954, l'activité de leurs services secrets avait, en effet, permis aux Américains de découvrir que les Soviétiques travaillaient ardemment à la mise au point de tels missiles. La décision, prise par Staline, remontait même à 1947. Le gouvernement américain lança donc un programme *d'urgence (Crash Program), d'autant* que, quelques mois plus tôt, Malenkov avait annoncé que son pays disposait de la bombe H.

Alors que les Soviétiques — peut-être voyaient-ils déjà l'immense avantage, notamment en matière de propagande, qu'ils pourraient en tirer — décidaient de faire d'une pierre deux coups, *et de se servir de leur technique* militaire pour lancer le Spoutnik, les Américains prirent la décision inverse. Refusant les propositions des forces aériennes, visant à utiliser le missile Atlas en cours de développement, et celles de l'armée de terre, suggérant de reconvertir le missile à courte portée Redstone, sur lequel travaillaient Von Braun et son équipe, l'administration confia le projet de lanceur « scientifique » à la marine : ce fut le projet Vanguard, destiné à un avenir peu glorieux, qui prenait comme point de départ la fusée-sonde Viking : son échec, lors d'une tentative organisée à la hâte en décembre 1957, ne fit qu'illustrer de manière éclatante la percée irrémédiable que paraissait avoir accompli l'Union soviétique.

De la bombe volante aux orgues de Staline

La longueur d'avance prise par les Soviétiques parut même rapidement s'accroître. Spoutnik-1 pesait 83,6 kilogrammes et la masse totale en orbite (le satellite et le dernier étage de la fusée) était de l'ordre de 6 tonnes. *Le 3 novembre 1957, Spoutnik-2,* qui emmenait à son bord la petite chienne Laïka, pesait 508,3 kilogrammes. Et le 15 mai 1958, c'est 1 327 kilogrammes utiles que réussissait à mettre en orbite terrestre l'Union soviétique.

Cette avance soviétique tenait à *plusieurs facteurs. Le premier semble* être l'attrait que l'espace paraît avoir toujours exercé sur les Soviétiques. La première fusée à propergols liquides fut lancée, le 16 mars 1926, aux Etats-Unis par l'Américain Robert Goddard. Mais, dès 1930, ces travaux furent repris au laboratoire de dynamique des gaz de Leningrad, *nouvellement créé, auquel vint rapidement* travailler Valentin Glouchko, futur « constructeur principal » des moteurs soviétiques : en 1931, les chercheurs de Leningrad réalisèrent une cinquantaine de tirs statiques. Leurs travaux et ceux des Groupes d'études de la propulsion par réaction (GIRD), *que dirigea à partir* de 1933 Serge Korolev, conduisirent au lancement, le 17 août 1933, de la première fusée soviétique qui pesait 19 kilogrammes et s'éleva à 400 mètres d'altitude.

A vrai dire, les travaux soviétiques, et notamment ceux de Korolev, *avaient alors d'autres buts que ceux* de la conquête spatiale : on travaillait surtout alors à la mise au point d'avions à réaction et aussi, à la fin des années 30, de bombes volantes. On mit également au point des engins qui se rendirent plus tard célèbres sur les champs de bataille *de la seconde guerre mondiale* sous *le nom* d'orgues de Staline.

Les Soviétiques, au lendemain de la guerre, disposaient donc d'une des techniques-clés de l'aventure spatiale, celle des propulseurs. Ils bénéficièrent aussi, dans une certaine mesure — moins grande qu'on n'a *pu le dire, — de l'appui de bon* nombre de collaborateurs de Von Braun, issus du centre de recherches construit par le Reich à Peenemünde, sur la Baltique. Les résultats de ces travaux s'illustrèrent, par exemple, par le lancement, en 1949, d'une fusée géophysique qui atteignit 212 *kilomètres d'altitude.*

Maîtrisant la technique des propulseurs, l'équipe de Korolev, pour parvenir à des fins ambitieuses, choisit une solution simple : au lieu de construire de nouveaux moteurs très puissants, on décida d'assembler en faisceaux un grand nombre de moteurs élémentaires, bien étudiés et bien dominés : *le lanceur Vostok,* montré en public pour la première fois au salon du Bourget, en 1967, ne comporte pas moins, en lancement, de vingt moteurs différents.

La seconde raison qui explique l'avance prise dès le début de l'ère spatiale par l'Union soviétique tient *à une volonté politique : l'espace* devint, dès le tournant de la guerre, une priorité nationale, tout comme la recherche dans le domaine nucléaire, qui lui est étroitement liée. Selon un ingénieur soviétique passé à l'Ouest, Tokaty, que cite Alain Dupas dans *la Lutte pour l'espace* (lire d'autre *part notre compte rendu de ce livre),* Staline lui-même aurait déclaré, en 1947, faisant allusion aux projets allemands de fusées à longue portée : *« Une telle fusée aurait pu changer le cours de la guerre. Imaginez-vous l'importance stratégique fondamentale d'engins de cette sorte ? La question du développement de fusées transatlantiques est vitale pour nous. »*

Lanceurs et satellites

Cette volonté, aiguillonnée par le fait que, à la différence des Etats-Unis, l'Union soviétique ne disposait pas de bases approchées permettant d'atteindre le territoire ennemi avec des engins à courte ou moyenne portée, explique notamment l'importance de la charge utile que pouvaient emporter les premières fusées soviétiques : elles étaient avant tout destinées à transporter des charges *thermonucléaires, qu'on n'était pas* sûr, au départ, de pouvoir miniaturiser suffisamment.

Jusqu'en 1961, cette volonté fit défaut de l'autre côté de l'Atlantique : on pensait, tout d'abord dans le domaine nucléaire notamment, avoir une avance relativement confortable. Et pourtant, certains voyaient déjà loin, puisque les forces aériennes, au lendemain de la guerre, demandèrent à une division de la compagnie d'aviation Douglas, dénommée Projet Rand — devenue en 1948 la Rand Corporation — une étude sur la conception possible et l'utilité militaire d'un satellite artificiel.

Néanmoins, on préférait « viser court » et réserver l'espace aux seuls scientifiques.

Les choses changèrent cependant rapidement, sous la pression vive de l'opinion publique nationale et internationale, indignée, par exemple, d'apprendre que les services secrets *avaient suivi, dès 1956, grâce à des* radars basés en Turquie, les progrès des I.C.B.M. soviétiques, sans qu'aucune réaction suive. Dès le 2 avril 1958, la décision de créer la NASA fut prise, mais ce n'est qu'en 1961, avec le lancement du programme lunaire, que le défi soviétique fut vraiment relevé.

Pourtant, dès le 1er février 1958, un indice aurait pu montrer que l'avance soviétique n'était pas si importante qu'il paraissait : si l'Union soviétique avait les lanceurs, les Américains — les événements ultérieurs le montreront — pouvaient acquérir rapidement une supériorité technique assez nette dans le domaine des satellites eux-mêmes, notamment de la miniaturisation. Spoutnik-1, avec ses 83,6 kilogrammes, n'emportait qu'un émetteur et quelques instruments de télémesure, pour transmettre notamment les températures à bord. Explorer-1 (14 kilogrammes), lancé par une fusée Jupiter-C de Von Braun, apporta la première découverte importante de l'ère spatiale : celle de l'existence de ceintures de radiations autour de la Terre.

XAVIER WEEGER.

Astronautique et stratégie

L'ESPACE, c'est Gagarine ou Armstrong, figures de proue, c'est von Braun ou Korolev, les bâtisseurs ? Non, dit Alain Dupas : « *La véritable histoire de l'astronautique déborde largement le simple récit des péripéties techniques. Elle s'inscrit étroitement dans la vie de notre époque et fait intervenir des acteurs inattendus : Nikita Khrouchtchev, Leonid Brejnev, Dwight Eisenhower, John Kennedy, Lyndon Johnson, Richard Nixon, sont directement impliqués dans le départ de la conquête spatiale.* »

Le cadre de *la Lutte pour l'espace* est ainsi bien posé. La conquête du cosmos a été, en fait, une confrontation entre deux nations qui visaient au leadership mondial. Elle a prolongé et amplifié la course aux armements : les fusées actuelles sont toutes directement dérivées d'engins militaires conçus dans les années 50, bien avant le premier Spoutnik. Elle a été un défi, presque personnel, lancé par Khrouchtchev aux Etats-Unis, et relevé avec le succès que l'on sait par Kennedy.

Vingt ans d'ère spatiale se réduisent-ils à ce défi ? Alain Dupas entreprend de le démontrer, avec la minutie de l'historien et la précision du scientifique. Démonstration implacable, au moins pour les douze ou quinze premières années. Durant cette période, il n'y a presque aucun événement qui ne soit, à l'analyse, partie prenante de cet affrontement. Le vol de Valentina Terechkova, première et unique femme cosmonaute, la nuit de Noël autour de la Lune de Borman, Lovell et Anders, sont des pointes portées par chaque camp. La botte finale fut le « *petit pas pour l'homme, grand pas pour l'humanité* » d'Armstrong. Et comme tout duel qui se respecte, il prit fin sur une poignée de main qu'échangèrent Leonov et Stafford lors du vol conjoint de 1975.

Des arrière-pensées

Il y avait, alors, longtemps que l'armistice était signé. Mais que faire pendant un armistice, sinon préparer ses forces pour un autre combat. Ce que font les Etats-Unis en construisant la navette spatiale, mais aussi en accroissant, grâce à l'espace, leur emprise sur le reste du monde. Ils ont imposé à tous, Soviétiques compris, l'organisme de télécommunications spatiales Intelsat, qu'ils contrôlent et qu'ils géreront jusqu'en 1979 au moins. Nés de l'espionnage militaire, leurs satellites de télédétection des ressources terrestres sont un moyen de faire suivre l'intendance, et l'U.R.S.S. n'a pas entièrement tort d'y voir un risque de « *subversion économique contre les Etats souverains* ». Mais les Saliout russes sont-ils, sur ce point, si différents des Landsat américains ? La présence de cosmonautes à bord traduit un retard technique : pour cette mission, les Soviétiques ont besoin de l'observateur humain là où les Américains se contentent du robot.

Ce livre fait une démonstration qui était nécessaire. L'auteur la fait avec talent. Et s'il reste quelques éléments de l'histoire spatiale, surtout récente, qui s'insèrent mal dans le cadre choisi, on ne peut lui reprocher de les avoir négligés. Il a montré l'essentiel.

On ne peut non plus lui reprocher une légère partialité au détriment de l'U.R.S.S. La politique du secret de ce pays en est responsable. Du côté américain, Alain Dupas disposait de nombreuses sources, parfois très directes ; pour la partie soviétique, il a souvent dû s'appuyer sur des exégèses américaines, rarement vierges d'arrière-pensées. Il en résulte un léger biais.

M. A.

★ *La Lutte pour l'espace,* par Alain Dupas, au Seuil, 194 pages, 39 francs.

LE SPOUTNIK

(Suite de la première page.)

Des satellites artificiels, il y en a maintenant, dans l'espace, des milliers. Beaucoup portent des caméras d'espionnage si précises que l'on ne peut plus dissimuler aujourd'hui à la C.I.A. non seulement l'installation d'une fusée, mais le déplacement d'un régiment ou l'état d'une récolte. Où est le temps où Khrouchtchev rejetait un plan de contrôle mutuel des armements dit « *cieux ouverts* » que lui proposait Eisenhower, à Genève, en 1955, parce qu'il n'était pas décent, disait-il, de laisser des étrangers regarder dans votre chambre à coucher ? D'autres satellites servent de relais de télécommunications. C'est grâce à eux qu'un jour prochain il deviendra impossible au pouvoir le plus totalitaire d'empêcher ses concitoyens de recevoir, sur leur écran de télévision, des images venues de l'étranger.

L'un dans l'autre, le pouvoir soviétique est donc loin de n'avoir tiré que des avantages de la compétition spatiale qu'il a engagée avec tant de fracas. Il s'y ajoute que le spoutnik a largement contribué à la brouille sans doute inévitable entre Khrouchtchev et Mao.

Le leader chinois n'avait pas été moins impressionné que son homologue soviétique, en effet, par l'exploit du 4 octobre 1957. Parlant, un mois plus tard, devant les dirigeants des douze partis communistes au pouvoir réunis à Moscou pour fêter le quarantième anniversaire de la révolution d'Octobre, il exprima l'avis que « *la caractéristique de la situation actuelle est que le vent d'est l'emporte sur le vent d'ouest. Ce qui signifie que les forces du socialisme ont acquis une supériorité écrasante sur les forces de l'impérialisme* ». Bientôt, la revue pékinoise *Culture du monde,* explicitant sa pensée, écrivait tranquillement : « *Les nouvelles fusées soviétiques peuvent non seulement atteindre n'importe quelle base militaire d'Europe centrale, d'Asie ou d'Afrique, mais aussi contraindre les Etats-Unis, pour la première fois dans l'histoire, à une position où il n'est possible ni de fuir ni de riposter.* »

Malgré son optimisme naturel et le renfort que celui-ci tirait du spoutnik, Khrouchtchev n'était pas prêt à courir trop de risques. A Mao, qui répétait que l'impérialisme américain n'était qu'un tigre de papier, il répliqua que le tigre en question « *avait des dents atomiques* ». La déclaration publiée à l'issue de la réunion des douze a beau être rédigée sur un ton des plus militants, les documents publiés depuis, de part et d'autre, montrent bien que la rencontre fut l'occasion d'un dialogue de sourds entre Mao, qui le pressait de passer à l'offensive, et un M. « K. » décidé à épargner à son peuple les horreurs d'une guerre nucléaire.

Indirectement encouragé par les Etats-Unis, dont la presse déplorait quotidiennement le déficit en fusées, le *missile gap,* dont ils souffraient, Khrouchtchev tenta cependant d'utiliser une supériorité stratégique dont il pensait bien qu'elle n'était que temporaire pour marquer un point décisif sur l'Ouest. Ce fut l'origine de la crise de Berlin, ouverte en novembre 1958 et qui se prolongea bien après la construction du mur en août 1961. Il aurait peut-être gagné la partie à l'intimidation, n'eût été de Gaulle. De bout en bout, celui-ci, soutenu par Adenauer, manifesta une extrême fermeté qui eut raison des hésitations d'Eisenhower poussé à la conciliation par Harold Macmillan, alors premier *ministre de Grande-Bretagne.* Sans doute est-ce pour se dégager de l'impasse où il s'était mis, suscitant les commentaires ironiques des Chinois et les questions des partis frères, que, « M. K. » se lança, en 1962, dans l'aventure des fusées de Cuba.

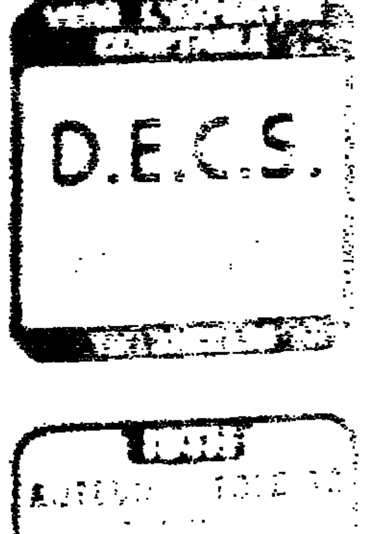
Entre-temps, cependant, les Etats-Unis avaient considérablement redressé leur situation stratégique. A la ronde vigilante des B-52 du Strategic Air Command, capables de frapper à tout instant le sol soviétique, ils avaient d'abord ajouté des fusées à moyenne portée basées en Grande-Bretagne, en Italie et en Turquie ; puis des fusées intercontinentales installées en silo sur le territoire américain et, en fin, les fameux sous-marins Polaris, qui demeurent en plongée deux mois de suite et peuvent tirer, sans refaire surface, des engins capables d'atteindre des objectifs situés à 4 000 kilomètres de distance.

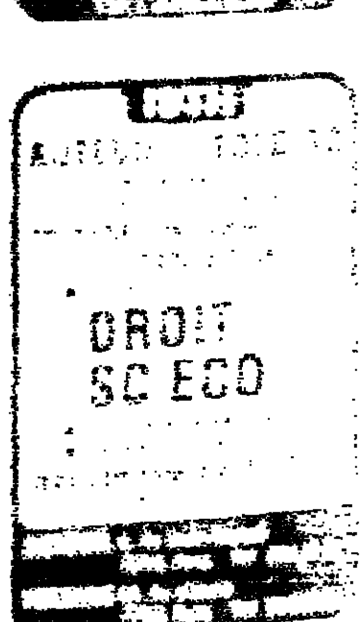
Henry Kissinger a révélé l'an dernier que, à l'époque de la crise de Cuba, les Etats-Unis disposaient de cinq fois plus de fusées que les Soviétiques, pour ne pas parler de leur supériorité écrasante dans les airs et sur les mers. A partir du moment où ils avaient repéré l'implantation des engins russes dans l'île et décidé de ne pas se laisser faire, il ne restait aux deux camps qu'à conclure une sorte d'armistice dans la guerre froide : celui-ci est toujours en vigueur, malgré tous les nuages qui assombrissent périodiquement l'horizon international.

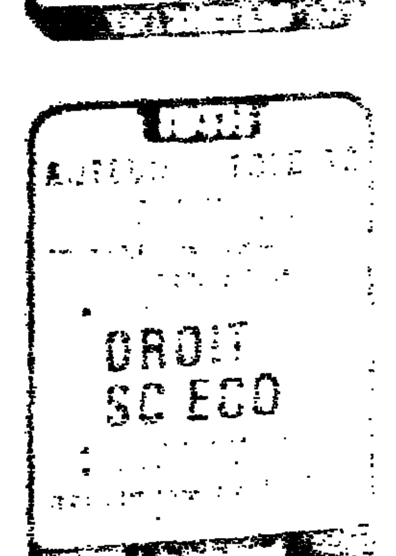
De cette épreuve, les deux superpuissances ont tiré la conclusion que l'état même de leurs arsenaux leur interdisait de se faire la guerre. La lutte pour l'espace, bataille particulièrement spectaculaire de la guerre froide, a ajouté son poids à la fatigue que la course aux armements inflige aux deux économies. La détente a permis aux Soviétiques d'obtenir à la lassitude ce qu'ils avaient en vain cherché à arracher par la menace : la consécration du *statu quo* européen, la reconnaissance de la R.D.A. et de la frontière Oder-Neisse.

Dans de nombreux domaines, *notamment économique et technologique,* Washington et Moscou ont découvert que leurs intérêts étaient complémentaires. Le rendez-vous spatial soviéto-américain de l'été 1975 a symbolisé avec éclat cette constatation. La course à l'espace n'aura duré que dix-huit ans, mais ces dix-huit ans auront suffi pour transformer les données tant des rapports Est-Ouest que des rapports soviéto-chinois. C'est assez pour ranger le lancement du spoutnik au nombre des événements majeurs de ce siècle.

ANDRÉ FONTAINE.







De l'aventure à la routine

LE nombre des engins envoyés dans l'espace du 4 octobre 1957 au 31 décembre 1976 est évalué à environ deux mille quarante. Neuf cent quatorze existent encore, qui ne se sont ni désintégrés dans l'atmosphère, ni écrasés sur le sol de la Lune ou des diverses planètes du système solaire. Tenter une répartition par types de satellites et par pays implique une grande part d'arbitraire. On ignore souvent la mission exacte des satellites militaires, auxquels ont pu être attribués officiellement des objectifs civils. En outre, il arrive que les satellites emportent des instruments et des expériences variées qui les rendent inclassables.

On peut, néanmoins, estimer à 75 le nombre des sondes envoyées vers la Lune, les planètes et le Soleil, et à 1 882 le nombre des satellites inhabités (748 américains, 1 015 soviétiques, 119 d'autres pays ou en coopération).

Les satellites sont scientifiques (377), militaires (545), technologiques (488), météorologiques (70), de télécommunications (241), dont 35 militaires, ou de navigation (48). Soixante et un vols habités ont eu lieu. Le nombre d'heures passées par les astronautes américains dans l'espace est évalué à vingt-deux mille ; celui concernant les cosmonautes soviétiques à douze mille neuf cents.

Les satellites scientifiques ont plusieurs fonctions. Ils étudient l'environnement terrestre ou solaire. Ils peuvent être astronomiques ou géodésiques. Ils ont servi à mieux connaître le milieu dans lequel baigne notre planète (ceintures de radiations qui l'entourent, structure et composition de la haute atmosphère, flux des micrométéorites...). Quant aux satellites astronomiques, ils ont permis de mieux comprendre l'origine et l'évolution de notre univers.

Les satellites d'applications, les plus nombreux, regroupent des engins dont les tâches sont très diverses : militaires (communications, interception d'autres satellites, reconnaissance, détection d'explosions nucléaires), technologiques (mise au point d'instruments nouveaux), météorologiques (photographies de la couche nuageuse globale de la Terre) ; ils servent à relayer les communications téléphoniques, radio-électriques, les émissions de télévision ; ils permettent d'observer les ressources terrestres et d'aider à l'éducation des peuples. Dans ce domaine sont présents aussi bien les Américains que les Soviétiques. Ces derniers envoient dans l'espace des vaisseaux qui, sous un vocable unique — « Cosmos » — ont des fonctions très diverses, tant militaires que civiles. Le dernier engin de ce type — « Cosmos-957 » — a été lancé le 30 septembre dernier.

Les satellites *scientifiques* ont été mis en orbite dès le début. « Spoutnik-1 » étudiait déjà l'ionosphère. Et l'« Explorer-1 » américain qui a découvert les ceintures de Van Allen a été lancé le 1er février 1958. Le premier satellite météorologique Tiros-1 des Etats-Unis date du 1er avril 1960. Le premier satellite de navigation « Transit » du 13 avril 1960. Les satellites de télécommunications et d'étude des ressources terrestres sont plus récents : « Early Bird » (6 avril 1965) et « ERTS-1 » (23 juillet 1972). Dans tous ces domaines, ce sont les Américains qui ont été les pionniers. C'est seulement en 1974 que les Soviétiques ont mis sur orbite leur premier satellite stationnaire.

L'homme s'est intéressé tout d'abord à sa voisine immédiate, la Lune. Et le 15 septembre 1959, pour la première fois un engin (soviétique) s'écrasait sur son sol. Ensuite, perfectionnant sa technologie et la fiabilité de ses engins, l'homme a envoyé des sondes vers les planètes proches, Vénus, Mars et Mercure, dont la distance minimale à la Terre est de 37,2 millions de kilomètres pour la première, 54,3 millions pour la deuxième, et 76,8 millions pour la troisième. S'enhardissant, il tourne maintenant ses regards vers les planètes dites extérieures : Jupiter, Saturne et Uranus, éloignées d'au moins 585 millions de kilomètres, 1,2 milliard de kilomètres, et 2,5 milliards de kilomètres... La sonde américaine Pioneer-11, lancée en 1973, après avoir photographié Jupiter en décembre 1974, atteindra Saturne en 1979. Voyager-1, autre engin américain, envoyée le 5 septembre dernier, observera Jupiter dans dix-huit mois, Saturne dans trois ans, et peut-être Uranus dans huit ans ! Jusqu'à ce jour 77 sondes planétaires et solaires ont été envoyées dans l'espace, 42 par l'Union soviétique, 35 par les Etats-Unis.

Dans ce domaine, le retard soviétique sur les Américains est moins net. L'U.R.S.S. a même souvent tenu la tête. Les premières sondes vers Vénus (12 février 1961) et vers Mars (1er novembre 1962) ont été le fait des Soviétiques, comme le premier atterrissage en douceur sur la Lune (« Luna-9 », 3 février 1966), et le premier atterrissage en douceur sur Mars (2 décembre 1971). Mais si les Américains sont en général partis plus tard, leurs engins, beaucoup plus sophistiqués, ont apporté des renseignements beaucoup plus nombreux et précis. « Mariner-9 » (14 novembre 1971) décèle la présence d'eau sur Mars. « Mariner-10 » (29 mars 1974) montre que Mercure a un champ magnétique et une atmosphère. « Pioneer-10 » dévoile la nature liquide de Jupiter (3 décembre 1973) et « Viking-1 » (20 juillet 1976) ne parvient pas à trouver de vie sur Mars.

Six pays seulement ont réussi à mettre en orbite terrestre leurs propres satellites au moyen d'un lanceur national : la Chine (20 avril 1970), les Etats-Unis (1er février 1958), la France (26 novembre 1965), la Grande-Bretagne (28 octobre 1971), le Japon (11 février 1970), et l'Union soviétique (4 octobre 1957). L'Europe a su réaliser des satellites scientifiques et de télécommunications, mais a dû abandonner la construction de la fusée Europa-2. Ainsi, les satellites européens continuent d'être lancés par des fusées américaines ou soviétiques : la NASA offre largement ses services aux pays qui ne disposent pas de lanceurs, alors que l'Union soviétique a déjà mis sur orbite trois satellites français et un satellite indien.

Cette possibilité de faire lancer des satellites par des fusées étrangères a été largement utilisée. C'est ainsi qu'ont été mis sur orbite les premiers satellites britanniques (« Ariel », 26 avril 1962), canadien (« Alouette-1 », 29 septembre 1962), italien (« San-Marco-1 », 16 décembre 1964), australien (« Wresat-1 », 26 novembre 1967), européen (« Iris », 17 mai 1968), allemand de l'Ouest (« Azur- 1 », 8 novembre 1969), néerlandais (« A.N.S.-1 », 30 août 1974), espagnol (« Intasat-1 », 15 novembre 1974), indien (« Aryabhata », par les Soviétiques, 19 avril 1975), indonésien (Palapa-1 », 8 juillet 1976).

CHRISTIANE GALUS.

LES SATELLITES ET LA GUERRE

EN France, comme dans les autres pays, les visées militaires de l'aventure spatiale sont évidentes. *Le développement des satellites d'observation ou de guidage s'avère chaque jour davantage un environnement indispensable à une force nucléaire stratégique moderne* », a expliqué, en mars dernier, à l'Institut des hautes études de défense nationale, le général Guy Méry, chef d'état-major des armées, avant de conclure que la France continuera de consentir les moyens financiers nécessaires à cette recherche spatiale.

Dès 1978, le ministère de la défense a prévu d'inscrire, dans son projet de budget, des crédits d'études pour un satellite militaire. Le gouvernement français ne dissimule pas, d'autre part, qu'il pourra dériver des applications militaires d'un satellite d'observation scientifique de la Terre (Spot) que la France a décidé de construire seule et qui serait lancé au milieu de la prochaine décennie.

L'attention que porte le ministère de la défense à la fabrication du satellite Spot coïncide, à l'évidence, avec l'intérêt des militaires pour la continuation du programme de lanceurs européens Ariane.

L'effort français — encore bien modeste — est orienté vers la mise au point de satellites d'observation militaire et de satellites pouvant assurer des télécommunications gouvernementales.

Le satellite militaire d'observation, autrement baptisé satellite-espion, vient compléter la panoplie nucléaire de dissuasion. Dans un premier temps, un réseau de satellites d'observation permettrait d'affiner la stratégie française fondée sur la menace de destruction des villes (la stratégie anti-cités), car il peut devenir l'instrument d'une dissuasion anti-forces (visant des cibles militaires, mobiles ou fixes) en fournissant, en permanence, aux responsables gouvernementaux et militaires, des informations précises sur l'adversaire éventuel. Mais, surtout, un satellite d'observation est le seul moyen par excellence de participer à une politique internationale du contrôle de désarmement.

Dans des négociations internationales sur la réduction des forces, ou le désarmement, le partenaire qui détient en propre ses moyens d'observation est avantagé par rapport à celui qui dépend d'autrui pour ses informations. En ce domaine, les Etats-Unis et l'Union soviétique règnent en maîtres. Dès lors qu'un pays tiers veut s'asseoir à la grande table des négociations sur le désarmement, il doit s'assurer lui-même des résultats des contrôles opérés et tirer tout le parti possible de la technologie spatiale actuellement disponible.

La sécurité des transmissions

La deuxième voie de recherche, en France, a trait à la définition d'un satellite de télécommunications assurant la sécurité et la permanence des transmissions gouvernementales, de manière — par ce que les spécialistes appellent la « redondance » des liaisons — à multiplier et à diversifier les réseaux déjà existants. De tels satellites sont à double usage, civil et militaire, et peuvent servir, par exemple, aux communications entre le chef de l'Etat et un porte-avions, équipé d'armes nucléaires, comme le seront le *Foch* et le *Clemenceau*.

Ces satellites de reconnaissance ou de télécommunications militaires peuvent être lancés par Ariane, puisque les partenaires européens de ce programme se sont attribué la liberté de disposer de la fusée, chacun pour ses propres fins, à la condition de rester fidèles au traité des Nations unies qui interdit l'utilisation non pacifique (agressive) de l'espace. Mais déjà Soviétiques et Américains mettent au point, pour brouiller les cartes, des satellites « tueurs de satellites », qui s'approchent de leurs cibles dans l'espace en utilisant la technique dite du « rendez-vous » déjà conçue pour des satellites civils.

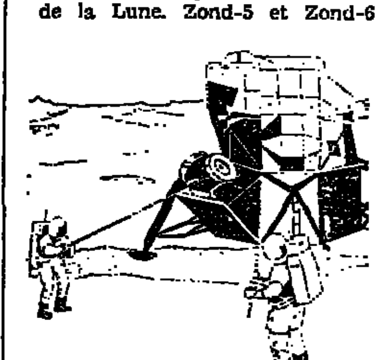
JACQUES ISNARD.

Les vols humains

APRÈS avoir fait entrer le monde dans l'ère spatiale, l'Union soviétique sera la première à envoyer, le 12 avril 1961, le premier homme en orbite autour de la Terre, Youri Gagarine. Auparavant, les Soviétiques avaient lancé des engins contenant de petits animaux (chiennes, souris) afin de tester la résistance d'organismes vivants aux conditions de vie dans l'espace. En réponse à ce défi, les Etats-Unis décident les programmes Mercury et Gemini, qui mettront des engins habités en orbite autour de la Terre, et prépareront le programme Apollo de débarquement sur la Lune.

Le programme Apollo commence véritablement le 25 mai 1961, lorsque J.-F. Kennedy prononce son discours historique devant le Congrès : « *Voici venu le moment (...) pour notre nation de prendre ouvertement la première place dans l'exploration de l'espace (...) et de se consacrer à l'objectif qui consiste à faire atterrir un homme sur la Lune et à le faire revenir sain et sauf sur Terre avant la fin des dix prochaines années (...)* » Apollo, dont l'objectif est de prouver la supériorité technologique américaine, coûtera 24 milliards de dollars. Vingt vols étaient prévus ; seulement dix-sept auront lieu, dont six débarquements sur la Lune. La NASA aura ainsi installé sur le sol de notre satellite des stations d'observations scientifiques, fait rouler un véhicule lunaire et prélevé des centaines de kilogrammes de roches lunaires.

L'U.R.S.S. a été tentée, semble-t-il, par l'exploration humaine de la Lune. Zond-5 et Zond-6



préparaient un vol humain autour de notre satellite. Elle y a renoncé, laissant l'exploration lunaire à des sondes automatiques, et s'orientant vers la réalisation de stations orbitales Saliout-Soyouz. En 1973, les Etats-Unis, à leur tour, effectuent une expérience de station orbitale (Skylab), qui les laissera détenteurs du record de durée d'un vol habité (quatre-vingt-quatre jours). Et juillet 1975 voit le rendez-vous dans l'espace des Deux Grands, prouesse technique et diplomatique qui n'a pas été renouvelée depuis. La NASA s'oriente maintenant vers la réalisation d'une navette spatiale, transporteur de l'espace, qui mettra en orbite terrestre télescopes, laboratoires, satellites... et concurrencera sérieusement les lanceurs conventionnels.

LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

12 AVRIL 1961. — Youri Gagarine décrit une orbite autour de la Terre, à bord de Vostok-1 (Orient), pendant une heure et quarante-huit minutes.

5 MAI 1961. — Premier vol balistique d'un Américain, Alan B. Shepard, à bord d'une capsule Mercury.

20 FEVRIER 1962. — John Glenn est le premier Américain à faire un vol orbital autour de la Terre à bord d'une capsule Mercury.

16 JUIN 1963. — Vostok-6 emporte Valentina Terechkova, première et seule femme cosmonaute de l'histoire spatiale. Elle demeure soixante et onze heures dans l'espace et parcourt quarante-huit orbites terrestres.

12-13 OCTOBRE 1964. — A bord de Voshkod-1, premier équipage de trois hommes.

18-19 MARS 1965. — Première sortie, à partir de Voshkod-2, d'un homme dans l'espace. A la fin de la première révolution, Alexei Leonov tente avec succès une « marche » dans l'espace d'une durée de dix minutes.

3 JUIN 1965. — Première sortie d'un astronaute américain, Edouard White, dans l'espace, à partir de Gemini-4, pendant vingt minutes.

15-16 DECEMBRE 1965. — Gemini-6 se place à 2-3 mètres de Gemini-7, réalisant ainsi le premier vol en formation sur orbite d'engins habités (Etats-Unis).

11 NOVEMBRE 1966. — Fin du programme Gemini, avec le lancement de Gemini-12. Aldrin effectue une « marche » dans le vide de quatre heures et quarante-deux minutes (Etats-Unis).

23 AVRIL 1967. — Lancement de Soyouz-1, qui se termine par la mort du pilote Vladimir Komarov.

9 NOVEMBRE 1967. — Premier essai en vol de la fusée lunaire géante Saturne-V. Pour la première fois, une cabine Apollo rentre dans l'atmosphère à une vitesse comparable à celle qu'elle atteindrait lors d'un retour de la Lune, 40 000 km/h.

22 JANVIER 1968. — Premier essai à vide du compartiment lunaire (L.-M.), chargé d'atterrir ultérieurement sur la Lune, par une fusée Saturne-1 améliorée.

16 JANVIER 1969. — Soyouz-4 et Soyouz-5 (U.R.S.S.), avec des cosmonautes à bord, forment la première station orbitale expérimentale. Deux cosmonautes passent d'un engin à l'autre en effectuant une sortie dans l'espace.

19 MAI 1969. — Apollo-10 : répétition générale du débarquement sur la Lune.

21 JUILLET 1969. — Pour la première fois, l'homme marche sur la Lune. Neil Armstrong, chef de la mission Apollo-11, bientôt rejoint par Edwin Aldrin, fait quelques pas sur le sol de la mer de la Tranquillité. Le pilote, Michael Collins, reste sur orbite lunaire.

19 AVRIL 1971. — L'Union soviétique amorce la mise en orbite du premier laboratoire habité en lançant la station Saliout (Salve), à laquelle vient s'arrimer le vaisseau Soyouz-11 avec trois hommes à bord.

7 DECEMBRE 1972. — Départ d'Apollo-17, dernier vol du programme Apollo.

8 FEVRIER 1974. — Le troisième équipage de la station orbitale américaine Skylab amerrit dans le Pacifique après un séjour de quatre-vingt-quatre jours — près de trois mois — dans l'espace, et en état d'apesanteur. Le record tient toujours.

15 JUILLET 1975. — Début du vol conjoint américano-soviétique A.S.T.P. (Apollo - Soyouz Test Project). Lancement d'une cabine Soyouz avec deux hommes à bord, et d'un vaisseau Apollo emportant trois astronautes. Ils s'arriment le 17 juillet 1975.

12 AOUT 1977. — La navette spatiale américaine effectue son premier vol libre, pilotée par deux astronautes, Fred Haise et Gordon Fullerton.

Accidents et incidents

MALGRE toutes les précautions prises et la fiabilité du matériel, l'exploration de l'espace à l'aide d'engins habités a payé son tribut en vies humaines. Des incidents ont aussi eu lieu qui auraient pu se terminer tragiquement.

OCTOBRE 1960. — Des consignes de sécurité non respectées auraient entraîné l'explosion d'une fusée sur le cosmodrome de Baïkonour et provoqué la mort d'une partie de l'élite de la technologie spatiale soviétique. Le nombre exact des victimes n'a jamais été révélé par les Soviétiques.

27 JANVIER 1967. — Trois astronautes américains, Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee, meurent dans l'incendie de leur cabine Apollo au cours d'un entraînement au sol.

23 AVRIL 1967. — Le cosmonaute soviétique, V. Komarov, s'écrase au moment de l'atterrissage de la cabine Soyouz-1, les parachutes s'étant mis en torche.

13 AVRIL 1970. — Une fuite importante dans l'un des deux réservoirs d'oxygène cryogénique du compartiment moteur de Apollo-13, en route vers la Lune, empêche la mission de se réaliser. Les trois occupants, réfugiés dans le compartiment lunaire, font un retour en catastrophe vers la Terre.

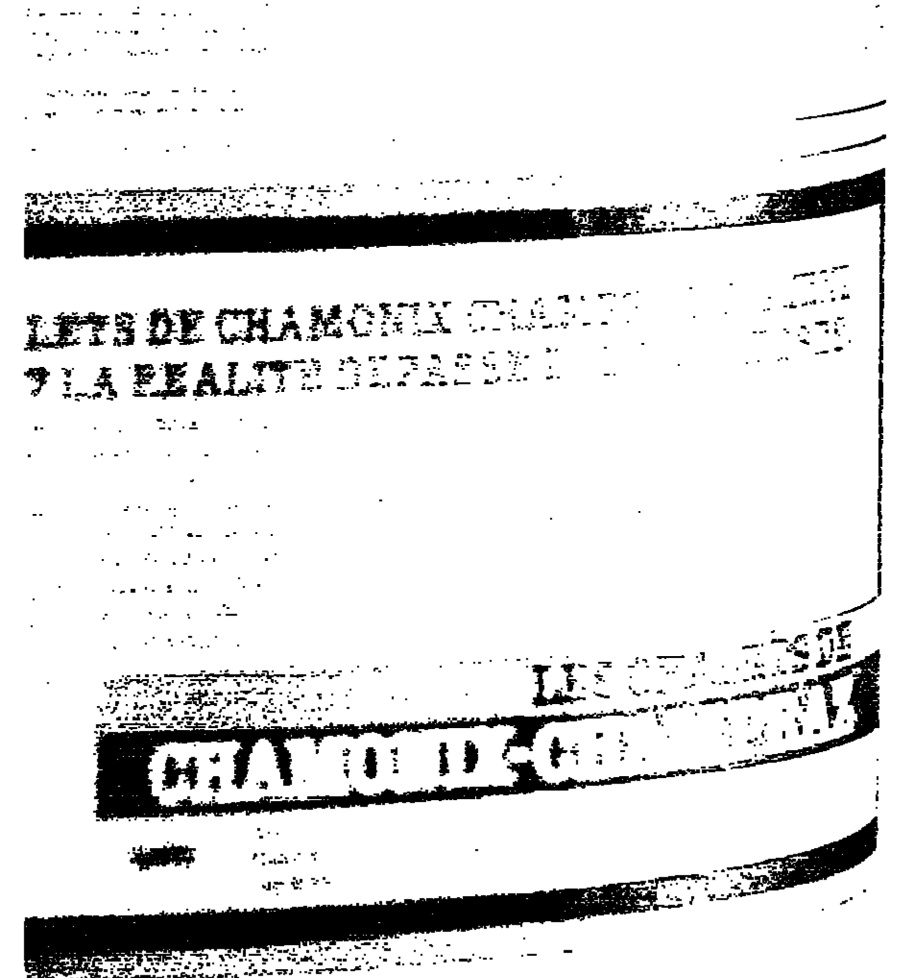
29 JUIN 1971. — Trois cosmonautes soviétiques, G. Dobrovlsky, V. Volkov et V. Patzaev, périssent une heure et demie avant l'atterrissage de leur cabine Soyouz-11, à la suite d'une brusque dépressurisation. Ils avaient passé vingt-quatre jours et dix-neuf heures dans l'espace.

[هكذا من الأصل]

la routine

rois humains

Accidents et incidents



D'ici à la fin du siècle

LA futurologie est un jeu dangereux, où la seule certitude qu'on puisse avoir est de se tromper sur de nombreux points. Que sera l'astronautique dans vingt ans ? M. Hubert Curien, président du Centre national d'études spatiales, donne ici le point de vue du responsable très averti des difficultés humaines, techniques, financières qui font qu'un projet, séduisant à bien des égards, ne voit jamais le jour. Il rappelle aussi que la France n'est pas absente de l'aventure spatiale et que, seule ou en coopération avec d'autres, elle exécutera un programme « suffisamment ambitieux pour être raisonnable ».

Parmi les projets qu'on peut actuellement faire, il y aura beaucoup de morts-nés. Cependant, certains aboutiront, au terme d'une sélection où le hasard tient sans doute plus de place que la nécessité. C'est dans cet esprit que nous avons choisi de décrire ici quelques modes de propulsion, quelques utilisations de l'espace envisageables d'ici à l'an 2000. Bien d'autres choix étaient possibles, mais il est trop tôt pour savoir s'ils auraient été meilleurs.

LA TROISIÈME DIMENSION

par HUBERT CURIEN

DANS la conquête de l'espace, l'ère des pionniers est déjà derrière nous, et le temps est venu de définir une nouvelle gestion d'un monde qui nous est maintenant accessible dans ses trois dimensions. Les techniques spatiales apporteront, et apportent déjà dans plusieurs cas, des contributions majeures à une meilleure satisfaction des besoins et des aspirations des hommes.

Vingt ans après le premier bip-bip spatial, les satellites de télécommunications sont aujourd'hui d'usage courant. Les progrès de l'électronique et la possibilité de placer sur orbite des dispositifs de plus en plus volumineux et complexes provoqueront, avant la fin du siècle, une révolution dans le système des télécommunications individuelles. Il est possible que les usagers portent au poignet, comme une montre, un appareil émetteur-récepteur autonome, le satellite sur orbite n'étant plus seulement un relais, mais une centrale qui détecte, décode, discrimine et connecte le demandeur à son correspondant.

De même que l'aide spatiale à la navigation se développera rapidement, les programmes de télévision seront, de plus en plus, acheminés par satellites, et les techniques holographiques de reconstitution d'images à trois dimensions feront que les téléconférences deviendront un mode de communication et de concertation parfaitement confortable.

Capter l'énergie solaire

L'observation de la Terre est, elle aussi, pleine de promesses. Une surveillance systématique de l'état des cultures à la surface de la Terre conduit à une prévision, et donc à une gestion, bien meilleure de la production agricole mondiale, régionale ou nationale. Les satellites sont également un outil de choix pour l'étude, globale ou détaillée, de l'atmosphère et des formations nuageuses : les prévisions météorologiques à court terme et les prévisions climatiques à long terme deviendront ainsi beaucoup plus sûres.

Une observation régulière et automatique des zones à risque sismique élevé permettra au moins de prédire, sinon d'empêcher, les catastrophes naturelles et d'en limiter les effets.

La télédétection par satellite des ressources minières est un sujet un peu plus controversé : je ne doute pas cependant qu'il y ait, là aussi, un bel avenir, mais de sérieux progrès doivent encore être faits dans l'identification des « signatures » qui caractérisent, pour chaque longueur d'onde, un paysage observé en fonction de la composition du sol et du sous-sol.

Le concept spatial le plus ambitieux pour la fin de ce siècle ou le début de l'autre est la réalisation d'une centrale orbitale qui capterait l'énergie du Soleil et la retransmettrait vers la Terre sous forme de faisceaux d'ondes à très haute fréquence. Il n'est pas encore sûr que cela soit faisable.

Beaucoup plus probable est la mise en place, dans une dizaine ou une quinzaine d'années, d'une grande base spatiale construite progressivement, visitée et approvisionnée par un système de navettes, et qui servirait de support, d'une part, aux centrales téléphoniques nouveau style que j'évoquais plus haut et, d'autre part, à une activité de fabrication dans l'espace de matériaux dont l'élaboration exige des conditions d'apesanteur. Dès maintenant, on a reconnu que tel était le cas pour des monocristaux semi-conducteurs destinés à des circuits de très hautes performances et pour certains produits organiques à usage pharmaceutique.

Les aspirations humaines ne sont pas seulement matérielles, et la conquête de l'espace est aussi celle du savoir. La connaissance de notre propre Terre et de son environnement immédiat a fait, grâce aux techniques spatiales, un bond en avant sans doute moins spectaculaire mais aussi significatif que celle de la Lune ou de Mars.

Quelques grandes opérations, choisies avec un soin d'autant plus attentif que l'effort qu'elles représentent est considérable, telles que l'observation rapprochée de Vénus, le rendez-vous avec une comète, la mise en place d'un grand télescope sur orbite, apporteront les éléments-clefs qui nous manquent pour comprendre vraiment ce qu'est notre monde, d'où il vient et où il va.

La France a, dès le départ, décidé de participer activement à l'aventure spatiale. Cette volonté vient d'être réaffirmée et précisée, et notre programme tout récemment défini est suffisamment ambitieux pour être raisonnable : la modestie en cette matière de haute compétition est, en effet, une vertu dangereuse. Nous sommes et serons donc présents dans tous les secteurs essentiels des applications spatiales.

Pour chacun de ces secteurs, les associations choisies sont celles qui ont été jugées les plus opportunes et les plus efficaces. Notre engagement majoritaire est européen. C'est avec l'Europe que nous construisons le lanceur Ariane, dont nous pouvons affirmer qu'il sera compétitif, notamment avec les systèmes américains concurrents, dans les missions pour lesquelles il est construit. La libre disposition de ce lanceur donnera à l'Europe et à la France l'indépendance indispensable à la réalisation d'une politique industrielle et commerciale du « marché spatial ».

Après avoir démontré, avec nos partenaires allemands, notre capacité en construisant les satellites Symphonie, c'est maintenant avec l'Europe que nous nous engageons dans un programme d'applications aux télécommnications et à la télévision.

La répartition de nos activités scientifiques est plus diversifiée. A côté de nos engagements dans les programmes de l'Agence spatiale européenne, dont Spacelab est l'un des plus prometteurs, nous entretenons des relations bilatérales directes, plus spécialement avec les deux géants de l'espace : les Etats-Unis et l'U.R.S.S. C'est ainsi que, au début de l'été, un satellite français a été mis sur orbite par un lanceur soviétique. Enfin, pour l'observation de la Terre, notre programme est mis en place sur une base nationale, sans pour autant fermer toute ouverture.

Les « Décades d'or »

Les techniques spatiales sont si pointues et si rapidement évolutives que, même si leur volume industriel n'est pas encore considérable, elles constituent dès maintenant un facteur d'entraînement indispensable pour les industries avancées. Les bases de notre politique industrielle, nationale ou internationale, viennent d'être posées. Nous nous y tiendrons. Enfin, une politique spatiale cohérente ne saurait ignorer que, dans les années qui viennent, aucun pays ne pourra prétendre à une défense nationale crédible s'il ne maîtrise pas les techniques spatiales d'observation et de télécommunications.

La Fédération internationale d'astronautique, qui tenait la semaine dernière à Prague son congrès, avait placé la séance solennelle d'ouverture sous le signe un peu nostalgique des « Décades d'or ». Les deux décennies qui nous amèneront à la fin de ce siècle seront peut-être moins dorées, pour l'espace, que celles qui nous séparent du lancement du premier Spoutnik. Je serais étonné qu'elles ne fussent au moins aussi brillantes.

Trois projets pour remplacer la fusée

POUR se déplacer dans l'espace, il n'existe actuellement qu'un moyen : la fusée. Ce sont des fusées qui arrachent les satellites à l'attraction terrestre et les mettent sur orbite ; ce sont aussi de petites fusées qui les orientent comme on le désire, et qui leur permettent de corriger, ou même de modifier complètement, leur orbite.

Le principe de la fusée est simple : deux réservoirs contiennent deux ergols, c'est-à-dire deux substances chimiques qui réagissent ensemble dans une chambre de combustion. Du fait de la chaleur dégagée par la réaction, ses produits sont des gaz très chauds, qui sont éjectés à grande vitesse par une tuyère. De même qu'un canon recule au moment du tir, la fusée « recule » dans la direction opposée au jet de gaz. Tout l'art du constructeur consiste à choisir les ergols et à les amener en bonnes quantité et proportion dans la chambre de combustion, pour que la réaction ait l'intensité désirée.

La fusée restera sans doute le principal mode de propulsion. Mais d'autres techniques sont à l'étude, et prendront une grande importance. On peut citer le moteur ionique, la propulsion par laser et la voile solaire.

Le moteur ionique

Au lieu de combiner chimiquement deux ergols, le moteur ionique dissocie un gaz en ions de charges électriques opposées — en général, un ion lourd et un électron. Les ions sont ensuite accélérés par un champ électrique et éjectés à grande vitesse, comme les gaz de combustion d'une fusée.

L'intérêt du moteur ionique tient à la vitesse des ions. Celle-ci peut atteindre 15 kilomètrs par seconde, au lieu de 3 à 4 kilomètres par seconde pour les gaz de combustion. Comme la poussée du moteur, pour un débit donné, est directement proportionnelle à cette vitesse, le moteur ionique paraît très supérieur à la fusée chimique.

En fait, il n'y a pas véritablement concurrence entre ces deux propulseurs. Car si l'on peut faire réagir ensemble d'énormes quantités d'ergols donnant des débits de gaz importants, on ne peut ioniser que des gaz à faible pression. La poussée reste donc faible, bien insuffisante pour arracher un satellite à l'attraction terrestre ; en revanche, elle convient pour modifier l'orbite d'un satellite, opération qui demande peu d'efforts. Le moteur ionique compense son faible débit par un temps de fonctionnement très long. Il permet des modifications graduelles de trajectoire, bien commodes pour réaliser, par exemple, des rendez-vous orbitaux.

Bien que son principe soit simple, le moteur ionique pose de nombreux problèmes technologiques. L'un des plus ardus est celui de la neutralité électrique. Du fait que le moteur éjecte des ions de charge positive, il prend lui-même une charge électrique négative, qui, très rapidement, va ramener vers le moteur des ions positifs émis, ce qui annulerait la poussée. Il faut donc, en même temps qu'on les éjecte, neutraliser les ions par l'émission d'une même quantité d'électrons, et ce sans diminuer leur vitesse.

La NASA a lancé, en 1970, un satellite SERT destiné à expérimenter deux moteurs à ions de mercure. L'un d'eux a fonctionné pendant trois mois, l'autre pendant cinq — alors que la durée nominale était de six mois. Depuis, les travaux ont progressé, et le moteur ionique n'est pas loin d'être au point.

La propulsion par laser

Pour qu'il fonctionne, il faut évidemment une source d'électricité. Elle peut être fournie par des photopiles qui utilisent l'énergie solaire, mais ne donnent que peu de courant. Une solution pour obtenir un moteur plus puissant est d'embarquer à bord du satellite un générateur d'électricité à radio-isotopes, comme ceux qui équipent certaines sondes planétaires américaines, ou même une petit réacteur nucléaire.

Les recherches actuelles sur les lasers de grande puissance, souvent orientées vers la fusion thermonucléaire, peuvent ouvrir la voie à un nouveau mode de propulsion. Des études sont actuellement menées dans plusieurs laboratoires américains, et aussi à l'institut Lebedev, à Moscou.

Le satellite, ou l'objet à propulser dans l'espace, aurait une face formée d'un matériau aisément vaporisable. Une première impulsion laser, en échauffant le matériau, ferait apparaître une fine couche de gaz. Une seconde impulsion, beaucoup plus intense, transformerait ce gaz en un plasma, dont la dilatation très brutale exercerait sur le satellite une force importante. On peut ainsi obtenir des poussées intrinsèques trois fois supérieures à celles que donnent les meilleurs ergols.

Il y a, cependant, beaucoup de problèmes à résoudre : il faut que la seconde impulsion soit entièrement absorbée par le gaz que crée la première impulsion. Si elle atteint la face solide, celle-ci sera soumise à des contraintes insupportables. Il faut disposer de lasers de très grande puissance. Un projet utilise comme matériau volatil la glace, avec une première impulsion apportant un mégawatt par centimètre carré de surface pendant dix microsecondes, et une deuxième impulsion donnant une puissance vingt à cinquante fois plus grande pendant un temps moitié moindre.

Supposé construit un laser ayant de telles performances, où le mettre ? Certains projets prévoient un laser au sol, mais l'absorption de la lumière dans l'atmosphère est une difficulté sérieuse. On peut diminuer cette absorption en plaçant le laser à haute altitude. C'est alors l'absorption par le gaz carbonique atmosphérique qui est dominante. Une possibilité de s'en affranchir est justement d'utiliser un laser au gaz carbonique. L'absorption est si forte qu'on la saturera : toutes les molécules de gaz carbonique se trouvant sur le trajet du laser absorberont un photon au début de l'impulsion, et deviendront, de ce fait, inactives : l'atmosphère sera ensuite transparente pour la fin de l'impulsion.

D'autres études placent le laser sur un satellite, ce qui évite les difficultés atmosphériques, mais pose le problème de son alimentation en énergie. Et dans les deux cas, il faut pointer le laser sur sa cible — mobile — avec une précision fantastique, de l'ordre du millième de seconde d'arc.

Le moteur ionique ou la propulsion par laser ont, avec la fusée classique, un inconvénient commun : il y a consommation de matière, et comme il n'existe pas de stations-service du cosmos, tout ce qui est consommé doit être emporté au départ.

La voile solaire évite cette sujétion. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, elle n'utilise pas le « vent » solaire, qui est un flux de particules très énergiques émis par le Soleil, mais un phénomène connu sous le nom de pression de radiation.

Quand de la lumière se réfléchit sur une surface, elle exerce sur celle-ci une pression très faible. Ainsi, un hectare de matériau réfléchissant à la surface de la Terre subit, du fait de cette pression, une force équivalente à un poids de 100 grammes. C'est une force complètement négligeable vis-à-vis des effets de la pesanteur ou de la pression atmosphérique.

D'énormes difficultés

Mais si ce même matériau réflecteur est envoyé dans l'espace interplanétaire, il ne subira plus que l'attraction du Soleil, qui dépend de sa masse, et la pression de radiation qui dépend de sa surface. Pour une voile très fine et très grande — un film de plastique aluminé — ces deux forces peuvent être du même ordre de grandeur. Au lieu de suivre l'orbite que lui assigne la mécanique céleste — qui ne connaît que l'attraction solaire — une sonde planétaire, munie de cette voile, peut avoir presque n'importe quelle trajectoire, d'autant qu'en changeant l'orientation de la voile par rapport au Soleil, on fait varier sa surface apparente, donc l'effet de la pression de radiation.

Divers projets ont été étudiés aux Etats-Unis. L'un d'eux était une voile carrée de 800 mètres de côté et de 2,5 microns d'épaisseur. Un autre projet envisageait une voile circulaire de 860 mètres de diamètre. Mais les difficultés sont énormes pour déplier dans l'espace une telle surface d'un matériau fragile. Dernièrement, la NASA a fait savoir qu'elle renonçait à la voile solaire, au profit du moteur ionique, pour les vols interplanétaires qui pourraient être programmés dans les années 1980. L'avenir de la voile solaire est donc encore lointain.

MAURICE ARVONNY.

« Outlook for Space »

EN janvier 1976, l'administrateur de la NASA trouvait sur son bureau un gros rapport de près de quatre cents pages intitulé *Outlook for Space* (Perspectives spatiales). C'était le résultat d'une étude menée pendant un an par un groupe de vingt personnes qui « *ont identifié certains objectifs qui pourraient être atteints dans les vingt-cinq prochaines années et qui peuvent contribuer de façon significative aux besoins des peuples et des nations* ». Les auteurs ont sélectionné soixante et un objectifs répartis en douze grands thèmes, qui vont du plus concret (gestion des ressources agricoles), au plus spéculatif (évolution du système solaire origine et avenir de la vie). Pour chaque objectif, le groupe a étudié à quel besoin il correspond, comment il pourrait être atteint, quels sont les moyens nécessaires, et quelles sont les difficultés technologiques qui devraient être surmontées. Quatre de ces objectifs sont ainsi décrits ci-dessous, à titre d'exemple.

Le transport de l'énergie

Un des objectifs concerne l'utilisation des satellites pour transmettre de l'énergie d'un point du globe à un autre. Bien des sources d'énergies sont situées dans des zones peu fréquentées ou inhabitées : le pétrole du grand Nord ou de certaines zones océaniques, certains gisements d'uranium, l'énergie hydraulique des grands fleuves équatoriaux ; les meilleurs sites où exploiter l'énergie solaire sont les déserts des zones tropicales. La ressource énergétique pourrait être convertie sur place en électricité, et celle-ci transmise, sous forme de micro-ondes, à un satellite-relais qui la renverrait vers les régions d'utilisation. Le satellite serait un simple réflecteur passif ayant des dimensions de l'ordre du kilomètre ; il devrait être construit en orbite, la navette spatiale apportant en plusieurs voyages les éléments nécessaires. La principale difficulté tient au pointage très précis du réflecteur, indispensable pour que le faisceau de micro-ondes soit bien renvoyé là où il sera capté. Il paraît techniquement possible de construire un prototype entre 1985 et 1993, suivi d'un système en vraie grandeur dans les dernières années du siècle.

Beaucoup plus ambitieux est l'objectif voisin de construire une centrale solaire en orbite. Il faudrait équiper en photopiles une surface de 50 kilomètres carrés ; avec les appareillages nécessaires pour convertir le courant électrique des photopiles en micro-ondes, et la gigantesque antenne qui émettrait ces micro-ondes vers le sol, on arrive à une masse totale de 10 à 20 000 tonnes. Cela dépasse les possibilités de la navette spatiale, encore plus celles des fusées classiques, et la seule chose envisageable vers la fin du siècle serait la construction d'une centrale pilote à échelle réduite.

Le téléphone de poche

Autre possibilité offerte par les satellites : le téléphone de poche. Chaque abonné disposerait d'un petit émetteur-récepteur portable, au moyen duquel il pourrait communiquer avec n'importe quel autre abonné, quel que soit le lieu où se trouve ce dernier. La difficulté majeure tient à la très faible puissance de l'émetteur portable : il faut sur le satellite des récepteurs d'une sensibilité extrême. Il y a de nombreux autres problèmes, et il faut compter une vingtaine d'années entre le lancement des premières études et la réalisation d'un système opérationnel.

La prévision des tempêtes

Les tempêtes de l'Atlantique sont moins redoutables pour les navires actuels qu'elles ne l'étaient pour les galions espagnols qui rapportaient, il y a presque cinq siècles, l'or des « Indes ». Mais si elles causent de moins en moins de naufrages, elles provoquent souvent des avaries et conduisent fréquemment des navires à se dérouter, ce qui occasionne des retards coûteux. Si la tempête avait été prévue, le navire aurait choisi au départ une route différente lui permettant de l'éviter. Une étude américaine estime qu'une prévision meilleure ferait économiser annuellement 30 à 50 millions de dollars au commerce maritime des Etats-Unis, par la seule optimisation des routes maritimes.

Or, cette prédiction semble possible si l'on dispose de mesures fines sur la hauteur de l'eau, sa température, la taille des vagues, la direction et la force des vents au voisinage de la surface, ces mesures devant être refaites toutes les huit heures. Un réseau de quatre satellites peut fournir ces renseignements pour l'ensemble des océans. Il serait alors possible de construire des modèles numériques prédisant l'état de la mer et de les tester. Il faudra, à bord des satellites, des capteurs très sensibles pour obtenir la précision nécessaire et, au sol, des ordinateurs très puissants pour traiter les informations recueillies, mais il n'apparaît pas que cela présente des difficultés insurmontables. Un premier système opérationnel pourrait être mis en place, en coopération internationale, après 1985.

Trouver d'autres planètes

A notre connaissance actuelle, le système solaire est unique. Mais dans leur majorité les astronomes pensent qu'il n'en est rien, que le Soleil est une étoile banale et que de nombreuses étoiles de notre galaxie sont entourés d'un système planétaire. Cela peut signifier d'autres formes de vie, et, pourquoi pas, d'autres êtres pensants.

De tels systèmes planétaires sont invisibles de la Terre, bien que les perturbations causées au mouvement de l'étoile par son cortège de planète soient en principe décelables. Mais hors de l'atmosphère terrestre, bien des choses deviennent possibles. Un grand télescope spatial, d'usage général, sera satellisé par la NASA en 1983. Mais on peut concevoir, pour un avenir plus lointain, un télescope spécialement conçu pour discerner, dans la lumière qu'il reçoit d'une étoile, la faible lueur réfléchie par des planètes.

M. A.

En toute logique

Un trou dans le système solaire

PROBLEME N° 103

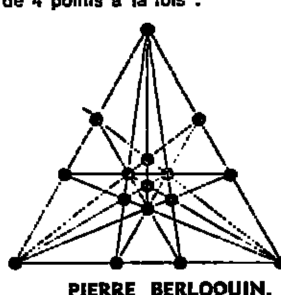
Assimilons approximativement la Terre à une sphère de 6 366 kilomètres de rayon. Creusons dans cette sphère un trou cylindrique ayant pour axe un diamètre. Si ce trou a 6 mètres de long, quel volume de terre reste-t-il ?

Un trou analogue est creusé sur 6 mètres de long, selon un diamètre du système solaire, assimilé à une sphère passant par Pluton, à 5 900 000 000 kilomètres du Soleil. Quel volume de système reste-t-il ?

(Solution dans le prochain *Monde des sciences et des techniques*.)

Solution du problème n° 102

Voici la seconde répartition de 16 points bâtie par R. Berteloot pour réaliser 15 alignements de 4 points à la fois :



PIERRE BERLOQUIN.

L'ACTUALITÉ MÉDICALE

LES ENTRETIENS DE BICHAT

Le généraliste en première ligne pour traiter les troubles réactionnels de l'enfant

Les psychiatres ont la réputation de vouloir « *psychiatriser* » toute chose : tel n'était pas le cas pourtant de ceux qui étaient réunis récemment aux entretiens de Bichat autour du professeur Misès pour souligner « *la place de l'omnipraticien dans le traitement des troubles réactionnels de l'enfant* ».

« *Lorsque l'enfant refuse de s'alimenter, dort mal, souffre de maux de tête, il est difficile, à partir du seul recueil des symptômes de distinguer les troubles réactionnels des troubles névrotiques*, a souligné le professeur Misès. *Qui est mieux placé alors que le généraliste pour prendre en compte la personnalité de l'enfant et son contexte familial, indispensable pour établir tout diagnostic dans ce domaine ?* »

De nombreux troubles, en effet, qui traduisent des moments critiques mais naturels de l'évolution de l'enfant ne nécessitent pas le recours au psychiatre. Ainsi il est clair que tout enfant qui cherche par mille prétextes à retenir sa mère avant de s'endormir n'est pas un névrotique en puissance : un verre d'eau sucrée et un conte de fées, qui n'est rien d'autre qu'un mauvais rêve qui se termine bien, constituent le plus souvent les meilleurs remèdes.

De même la prescription d'orthophonie à un enfant dont le bégaiement est lié surtout à un emploi du temps surchargé, qui ne lui laisse pas « le temps de s'ennuyer », ne ferait qu'alourdir sa journée et accentuer son trouble.

Mais le bon sens n'est pas toujours suffisant : ainsi au problème de l'enfant répond souvent en écho l'histoire de la mère, du père ou des deux. Le docteur Horassius, psychiatre, a donné l'exemple d'un garçon de sept ans dont la morosité et l'agressivité, deux mois après la mort de son père, traduisaient moins une mauvaise réaction à ce deuil que l'existence de rapports difficiles avec une mère dépressive et asthmatique. Celle-ci, en outre, exagérait les troubles de son fils pour pouvoir exprimer devant le médecin ses propres problèmes. Dans un tel cas le généraliste doit faire appel au spécialiste, qui seul peut assurer une prise en charge psychiatrique de la mère indispensable aux progrès de l'enfant.

Un entretien avec les parents peut aussi montrer que l'insomnie d'un enfant est simplement due au spectacle trop tardif de la télévision : le médecin se trouve investi alors du rôle de conseiller d'éducation.

La consultation longue

La plupart des participants ont souligné que, face aux troubles réactionnels de l'enfant, le médecin devait lui consacrer deux ou trois séances d'une demi-heure chacune. Le praticien a-t-il le temps, prend-il le temps d'écouter ainsi ses patients ? Peut-être est-il possible d'imaginer l'institution par la Sécurité sociale d'une consultation longue, dont le remboursement serait deux ou trois fois supérieur à la consultation normale. Mais cette médecine exige surtout du généraliste une disponibilité particulière : « *Les troubles psycho-affectifs de l'enfant ne font pas seulement appel au raisonnement, à la mémoire, à l'intelligence du médecin*, a souligné le docteur Horassius : *ils réveillent, chez lui, l'enfant qu'il fut et le père ou le mari qu'il est, et il ne s'agit pas qu'il suggère aux autres les solutions dont lui-même aurait besoin.* »

Ce type de médecine lente et globale, si elle n'était pas réservée aux seuls troubles réactionnels, permettrait peut-être de prévenir chez l'enfant l'apparition même de tels symptômes.

NICOLAS BEAU.

L'ABSENTÉISME DES MÈRES DE FAMILLE

Il n'existe en France aucune disposition législative ou réglementaire générale permettant à la mère qui travaille de rester auprès de son enfant malade sans perte de salaire (1). Certaines entreprises ou certaines administrations ont prévu néanmoins la possibilité de s'absenter dans de pareils cas : ainsi, depuis 1976, à l'Assistance publique de Paris les mères de famille et les agents ayant un enfant à charge bénéficient pour soigner un enfant malade d'un congé de douze jours ouvrables si l'absence est fractionnée ou de quinze jours consécutifs. Lors d'une conférence du Comité national de l'enfance sur « l'enfant malade et le travail des parents » qui a eu lieu récemment dans le cadre des Entretiens de Bichat, M. Georges Cours, administrateur du groupe hospitalier Necker-Enfants malades, a fait état des conséquences d'une telle mesure sur l'absentéisme des agents de ce centre hospitalier : si, en raison de ce droit nouveau, la durée moyenne des absences a augmenté au total de 37,50 % en 1976 par rapport à 1975, en revanche celle des congés de maladie n'a enregistré qu'une progression de 7,89 % pour les femmes contre 10,44 % pour les hommes. Ainsi, le droit à un congé rémunéré pour la mère dont l'enfant est malade lui évite de solliciter de son médecin traitant un certificat de maladie pour des raisons non proprement médicales.

N. B.

(1) Il a été prévu seulement une « *prestation supplémentaire* » de la Sécurité sociale, les « *indemnités journalières pour soins à un enfant mineur* », dont le versement n'est pas automatique mais dépend de l'examen par les caisses d'allocations familiales de chaque demande individuelle.

L'ACUPUNCTURE CONTRE LE TABAC

La médecine officielle, en France, est celle qui est enseignée dans les facultés de médecine. Elle n'utilise que des thérapeutiques dites « allopatiques ». Les méthodes d'inspiration religieuse ou mystique, la médecine homéopathique, osthéopathique et l'acupuncture en sont, en principe exclues. Ce sont pourtant les très académiques Entretiens de Bichat qui ont servi de cadre à la présentation des résultats positifs obtenus par l'acupuncture dans le traitement du tabagisme.

Cette méthode a fait l'objet d'un essai thérapeutique organisé par la consultation de sevrage du tabac de l'hôpital Broussais, à Paris, par les docteurs J.-C. Lacroix et F. Besançon. La méthode étudiée associe l'acupuncture à la persuasion et à la dynamique de groupe. L'essai a porté sur la comparaison des résultats obtenus chez deux groupes de fumeurs, volontaires, tirés au sort. Soixante et un sujets ont reçu le traitement méthodique complet tandis qu'un autre groupe, de cinquante-six sujets ne recevaient qu'un simulacre d'acupuncture, en des points non systématisés. Rapidement, l'essai a révélé une différence significative d'efficacité entre les deux groupes. Dans le premier, on relevait 75 % de succès de sevrage dans les six premières semaines — mais seulement 35 % après six mois. Selon les auteurs, l'acupuncture provoque un dégoût précoce du tabac, dont le mécanisme est inexpliqué, mais qu'ils ont imaginé à partir de l'application de méthodes réputées efficaces pour la désintoxication des Chinois opiomanes. L'acupuncture est actuellement pratiquée comme méthode associée dans au moins deux consultations hospitalière de sevrage du tabac à Paris, à l'hôpital Cochin et à l'hôpital Broussais.

Les progrès des « bio-matériaux »

Chaque année en France, quarante mille prothèses totales de hanche sont implantées chez des victimes de fractures du col de fémur ou de coxarthrose. La plupart sont des personnes âgées, gravement invalides, à qui cette intervention permet de reprendre une vie active dans des conditions souvent spectaculaires de rapidité et de qualité. Mais la durée de survie de ces prothèses reste encore limitée dans le temps, de l'ordre de dix à quinze ans. Les causes de vieillissement ou d'échec font l'objet de recherches sur la « bio-compatibilité » des matériaux utilisés.

La première conférence européenne sur l'évaluation des bio-matériaux s'est tenue à Strasbourg, du 25 au 28 septembre, pour faire le point de ces recherches. Le terme de « bio-matériaux » qu'on y a prononcé est nouveau, mais il définit tous les produits destinés à la restauration ou au remplacement des tissus vivants endommagés, et dont certains sont utilisés depuis la plus haut. antiquité.

Si l'orthopédie est sans doute la plus grande utilisatrice de tels matériaux, il faut y ajouter les produits utilisés en chirurgie vasculaire (valves cardiaques, segments artériels...), les instruments d'assistance fonctionnelle (stimulateurs cardiaques, pompes d'assistance cardiaque, circuits extra-corporels des reins artificiels) et même les implants assurant le « relargage » continn de substances pharmacologiques (régulateurs hormonaux, produits contraceptifs...).

L'évaluation des produits utilisés consiste à passer en revue les techniques d'étude permettant de caractériser et de prévoir le comportement des substances implantées et les réactions de l'organisme receveur.

Contrastant avec l'ampleur du sujet et le nombre des implantations pratiquées, la recherche sur les bio-matériaux est encore peu développée en France, particulièrement dans le domaine orthopédique, où les équipes pluridisciplinaires nécessaires ont du mal à se constituer et à se développer de manière indépendante des industriels. « *Les problèmes qui se posent sont liés au risque infectieux, au grippage des pièces, facteur de descellement, et à l'usure. Pour cela*, déclare le Dr Sedel, du service d'orthopédie de l'hôpital Saint-Louis, à Paris, *il est essentiel de pouvoir mesurer le maximum de paramètres et de tester en laboratoire les prothèses implantables, avant de les poser. Or, dans le domaine de l'implantologie, et particulièrement en France, les recherches fondamentales manquent de moyens.* »

Dr J.-F. L.

[هكذا من الأصل]

...TUALITÉ MÉDICALE

LES ENTRETIENS DE BICHAT

...néraliste en première ligne pour traiter les troubles réactionnels de l'enfant

... progrès des « bio-matériaux »




RADIO-TÉLÉVISION

VU

Guerre en dentelles

C'est bien gentil de vouloir prendre à l'antenne la défense du consommateur. Encore faut-il le faire avec courage, avec vigueur, et jeter de temps à autre un coup d'œil sur ce qui se fait ailleurs dans ce domaine, ne serait-ce que du côté de France-Inter. Nous sommes quand même un certain nombre à suivre avec un plaisir vengeur les investigations soupçonneuses d'Anne Gaillard sur la coloration des yaourts aux fruits ou la composition des shampooings aux œufs. Voilà enfin quelqu'un qui ose dire bien haut ce que nous pensons tout bas et qui recule hardiment chaque matin les limites d'une indiscrétion combative, têtue, n'autorisant ni mensonges ni dérobades.

Comparées à cela, les campagnes quotidiennes menées à 18 heures (« A la bonne heure », sur TF 1) par Jean-Pierre Guérin font, hélas ! figure de guerre en dentelles. Comment ne pas être surpris, en effet, par les précautions prises lundi, par exemple, pour nous guider dans l'achat de chaussures d'enfants ? Flanquée d'un fabricant et d'un médecin, Annik Beauchamps avait réuni à cette occasion, sur la table du studio, bottes, sandales à brides, boots et mocassins. Au lieu de proposer ces modèles à l'examen critique, direct et précis du podologue français prudemment cantonné dans des généralités, elle s'est crue obligée d'emprunter à la radio-télévision belge une séquence similaire, où l'on voyait le docteur de service écarter, lui, telle semelle trop souple ou telle empeigne trop raide.

Cela ressemble à quoi ? A la mainmise des annonceurs sur le service public. Si Radio-France acceptait la publicité, ce guérillero d'Anne Gaillard n'aurait plus qu'à rentrer sous terre. Rappelez-vous, il y a deux ans seulement, la colère des chocolatiers, furieux d'une mise en garde de l'Institut national de défense du consommateur sur Antenne 2 (« D'accord, pas d'accord »). Ils avaient réussi à suspendre l'émission. Pas pour longtemps, il est vrai.

Mais enfin, quand on voit la complaisance mollassonne avec laquelle cette chaîne s'engage depuis la semaine dernière à défendre et à conseiller le citoyen chaque jour à 18 h. 40 (« C'est la vie »), on finit par s'interroger : qui fait la loi sur les antennes de télévision ? Les fabricants de meubles pour habitations à loyer modéré venus nous vanter récemment leurs produits à l'écran sans que personne mette en doute leur bonne parole, ou la délégation à la condition féminine, qui se larguait lundi de réussites sinon contestables, du moins sujettes à discussion dans une émission destinée précisément à éclairer l'opinion en développant et sa vigilance et ses exigences ?

CLAUDE SARRAUTE.

ANTENNE 2 MAINTIENT SON INTENTION DE RETRANSMETTRE EN DIRECT LE MATCH MANCHESTER - SAINT-ÉTIENNE

La société de télévision Antenne 2 a confirmé, mardi 4 octobre, son intention de diffuser le lendemain, en direct, à 19 h. 30, le match retour des seizièmes de finale de la Coupe des vainqueurs de coupe, qui opposera, à Plymouth, Manchester United à l'Association sportive de Saint-Etienne. MM. Louis Bériot, rédacteur en chef de l'actualité, et Robert Chapatte, chef du service des sports d'Antenne 2, considèrent que l'intérêt d'une telle retransmission ne tient que par sa diffusion en direct, et ils repoussent l'idée d'une retransmission différée à 22 h. 45.

C'est à la suite de l'interdiction décidée par l'Union européenne de football (U.E.F.A.) que les responsables d'Antenne 2 ont précisé leurs intentions.

La préoccupation de l'U.E.F.A. est de protéger les recettes des matches qui ont lieu ce même mercredi 5 octobre en Belgique et aux Pays-Bas, et elle répond à une demande des fédérations de ces deux pays, qui craignent que la réception des images d'Antenne 2 en Belgique et aux Pays-Bas ne provoquent un phénomène de dissuasion. Mais si la B.B.C., qui a fait la proposition de retransmission en Eurovision, ne maintient pas son offre, Antenne 2 n'a aucune possibilité technique d'assurer sa programmation.

ENTENDU

Apocalypse

Tonalités automnales, sur France-Inter, avec le retour de Gérard Sire (« Nouvelles fraîches », 13 h. 30) et la rentrée de Jean Yanne, qui promet tous les jours, à 12 h. 15, « L'Apocalypse pour demain » entre les facéties de Jean Sas et les énigmes de Lucien Jeunesse (1).

L'Apocalypse, Jean Yanne la prévoyait déjà en 1969 lorsque Roland Dordhain, alors directeur de la radiodiffusion, prit le risque de confier au chansonnier (qui n'allait qu'un peu plus tard se lancer dans le cinéma) le soin d'alimenter en agacements et en polémiques nos fins d'après-midi. « Enfin, mon cher et beau pays, nous voici tous les deux réunis face à face » : *ainsi débutait, du lundi au vendredi, une longue harangue en direct dont l'animation — l'animosité — ne firent, à l'époque, pas rire tout le monde. Le courrier afflua. Il ne concernait qu'incidemment la séquence au futur, le quart d'heure apocalyptique.*

Privées, aujourd'hui, d'un tel environnement, les suites de l'histoire « salubre et écologique » de Robin Cruso risquent d'apparaître — c'est dommage — comme un interlude des plus soignés, d'une réalisation sophistiquée, avec bruitages en contrepoint et indicatifs à double sens. Qu'aujourd'hui soit déjà demain, que de la belle vie il ne reste bientôt plus rien, Jean Yanne le regrette avec talent, avec hargne : depuis 1969, il ne s'est pas résigné. Mais s'est-il aperçu qu'entre-temps ses soucis sont devenus très à la mode ?

ANNE REY.

(1) Hachette vient de réunir dans une brochure de 224 pages deux mille questions (et deux mille réponses) posées au cours du *Jeu des mille francs* (28 F).

● *Les émissions que Radio-France internationale diffuse* depuis le mois d'avril en direction des pays de l'Est (*le Monde* daté 6-7 mars 1977) comprennent depuis lundi 3 octobre une heure d'informations spécifiques réparties en plusieurs bulletins, dont le principal a lieu à 18 heures (heure française). Cet aménagement ne modifie pas le projet initial de Radio-France internationale, qui est de destiner à l'Europe centrale et orientale quinze heures de programmes quotidiens en langue française empruntés à France-Culture, France-Musique et France-Inter.

MARDI 4 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série documentaire : les Provinciales (la Vigne et le Vin, première partie : les Raisins de la passion). Prod. J.-C. Bringuier, réal. *H. Knapp.*

21 h. 30, Variétés : Le temps fuit, je le soumets, prod. P. Sabbagh, réal. B. Lion.

22 h. 30, Concert : Mozart, Vivaldi, Bach.

23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : SS REPRESAILLES, de G. Pan Cosmatos (1972), avec R. Burton, M. Mastroianni, L. McKern, R. Montagnani.

A Rome, en 1944, un attentat des partisans cause la mort de trente-trois SS. Le colonel Kappler, chef de la sécurité allemande, organise alors l'exécution de trois cent trente otages.

Le constat rigoureux et horrifiant d'un assassinat collectif ordonné par un nazi que sa récente évasion a replacé sous les feux de l'actualité.

Vers 22 h., Débat : L'affaire Kappler.

Avec MM. P. Scholl-Latour, journaliste à Z.D.F., K. Werber, directeur de l'Institut historique allemand à Paris, M. Meier, du C.D.U., le Dr M. Bangeman du S.D.P., le Dr P. Corperier du S.P.D.

23 h. 30, Journal

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Les Quakers ; 20 h., Les jeux ;

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : COUPS DE FEU DANS LA SIERRA, de S. Peckinpah (1962), avec R. Scott, J. McCrea, M. Hartley, R. Starr, Ed. Buchanan.

Un vieux shérif se charge d'emmener, d'une mine à la banque, un convoi d'or. Il engage deux aides qui décident de s'emparer de l'or.

Ce western au thème traditionnel mais au traitement non conformiste (méditation sur la vieillesse et la mort, scènes d'action magistrales) révéla Sam Peckinpah.

22 h., Journal

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adaptation E. Noël ; 19 h. 25, Sciences ;

20 h., Dialogues : « Mythologie du dessin animé », par R. Escarpit et A. Matelard ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec... André Masson, par N. Neveux ; 23 h., Rencontre à Beaubourg : l'IRCAM.

FRANCE-MUSIQUE

19 h., Jazz times ; 19 h. 45, Le délire des doigts, par R. Koering ;

20 h. 30, Festival estival de Paris 1977... Capella Antiqua de Munich, direction K. Ruhland : chant grégorien de l'école Notre-Dame ; 23 h., France-Musique la nuit : Noëlle Sprieth, clavecin (Couperin, Bach, Ravel).

MERCREDI 5 OCTOBRE

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Emission pédagogique ; 12 h. 30, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; à 15 h. 30, La longue marche des robots ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Téléfilm : Inutile envoyer photo, scén. et réal. A. Dhouailly, mus. J. Wiener, avec H. Dieudonné, P. Le Person.

22 h., Médicale : Indications (Le médecin et la liberté).

Avec le professeur Minkowsky.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 25, Sports : Match de football Manchester - Saint-Etienne (sous réserves).

21 h. 25, Série : L'aigle et le vautour ; 22 h. 25, Société : La parole à dix-huit ans.

22 h. 55, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Centre national des indépendants et paysans ; 20 h., Les Jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Au bout du printemps, réal. B. Dubois, avec Cl. Amouroux, N. Arestrup, P. March, M. Meril.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Marcel Detienne (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, A propos de Rubens ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h., Ecoles de Paris : Les étrangers de Paris avant-guerre ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Les combattants du petit bonheur », d'Alphonse Boudard ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Ecoles de Paris ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Nuage noir », de Fred Hoyle, adapt. E. Noël ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique et les hommes ; 22 h. 30, Entretiens avec A. Masson, par N. Neveux ; 23 h., Festival d'automne à Paris

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 15, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques : Horovitz, Chabrier, W. Walton ; à 15 h., Ensemble Ars Nova, direction M. Constant : « Reflets du temps passé », « Chants de Tsé-Yeh », « Rituel d'oubli » ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz times ; 19 h. 45, Le délire des doigts ;

20 h. 30, Récital d'orgue, à l'église Saint-Séverin, par Jean Boyer : Œuvres de Buxtehude, J.-S. Bach, J. Alain, Mozart ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Musique enregistrée.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 4 OCTOBRE

— *Les quakers* disposent de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *MM. Yves Guéna*, ancien ministre, délégué politique du R.P.R., et *Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, s'expriment au micro de R.M.-C., à 19 heures.

— *MM. Jacques Barrot*, secrétaire d'Etat au logement, et *Claude Massu*, président de la Confédération nationale du logement, participent à l'émission « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est l'invité du journal d'Antenne 2, à 20 heures.

MERCREDI 5 OCTOBRE

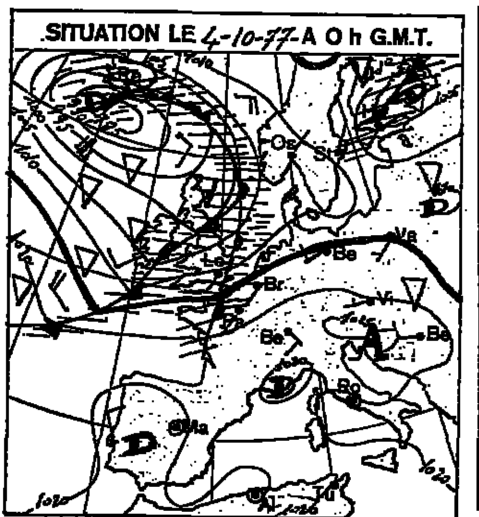
— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, maire d'Amboise, député R.P.R., est interviewé au cours du journal de France-Inter, à 13 heures.

— La tribune libre est ouverte au *Centre national des indépendants et paysans*, sur FR 3, à 19 h. 40.

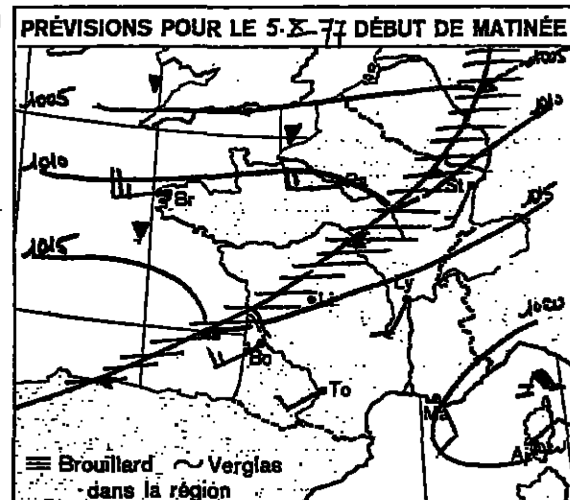
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-10-77 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5-X-77 DÉBUT DE MATINÉE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 4 octobre à 0 heure et le mercredi 5 octobre à 24 heures :

Une profonde dépression évoluant lentement de l'Islande à l'Ecosse dirigera sur la France un flux perturbé de secteur ouest.

Mercredi 5 octobre, sur les Cévennes, le sud des Alpes et les régions méditerranéennes, le temps deviendra progressivement plus nuageux, avec des ondées éparses localement orageuses. De fortes pluies sont à craindre sur les massifs, tandis que les vents s'orienteront au sud ou au sud-ouest et se renforceront.

Sur les régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, des éclaircies se produiront, surtout en début de journée, mais une nouvelle aggravation pluvieuse, accompagnée de vents forts, se développera sur le nord-ouest de notre pays au cours de l'après-midi.

Ailleurs, c'est-à-dire de l'Aquitaine et des Pyrénées occidentales aux frontières de l'Est et du Nord-Est, le temps sera généralement couvert et souvent pluvieux. Les pluies tendront toutefois à s'atténuer du Bordelais à la Lorraine. Dans la plupart des régions, les températures maximales seront un peu plus basses que celles de mardi.

Mardi 4 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 015,8 millibars, soit 761,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 22 et 9 degrés ; Biarritz, 18 et 12 ; Bordeaux, 20 et 7 ; Brest, 15 et 14 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 16 et 4 ; Dijon, 15 et 3 ; Grenoble, 20 et 3 ; Lille, 15 et 10 ; Lyon, 16 et 5 ; Marseille, 21 et 8 ; Nancy, 14 et 2 ; Nantes, 16 et 11 ; Nice, 22 et 13 ; Paris-Le Bourget, 17 et 10 ; Pau, 19 et 8 ; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 17 et 12 ; Strasbourg, 15 et 1 ; Tours, 16 et 8 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 12 degrés ; Amsterdam, 14 et 10 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 13 et 6 ; Bonn, 13 et 5 ; Bruxelles, 14 et 10 ; îles Canaries, 27 et 25 ; Copenhague, 11 et 6 ; Genève, 15 et 2 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 15 et 12 ; Madrid, 28 et 9 ; Moscou, 11 et 4 ; New-York, 15 et 9 ; Palma-de-Majorque, 25 et 12 ; Rome, 23 et 10 ; Stockholm, 7 et —3 ; Téhéran, 32 et 20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 884

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II						■	■		
III		■							
IV			■						
V				■	■		■		
VI							■		
VII	■		■	■					
VIII					■			■	
IX									
X		■				■			■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Son état civil tient en un alexandrin fameux ; Jamais, pour Marot. — II. N'est pas tellement claire ; Interjection. — III. Fera de la publicité. — IV. Au début d'une médisance ; Tirer d'affaire. — V. Ile ; Préfixe. — VI. Eclatent souvent ; Particule. — VII. Centre industriel étranger. — VIII. Exige ; Coin de France. — IX. Sont là pour vous couper le souffle. — X. Fut héroïque dans l'Antiquité ; Pronom. — XI. Sur le dos d'un porc ; Dépend de Nice.

VERTICALEMENT

1. Changea de camp sur le champ de bataille de Waterloo ; Connaît d'incessants embouteillages. — 2. Reflète le ciel du Soudan ; Signes conventionnels. — 3. Sans aucune valeur ; De quoi réfléchir ; Utilisai. — 4. Achève l'œuvre d'un trait acéré ; Coule de source. — 5. Sur la Saale ; Terme musical ; Possessif. — 6. Vont par deux. — 7. Abréviation ; Entourage. — 8. Avait l'eau et le sel à discrétion ; A deux ailes toujours ouvertes. — 9. D'un commerce agréable.

Solution du problème n° 1 883

Horizontalement

I. Illusions. — II. Io ; Erine. — III. Lustres. — IV. Ira ; Eta. — V. Œnone ; Ri. — VI. Gueltes. — VII. Nier ; Ion. — VIII. Essaim ; Tu. — IX. Graves. — X. Plia ; Ie. — XI. Cannettes.

Verticalement

1. Lionne ; P.C. — 2. Liure ; Isola. — 3. Losanges ; In. — 4. Ouragan. — 5. Serine ; Ir. — 6. Ire ; Elimait. — 7. Oise ; To ; Vêt. — 8. N.N. ; Trente. — 9. Serais ; Usés.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 3 et 4 octobre 1977 :

DES DECRETS

● Relatif au statut particulier des attachés d'administration du département de Paris et arrêtés du 23 septembre 1977 relatifs au classement et à l'échelonnement indiciaires desdits attachés.

● Institutant un comité d'application du rapport sur la violence, la criminalité et la délinquance.

UN ARRETE

Modifiant un précédent arrêté relatif aux prix témoins et aux prix de vente des logements en *accession à la propriété financés* au moyen de prêts aidés par l'Etat (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CALENDRIER DES CONCERTS

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française, 20 h. 30 : Lorenzaccio.
TEP, 20 h. : Vieilles légendes tchèques ; Affreux, sales et méchants (films).

Les autres salles

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre-Opéra, 21 h. : la Jeune Fille Violaine.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : *Boeing-Boeing*.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard-VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Gaîté-Montparnasse, 20 h. 45 : Récital Pierre Louki.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : R. Wagner. — Théâtre rouge, 20 h. 30 : les Emigrés.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.

Lundi 3 octobre

Mouffetard, 21 h. : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Oui.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Récamier, 20 h. 30 : Jean Harlow contre Billy the Kid.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : le Voyage vertical.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : les Derniers Hommes. — Grande salle, 21 h. : Rodogune.
Théâtre d'Orsay, grande salle, 20 h. 30 : la Vie offerte. — Petite salle 20 h. 30 : Madame de Sade.
Théâtre de la Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre Tristan-Bernard, 18 h. 30 : le Troisième Témoin ; 21 h. : Divorce à la française.
Variétés, 20 h. 30 : Fifi de Broadway.

Les concerts

Lucernaire-Forum, 19 h. et 21 h. : Solistes du Groupe instrumental de Gennevilliers (Mozart, Brahms, Bartok, Kodaly).
Palais des congrès, 18 h. 30 : Concerts du mardi, Trio Ravel (Berg, Mozart, Stravinski, Beethoven).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : Quatuor Via Nova ; Lily Laskine, harpe (Fauré, Caplet, Debussy).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : B. Soustrot, trompette ; J.-C. Francon, orgue (Bach, Telemann, Albinoni).
Cité internationale, Grand Théâtre, 21 h. : R. Dyens, guitare (Bach, Brouwers, Villa-Lobos, musique populaire brésilienne).
Château de Versailles, chapelle, 20 h. 30 : le grégorien à travers l'histoire (Ensemble vocal G. Dufay).

Festival d'automne

Bouffes du Nord, 20 h. 30 : Musique des Touaregs du Niger.
Cirque d'Hiver, 20 h. 30 : Musique des paysans de Madagascar.
Opéra-Studio, 20 h. 30 : S.A.D.E.
Maison de la culture de Nanterre, 21 h. : les Ballets de Merce Cunningham.

La danse

Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : Silence.
Palais des sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.

Les théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B., 20 h. 30 : les Aiguilleurs.
Ivry, Salle des fêtes, 21 h. : Griselidis.

Le music-hall

Bobino, 20 h. 30 : Serge, Stephan et Carine Reggiani.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Yves Simon.
Jardin des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Circus Follies.
Lucernaire-Forum, 22 h. : Cora Vaucaire.
Olympia, 21 h. : Enrico Macias.



[هكذا من الأصل]



GERARD DEPARDIEU superbe
MIOU-MIOU merve[illegible]euse
(L'EXPRESS)

Un très beau [illegible]
sur la passion...
Une œuvre boule[illegible]
(L'AURORE)

(LE NOUVEL OBS[illegible])

(LE POINT)

CLAUDE MILLER
est un [illegible]
(LE MONDE)

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : le Maître de poste, d'Y. Zhelisbuzhsky et Y. Moskvine; le Revizor, de V. Schvelidze; 18 h. 30 : la Vie d'un honnête homme de S. Guitry; 20 h. 30 : l'Opéra de quat' sous, de G. W. Pabst; 22 h. 30 : Roméo et Juliette, de F. Zeffirelli.

Les exclusivités

ACCELERATION PUNK (Ang., v.o.) : Vidéo, 6e (325-60-34).

L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

ANNIE HALL (A., v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23; ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) : (v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).

BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

BLACK SUNDAY (A., v.o.) (*) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02).

LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.) (*) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Murat, 16e (288-99-75) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).

COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Tourelles, 20e (636-51-98).

LE CONTINENT OUBLIE (A. v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA DENTELLIERE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) ; Arlequin, 6e (548-62-25)

DES ENFANTS GATÉS (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) : Calypso, 17e (704-10-68).

DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac, 8e (359-52-70).

FURTIVOS (Esp.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Palais-des-Arts, 3e (272-62-98)

GLORIA (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gambetta, 20e (797-02-74).

LES GRANDS FONDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nations, 12e (343-04-67) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) . Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70).

L'HOMME PRESSÉ (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

J.-A. MARTIN PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) ; La Clef, 5e (337-90-90) ; Lucernaire-Forum, 6e (544-57-34)

L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

KUNG FU WU SU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98)

LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90)

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

MONSIEUR PAPA (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

NICKELODEON (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11). — V. f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) : Français, 9e (770-33-88).

L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Le Seine, 5e (325-95-99).

PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.o.-v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Convention, 15e (828-42-27).

LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Templiers, 3e (272-94-56) : Marignan, 8e (359-92-82).

PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23)

PROVIDENCE (Fr.), vers. anglaise : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Calypso, 17e (754-10-68).

TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

TREIZE FEMMES POUR CASANOVA (It.-Fr.) (*) : Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Galerie-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Athéna, 12e (343-07-48).

UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : Bretagne, 6e (222-57-97).

UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Wepler, 18e (387-50-70).

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Balzac, 8e (359-52-70).

VALENTINO (Angl., v.o.) (*) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C.-Danton, 5e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19 ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les films nouveaux

UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE, film franco-américain de Claude Lelouch. Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59). Cluny-Palace, 5e (033-07-76). Colisée, 8e (359-29-46). Français, 9e (770-33-88) Fauvette, 13e (331-56-86). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Convention, 15e (828-42-27). Mayfair, 16e (525-27-06) Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gambetta, 20e (797-02-74)

DITES-LUI QUE JE L'AIME, film français de Claude Miller. Hautefeuille, 6e (633-79-38) Montparnasse-83, 6e (544-14-27). Concorde, 8e (359-92-84) Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64). P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). Convention, 15e (828-42-27). Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) Gambetta, 20e (797-02-74).

L'AMI AMERICAIN (*), film allemand de Wim Wenders, v.o. Quintette, 5e (033-35-40) Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. Impérial, 2e (742-72-52) Nations, 12e (343-04-67) Cambronne, 15e (734-42-96).

LE MANQUE (*), film français de Robert Dianoux. Le Seine, 5e (325-95-99)

LES APPRENTIS SORCIERS, film français d'Edgardo Cozarinsky. Racine, 6e (633-43-71) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42)

WIVES, film norvégien d'Anja Breien, v.o. Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

HARLAN COUNTY U.S.A., film américain de Barbara Kopple, v.o Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91) Action-Lafayette, 9e (878-80-50). Olympic, 14e (542-67-42) ; v.f Mac-Mahon, 17e (380-24-81)

ENFER MECANIQUE (*), film américain d'Elliot Silverstein, v.o Saint-Michel, 5e (326-79-17). Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f Rex, 2e (236-83-93). Rotonde, 6e (633-08-22). U.G.C Gobelins, 13e (331-06-19). Mistral, 14e (539-52-43) Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)

LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (*), film anglais de Robert Benton, v.o Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) Paramount-Elysées 8e (359-49-34) ; v.f Capri, 2e (508-11-69) Marivaux, 2e (742-83-90) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03). Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA MAISON DE L'EXORCISME (**), film américain de Mario Bava, v.f Ermitage, 8e (359-15-71). Rio-Opéra, 2e (742-82-54). U.G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64)

SEUL A PARIS

STUDIO CUJAS
à 14 h - 16 h 25 - 18 h 50
21 h 25
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES
de François Truffaut
20, RUE CUJAS 5e - 033-89-22

Sous-titré anglais.

SAINT-SÉVERIN - MAC-MAHON
ACTION LAFAYETTE
OLYMPIC ENTREPOT



ÉLYSÉES LINCOLN - IMPÉRIAL PATHÉ
OLYMPIC ENTREPOT - SAINT-GERMAIN HUCHETTE





OCTOBRE UN ÉVÉNEMENT
LE MOIS
Nicole CROISILLE
Chez tous les disquaires : son premier coffret avec ses plus grands succès. DP 37600/1/2 3 × ©
SON NOUVEL ALBUM DP 37503 Ⓐ
'La Femme et l'Enfant'

3 FEMMES 3 FILMS 3 SUCCES Le Seine

Marguerite DURAS	INDIA SONG	3ème année	12h20
Chantal AKERMAN	JE TU IL ELLE	12ème mois	12h15
Agnès VARDA	L'UNE CHANTE L'AUTRE PAS	30ème semaine	14h30

MERCREDI

GAUMONT AMBASSADE
MONTPARNASSE PATHÉ
CLUNY PALACE
MULTICINÉ Champigny
FRANÇAIS Enghien - VÉLIZY 2 Vélizy

BALZAC ÉLYSÉES - GAUMONT RICHELIEU - BERLITZ - WEPLER PATHÉ
STUDIO ST-GERMAIN - GAUMONT SUD - CAMBRONNE - GAUMONT GAMBETTA
VICTOR HUGO - CINEVOG ST-LAZARE - GAUMONT BOSQUET
PATHÉ Belle-Epine - GAUMONT Evry - TRICYCLE Asnières - STUDIO Parly 2
CLUB Maisons-Alfort - FLANADES Sarcelles AVIATIC Le Bourget - ARIEL Rueil



ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DES ARTS

Quel public pour le Centre Georges-Pompidou ?

Au moment où le Musée national d'art moderne accueille son millionième visiteur, depuis son installation à Beaubourg le 1er février dernier, les premières enquêtes permettent de définir approximativement la composition de ce public.

Celui-ci est en majorité parisien : 40 % des visiteurs habitent la capitale, 26 % la région parisienne, 23 % la province, 11 % l'étranger. L'origine sociale indique une forte proportion — 66 % — de personnes issues des classes moyennes ; 29 % appartiennent aux classes supérieures et 5 % à la classe ouvrière.

Quant à l'affluence, elle dépasse toutes les attentes. Le nombre de ceux qui, depuis le jour de l'inauguration, ont franchi le portillon menant, par escalier mécanique, à la bibliothèque, au musée et aux expositions temporaires, est d'environ 4,5 millions.

Les responsables du Centre escomptaient 10 000 entrées par jour, ils en enregistrent plus du double : 22 220. Sur ce total, 13 000 visiteurs vont à la bibliothèque, 4 800 au musée et 1 200 aux expositions temporaires (rétrospectives Marcel Duchamp et Paris-New-York).

« Catastrophe » à Angers.

Christian Zeimert : peintre de portraits emballés sous vide et de scènes d'un genre plutôt corrosif, à la manière des pompiers, avant qu'ils soient au goût du jour. Zeimert donc a préparé pour le musée d'Angers une exposition « Catastrophe ». Il s'est promené dans les réserves du musée, en a exhumé des tableaux à thèmes catastrophiques, essentiellement angevins (débordements de la Loire, effondrements de ponts, etc.), y a mêlé insidieusement ses propres peintures. Un accrochage peut-être irrévérencieux pour la peinture ancienne, en tout cas susceptible de réveiller les visiteurs endormis. Cet été Zeimert avait opéré de la même façon au musée de Chartres, sur le thème du « Portrait de profil et de farce ».

★ Musée d'Angers, jusqu'au 6 novembre.

Marginaux à Rennes.

Plusieurs expositions doivent s'ouvrir à la Maison de la culture de Rennes, qui montreront ces productions marginales de l'art dont Jean Dubuffet a été le premier à se soucier. La première se réunira Aloïse, Gaston Chaissac, Henrich-Anton Muller, Emile Ratier, Scottie, Adolf Wölfli (du 15 octobre au 27 novembre) : suivront les Bâtisseurs de l'imaginaire, *de Claude et Clovis Prévost et* les Inspirés et leurs demeures, *photographiés par Gilles Ehrman (2 décembre - 2 janvier). Ces manifestations seront accompagnées d'une documentation de l'architecte Johan Van Geluwe, sur des exemples de création populaire — jardins de rêve, décorations de façade, — et de films (sur Ratier, Gaudi, Armand Schultess...). De son côté, l'ARC prépare début 1978 une exposition sur un sujet moche, qui devrait s'appeler* l'art sans artistes.

Voyage des derniers Cézanne.

Une exposition Paul Cézanne essentiellement consacrée à la dernière période de sa vie, à cette production si fructueuse autour de 1900, dont la génération suivante d'artistes se nourrira pour « briser » plus que « le compotier », est inaugurée le 7 octobre au musée d'Art moderne de New-York, où elle durera trois mois. Puis elle ira à Houston. Le Grand-Palais l'accueillera du 28 avril au 23 juillet. Elle a été organisée avec la collaboration des musées nationaux et comporte une centaine de toiles provenant de collections publiques et privées de huit pays.

Photo

Apprendre à voir

(Suite de la première page.)

Ma première approche a été une rencontre avec des jeunes d'origine ouvrière ou petite-bourgeoise qui faisaient de la moto et qui surtout formaient la bande, un groupe de gens qui se retrouvent tous les soirs dans le même café, qui sortent ensemble. Dans le même temps, j'ai découvert un ensemble de H.L.M. sur le bord des boulevards extérieurs, Les Périchaux. J'y ai presque fait un travail d'éducateur : je me baladais en bas des immeubles et je bavardais avec les enfants et les adolescents. Avec les enfants, c'était un rapport de jeu, mais avec les adolescents, il m'aurait fallu un an de travail et un local. Je tentais d'appréhender ce que pouvaient être les relations dans un type d'habitat où les gens sont dépossédés de leur identité. J'ai voulu faire un parallèle avec un vieux quartier ouvrier et j'ai atterri dans une cour d'artisans, dans le quartier de Charles-Michel, où travaillent encore un tapissier, un matelassier, un tôlier.

J'étais à la fois, un copain pour eux et un type qui prenait des photos, mais ces photos leur revenaient. Ils me demandaient des photos du style : « le bébé qui apprend à marcher ». Ils avaient la conscience très claire d'être les derniers survivants d'un monde : juste à côté de chez eux « pousse » le Front de Seine avec ses tours de vingt étages, ses appartements de cinquante « briques », ses boutiques Cacharel au rez-de-chaussée. Ils ne m'invitaient pas le soir comme les motards, les hommes m'expliquaient comment ils avaient appris leur travail, les femmes se souvenaient de l'époque où elles allaient au bal. On a monté à l'entrée de la cour une exposition d'une dizaine de photos qui les représentaient. C'était l'hiver et on avait installé un système de flood incroyable. Les gens venaient regarder les photos, s'arrêtaient pour parler aux artisans.

La seconde exposition fut montée dans un foyer de bonnes sœurs, en plein milieu des H.L.M. Ce qui est frappant aux Périchaux c'est l'ennui : les gosses n'ont rien à faire et les adolescents ont les mêmes problèmes d'absence de lieu pour se rencontrer, d'activité, de tissu social que ceux des jeunes qui habitent de l'autre côté de la porte de Vanves. Pourtant, ils se trouvent à un quart d'heure de Montparnasse. Nous avons offert un manège aux enfants et un collectif de théâtre est venu avec sa boîte à images. C'était dimanche, un après-midi d'hiver. On avait trié beaucoup de photos d'enfants : ils étaient fascinés de se voir ou de voir leurs copains agrandis sur des panneaux. Les parents boudaient davantage, ils sont venus la semaine d'une manière plus discrète.

Certaines personnes que j'ai rencontrées m'ont carrément dit : on va faire des réunions et on enregistrera au magnétophone. Ça aurait presque tourné au psychodrame de groupe par la médiation de ma machine, de mon regard. Dans cette vie de quartier et de bistrot, de rencontres et de bagarres, on n'est pas loin d'une conception du dix-neuvième du prolétariat, avec les hommes qui boivent et les femmes qui sont malheureuses. La troisième exposition a eu lieu dans un tabac, un samedi soir. Nous avions accroché les photos sur les vitres, un accordéoniste jouait et les gens dansaient. On retrouvait tout à coup quelque chose dont on est en train de perdre le sens. Quand deux personnes se serrent la main dans l'architecture du Front de Seine, on a l'impression que l'une des deux veut faire tomber l'autre.

En réalité, j'utilise mon appareil comme un carnet de dessins ou un journal intime. Une photo n'existe pas toute seule, mais dans une cohérence, dans un mouvement global. Je cherche à être simple, lisible sans pour autant devoir me gommer. Une photo pour moi est le révélateur de l'intensité qui peut se produire dans une situation. Il existe tout à coup une correspondance entre la ville, la situation et un raisonnement, comme une idée mise en image. Je ne cherche pas à constituer un discours esthétique, plutôt à articuler un sens. Une image ce n'est pas un mot, ça va dans tous les sens et c'est cette richesse qui m'intéresse. A la fois quelque chose qu'on peut nommer et qui le déborde. Le mouvement que je cherche un peu, c'est : tiens, il y a de la vie et, derrière cette évidence, des choses qui s'articulent où chacun peut se projeter et se regarder. La couleur ne m'intéresse pas parce qu'elle est tout de suite narrative, le noir et blanc affirme la photo comme une reproduction du réel, mais avec un travail de lecture. Les gens qui sont producteurs d'images ont forcément une fonction un peu didactique : celle de montrer et d'apprendre à voir. Pour moi, il n'y a pas la vie, il y a des gens qui vivent des réalités différentes. Je cherche à mettre en évidence ces réalités, les intensités dans les relations, par exemple les rapports d'un homme et d'une femme dans une certaine action ou inaction et d'un lieu. La personne photographiée interroge le lieu dans lequel elle est.

Je veux rester simple et produire des images évidentes et j'ai parfois envie de casser ces images comme on a envie de casser le monde dans lequel on vit. »

Propos recueillis par
HERVÉ GUIBERT.

★ Images du 15e arrondissement. Photographies de Denis Gheerbrant. Festival d'automne, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, du 5 au 30 octobre .

POINT DE VUE

Beaubourg et les autres

par GEORGES POISSON (*)

On a tout dit sur Beaubourg : sur son architecture, défi au goût ou édifice éponyme ; sur sa place dans l'environnement, intrusion scandaleuse ou source de subtiles correspondances ; sur les activités qu'il abrite, mariage de carpes et de lapins ou intégration de formes complémentaires d'action culturelle. Les opinions sur ces divers chapitres continueront de s'affronter, et c'est heureux, mais, en dehors de ces querelles somme toute stylistiques, l'opinion est généralement sensible, quelle que soit l'utilité — indéniable — de l'établissement, au caractère déraisonnable de son coût de fonctionnement par rapport non au budget de l'Etat, mais à celui de la culture.

Or il est vain d'espérer une augmentation spectaculaire de ce dernier. Ce n'est qu'en des circonstances exceptionnelles — et euphoriques — que l'on peut essayer un nouveau découpage du gâteau qu'est le budget de l'Etat, et on ne redira jamais assez qu'en l'affaire le premier coupable fut André Malraux qui, créant le ministère de la culture, ne se soucia pas à temps de demander pour lui les 3 ou 4 % du budget de l'Etat que de Gaulle lui eût sans doute attribués.

Les choses étant ce qu'elles sont, comme disait ce dernier, comment s'accommoder de cette disproportion entre Beaubourg et les autres établissements culturels français, comment faire cohabiter ce palais d'acier abritant mille fonctionnaires et le château de Versailles qui compte sept conservateurs, comment, dans le misérable enclos de la culture française, établir l'harmonie entre le gigantesque bison qui en broute l'herbe en majeure part et les malheureux lapins à qui ne sont laissées que quelques touffes ? Comment, en somme, amener Beaubourg à se faire pardonner par les innombrables musées, monuments, bibliothèques, maisons de la culture, conservatoires de France, d'être mille fois plus riche qu'eux ?

Beaubourg a été doté de moyens considérables. L'informatique, l'automation, l'audiovisuel, l'impression, l'édition, la diffusion, la technique des relations publiques, ont été mis à son service. Ne pourrait-il utiliser ces moyens grandioses à la diffusion, non seulement de ses propres activités, mais de celles de tout le secteur culturel ? Les conservateurs ou animateurs (et les deux mots tendent à devenir synonymes) qui organisent une manifestation culturelle : exposition, concert, spectacle, activité pour les jeunes ou les anciens, n'arrivent bien souvent pas à la « vendre », faute des moyens de diffusion nécessaires, et ils n'y sont guère aidés par les médias : quand obtiendra-t-on de la télévision, organe d'Etat, qu'elle accorde à la culture le dixième du temps qu'elle consacre au tiercé ? En attendant cet âge d'or, Beaubourg pourrait servir de vitrine et de porte-voix aux activités de tous les établissements culturels de Paris, d'Ile-de-France, de province, mettre à leur service les moyens dont on l'a doté à leur détriment. Ce serait une justification de son véritable nom : Centre national d'art et de culture.

★ Conservateur en chef du Musée de l'Ile-de-France.

Expositions

Les deux vies de Peter Weiss

Quarante ans après, malgré le temps, Peter Weiss ressemble encore à ces autoportraits que, réfugié d'Allemagne, il exécutait à Prague en 1938. Autoportraits d'allure réaliste, mais de nature surréaliste, qui sont le meilleur de son œuvre peint. Né allemand en 1916, il est devenu suédois en 1945. Comme Van Gogh, il a exploré son propre visage, mais aussi les lieux, le décor, triste et prenant, où s'est déroulée la vie d'un homme qui soudain se découvrait « de nulle part ». Puis il a cessé de peindre, pour écrire. L'auteur de Marat-Sade, *de* Hölderlin, *de pamphlets contre la guerre du Vietnam et de* l'Esthétique de la résistance *(dont le premier tome vient d'être publié en Allemagne) est aujourd'hui plus connu que le peintre. Peter Weiss expose ses dessins et collages à l'Institut Goethe et ses peintures au Centre culturel suédois.*

« J'ai vécu deux vies, *dit-il*, une vie de peintre et une vie d'écrivain, l'une après l'autre. Lorsque je peignais, j'écrivais de temps à autre, mais, dès que j'ai publié, j'ai renoncé à peindre. C'était pourtant ma vocation première : à Prague, je fréquentais l'Ecole des beaux-arts, j'étais alors désemparé, je me sentais exilé, émigré, solitaire.

— Ce climat est perceptible dans vos tableaux de jeunesse, notamment dans la série d'autoportraits. Ils font penser, mais avec plus de force, à ces têtes de voyageurs de train que vous avez peintes dans l'Allemagne de 1934, et rappellent les expressionnistes allemands.

— C'est d'eux que je tiens mes premiers désirs de peinture, de l'atmosphère du Berlin des années 30 qu'ils avaient si puissamment saisie. Le « réalisme », le « réalisme magique », la « nouvelle réalité » de la Neue Sachlichkeit avec Otto Dix, Nolde et Brecht aussi, bien sûr. Je visitais les galeries, les expositions; mais, en même temps, je lisais, j'écrivais des poèmes. J'envisageais l'art comme une totalité dramatique. Le monde que je peignais, c'était la « divine comédie ».

» J'ai passé environ vingt années de ma vie ainsi, jusqu'aux années 50. Puis je me suis mis à écrire mes premières pièces. Mais à l'époque, aucun éditeur ne s'y intéressait. J'ai attendu dix ans la publication de mon premier ouvrage. C'était au début des années 60. Depuis, j'écris, presque exclusivement.

— Et la peinture ?

— J'ai cessé de peindre, mais non d'être peintre. Mon expérience picturale a certainement joué un rôle dans ma façon de concevoir un livre. Les scènes de mes pièces, je les imagine, je les vois devant moi comme sur le plateau d'un théâtre. Mais un tableau ne peut pas rendre leur mouvement ; or, ce qui compte pour moi, c'est de traduire la dimension du temps, de montrer comment une situation change.

— Votre période des collages est d'une certaine manière la transition entre le monde des images et celui des mots ; ils font penser à Max Ernst.

— Coller n'est pas exactement peindre ; c'est une étrange activité qui demande une mélange de spontanéité et de technique patiente, une imagination en alerte afin de choisir entre les centaines d'images qiu sont là, dispersées sur la table, et parmi lesquelles il faut provoquer des rencontres.

» Breughel est mon peintre de prédilection. Ses personnages ont l'air d'être sur une scène. La peinture comme l'écriture cherchent à exprimer la vie. Ma vie, c'était l'insécurité, la guerre, les dangers politiques, c'était la mort.

» Le réalisme, le surréalisme sont mon domaine. Je n'ai jamais été intéressé par l'art abstrait. Pour moi, la peinture doit être parlante. L'artiste est toujours en lutte avec ses moyens d'expression. J'écris lentement et je réécris laborieusement mes textes avant de trouver les mots, les analyses, qui me semblent les plus justes. En peinture, c'est la même chose : le travail, le travail...

— Comment procédez-vous ?

— Au début je prends des notes, pour saisir les idées qui passent. Parfois, j'ai le sentiment de poursuivre sur le papier mes rêves du petit matin. Ecrire ou peindre, c'est toujours établir une relation entre le rêve et la réalité. Ensuite vient la recherche des documents. C'est ainsi que j'ai écrit *Marat-Sade*. L'idée originelle m'a été inspirée par le souvenir d'un tableau du Louvre qui représente Marat mort dans sa baignoire. J'ai voulu connaître les autres personnages du drame, et j'ai découvert Sade, qui était enfermé à Charenton, où il organisait des spectacles de théâtre. Enfin, il faut se mettre à inventer. L'invention romanesque repose sur la réalité. Là commence la besogne : *Marat-Sade* a été réécrit au moins dix fois. Alors la spontanéité...

— On observe dans votre œuvre les influences les plus diverses...

— Les peintures qui m'appartiennent en propre sont celles qui rendent compte de ma vie durant les années 30, la vie de quelqu'un qui avait tout perdu, qui était partout un étranger. En Suède, en 1940, comment pouvais-je m'intégrer ? Mais j'ai appris qu'il n'est pas nécessaire, pour vivre, de se sentir chez soi. »

Propos recueillis par
JACQUES MICHEL.

★ Dessins et collages à l'Institut Gœthe, 17, avenue d'Iéna. Peintures au Centre culturel suédois, 11, rue Payenne.

MERCREDI

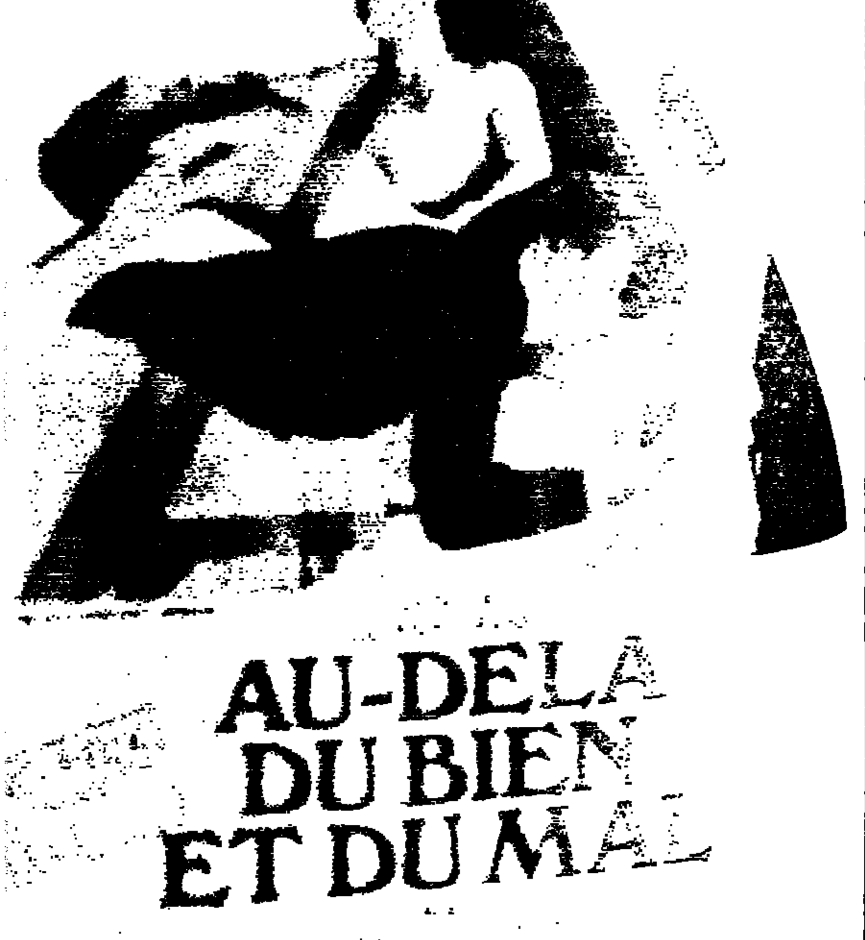




[هكذا من الأصل]

deux vies de Peter Weiss

MERCREDI



ARTS ET SPECTACLES

En bref

Variétés

YVES SIMON

Lucien Gibara, l'animateur passionné de chansons des Blancs-Manteaux et de la Cour des Miracles a repris la direction artistique de l'Elysée-Montmartre, magnifique par sa visibilité, par la disposition avancée de la scène dans une salle contenant neuf cents places. Gibara, qui annonce dans ses prochains programmes Colette Magny, Diane Dufresne, Alain Souchon et François Béranger, inaugure la nouvelle formule de l'ancien temple du catch avec Yves Simon.

Ce qui frappe aujourd'hui chez cet auteur-compositeur fin, sensible, dont le ton est souvent tout en douceur, c'est la complicité fraternelle qui l'unit à ceux qu'il nomme les « musiciens de l'amitié ». Il y a, à l'évidence, un partage de la musique, une manière d'écouter l'autre, d'entraîner avec soi les autres qui fait qu'une certaine spontanéité est préservée. Bien entendu, ces musiciens sont remarquables, particulièrement David Rose, au violon, et Serge Perathoner, aux claviers.

L'autre qualité d'Yves Simon, c'est de parler du cœur et de l'âme en une suite d'images impressionnistes, de croquis, de regards sur la réalité quotidienne. Ce qu'on peut lui reprocher, c'est de ne pas pousser ses chansons jusqu'à la chronique où elles auraient sans doute plus d'ampleur, de souffle. Ce qui irrite un peu encore, c'est de voir un garçon doué et profondément vrai se cantonner parfois dans des chansons-pirouettes, dans des jeux de phrases.

Mais on aurait tort de manquer Simon et ses musiciens qui nous donnent le premier spectacle de variétés de la saison où l'on nous parle avec les mots, les notes, la sensibilité du présent.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Elysée-Montmartre, 21 heures.

Cinéma

« LES APPRENTIS SORCIERS » d'Egdardo Cozarinsky

Œuvre cruelle, désespérée, passionnée, d'un apprenti sorcier argentin qui a beaucoup lu Borges et Henry James, vu et revu tous les films américains dans les faubourgs de Buenos-Aires, qui a pratiqué un temps une critique intensive. Edgardo Cozarinsky, c'est une prodigieuse culture, littéraire cinématographique — à faire pâlir Jacques Rivette et Eric Rohmer — et, aujourd'hui, son film semble exorciser la mauvaise conscience politique de l'intellectuel à la dérive.

Tourné dans un Paris surchargé de légende et d'histoire mal assimilée, pastiche composite et dense, *les Apprentis sorciers* est le film français d'un exilé latino-américain sur des exilés latino-américains. Il y a le complot permanent, où disparaîtra une ex-« soixante-huitarde » naïve (Zouzou). Il y a le théâtre dans le cinéma (*la Mort de Danton*, admirable, avec Jean-Pierre Kalfon en Robespierre et Pierre Clémenti en Saint-Just), et partout le cinéma, dans cette ville-décor qui rassemble New-York, Buenos-Aires, Le Caire.

On retrouve d'abord le film noir, *le Grand Sommeil*, de Hawks, d'après Chandler, ou *la Cinquième Victime*, de Lang, explicitement cité. Plus encore, selon un étonnant retournement narratif, on retrouve aussi un vieux film écrit par Ben Hecht, *la Joyeuse suicidée (Nothing Sacred*, 1938) : une ingénue fonce vers la mort, et l'on reconnaît le même humour destructeur, la même tendresse échaudée, le même goût de cendre.

LOUIS MARCORELLES.

« WIVES » d'Anja Breien

Féminin, féministe et norvégien : ce sont les principales caractéristiques du deuxième film d'Anja Breien, et ce sont ses qualités majeures. Le spectateur français n'est pas si riche de témoignages de cette sorte, qu'il puisse juger *Wives* du seul point de vue cinématographique. Qu'est-ce qui importe ? Le manque de maîtrise d'un cinéaste brouillon ou les informations de tout type qu'un laisser-aller sympathique dispense ? *Wives* est assez spontané pour que ce deuxième critère l'emporte. C'est extrêmement quotidien dans les dialogues et les situations, ça ne peut qu'être utile.

Cependant, comme c'est un film européen, on peut sans crainte appliquer sa grille de références personnelles et avancer quelques réserves. Dans son histoire de conjugalité buissonnière (trois amies d'enfance abandonnent mari et enfants pour vivre quelques jours de liberté), Anja Breien a souvent tendance à remplacer les hommes par des femmes, et à trouver ça drôle. Ce n'est pas ce qui fera avancer la bonne cause du cinéma féminin, et, de toute façon, on ne rit pas aux éclats quand les trois héroïnes abordent les passants.

CLAIRE DEVARRIEUX.

RENDEZ-VOUS CANADIENS

Deux manifestations, d'importance inégale, proposent aux spectateurs de la région parisienne un choix de films venus essentiellement — sinon exclusivement — du Québec.

Un cinéma d'art et d'essai de Fontainebleau, l'Hermitage, organise, du 5 au 11 octobre, des « Rencontres avec le cinéma canadien ». Outre des classiques comme *Pour la suite du monde*, de Brault et Perrault, *Mon oncle Antoine*, de Claude Jutra, et *les Ordres*, de Michel Brault, on pourra voir deux films remarqués à Cannes cette année (et non distribués commercialement), le reportage de Jean-Claude Labrecque sur la vingt et unième *Olympiade de Montréal* et *Ce vieux pays où Rimbaud est mort*, de Jean-Pierre Lefebvre, ainsi que des œuvres d'Anne-Claire Poirier, de Richard Lavoie et la version française du documentaire *Action*, sur les journées d'octobre 1970, de Robin Spry.

A la bibliothèque de Massy, du 13 au 16 octobre, le cinéma sera une des composantes d'un ensemble multidisciplinaire : « le Québec à Massy ». Quatorze programmes sont prévus, avec des films qui durent de trois à quarante minutes, groupés autour de six thèmes : cinéma expérimental, documentaire, fiction, art et culture populaire, films socio-politiques, films d'humour.

A part quelques anciens, comme Arthur Lamothe (un film de la série indienne), Michel Brault (un film de la série « le son des Français d'Amérique », en collaboration avec André Gladu), Fernand Dansereau (série « les métiers traditionnels »), « le Québec à Massy » ne révélera pratiquement que des inconnus : tous s'inscrivent dans un vaste mouvement d'appropriation de la culture du Québec par ses cinéastes, qui définissent leurs films, produits en dehors de l'Office national du film et de l'industrie, comme du « cinéma artisanal ».

★ Fontainebleau, tél. 579-97-78 (c/o Margaret Crowther).
★ Le Québec, à Massy, tél. 920-31-17.

Théâtre

« La ville dont le prince est un enfant » de Montherlant

Ecrite et publiée par Henry de Montherlant en 1951, la pièce *La ville dont le prince est un enfant*, jugée d'abord difficile, fut amendée par l'auteur en 1966. La version nouvelle, approuvée par un ecclésiastique « *qui occupe un rang distingué dans la hiérarchie* », nous dit-on dans le programme, fut créée en 1967 dans une mise en scène de Jean Meyer. La pièce, d'une haute tenue, écrite dans une langue forte, est reprise aujourd'hui dans une mise en scène du même Jean Meyer, qui n'est pas du tout à la dimension de l'œuvre. Michel Favory joue l'abbé de La Halle, Artus de Penguern André Sevrais, Mikael Reder et David Brecourt jouent en alternance Serge Souplier. — M. C.

★ Mathurins, 20 h. 45.



RÉGIONS

AU CONSEIL DE PARIS

• L'attribution d'une allocation aux parents seuls

• L'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville

Le Conseil de Paris, dans sa séance du lundi 3 octobre, a adopté le plan d'aménagement de l'esplanade des Invalides. Il a autorisé le maire à poursuivre l'étude de l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville et de l'éventuelle implantation d'un équipement de type « Vélodrome d'hiver-Palais des Sports ». L'assemblée de la capitale a également accepté de transformer le crédit pour l'aide à l'enfance en une allocation en faveur des parents seuls. Cette mesure entraîne la suppression de subventions versées à des familles défavorisées à l'occasion de la rentrée scolaire. Cette contrepartie a provoqué la protestation des élus communistes et socialistes.

Ces derniers ont, à plusieurs reprises, à la différence des conseillers du P.C., approuvé les projets du maire qui, en retour, a soutenu une proposition de M. Daniel Benassaya concernant l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville. Pourtant, ils entendent désormais renforcer leurs critiques à l'égard de la politique du maire telle qu'elle a été ébauchée dans nos colonnes (le Monde du 23 septembre). C'est ainsi que MM. Georges Sarre, président du groupe socialiste, et Daniel Benassaya ont, mardi 4 octobre, au cours d'une conférence de presse, dénoncé « les contradictions qui existent entre les déclarations et les actes » de M. Chirac et souligné que bien souvent le maire se contente de reprendre à son compte des projets débattus et approuvés par le précédent Conseil de la capitale. *Le maire voudrait-il changer Paris qu'il ne le pourrait pas*, estime le P.S., car, « prisonnier de son système, il ne peut que poursuivre la politique de dégradation de la capitale, largement entamée par ses amis ».

Enfin, le rappel des orientations qu'il défend depuis la campagne pour les élections municipales prélude peut-être à la publication par le groupe socialiste d'un contre-budget de la Ville de Paris.

A l'ouverture de la séance, M. Jean Gajer (P.C.) demande que le problème des « charges indues » supportées par la ville soit inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal. M. Jacques Chirac confirme qu'une négociation est en cours avec l'Etat. Il estime qu'il faut attendre que cette procédure soit achevée pour ouvrir un débat devant l'assemblée parisienne.

M. Pierre Mattei (M.R.G.) interpelle le maire pour déplorer les mauvaises conditions de travail qui sont imposées aux élus de l'opposition. M. Chirac admet que des difficultés persistent, qui tiennent au rythme de travail qu'il impose à l'administration et à l'assemblée municipale. Il ajoute : « *S'il apparaît dans un mois que les délais entre les séances sont trop brefs pour permettre des conditions de travail normales, je proposerait d'en réduire la fréquence.* »

Les conseillers entament alors l'examen de l'ordre du jour et autorisent le maire à passer le marché nécessaire à une expérience de collecte hermétique et mécanisée des ordures ménagères dans le 15e arrondissement. Au cours de la discussion, le maire précise : « *Notre système de ramassage des ordures n'est satisfaisant ni pour les travailleurs affectés à cette tâche, ni pour les usagers, ni pour les contribuables parisiens, car ce système marche mal et il est horriblement onéreux. Il faut donc réfléchir au coût et au rendement de ce service en même temps que l'on tente des expériences de modernisation afin de pouvoir, dans un délai d'un an, revoir profondément la collecte des ordures ménagères.* »

M. Henri Meillat, président du groupe communiste, se demande si cette expérience ne prélude pas à une privatisation de ce service public municipal. M. Chirac répond qu'il n'a d'autre objectif que de « *parvenir à un meilleur système* » et déclare : « *Je ne me suis en aucun cas prononcé en faveur de la privatisation.* »

Etudiant ensuite l'aménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville, le Conseil autorise le maire à poursuivre les études en vue de la réalisation du projet « minéral » (la place, devant être un lieu de promenade ou de groupement de foule, sera dallée, agrémentée de fontaines et de bassins). M. Daniel Benassaya (P.S.) demande que soit mise au point une politique d'animation « culturelle, voire commerciale », de la place. Soutenue par M. Chirac, cette proposition est adoptée, les élus communistes s'abstenant.

Le Conseil de Paris vote ensuite à l'unanimité le projet d'aménagement de l'esplanade des Invalides (qui comporte notamment la suppression du stationnement automobile), puis la délibération relative à la coordination des travaux de voirie (*le Monde* des 17, 18-19 septembre).

Le Conseil décide également la création d'une allocation municipale attribuée aux parents seuls ayant au moins un enfant à charge scolarisé (âgé de plus de trois ans et de moins de seize ans) et dont le revenu n'excède pas 2 400 francs par mois. Cette allocation, fixée à 1 000 francs par an, doit suivre les variations des allocations familiales. Elle doit être financée par le crédit d'aide à l'enfance. Les subventions d'aide à l'enfance versées aux familles les plus pauvres au moment de la rentrée scolaire sont en contrepartie supprimées au motif qu'elles font désormais double emploi avec l'allocation de rentrée scolaire versée par l'Etat. La transformation de ce crédit en une allocation pour parents seuls permet, selon M. Chirac, de combler une lacune de la législation familiale française. Au nom du groupe communiste, Mme Andrée Delbos affirme : « *Trois mille familles sont frappées par cette suppression qui va aggraver leur situation particulièrement difficile. Elle constitue une insulte à leur détresse.* » Mme Delbos note que le crédit prévu pour financer la nouvelle allocation permet de toucher mille cent personnes, « *alors qu'il existe onze mille femmes qui pourraient y prétendre* ». Elle demande le maintien de l'aide à l'enfance et le financement de l'allocation aux parents seuls par un crédit suffisant.

De son côté Mme Noelle Marilier (P.S.), après avoir affirmé qu'aucun socialiste ne peut être contre une mesure favorable aux femmes seules, estime que le montant de l'allocation est notoirement insuffisant. Elle demande qu'il soit porté à 1 500 francs et qu'il soit indexé sur le coût de la vie. Enfin elle se prononce pour le maintien de l'aide à l'enfance. Finalement le Conseil vote à l'unanimité la création de l'allocation nouvelle mais l'opposition vote contre la suppression de l'aide à l'enfance.

Enfin avant d'adopter une délibération qui permet au maire de dégager des crédits d'étude pour l'implantation à Paris d'un grand équipement sportif polyvalent de type « vélodrome d'hiver-palais des sports », les conseillers de la capitale évoquent certains aménagements mineurs à l'intérieur du périmètre de la Villette (création d'un espace vert de trois hectares situé aux abords du rond-point des canaux et financé par l'Etat). M. Jean Diard (P.C.) dépose deux contre-propositions, l'une consistant à affecter une grande partie du terrain de la Villette à la construction de H.L.M., l'autre prévoyant la réalisation d'un grand ensemble sportif de haut niveau. Ces deux propositions sont rejetées.

M. Pierre Guidoni (P.S.) dénonce à son tour « cette logique d'aménagement par petits morceaux » et déplore que le maire « ne propose aucun choix allant au-delà des déclarations d'intention ». Il conclut : « *Nous nous réservons de présenter sur l'ensemble de l'opération lorsque celle-ci sera définie nos observations et contre-propositions* ».

Le conseil autorise le maire à engager la seconde tranche des travaux d'aménagement des bords de Seine (entre le pont Sully et le pont de l'Archevêché) et à signer avec l'Ecole nationale d'administration une convention en vue de la formation des élèves administrateurs de la Ville de Paris.

La prochaine séance aura lieu lundi 17 octobre.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

LE « SOCIALO-CENTRISME »

M. Jacques Chirac résiste rarement au plaisir de fustiger la « coalition socialo-communiste », coupable à ses yeux de vouloir mettre en danger la capitale aussi bien que le pays. Le maire de Paris obtient ainsi de vives approbations sur les bancs de la majorité, et suscite de non moins vives protestations sur les bancs de l'opposition. Lundi, au cours de la séance du Conseil de Paris, M. Chirac a, pour la première fois, soutenu une proposition du groupe socialiste. Après avoir constaté que, dans cette affaire, seul le groupe communiste s'abstenait, le maire s'est taillé un vif succès en s'exclamant : « La coalition socialo-centriste est en marche ! »

Donner sa chance à Paris

(Suite de la première page.)

On comprend, dans ces conditions, l'importance que nous attachons à placer le débat sur son véritable terrain et notre insistance à le ramener sans cesse à son objet.

De quoi s'agit-il en vérité ? De répondre à des questions somme toute très simples. Comment satisfaire à l'exigence des Parisiens de mieux vivre dans leur ville ? Comment donner sa chance à la capitale du pays ? Comment lui permettre de reconquérir, pour le plus grand profit de la nation, sa vitalité et son rayonnement international ?

Les examiner sérieusement oblige à prendre tout à la fois en compte la dimension locale et nationale des problèmes posés.

Or, on est surpris de constater que, dans ces colonnes, les intervenants successifs sur ces problèmes de Paris en ont fait jusqu'ici un débat en soi, isolé, comme si ces problèmes pouvaient se régler dans une sorte de « huis clos » parisien.

De radioscopie en radiographie, loin de s'approcher d'une image fidèle des réalités et de dégager une thérapeutique efficace, on discute sur l'apparent en négligeant l'essentiel, on traite des effets sans aborder les causes, on tient pour négligeables les choix politiques fondamentaux en dissertant sur les qualités personnelles ou les défaut du maire.

On comprend l'avantage d'une réflexion aussi étroitement limitée pour qui veut éviter que soient posés les véritables problèmes.

Mais il faut aller au-delà si l'on souhaite ouvrir à la volonté de changement des Parisiens une issue positive et la faire converger avec les réformes profondes auxquelles aspire notre peuple.

Examinons, par exemple, comment se présente concrètement la situation après six mois de gestion de la nouvelle municipalité.

Peut-on considérer que les grands problèmes parisiens ont trouvé un début de réponse avec la mise en place du nouveau régime administratif ?

Les Parisiens, depuis l'installation de M. Chirac et de la majorité à l'Hôtel de Ville, constatent que rien de ce qui compte vraiment *n'a changé*, ni dans leur existence ni dans leur ville. Victimes d'un mode de vie de plus en plus deshumanisé, ils continuent à se heurter quotidiennement à d'innombrables difficultés ; pour travailler, se loger, se déplacer et même se distraire. Les Parisiens et leurs associations sont toujours tenus écartés de la conduite des affaires de leur cité, de leurs propres affaires. La ville, tout aussi inhospitalière, est toujours la capitale du mal-vivre pour la très grande majorité de ses habitants.

Rien n'a été fait, et pour cause, pour libérer Paris de la domination des banques qui le pillent et de celle du pouvoir central qui le rançonne. Aux méfaits de l'inflation, du chômage, de la misère, s'ajoutent à Paris les conséquences de la très grave crise urbaine qui rend la vie encore plus difficile qu'ailleurs, en particulier pour les plus démunis, et qui conduit Paris sur la voie du déclin.

Non, décidément, rien n'a changé, car Paris, comme toute la vie du pays, reste soumis à la loi du profit de quelques groupes géants. Il n'y a pas, il ne peut y avoir d'argent pour satisfaire les besoins, fût-ce les plus élémentaires, lorsque la prospérité des grandes sociétés financières se nourrit de la misère et des difficultés de millions de travailleurs. La majorité à l'Hôtel de Ville a beau pratiquer le saupoudrage pour tenter de colmater quelques brèches trop voyantes et donner l'impression qu'elle « fait dans le social », elle ne parvient pas à masquer son bilan de faillite.

Il lui reste alors à faire croire que demain les choses iront mieux et elle s'y emploie avec énergie.

Que vaut donc l'aune de ces promesses ?

Un exemple aussi révélateur qu'instructif nous est fourni par la séance du 19 septembre du Conseil de Paris avec, à l'ordre du jour, les conditions de la rentrée scolaire. N'a-t-on pas entendu déclarer, au nom du maire, que le « plan triennal » de construction de deux cent soixante-huit classes maternelles présenté en 1975, M. Giscard d'Estaing étant alors président de la République et M. Chirac, premier ministre, n'impliquait pas la construction des classes promises dans les trois années prévues (1976, 1977, 1978) ; il s'agissait d'un plan « glissant » (sic) d'une année sur l'autre, sans limite dans le temps et, de surcroît, bien supérieur aux besoins. Un pur gaspillage en quelque sorte... C'est sans doute la raison pour laquelle aucune des classes prévues n'est aujourd'hui réalisée. Aucune. Nullement démonté, le maire de Paris assure que la construction de trente classes type « wagon » permettra, d'ici quelques années, de résorber les listes d'attente dans les écoles maternelles.

***

Les avatars de ce plan triennal laissent augurer ce que valent les promesses d'aujourd'hui. Nous avons pu démontrer, à la tribune du conseil, qu'il en irait malheureusement des promesses de dix mille logements sociaux comme il en est allé du plan triennal. Il n'est pas question d'augmenter le nombre des H.L.M. construites à Paris, au contraire, et présenter comme constructions sociales des logements à 1.350 francs de loyer mensuel pour un F 3 est une insulte à la détresse des dizaines de milliers de familles prioritaires de la capitale.

De plus, on peut, d'ores et déjà, affirmer que le budget 1978 de la capitale, en cours d'élaboration, sera, comme les budgets précédents, caractérisé par les *restrictions et la pénurie* en matière de réalisations et d'équipements sociaux. Paris, comme l'ensemble du pays, continue à vivre sous le règne du plan Barre d'austérité.

En fait, le plan triennal de 1975 fut, en quelque sorte, un banc d'essai, le signe avant-coureur d'une pratique à laquelle les différentes familles de la majorité giscardienne recourent à l'envi.

On serait bien en peine, aujourd'hui, de discerner la moindre exclusivité parisienne dans l'usage quasi institutionnel de la démagogie.

Qu'il s'agisse des affaires du pays ou de celles de la capitale, les techniques sont maintenant au point et le système rodé : chaque semaine, c'est désormais à jour fixe que les bonnes paroles déferlent sur Paris et le pays.

Le conseil des ministres est l'occasion, chaque mercredi, d'une nouvelle brassée de promesses. Semaine après semaine, catégorie après catégorie, on prédit aux citoyens le meilleur des mondes possibles pour l'année prochaine.

De son côté, chaque vendredi, M. Chirac apprend aux Parisiens ébahis les bienfaits dont ils bénéficieront l'année prochaine. Projets de relogements sociaux, d'espaces verts, d'équipements socioculturels et sportifs fleurissent comme pâquerettes au printemps.

Le synchronisme est parfait. Jetant un voile pudique sur les réalités, MM. Giscard d'Estaing, Barre, Chirac et leurs amis politiques exécutent ensemble une partition fondée sur un leitmotiv unique : « Tout pour demain ».

M. Chirac assurait récemment que, premier ministre, il ferait la même politique que M. Barre. La réciproque est tout aussi vraie : maire de Paris, le premier ministre n'agirait pas autrement que M. Chirac. Car le but est commun : franchir le cap des prochaines échéances électorales sans que soit mise en cause la domination sans partage exercée par les grandes sociétés financières.

Nul ne doit se faire d'illusions sur ce qu'il adviendrait à Paris au cas où cet objectif serait atteint. Quel que soit le visage politique que revêtirait, dans ce cas, le maintien de la situation actuelle — et l'on sait que beaucoup d'hypothèses sont actuellement envisagées allant jusqu'à la participation du parti socialiste à une majorité « libérale avancée » — Paris, comme l'ensemble du pays, continuerait à vivre sous le règne de l'austérité.

Paris est malade de la crise générale de la société, dont la crise urbaine n'est que la conséquence. On ne peut espérer d'amélioration sérieuse et durable sans que le mal soit attaqué à tous les niveaux à la fois.

Au plan municipal, nous l'avons vu, la même majorité continue la même politique, et il 'y a rien de bon à attendre de ce côté-là.

Faut-il alors renoncer à tout espoir d'amélioration dans un proche avenir ? En aucun cas. Jamais la chance d'un renouveau de Paris n'a été aussi grande, car jamais la volonté de changement n'a été aussi forte dans le pays. L'avenir de Paris dépend étroitement de l'essor démocratique et social de la nation.

Une fois la question centrale du changement de politique réglée au plan national, il deviendra possible de répondre à l'aspiration des Parisiens à mieux vivre. Il sera possible de libérer Paris de l'étau des banques, de s'attaquer aux grands problèmes parisiens, de rendre la ville à ses habitants.

Quels que soient les obstacles que dresserait l'actuelle majorité au Conseil de Paris, elle ne saurait empêcher que Paris marche du même pas que l'ensemble du pays.

La solution aux maux de Paris ne saurait être purement parisienne. Les élections municipales de 1977 ont fait de cette donnée primordiale une idée-force.

Comme l'écrivait ensemble les fédérations parisiennes de la gauche dans le contrat municipal : « *Libérer Paris de l'emprise des monopoles et du pouvoir central, s'assurer la maîtrise de l'économie française afin de changer la vie à Paris, développer une vie démocratique réelle par la mise en place d'un nouveau statut à Paris, nécessite l'application du programme commun, solution à la crise, à Paris comme dans tout le pays, par les mesures de nationalisation, de planification démocratique et de contrôle qu'il contient.* »

***

Par le soutien sans précédent qu'ils ont accordé aux listes de gauche et en désignant un communiste pour être le candidat commun de la gauche au poste de maire, face à M. Chirac, porte-drapeau de la majorité giscardienne, les électeurs parisiens ont largement approuvé cette analyse et manifesté leur volonté de transformations profondes à l'échelle du pays.

Les Parisiens sont donc tout particulièrement concernés par le débat fondamental qui se déroule au sein de la gauche dans le pays. Doublement frappés par la crise de la société et par la crise urbaine, ils ont doublement besoin, comme Français, comme Parisiens, que la gauche parvienne à *s'unir sur un bon* accord, un accord fidèle au contenu transformateur du programme commun, un accord s'attaquant résolument à la toute-puissance des grandes féodalités financières et industrielles.

L'espoir est grand de voir triompher une politique de progrès social, de commencer à changer la vie dans notre ville, de mettre fin à la misère installée dans de nombreux foyers, à l'insécurité et au chômage, de faire reculer enfin l'intolérable.

Cet espoir ne doit pas être déçu. *En intervenant dans le débat, en* faisant triompher l'union pour le changement, il dépend de vous qu'il ne le soit pas.

Tout se tient. Comme Parisiens et comme citoyens, les travailleurs, les démocrates de la capitale ont besoin, pour que la vie change dans leur ville, qu'elle change dans le pays. C'est leur affaire. Ils peuvent compter sur les communistes de la capitale pour y contribuer de tout leur cœur et de toute leur raison.

HENRI FISZBIN.

● *La Fédération de Paris du parti communiste* a décidé de lancer dans la capitale une quinzaine « *de soutien et de débats* », afin, dit-elle, de « *porter plus haut l'exigence d'union des Parisiens pour le vrai changement, après la fin de non-recevoir du parti socialiste* » et de « *faire connaître, discuter et soutenir les propositions communistes* ».

ÉQUIPEMENT

TRANSPORTS

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE TOULOUSE :
Concorde, c'est fini

« *Il faut voir la réalité en face et faire tomber le tabou Concorde. Car Concorde, c'est fini ; c'est un avion prototype parfait, mais qui n'est pas rentable et ne le sera jamais* », a déclaré, le lundi 3 octobre, M. Claude Dufour, président de la chambre de commerce de Toulouse. *A son avis*, le seul espoir de l'aéronautique française réside dans l'Airbus, « *à condition que les Allemands et les Hollandais achètent cet appareil comme ils l'ont promis* ».



(Dessin de KONK.)

De son côté, M. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, a évoqué devant la télévision américaine l'affaire Concorde. « *L'avion supersonique inspire des sentiments si vifs dans certaines parties de la France qu'il n'est pas impossible qu'il cause une victoire de la gauche aux prochaines élections législatives françaises* », a-t-il indiqué.

De son côté, le Port de New-York étudie une réglementation qui *empêcherait Concorde de se poser* à Kennedy-Airport, a déclaré M. Cesar Patterini, directeur de l'aviation. Le nouveau système consisterait à placer des instruments de mesure du bruit à l'intérieur de l'aéroport et dans les communes environnantes, en plus de ceux qui se trouvent déjà sur les pistes d'envol.

Dans son jugement, la cour d'appel avait demandé aux autorités portuaires d'établir des normes de bruit applicables à l'avion supersonique, ajoutant que celui-ci devrait les respecter. Si le Port de New-York établissait ces nouvelles règles, Air France et British Airways devraient recommencer un procès si ces normes empêchaient Concorde d'atterrir à Kennedy-Airport.

Air France et British Airways ont demandé lundi 3 octobre à la cour d'appel de New-York de réduire le délai de vingt et un jours imposé pour rendre exécutoire son arrêt en faveur de l'atterrissage de Concorde à Kennedy-Airport. L'avocat des deux compagnies a fait ressortir que tout nouveau retard risquerait « *de causer un préjudice économique irréparable* ». Pour les deux transporteurs, le maintien de l'interdiction de Concorde leur ferait perdre 300 000 dollars (1,5 million de francs) par semaine.

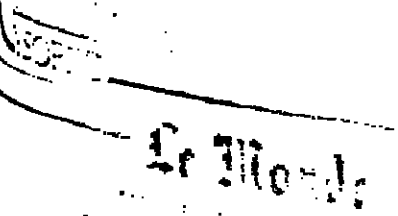
Après trois semaines de grève

LES PÉTROLIERS DE LA SHELL QUITTENT LEUR PORT

La société maritime Shell annonce que le *Leda*, le *Dolabella* et le *Latona*, dont les équipages étaient en grève depuis trois semaines à propos de la durée des embarquements et des congés, ont quitté le 1er octobre les ports de Fos-sur-Mer, Le Verdon et Rotterdam.

Lors d'une réunion avec les représentants des syndicats, la société déclare avoir confirmé son engagement « *d'assurer parmi les marins un meilleur équilibre des temps d'embarquement* » et accepté que les temps d'attente dans les ports s'ajoutent aux temps d'embarquement pour ouvrir droit à un congé.

La Fédération des syndicats maritimes C.G.T. déclare, pour sa part, que les marins intéressés ont été informés de ces propositions, mais qu'ils les ont jugées « *insuffisantes* ». « *Cependant*, précise la fédération, *nous leur avons conseillé d'appareiller car il faut prévoir une action de longue durée et il ne serait pas logique que trois équipages supportent le poids du mouvement.* » Les marins de la Shell vont donc continuer leur action dans le cadre du mouvement national de retards à l'appareillage de soixante-douze heures, qui s'adresse à tous les équipages de pétroliers français au long cours, ajoute la Fédération.



ARIS

ment de la place de l'Hôtel-de-

chance à Paris

A PROPOS DE...

LA MALADIE DES CHAMOIS DANS LES BAUGES

La faune sauvage cette inconnue

Va-t-on enfin étudier sérieusement la faune sauvage de la France ? La récente épizootie qui vient de provoquer la mort de 125 chamois — soit environ 20 % du troupeau — dans la réserve nationale des Bauges en Savoie (« le Monde » du 23 août et du 17 septembre) en a en tout cas souligné la nécessité. La comité directeur de la réserve qui vient de se réunir à Chambéry, sous la présidence de M. Bernard Magniny, directeur de l'Office national de la chasse, a tenté de dresser le bilan de cette affaire. Première constatation : on ne sait encore ni ce qui a provoqué l'épizootie — probablement un virus — ni pourquoi elle n'a touché que les chamois et ce massif alpin.

La maladie — une kératite ou une kérato-conjonctivite — entraîne une ulcération des yeux et à brève échéance la cécité complète de l'animal. Celui-ci meurt de faim ou se tue en tombant au bas des parois rocheuses. Les guérisons sont très rares. L'affection existe chez les chamois à l'état endémique. On l'avait déjà signalée en 1913 puis plus récemment dans le parc national de la Vanoise, et en Haute-Savoie en 1974.

Cette année, au mois de mai, un nouveau cas était repéré dans le massif des Bauges. Une réserve qui s'étend sur 5 400 hectares.

Bien que ce magnifique territoire situé entre 800 et 2 200 mètres d'altitude, composé de chaînes calcaires, de forêts d'épicéas et d'alpages, soit très favorable, il était, à l'origine, pauvre en gibier. Une trentaine de chamois y vivaient, auxquels on a joint quelques mouflons et des marmottes. Le tout a si bien réussi qu'on y dénombrait, en 1975, lors du dernier comptage : 650 chamois, 300 mouflons, 150 chevreuils et 40 sangliers. Sans oublier des marmottes en quantité, des tetras-lyre et des perdrix des neiges. Une équipe de cinq gardes passionnés par leur métier gère ce cheptel pour le compte de l'Office national de la chasse. Budget annuel : 500 000 F, alimenté par les cotisations des chasseurs. Il est vrai que ceux-ci en profitent largement puisque, depuis la guerre, on a capturé 600 chamois pour les relâcher ailleurs et qu'on en a tué 5 400 autour de la réserve.

Et puis cet été, brusquement, tout s'est gâté. Début juillet, 7 chamois étaient malades. Deux semaines plus tard, ce nombre doublait et en août l'épizootie flambait. Pour la stopper, le ministère de l'environnement a alors pris la décision de faire abattre toutes les bêtes atteintes. C'était la première fois qu'une telle opération était tentée en France.

Elle a été menée par les gardes de la réserve auxquels une brigade mobile anti-braconnage et les gardes de la Vanoise sont venus prêter main-forte. On a même fait appel à des hélicoptères de la protection civile et de la gendarmerie pour acheminer plus rapidement les prélèvement effectués sur les animaux vers les laboratoires vétérinaires de Lyon. Trente bêtes étaient déjà mortes ; 95 ont été volontairement abattues. Les derniers chamois malades ont été tués le 11 septembre : l'épizootie paraît jugulée.

Les vétérinaires ont constaté que, hormis leur affection oculaire, les animaux étaient en excellent état. Ils ne présentaient aucun signe de malnutrition ou de rachitisme. La « surpopulation » de la réserve n'est donc pas en cause, comme certains l'ont avancé un peu rapidement. Mais la densité du peuplement et un été exceptionnellement humide peuvent expliquer la propagation foudroyante de l'épizootie. Des études continuent à Lyon pour déterminer sa cause. En novembre prochain, les gardes et des chasseurs locaux vont dénombrer les survivants. Puis on s'efforcera de déterminer la composition par âge et par sexe du cheptel.

Car on s'est aperçu qu'en définitive on ne savait pas grand-chose sur les chamois. Pas plus d'ailleurs que sur le reste de la faune sauvage. Des observations sont en cours dans les réserves des fédérations de chasse, dans celles de l'office national de la chasse et dans les parcs nationaux. Il faudrait à présent systématiser et coordonner ces travaux. Quelle est la population optimale d'un territoire donné ? Comment prévenir les maladies ? Faut-il réintroduire certains prédateurs comme le lynx ? La connaissance scientifique de la faune est la condition *sine qua non* de sa protection et de sa gestion rationnelles.

MARC AMBROISE-RENDU.

Le Monde

SERVICE DES ABONNEMENTS
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09 - C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
198 F	375 F	553 F	730 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG - PAYS-BAS - SUISSE			
135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE			
173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne, tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

LE CENTRE BOURSE A MARSEILLE : UNE NOUVELLE FAÇON DE VIVRE

De notre correspondant régional

Marseille. — Le centre Bourse, important ensemble de commerces, de bureaux, d'archéologie et de loisirs, qui constitue la première phase de réalisation du centre directionnel de Marseille, a été inauguré, il y a quelques jours, au terme de plus de trois années de travaux. Il comprend, au cœur de la ville, sur une superficie de 3 hectares, un grand magasin de 21 000 mètres carrés, les Nouvelles Galeries, une galerie marchande de quatre-vingts boutiques et un nouveau point de vente de la FNAC de plus de 3 500 mètres carrés, ainsi qu'un hôtel Frantel, 4 étoiles, de deux cents chambres, un immeuble de bureaux de 21 000 mètres carrés, « Marseille Métropole », le musée d'histoire de la ville de Marseille, des jardins-terrasses et le jardin des vestiges grecs, autour duquel s'élèvent les diverses constructions. Le centre Bourse est complété par un vaste parking de mille huit cent cinquante places, sur trois niveaux, dont le chantier avait été interrompu, de 1967 à 1974, pour permettre des fouilles archéologiques méthodiques. Il sera desservi par une vingtaine de lignes d'autobus et, à partir du 14 novembre, par deux station de métro (Colbert et Vieux-Port). L'investissement total est estimé à 350 millions de francs, dont environ 100 millions de francs pour le magasin des Nouvelles Galeries.

L'opération du centre Bourse a permis, d'autre part, de créer près de mille cinq cents emplois, dont huit cents concernent en majorité des femmes pour les Nouvelles Galeries. Sur le plan architectural, il se caractérise par une intégration assez heureuse dans le site.

Ainsi que l'a souligné le député et maire socialiste de Marseille, M. Gaston Defferre, l'originalité du centre Bourse « *est de réunir dans un même lieu le passé et l'avenir de la ville* ». Il permet surtout de supprimer la coupure de la Canebière dans le prolongement des autres grandes rues « à vitrines » de Marseille (rues de Rome, de Saint-Ferréol et Paradis) en créant un nouveau quartier ultra-moderne. Le centre Bourse ambitionne d'ailleurs d'être plus qu'un centre commercial en proposant à sa clientèle une nouvelle façon de vivre. Un « forum » dû à l'initiative des commerçants doit être notamment le cadre de multiples activités culturelles et « un lieu privilégié d'expression et de communication ».

Le centre directionnel de Marseille, vaste opération d'urbanisme qui doit s'étendre sur plus de 30 hectares, et qui exigera une dizaine d'années d'efforts, comprendra l'aménagement de trois autres secteurs : Sainte-Barbe (commerces et équipements publics), Porte d'Aix (bureaux) et Butte-des-Carmes (logements). L'un des principaux objectifs était de réaliser un grand pôle « tertiaire » en relation avec le développement de la zone industrielle et portuaire de Fos. Celle-ci n'ayant pas répondu à tous les espoirs de ses promoteurs, le centre directionnel et le centre Bourse, qui en est un élément moteur, devront trouver leur dynamisme propre.

GUY PORTE.

ENTRE FONTAINE-DE-VAUCLUSE ET AVIGNON

Chamailleries socialistes pour une histoire d'eau

De notre correspondant

Avignon. — Rien ne va plus entre M. Christian Galy, le jeune maire socialiste de Fontaine-de-Vaucluse, et Mᵉ Henri Duffaut, le maire non moins socialiste d'Avignon, qui vient d'être élu sénateur. L'affaire qui a envenimé les relations entre les deux municipalités vauclusiennes, distantes de cinquante kilomètres, remonte au début de l'année 1976. A cette époque, la municipalité avignonnaise avait chargé les services de l'équipement de réaliser une étude chiffrée sur un projet de captage des eaux des célèbres sources de la Sorgue. Le devis avait été évalué à quatre-vingt-quinze millions de francs.

Il y a quelques jours, le garde champêtre de Fontaine-de-Vaucluse verbalisait des techniciens opérant les premiers sondages. Quelques minutes plus tard, M. Christian Galy réunissait d'urgence son conseil municipal, qui prenait sur-le-champ un arrêté interdisant « *tous travaux et plongées sur le territoire de la commune* ».

La querelle, d'essence écologique, pouvait bien vite se porter sur le terrain politique : le régime minimum de la source, qui fait la fortune touristique de Fontaine et qui contribue à l'irrigation d'une riche région de culture maraîchère, est de 4,4 mètres cubes par seconde, alors que le débit maximum est de 153 mètres cubes par seconde. La prise d'eau projetée consiste en la construction d'un syphon inesthétique et d'une conduite forcée prélevant 6 mètres cubes par seconde. « *C'est grave,* dit M. Christian Galy, *lorsqu'on sait que la période de forte consommation en eau potable coincide avec celle du débit minimum de la source.* »

Les techniciens assurent que le site ne sera pas endommagé par les travaux. Mais les habitants de Fontaine se méfient : c'est tout à fait par hasard que les élus ont eu connaissance du projet. « *Les droits de la commune seront défendus désormais par des spécialistes en vertu de l'article 552 du code civil* », indique M. Christian Galy. Il estime, en outre, que les réserves faites par le président du conseil général, M. Jean Garcin, natif de Fontaine, à l'égard de ce projet sont nettement insuffisantes.

M. Jean Garcin est aussi un élu socialiste !

JEAN FAURE.

Lorraine

UNE DOUBLE DIRECTION POUR L'AUTOMOBILE

• Résorber le chômage des jeunes
• Éviter le déséquilibre géographique

De notre correspondant

Metz. — Quatorze mille neuf cent soixante et un emplois devraient être créés en Lorraine dans les six années à venir grâce à une aide directe des pouvoirs publics. C'est la « bonne nouvelle » qu'a annoncée, il y a quelques jours, à Metz, M. François Essig, délégué à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, au cours d'une assemblée générale d'Apeilor (Association pour l'expansion industrielle de la Lorraine). Pour l'essentiel, ces emplois seront fournis grâce à l'implantation d'usines automobiles. En effet, d'ici à 1984, la Saviem, à Batilly, en Meurthe-et-Moselle, Renault à Metz et à Ennery (Moselle), offriront huit mille postes de travail. Ces créations devraient compenser, tout au moins en partie, la forte déflation d'effectifs dans la sidérurgie, où l'on s'attend à la suppression, d'ici à 1979, de treize mille deux cents emplois dans le nord de la région.

La Lorraine, au bord du gouffre il y a quelques mois, est-elle pour autant sortie d'affaire ? Les responsables de l'aménagement du territoire, qui, pour l'occasion, étaient entourés des principaux représentants des sociétés automobiles concernées, se gardent bien d'être franchement optimistes. Trop d'incertitudes subsistent, notamment pour ce qui concerne le redressement de la sidérurgie, dont l'activité reste stagnante. En effet, le 30 septembre, à Metz, il s'agissait non pas d'annoncer de nouvelles décisions — le président de la République l'avait déjà fait, en personne, quelques jours auparavant — mais surtout de rassurer les Lorrains en leur apportant la preuve que l'« *appui des pouvoirs publics leur est acquis* ». A coups de chiffres et de statistiques, les représentants d'Apeilor et de la DATAR ont, en effet, tenté de démontrer qu'il s'agissait bien d'une « *stratégie de reconversion industrielle et non de pompiers au feu pour compenser des pertes d'emplois* ».

AUTOMOBILE. — Peugeot-Citroën, selon M. Raymond Ravebel, membre du directoire, entend porter ses effectifs en Lorraine, entre sept mille et sept mille cinq cents d'ici à 1984. L'objectif est d'engager un maximum de jeunes entre dix-huit et vingt-cinq ans. L'usine d'Ennery occupera 64 % d'O.S. dans les emplois de mécanique, dont 20 % seront des femmes. L'objectif est d'offrir plus de 95 % d'emplois aux Lorrains. C'est notamment le cas à Batilly, où est installée la Saviem, qui fera travailler, à terme, directement trois mille personnes. L'échéancier est respecté puisque les premiers véhicules devraient sortir en septembre 1979.

Pour Renault, l'embauche dans l'usine de Thionville, qui coûtera 300 millions de francs, commencera au cours du second semestre 1979. En 1983, selon les dirigeants de l'entreprise, les effectifs seraient de 600 personnes dans cette unité où seront fabriqués des éléments de direction, de suspension et de freinage.

INFRASTRUCTURES ET EQUIPEMENTS. — Les délais seront respectés puisque le tronçon autoroutier Thionville-Luxembourg, qui sera ouvert à la circulation fin 1979, sept ans après, il est vrai, avoir été promis par M. Olivier Guichard, alors ministre de l'équipement. La moitié des crédits affectés à cette liaison, dont le coût est actuellement évalué à 200 millions de francs, seront engagés l'année prochaine.

La liaison Thionville-Longwy, elle aussi attendue depuis des lustres, est accélérée et des crédits pour la section Florange-Knutange sont engagés. Le reste devrait intervenir l'année prochaine.

Enfin, un centre de formation professionnelle pour le bassin sidérurgique, comportant douze sections, sera implanté à Yutz, près de Thionville.

ACTION EN FAVEUR DES P.M.E. ET DES P.M.I. — M. Essig a rappelé, à Metz, que la diversification de la région ne pouvait réussir que si elle s'appuyait sur un développement des industries existantes. Or, jusqu'à présent, un tel mouvement ne s'est pas encore dessiné. Ainsi, sur les 100 millions débloqués par les F.D.E.S., cinq seulement ont été jusqu'à présent utilisés. Situation identique pour les 20 millions de subvention affectés à la Lorraine : 2 millions seulement ont été demandés pour un ensemble de quatre projets créant au total cent vingt emplois. La présence massive du secteur automobile aura-t-elle un effet d'entraînement ? A la DATAR on le croit et on table sur la création de mille à deux mille emplois à terme.

De l'aveu même des chefs d'entreprise et des responsables économiques lorrains le gouvernement a fait un effort non négligeable. Est-il à la mesure des problèmes posés ? Répondre affirmativement aujourd'hui à cette question serait hasardeux. Telle est certainement la raison pour laquelle les responsables de la DATAR et de l'Apeilor se sont montrés très prudents.

Il est vrai que les difficultés sont nombreuses. « *Certes, les grands projets créent des centaines ou des milliers d'emplois, mais leur effet n'est pas instantané* », a déclaré M. Hubert Cousin, président d'Apeilor. Cette préoccupation est partagée par les syndicats qui pensent que le rythme des créations ne coïncidera pas avec celui des réductions d'effectifs dans la sidérurgie. Réponse de M. Essig : « *Les conventions sociales récemment signées limitent au maximum le nombre des licenciements et une priorité sera donnée au reclassement des travailleurs de la sidérurgie dans les nouvelles entreprises. Mais, en plus, celles-ci offriront des débouchés aux jeunes de la région qui, dans le passé, trouvaient traditionnellement à s'employer dans l'industrie dominante.* »

Le handicap des hauts salaires

Le raisonnement est cohérent, mais il ne tient pas compte d'une détérioration de l'ensemble du nord de la région, où les emplois industriels ont chuté de près de 10 % entre 1962 et 1974. Dans le seul secteur de Metz-Thionville, outre les 11 000 suppressions d'emploi prévues dans les deux années à venir par la sidérurgie, il faut noter la fermeture de 206 entreprises en une seule année, qui a abouti au licenciement de 1 825 personnes.

Conséquence : un effondrement du marché de l'emploi. Les demandes non satisfaites (11 403 fin août) ont progressé de 53 % alors que les offres non satisfaites (928) ont chuté de 21 %. Désormais, il y a une offre pour douze demandes. Et, bien évidemment, ce sont les jeunes qui sont les plus touchés. Six chômeurs sur dix ont moins de vingt-cinq ans et la moitié d'entre eux (3 376) n'ont encore jamais travaillé.

Second problème posé : celui de la qualification. « *Les travaux offerts seront totalement inadaptés à celle des travailleurs de la Lorraine, qui verront un abaissement de leur rémunération et une dégradation de leurs conditions de travail* », déclare notamment la C.F.D.T.

Du côté de la DATAR, on fait état en réponse « *du savoir-faire traditionnel de la main-d'œuvre* ». Le problème, en fait, reste entier. Depuis des années, tout le monde sait que les hauts salaires pratiqués par la sidérurgie ont été l'un des éléments qui ont freiné les autres implantations dans le secteur sidérurgique.

Mais le problème fondamental est de savoir si les implantations de l'automobile sont vraiment un élément de diversification industrielle pour la Lorraine du Nord. « *On va remplacer une mono-industrie, la sidérurgie, par une autre, l'automobile* », déclarent les syndicats ouvriers. Pour le patron de la DATAR, cette inquiétude n'est pas fondée. « *Il s'agit d'usines de mécanique dont la production peut être diversifiée et adaptée. Lorsque ces usines tourneront à plein régime, en 1984, la part de la population lorraine employée dans le secteur automobile représentera 19 000 personnes. Elle n'est actuellement que de 11 000 personnes sur les 353 000 employées dans le secteur secondaire. Nous sommes vraiment loin du monolithisme...* », affirme M. Essig, qui rappelle que 35 000 emplois ont été créés en moins de dix ans dans la construction mécanique, la chimie, l'industrie du bois, le secteur agro-alimentaire, la fonderie et la chaudronnerie.

Ces chiffres globaux, outre le fait qu'ils ne tiennent pas compte des pertes d'emplois dans la sidérurgie ces dernières années, ne reflètent pas non plus certaines diversités géographiques. La preuve en est que l'annonce du plan gouvernemental a provoqué une certaine grogne dans la Meuse, les Vosges, et dans le bassin de Longwy, où les créations d'emplois ont été très faibles au regard des besoins ces dernières années.

JEAN-CHARLES BOURDIER.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88



emplois internationaux emplois internationaux emplois internationaux

offres premier emploi

[هكذا من الأصل]

LASSEES

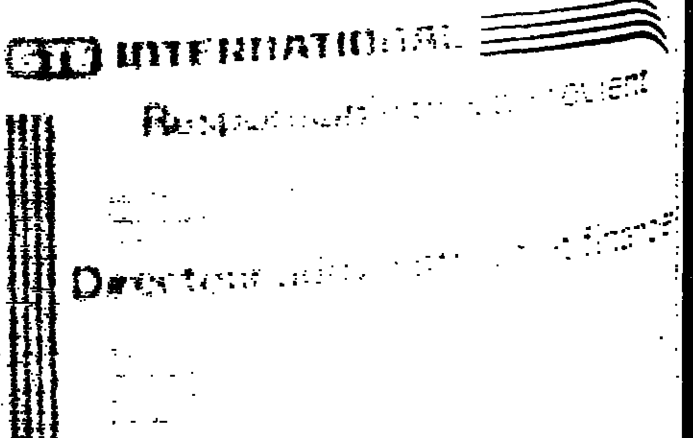
emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL SYSTEMS

UN GROUPE DE SOCIETES TUNISIENNES

MAINTENANCE

CADRES OPÉRATIONNELS



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CHAFFOTEAUX ET MAURY

Ingénieur responsable des approvisionnements

SAINT-BRIEUC

Les approvisionnements de plus de 3000 références ont une valeur de plus de 100 millions par an. L'usine très moderne emploie 1 800 salariés.

Le poste de responsable du service approvisionnements (effectif 15 personnes) est créé. Il est offert de préférence à un Ingénieur diplômé des Arts et Métiers ou équivalent, ayant une expérience confirmée de la direction d'un service ou d'un groupe d'approvisionnement dans la fabrication mécanique de grande série (automobile - électro-ménager, etc.).

Vous avez 33 ans au moins, des qualités prouvées d'organisateur, et de bons contacts humains. Voici l'occasion de développer votre carrière dans un groupe solide et dans un environnement agréable.

Adressez votre dossier obligatoirement complet comprenant : lettre manuscrite, C.V. précis, photo, rémunération à SEDI 16, rue de Turbigo 75002 Paris, sous réf. CS 21/AM, qui traitera votre candidature de manière totalement confidentielle.

IMPORTANTE BANQUE DE DÉPOTS

recherche pour une succursale implantée dans une grande ville Rhône-Alpes

ANIMATEUR COMMERCE EXTÉRIEUR

de haut niveau

La fonction exige

- Connaissances bancaires générales.
- Expérience pratique des opérations de commerce extérieur.
- Sens du risque.
- Goût du contact.

Age souhaité : 35 ans environ

Adr. lettre et C.V. manuscrit avec photo et prét., sous no 708.695, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

---

etap

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL (8.000 PERSONNES) RECHERCHE

DIRECTEUR DE FILIALE

Il sera chargé de la direction d'une unité d'environ 300 personnes sur les plans : gestion, développement, animation du personnel.

Ce poste conviendrait à candidat formation supérieure, ayant assumé avec autonomie des responsabilités à un niveau de direction impliquant

GESTION DE MATÉRIELS, ANIMATION DE PERSONNEL ET CONTACTS EXTÉRIEURS

Poste ville province.
Affectation après période de formation.

Ecrire sous référence BL 187 AM.

ENTREPRISE MÉTALLURGIQUE 200 PERSONNES - FILIALE IMPORTANT GROUPE EUROPÉEN - VILLE SUD-OUEST RECHERCHE

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

A.M. OU ÉQUIVALENT disposant 5 ans min. d'expérience acquise de préférence en chaudronnerie au sein de services techniques ou fabrication.

Ce poste rattaché au Directeur de Production l'amènera à s'intéresser aux différents secteurs de la fabrication au travers d'un rôle d'organisation, de rationalisation de la production, de mise en route de nouvelles fabrications.

DES PERSPECTIVES D'AVENIR INTÉRESSANTES PEUVENT ÊTRE OUVERTES A CANDIDAT AYANT DES INTÉRÊTS TECHNIQUES MARQUÉS ET UN BON NIVEAU D'AFFIRMATION.

Bonne connaissance de l'anglais impérative.

Ecrire sous référence CM 188 AM.

TRÈS IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS (8.000 PERSONNES) SECTEUR TERTIAIRE EN DÉVELOPPEMENT - RECHERCHE POUR PLUSIEURS DE SES FILIALES (1.000 PERSONNES)

FUTUR DIRECTEUR DU MARKETING

RESPONSABLE DEVANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,
il créera et dirigera un service central chargé d'un ensemble d'études et de réalisations concrètes visant à l'amélioration et à la promotion des produits et services du groupe.

Ce poste peut convenir à un candidat :
- H.E.C. ou équivalent ;
- ayant une très solide expérience du marketing acquise dans une entreprise ;
- ayant à la fois des qualités d'un homme d'études et d'un homme de « terrain » et de contact.

Poste : LILLE.

Ecrire sous référence HP 178 AM.

IMPORTANT GROUPE DU BATIMENT RECHERCHE POUR FILIALE (80 PERSONNES) CONSTRUCTIONS MODULAIRES EN PLASTIQUE - SENS

DIRECTEUR TECHNIQUE

Ce poste peut convenir à un ingénieur, min. 35 ans, A.M., T.P. ou équivalent, ayant solide expérience commandement et gestion d'usine, acquise dans domaine construction industrialisée.

Il sera chargé :
- de diriger les études et la fabrication ;
- du développement des produits et de l'amélioration des techniques de fabrication.

Ecrire sous référence MW 142 AM.

écrire en précisant la référence
4, rue Massenet 75016 PARIS
discrétion assurée

etap

- P.-D.G. (A.M., 49 ans) d'une Sté de Forge et Estampage (440 pers., 60 millions C.A.).
- Je désire étoffer mon équipe de Direction et recherche

CHEF SERVICES ENTRETIEN ET TRAVAUX NEUFS

— C'est un Ing. A.M. - I.C.A.M. - E.C.A.M. - I.D.N. ayant nécessairement exp. prof. 5 ans, niveau Direction et animation Service Entretien dans transformation des métaux, sidérurgie, fonderie, forge et estampage...

— Je désire m'adjoindre pour ce département un homme de 1er plan, de terrain et d'action, qui aura pour mission, dans un esprit total de délégation, de concevoir, réaliser et animer, et ce avec souci constant de rentabilité, une politique d'entretien, en recherchant la cohésion optimum des hommes, l'utilisation la meilleure du matériel dans optique globale de qualité et de sécurité.

Envoyer curriculum vitae manuscrit avec photo et dernier salaire, sous référence no 9.240 S.M. à :

MORENO
MORENO Guy, B.P. 300
51100 REIMS.





TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche

DIRECTEUR

INGENIEUR OU EQUIVALENT

Le candidat retenu aura la Direction (recherche Gisement, Exploitation, Commercial) d'une filiale / balastières. Nécessairement TRES BON NEGOCIATEUR, parlant si possible bien l'anglais, il participera à la mise en place de techniques d'exploitation toutes nouvelles en France, qui nécessiteront de sa part de très bonnes capacités d'adaptation.

Ce poste, situé sur un littoral agréable, conviendrait à un homme de 30 ans minimum, ayant une expérience commerciale et technique de quelques années, soit dans les carrières et matériaux, soit dans les travaux publics (terrassements).

Ecrire (avec photo) formation, expérience, rémunération souhaitée à:
Monsieur C. TRANIER
Entreprise Jean Lefebvre 11, Bd Jean Mermoz
92202 Neuilly sur Seine Cedex

LTP

Très Important Constructeur Matériels pour l'Industrie Textile Agréable Vallée Vosgienne (68) recherche :

INGÉNIEUR DE PROJET

Industries textiles
ENSAIT - ITR - ESITM
5 ans expérience industrielle textile (teinture ou filature laine et fibres chimique coupe longue).
Anglais ou allemand nécess.

MISSION :
Projets et devis d'installations d'Usines textiles.
Relations techniques Clients et Fournisseurs.
Déplacements de courte durée.
Logement facilité, poste d'avenir stable et évolutif.

Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
67009 STRASBOURG CEDEX
Sous la référence 736.

Le Centre national d'études des télécommunications à

LANNION

recrute

2 INGÉNIEURS

Haut niveau pour ses recherches en commutation électronique.

1° Procédures et techniques de gestion logiciel. Connaissance des systèmes d'exploitation et bases de données ;

2° Architectures d'autocommutateurs. Quelq. années d'expérience sur des applications *temps réel multiprocesseurs* (logiciel et matériel). Connaissances souhait. en commutation.

Envoyer C.V. et prétentions au C.N.E.T., Groupement R.C.I., 22301 LANNION.

Importante Usine Moderne Maroquinerie grand public 680 personnes, Sud Bas-Rhin recherche

JEUNE CHEF DE PRODUIT

ESC, IECS ou Similaire
1 à 2 ans d'expér. de vente ou d'organisation commerciale.
MISSION :
Développement des vtes d'une ligne de produits grand public.
Animation et contrôle d'une équipe de représentants.
Déplacements 50 % du temps.
Poste d'avenir stable.
Logement facilité, région touristique *Sud-Bas-Rhin.*

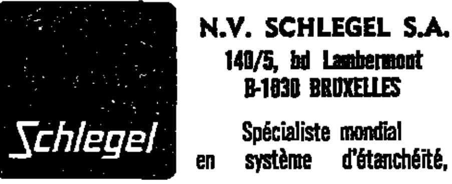
Adresser C.V. détaillé à :
SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 681.

Société STANLEY-MABO BESANÇON
Usine Française d'Outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à Groupe mondial, recherche pour son usine à (68) SAINT-LOUIS

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

(A.M. ou équivalent)
pour prise en charge de l'Unité de fabrication (120 personnes).
Expérience sérieuse nécessaire.
- Situation d'avenir.
- Anglais indispensable.

Adr. C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, Direction du Personnel, B.P. 1579, 25009 BESANÇON CEDEX
Discrétion assurée.



N.V. SCHLEGEL S.A.

140/5, bd Lambermont
B-1030 BRUXELLES

Schlegel

Spécialiste mondial en système d'étanchéité,

recherche pour les régions Nord et Est de la France

TECHNICO COMMERCIAL

- ayant prouvé être un excellent vendeur ;
- ayant une expérience Bâtiment et T.P. ;
- pouvant assimiler documentation en anglais ;
- disposé à voyager intensivement.

Nous offrons :
- salaire fixe intéressant augmenté en fonction des résultats obtenus ;
- réelles chances de promotion en France et à *l'étranger.*

Envoyer C.V. et prétentions à l'attention de M. Paul Borloo.

LA FILIALE FRANÇAISE (REGION EST) d'une IMPORTANTE ENTREPRISE MULTINATIONALE INTERNATIONALE (12.000 personnes, 4 milliards de C.A.), fabriquant et distribuant des produits de grande consommation

recherche

UN CHEF DE PRODUIT

Agé de 32 ans environ et diplômé d'études supérieures, il a une grande habitude des études de motivation et une bonne expérience « du terrain ». Pour ce poste, une bonne connaissance de la langue anglaise ou allemande est indispensable.

UN ADJOINT A LA DIRECTION DES VENTES

Il a 35 ans environ. Possédant une solide expérience des ventes de produits de grande consommation. Il a également une large connaissance des circuits de distribution (modernes et traditionnels). Bonnes possibilités d'avenir.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous la référence 7.252, à AGENCE HAVAS, 9, rue Carnot, 51100 REIMS, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

VOSGES - 100.000 F.

La Société - 600 personnes - 3 usines dans l'Est - est un fournisseur des constructeurs automobiles. Pour le seconder sur l'ensemble des problèmes techniques : (méthodes, Etudes, Outillages, Coordination des fabrications) le Directeur des usines recherche un Ingénieur Mécanicien diplômé AM, ENSI ou simil. de plus de 32 ans et ayant une expérience confirmée des fabrications grandes séries.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 771 M.

---

emplois internationaux emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour Société Nationale Algérienne de Matériaux de Constructions

ingénieurs

- Génie civil
- chargés du suivi de réalisation d'unités industrielles — REF. 3101 M

- Mécaniciens
- pour le suivi du montage des équipements de fabrication des unités et essais mécaniques — REF. 3105 M

- Electromécaniciens
- pour le suivi du montage et la maintenance des équipements de fabrication des unités — REF. 3117 M

- Electriciens
- chargés du suivi du montage des équipements et essais électriques — REF. 3125 M

- Electroniciens
- pour le suivi du montage des équipements de *fabrication et essais de fonctionnement* — REF. 3157 M

- Des Mines
- spécialistes en carrières : ouverture de nouvelles carrières et exploitation — REF. 3137 M

- Céramistes
- chargés de diriger les essais laboratoire
- spécialiste produits rouges — REF. 3128 AM
- spécialiste céramique sanitaire — REF. 3128 BM

- Hydrogéologues
- chargés des études et de l'organisation des recherches hydrogéologiques — REF. 3138 M

- Géologues
- chargés des études et de la prospection
- tous matériaux — REF. 3139 AM
- matériaux pour cimenterie — REF. 3139 BM

- Forage
- chargé des missions de forage géologique et hydrogéologique — REF. 3140 M

- Chimie Analytique
- *chef de laboratoire matériaux de construction* — REF. 3141 M

- Chimistes process cimenterie
- chargés des études des matières premières, des procédés de fabrication, des essais et contrôles laboratoire — REF. 3155 M

- Topographes
- chargés des études d'implantation et des relevés topographiques de gisements de toutes natures — REF. 3160 M

Il est offert aux candidats confirmés :
- une rémunération selon compétence (nette d'impôts et en partie transférable selon législation algérienne)
- un logement ou indemnité de logement
- le bénéfice de la sécurité sociale et de la retraite cadres conformément à la convention algéro-française.

Il est exigé :
- une solide formation
- une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans la spécialité demandée.

Les candidatures sont à adresser, sous référence correspondante, à EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS

HAVAS CONTACT

Recherchons pour importante filiale Société française pays Afrique Centrale,

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

haut niveau, 40 ans minimum, en vue poste délégué du conseil d'administration près directeur général africain. Rémunération en fonction expérience acquise.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. dét. à S.P.I.F., 83, boul. Exelmans. — 75781 PARIS CEDEX 16.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE BATIMENT

pour son BUREAU D'ÉTUDES TRAVAUX A L'ÉTRANGER

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

V.R.D. et INFRASTRUCTURES

Agé d'environ 35 ans, le cadre que nous retiendrons se verra confier la responsabilité d'études techniques et de chiffrages de projets.

Il aura acquis une solide expérience de ce domaine technique, de préférence en entreprise

Pratique de la langue anglaise indispensable.

Ecrire en précisant expér. et prét. salaire à no 2.178,

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL recherche pour 1er Décembre DAKAR, le

DIRECTEUR

d'une Unité Production filets de pêche et Négoce avitaillement (30 personnes).
Le poste convient à personnalité polyvalente, 38 ans min., formation Supérieure Commerciale ou Gestion, Anglais souhaitable.
Très bonnes connaissances douanières et transit indispensables.
Rémunération minimum 150.000F + avantages.

Ecrire Service X

Psychologie appliquée Justet
2, r. des Dardanelles
75017 Paris

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

RESPONSABLE EXPORTATION

120.000/140.000 F

Connaître nos produits, notre marché, nos clients, notre activité, n'est pas essentiel. C'est votre personnalité, votre expérience, vos capacités de développement et d'adaptation qui comptent.

Nous recherchons donc un négociateur, habitué aux contacts élevés et ayant un excellent contrôle de lui-même et capable de traiter des affaires complexes dans un milieu qu'il connaît bien.
Nous sommes capables de tailler le poste à vos mesures, en vous laissant toute l'autonomie et les initiatives que vous recherchez.

Nous vous formerons également à nos produits. De votre côté, il vous faut une expérience certaine de l'exportation, un diplôme d'études supérieures commerciales et la pratique d'une ou plusieurs langues.

Le poste est à Paris, les voyages sont, vous vous en doutez, fréquents.

Merci d'envoyer votre C.V. sous-référence 3508 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

Vous avez une formation supérieure. Complétez-la chez IBM

Votre titre de jeune diplômé d'une Grande École (scientifique, commerciale...) ou d'une université équivalente atteste votre capacité de maîtriser les techniques informatiques et commerciales.
La formation complémentaire, que nous vous proposons de suivre, est indispensable à votre réussite dans les fonctions d'

Ingénieur commercial

(Division des Systèmes de Grande Diffusion)

Au terme de cette formation de 10 mois environ, votre rôle consistera, à l'intérieur d'un secteur géographique ou économique, à mettre à la disposition des utilisateurs les moyens humains et techniques d'IBM.
Les problèmes qu'il vous sera demandé de résoudre concerneront souvent l'avenir des entreprises. Vous aurez donc à démontrer à vos interlocuteurs – généralement des dirigeants de P.M.E. – le bien-fondé des solutions proposées et à les convaincre.

Les responsabilités attachées à cette fonction sont considérables. Les femmes et les hommes qui auront su faire la preuve de leur aptitude à les assumer disposeront d'atouts leur ouvrant de larges perspectives de carrière et de rémunération.

Si vous êtes intéressé, adressez votre candidature, accompagnée d'un cv détaillé et d'une photo récente, sous référence 1001, à :

IBM FRANCE -
Monsieur J.P. JOUBERT
Systèmes Grande Diffusion
Tour Berkeley - Cedex 19
92081 PARIS-LA DÉFENSE.

IBM — HAVAS CONTACT

(Nous vous prions de mentionner, si possible, un numéro de téléphone).

BANQUE AMÉRICAINE

Quartier OPERA
RECHERCHE
pour son organisation informatique

— 1 CHEF DE PROJET
— 1 ANALYSTE PROGRAMMEUR

Atouts souhaités :
— 30 ans minimum ;
— Expérience informatique confirmée du même poste ;
— Connaissance de la Banque et si possible de la comptabilité ;
— Caractère simple, travailleur et dynamique ;
— Anglais courant impératif ;
— Disponible rapidement.

Salaire motivant et nombreuses possibilités d'avenir au sein de la multinationale en cas de succès.

Envoyer C.V. et prétentions à Mlle CLEMENT, Service du Personnel AMERICAN EXPRESS I.B.C., 11, rue Scribe - 75009 PARIS.



CHEF COMPTABLE

QUARTIER SAINT-LAZARE

est recherché par un établissement financier français de leasing equipment, filiale d'un puissant groupe américain.

Après une période de mise en ordre des comptes, il participe à l'élaboration des C.E. et bilan selon la forme française et américaine, assure la gestion administrative des dossiers clients et le recouvrement des créances.
Il faut un D.E.C.S., avoir acquis plus de 7 ans d'expérience et pratiquer couramment l'anglais.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 22.240 M à CLSP 3, av. Percier, 75008 Paris.

CLSP — ORGANISATION

IMPORTANTE SOCIÉTÉ BANLIEUE OUEST

recherche

PROGRAMMEURS

Niveau Bac - D.U.T.
Pratique langage ASSEMBLEUR exigée

Ecrire avec C.V. ou se présenter :

SINTRA

Direction du Personnel
26, rue Malakoff, 92600 ASNIERES

ENTREPRISE DE BATIMENT

d'importance nationale
recherche pour son
SIEGE SOCIAL BANLIEUE SUD DE PARIS

INGÉNIEURS D'AFFAIRES

ayant de 3 à 5 ans d'expérience dans la fonction.

Ils devront avoir la capacité de réaliser les études de prix, l'habitude de consulter les sous-traitants et d'assurer la coordination des études techniques.

Ils seront responsables du suivi des opérations en particulier du respect des prix et des délais ainsi que des démarches commerciales.

Ecrire avec C.V. à n° 29.807, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transm.

spécialiste système

Nous cherchons pour **le service informatique d'une de nos Sociétés spécialisée dans le financement des entreprises**, un spécialiste système.

Il s'intégrera à une équipe dont le rôle est de :
- mettre au point des outils permettant la gestion du Télétraitement et de la base des données ;
- assurer l'assistance technique à l'ensemble du service.

Nous souhaitons :
- une expérience de 3 à 5 ans ;
- une bonne connaissance pratique d'IBM-D.O.S., de C.I.C.S. et du V.S.A.M.

Adresser C.V., sous réf. 462, Service Recrutement - 25, avenue Kléber, 75016 Paris.

compagnie bancaire — HAVAS CONTACT

emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux — emplois régionaux

DIRECTEUR EXPORTATION

Première entreprise française dans sa spécialité : le jouet, elle est aussi la 1ère exportatrice avec 1/3 de son C.A. réalisé principalement sur les marchés européens.
Pour continuer cette performance cette société basée à STRASBOURG recherche un Cadre Exportation expérimenté + de 30 ans, formation école supérieure de commerce, parlant l'Anglais et l'Allemand.
Il sera responsable de la définition et de l'exécution de la politique commerciale à l'Exportation.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 780 M.

Bauknecht

Pour sa nouvelle usine de réfrigérateurs et congélateurs d'un effectif de 1.100 personnes à SAINT-AVOLD (Moselle)
recherche

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

Mission :
- Aux ordres de la Direction et en liaison avec tous les chefs de service ;
- Assurer la responsabilité complète des réalisations : fabrication et production - tôle et montage ;
- A ce titre, diriger et animer :
  — l'atelier de transformation des tôles,
  — l'atelier de traitement de surface des tôles,
  — l'atelier de montage en série des réfrigérateurs et congélateurs.

Effectif : environ 400 personnes à terme.
Profil du candidat : ingénieur expérimenté dans le domaine de la technique des transformations et traitement des tôles fines ; expérience de plusieurs années dans un poste similaire dans une unité de fabrication d'appareils en grande série.
Formation : ESAM - ECAM ou ENIM.

Langue étrangère : allemand souhaité.

UN INGÉNIEUR DE FABRICATION

Mission :
- Aux ordres de la Direction et en liaison avec tous les chefs de services ;
- Assurer la responsabilité complète de la fabrication de la production « matière plastique ».
- A ce titre, diriger et animer :
  — l'atelier d'extrusion,
  — l'atelier de thermoformage,
  — l'atelier de moussage,
  — l'atelier d'injection thermoplastique.

Effectif : 350 personnes à terme.
Profil du candidat : ingénieur expérimenté dans le domaine des techniques de transformation de matières thermoplastiques ou construction de machines. Expérience de plusieurs années dans un poste similaire dans une unité de fabrication d'appareils en grande série.
Formation de base : ingénieur avec complément.

Langue étrangère : allemand souhaité.

UN RESPONSABLE DE LABORATOIRE CONTROLE QUALITÉ

Formation : ingénieur ou technicien en électrotechnique, connaissance et expérience affirmée en :
— technique de mesure et d'analyse,
— technique de mesure froid et acoustique,
— technique de mesure tôle et plastique,
— statistiques de contrôle.

Langue étrangère : allemand fortement souhaité.

Nous vous offrons une situation intéressante et stable, des postes de premier choix à de bonnes rémunérations, des avantages sociaux et restaurant d'entreprise, des facilités de logement, une discrétion garantie et absolue.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à :

BAUKNECHT INDUSTRIE
Service du Personnel
Zone Industrielle Valmont, 57730 Folschviller

DE L'AVANCE DANS LA REMORQUE

Chef de bureau d'études, vous avez déjà conçu des engins de TP ou de manutention, du matériel agricole ou de levage...

Grâce à vos connaissances précises en matière de résistance des matériaux et de constructions mécano-soudées vous vous sentez capable, avec une vingtaine de collaborateurs (cadres, projeteurs, Etudes) de faire prendre une bonne avance technique dans la conception des remorques et semi-remorques à un constructeur qui compte déjà parmi les meilleurs européens de sa spécialité.

Vous connaissez bien les méthodes modernes de travail du B.E., vous réagissez vite aux demandes commerciales (adaptations, modifications) tout en restant soucieux de standardisation, et de prix de revient usine.

Vous connaissez suffisamment d'anglais et d'allemand. De plus, vous souhaitez travailler en Province à quelques kms d'une grande ville. Pour vivre mieux.

Ecrivez sous référence 77432 M au cabinet de recrutement SIRCA. Ses consultants étudieront rapidement votre candidature et vous donneront les renseignements que vous souhaitez sur notre société.



Sirca
64, rue La Boétie 75008 Paris

FABRIQUE DE MEUBLES EN VENDÉE

crée pour son service commercial le poste de

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

lequel assurera le suivi et la surveillance des travaux administratifs et commerciaux FRANCE ET EXPORTATION au sein de la Direction Commerciale.

Ce poste évolutif pour un homme de 25 ans environ, placé directement sous la responsabilité du Directeur Commercial, implique un sens de l'analyse, le suivi du détail, un caractère dynamique et le sens du commandement.

La connaissance de l'Allemand est exigée, celle de l'Anglais souhaitée.

De bonnes notions de transport et d'exportation seront aussi nécessaires pour ce poste. Adr. C.V. et photo récente ainsi que prétentions aux :

Etablissements BENOTEAU
85120 ANTIGNY
LA CHATAIGNERAIE

BRIO

Ecole CADRES-MAITRISE du GROUPE UNIECO RECRUTE IMMEDIATEMENT SUR PARIS PROFESSEURS pour corrections de copies et rédactions de cours dans les domaines suivants :
— Relations humaines et gestion du personnel.
— Ergonomie et O.S.T.
Tél. pour R.-V. au (35) 88-61-53 et demander M. VON LENNEP UNIECO, 24, rue des Champs-Maillets, 76000 ROUEN

GRENOBLE

Nous recherchons notre.

directeur de la distribution

qui, dépendant du P.D.G., dirigera environ 50 personnes chargées du traitement des commandes et des opérations de magasinage et d'expédition concernant de petits articles de grande consommation.
Une expérience réussie de direction des hommes est indispensable.
Une compétence, acquise par l'expérience en matière d'organisation et de gestion d'opérations de stockage, d'expédition, de transport et d'import export, s'ajoutant à des études supérieures et à la connaissance de la langue anglaise sont souhaitées.

Adresser C.V. détaillé, niveau de salaire recherché et date éventuelle de disponibilité au Directeur du Personnel.

B-D — BECTON DICKINSON
47, avenue Marie Reynoard
38000 Grenoble

UNE MOYENNE ENTREPRISE FROMAGÈRE SITUÉE EN HAUTE-SAVOIE,

commercialisant des produits de haut de gamme qui ont assuré sa notoriété au plan national,
recherche

Un COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ pour assurer les fonctions

d'INSPECTEUR DES VENTES

Il sera chargé de l'animation du réseau de ventes multicartes et du développement de celui-ci.
Il s'occupera personnellement de la prospection des clients nouveaux, des relations avec les grossistes et les centrales d'achats.

Ce collaborateur sera avant tout un homme de terrain d'une grande disponibilité et capable d'accéder à terme à des responsabilités de direction.

La rémunération motivante sera complétée par des primes d'objectifs.
Un véhicule personnel est indispensable et la résidence en Haute-Savoie souhaitée.

Env. lettre manusc., C.V., photo et prét. n° 30.713 CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Organisme Financier DIJON

recherche un

ANALYSTE FINANCIER

HEC - ESSEC ou équivalent
ayant une bonne connaissance des Entreprises

Celui-ci sera chargé :
— des diagnostics, de la négociation et de l'étude de prêts à long terme auprès d'industriels ;
— du suivi et du contrôle de la clientèle.

Poste à pourvoir au sein d'une équipe dynamique bénéficiant d'importants appuis logistiques.
Plan de formation sur 2 ans.
Déplacements limitrophes fréquents.
Sexe et âge indifférents.



Adr. C.V. en indiquant rémunération annuelle actuelle, sous référence 715, à

JOUBLIN Conseil en Recrutement,
62, avenue Wagram - 75017 PARIS.
Réponse et discrétion assurées.

ENTREPRISE LYONNAISE DE PREMIER PLAN

recherche
LE CHEF DE SON SERVICE

FISCAL ET JURIDIQUE

RESPONSABILITES : fiscalité-contentieux-assurances - immobilier - droit des affaires - secrétariat juridique.

Ce poste convient à un (ou une) jeune licencié (e) en droit privé ou diplômé (e) de l'Ecole Nationale des Impôts, ayant acquis une première expérience professionnelle (administration fiscale ou 2 à 3 ans en cabinet conseil juridique ou avocat d'affaires ou 5 à 6 ans en entreprises).

Ecrire sous référence LY 92 à



COMPÉTENCES
2, rue Childebert,
69002 LYON.

ATTACHE DE DIRECTION

Une chambre de Commerce du Val de Loire recherche un attaché de direction pour assister son Secrétaire Général dans des travaux de synthèse et des actions de relations publiques.
Le poste convient à un jeune cadre possédant 2 ou 3 ans d'expérience professionnelle, titulaire d'une licence de droit, de sciences économiques ou diplômé d'une ESC.
Rémunération 60.000 F +.

France Cadres 26 rue Marbeuf 75008 Paris vous adressera note d'information et dossier de candidature sur demande. Référence 7004 M.

CHEF COMPTABLE

80 000+

Sté de Constr. Mécan., forte notoriété, pays de Loire (550 pers., 140 mil. CA - 60% export).
Sous l'autorité du D.A.F., son service (7 pers.) à la charge de l'ensemble des comptes : bilans et CE mensuels, décl. fisc. et soc., liaisons avec filiales, consolidations, trésoreries journalières, prévisions, réglementations div., statistiques.
Il faut avoir + de 30 ans, formation sup., une exp. confirmée (+ de 5 ans) dans le domaine, être familiarisé avec les cptes informatisés. Anglais apprécié.
Envoyer CV, photo, sous référence 4 244 à :
S.N.P.M.-PA - 100 Av. Charles de Gaulle - 92522 Neuilly Cédex.

Société STANLEY-MABO BESANÇON

Usine française d'outillage à main, très forte implantation sur marché national et international, affiliée à groupe mondial :
recherche :
- RESPONSABLE CREDIT CLIENTS sous l'autorité du chef comptable.
  Expérience nécessaire.
  DUT comptabilité. Finance ou équivalent.
- CONTROLEUR BUDGETAIRE sous l'autorité du responsable budget et organisation. DUT comptabilité. Finance ou équivalent.

Anglais souhaité.
Situation d'avenir.
Adresser C.V. manuscrit détaillé avec photo et prétentions : Sté STANLEY-MABO, Direction du Personnel, B.P. 1579 25009 BESANÇON CEDEX
Discrétion assurée.

PROMOTEUR MONTAGNE

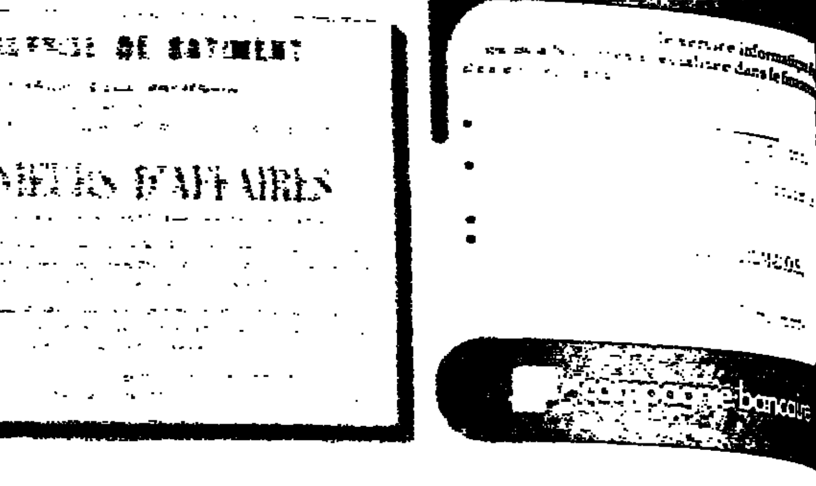
pr. vente clientèle prov., cherche resp. Régional. Nécessaire avoir obt. bons résultats ds la vente. Statut Agent commercial, commissions import. Ecr. av. CV. et photo : Sté ERIGÉ, 122, av. de Versailles - 75016 PARIS.

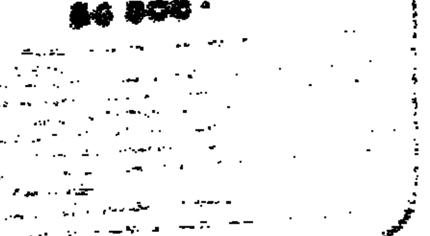
LE MONDE DE L'EDUCATION recherche pour vente promotionnelle dans VILLES UNIVERSITAIRES de Province (campus, restaurants, cités)

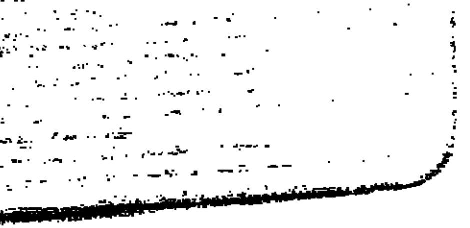
ETUDIANTS (ES)
disponibles du 17 au 24 octobre
Tél. en P.C.V. au MONDE DE L'EDUCATION 770-07-48 de 10 h. à 12 h. - 14 h. à 17 h. avant le 8 octobre, à 12 h.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité », ou d'une agence.

[هكذا من الأصل]











	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS TOUT PREMIER PLAN
activités nationales et internationales recherche pour PARIS

un responsable d'affaires
(haut niveau)
avec les pays de l'est
bilingue français-russe
Formation X, Mines, HEC, IEP ou équivalent

Important laboratoire pharmaceutique international
recherche

RESPONSABLE DE SON LABORATOIRE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

intervenant tant au plan français que mondial.

Ce poste, qui est à pourvoir dans la proche banlieue parisienne, peut convenir à un PHARMACIEN
- ayant une large expérience des formulations pharmaceutiques, des contrôles analytiques et biologiques,
- justifiant d'une spécialisation complémentaire en chimie,
- ayant déjà occupé un poste similaire,
- parlant et écrivant couramment l'anglais.

Écrire avec CV en indiquant rémunération actuelle ou souhaitée, au service 12760 (F) ou (M) à HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008 PARIS.

HAVAS CONTACT

ORGANISME FINANCIER D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
recherche

UN JURISTE SPÉCIALISTE EN DROIT DES AFFAIRES

Il sera chargé d'étudier les problèmes juridiques complexes et diversifiés posés par la réalisation de montages financiers et par la rédaction de contrats. De formation supérieure et possédant une solide expérience de la vie des affaires françaises et internationales, le candidat devra avoir le sens des responsabilités et un intérêt marqué pour la négociation de haut niveau. Il s'agit d'un poste évolutif au sein d'un service en développement, offrant – à une personne de valeur – de larges possibilités d'avenir.

La connaissance de l'Anglais sera appréciée.

Lieu de travail : PARIS

Envoyer C.V. et prétentions sous n° 13.372 B BLEU PUBLICITÉ - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES qui transmettra et qui garantit une totale discrétion.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
A BONNEUIL-SUR-MARNE (94)
recherche

CHEF COMPTABLE

(D.E.C.S.) pour diriger service 20 personnes

Env. curriculum vitae détaillé, photo et prétentions, à COSEL Publ., 160, avenue de Suffren, 75015 PARIS, qui transmettra.

Détecter les besoins pour mieux concevoir les solutions.

La vente de nos systèmes de gestion s'appuie sur une étude très approfondie des problèmes des utilisateurs.

Pour les résoudre, les

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

d'OLIVETTI sont amenés à entretenir avec leurs interlocuteurs un dialogue permanent dont l'enjeu dépasse souvent la simple utilisation de l'outil, pour concerner directement la santé même des entreprises.

Nous souhaitons confier cette mission à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur commercial (E.S.C. Sciences Économiques - Maîtrise de gestion...). Ces postes sont à pourvoir en province, et impliquent une relative mobilité. Il pourra cependant être tenu compte des préférences régionales des candidats.

Votre candidature est à adresser, sous réf. G 04, à OLIVETTI FRANCE, DPRH - 91, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

olivetti

Pour lui confier des responsabilités dans la préparation, l'élaboration et la conclusion de ses contrats à l'exportation, Société d'ingénierie à Vocation internationale recherche Un Spécialiste

DROIT PRIVÉ INTERNATIONAL

Ce poste dynamique conviendrait à un Cadre 30 minimum, de formation supérieure, ayant acquis une expérience juridique ou bancaire axée sur le commerce international et ayant la pratique des relations avec les administrations et organismes internationaux.
Le poste est à pourvoir à Paris. De brefs déplacements à l'étranger sont à prévoir.
Langue anglaise indispensable; bonne notion d'espagnol.
Les candidats intéressés sont invités à écrire (joindre C.V. et indiquer rémunération actuelle) sous réf. 884/102, L.T.P 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS.

INFORMATIS
26, rue Daubenton, PARIS (5e)

INGÉNIEURS

Temps réel (Solar, Mitra).
Logiciel système SIRIS 3.
M. Rivière, 337-99-22/72.

T.I.C.
TRANSLATION INTERNATIONAL CORPORATION
recrute
TRADUCTEURS TECHNIQUES
D'ORIGINE SOVIÉTIQUE
Tél. 758-12-40

IMPORTANTE SOCIETE de BIENS d'EQUIPEMENT
recherche

CHEF DE VENTE
VENTE INSTRUMENTATION MESURE
(Electrique-Electronique)

Résidence PARIS avec déplacements.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé ayant une expérience de 10 ans environ.

ALLEMAND COURANT INDISPENSABLE.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à no 30.044, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société (Paris - La Défense) recherche pour son informatique de gestion des ANALYSTES-PROGRAMMEURS (DUT ou équivalent)
Ecrire M. Charpentier Boîte postale 97 92405 Courbevoie Cédex

---

Recherche technicien réalisateur maintenance, gestion parc matériel et studio son-photographie. Env. C.V. A.C.T., 19, rue de Sévigné, 75004 PARIS.

C.M.S. MUNICIPAL BOBIGNY recrute INFIRMIERS (RES) D.E., soins et consultations. Candidatures à M. le Maire de BOBIGNY

IBM
Groupe Ordinateurs
recherche

BTS - DUT
AUTOMATISME-ÉLECTRONIQUE-ÉLECTROTECHNIQUE

Nous leur confierons la responsabilité d'INSPECTEURS TECHNIQUES chargés de la maintenance d'ordinateurs et unités périphériques auprès des utilisateurs.

Dans ce rôle ils devront allier une excellente technicité à des qualités de contact.

Cette activité passionnante, variée, évolutive, offre au sein de la Compagnie une formation de base, puis permanente, ainsi que de nombreuses possibilités de carrière.

Une affectation temporaire dans les services de production au titre de la formation (mise au point d'unités centrales et périphériques) pourra être envisagée.

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires, et la connaissance de l'anglais sera appréciée.

Pendant la période de formation : 3 500 F mensuels.

Rémunération annuelle moyenne la première année : 63 000 F.

Adresser C.V. + lettre de candidature à Monsieur A. Teiller - IBM - 22 rue de Clichy - 75009 Paris ou à l'une de nos directions régionales :
Lille - Marseille - Lyon - Nantes - Bordeaux - Nancy

Banque Populaire

LE GROUPE DES BANQUES POPULAIRES
37 banques régionales, 2 banques spécialisées, 3 organismes centraux, 1.750 agences, 24.700 personnes, 44 milliards de francs de dépôts

propose à

JEUNES DIPLOMÉS (ÉES)

CENTRALE - H.E.C. - MINES - E.S.S.E.C. ou équivalent

dégagés obligations militaires
postes :

INSPECTEURS DE BANQUE

- Ils auront pour mission d'examiner et d'apprécier les divers aspects de la gestion bancaire : sécurité, rentabilité, développement, perspectives, synthèse. Formation de départ assurée.
- Au cours des premières années de carrière, ils effectueront en province des déplacements d'environ 3 mois chacun (2 ou 3 par an), alternant avec des séjours plus brefs à Paris.
- Ils devront être dotés d'une forte personnalité caractérisée par : faculté de synthèse, sens de la rigueur, aptitude à la négociation et à l'expression.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé et d'une photo, sont à adresser à :
Michel FARRUGIA - Inspection - M-1,
CHAMBRE SYNDICALE DES BANQUES POPULAIRES
131, avenue de Wagram, 75847 PARIS CEDEX 17.

LE CREDIT AGRICOLE DE LA BRIE A MEAUX
recherche
pour assurer essentiellement cours de comptabilité et d'économie (niveau brevet de banque).

UN ANIMATEUR DE FORMATION

25 ans minim., possédant expér. pédagogique. Env. C.V. et prét. à M. le Directeur du C.A. B.P. 205 - 77101 MEAUX

IMPORTANTE SOCIETE
recherche

COLLABORATEUR CCIAL

35 ans minim., possédant solides connaissances : CORPS GRAS, ACIDES GRAS introduit sur marché français, situation stable et d'avenir. Faire parvenir C.V. et photo s/référ. 1785, à INTER PA, BP 508, 75066 Paris Cedex 02, qui transmettra.

INTERPRÈTES DE CONFÉRENCES
SIMULTANE
FR./ALLEM. - ALLEM./FR.
FR./ANGL. - ANGL./FR.
FR./ESPAGN. - ESPAGN./FR.
FR./ANGL./JAPONAIS

Plusieurs années expérience Multi-Disciplines
Ecrire : Eclair Courrier Service International 23-25, av.F.-D.-Roosevelt 75008 PARIS

Filiale de groupe allemand composants électroniques proche banlieue nord-ouest, recherche Ingénieur technico-ccial sachant l'allemand, ayant quelq. années d'expér. dans les composants passifs, qualités de vendeur indispensables. Libre rapidement. Sérieuses référ. exigées. Tél. pr Rd.-vs 781-79-50.

PROGRAMM.-ANALYSTE
expérimenté : I.B.M./OS assembleur P.L. 1 connaiss. T.P. souhaitées. Envoyer C.V. et prétentions au C.E.D.I.J. 5, rue Carnot, 78000 Versailles Tél. 950-03-71

ORDINA
recherche
pour son département d'assistance P.M.E.

CHEF DE PROJET
- 5 ans d'expérience ;
- Formation supérieure.

ANALYSTES-PROGRAMM.
- 2 ans d'expérience gestion ;
- COBOL, GAP II ;
- Formation A.F.P.A., I.U.T.

PROGRAMMEURS
DEBUTANTS
Stage A.F.P.A. effectué, I.U.T.

Adresser C.V., photo et prétent. sous référence FO 1 à
ORDIS CONSEIL EN RECRUTEMENT
15, rue Auber, 75009 PARIS.

Jeune diplômé d'une grande école.

Vous estimez indispensable de compléter votre formation théorique par des applications pratiques.

Vous recherchez une entreprise dont la taille soit suffisante pour présenter un modèle complet de gestion supportée par des moyens informatiques évolués et vous ouvrir des perspectives de carrière intéressantes.

Notre Groupe de sociétés de services vous offre de débuter dans son département organisation informatique.

Le cadidat retenu débutera dans une équipe projet où il trouvera les possibilités de complément de formation souhaitées.

Une formation complémentaire à la gestion (I.A.E., I.C.G...) sera fortement appréciée.

Ecrire avec C.V. et désir de rémunération sous référence 8051 M à :

RSC carrières 92, rue Bonaparte 75006 Paris

Nous sommes la filiale d'un groupe étranger spécialisée en France dans la distribution d'appareillages de grande précision (régulation, instrumentation, automation).
Notre marché connait actuellement un développement important et de ce fait nous recherchons de nouveaux collaborateurs.

CHEFS DE GROUPE

120.000 F + PARIS

Deux postes sont à pourvoir. Il s'agit d'une fonction d'encadrement où vous animerez une équipe d'ingénieurs technico-commerciaux. Bien sûr, vous êtes également un excellent négociateur car vous vous réservez les clients les plus importants.

Vous êtes diplômé d'un IUT ou d'une Ecole d'Ingénieurs (École VIOLET, BREGUET, SUDRIA), vous avez une expérience de vente et d'animation de plusieurs années dans un marché similaire au nôtre (la mesure ou la régulation par exemple).

L'anglais ou l'allemand courant est nécessaire.
L'un des 2 postes est évolutif très rapidement.
(Référence 3510)

INGÉNIEURS Technico-Commerciaux
80.000 F

Travaillant en étroite collaboration avec les Chefs de Groupe que nous recherchons, vous serez chargé de négocier vos affaires auprès d'une clientèle d'industriels assez diversifiée.

Nos produits sont techniques, aussi vous avez une expérience de vente d'appareils connexes ou similaires à la régulation. Une formation technique vous sera également utile.

Les 3 postes à pourvoir sont basés à Paris avec quelques déplacements sur la province, voire à l'étranger.

Une bonne pratique de l'anglais ou de l'allemand vous permettra de mieux faire carrière dans notre entreprise.
(Référence 3512)

Merci d'adresser votre C.V. en précisant la référ. à
INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

SPI-ITT
recherche

ASSISTANT AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Mission :
- Il assurera la gestion du personnel de la division "Revente" :
  - paies, administration;
  - formation;
  - conditions de travail, services généraux.
- En fonction des besoins, il se verra confier des études spécifiques au niveau du Groupe.

Qualification :
Licencié en Droit ou niveau équivalent.

Ce poste conviendrait à une personne débutante ou ayant 1 à 2 ans d'expérience dans un service de Personnel.

Envoyer C.V. manuscrit avec photo et prétentions à C.R. BOYER - 1, avenue Louis-Pasteur, 92220 Bagneux.

HAVAS CONTACT

IMPORTANTE SOCIETE OFFSHORE PETROLIER
recherche

ingénieur électricien

Le poste convient à un jeune diplômé ayant quelques années d'expérience acquise dans une entreprise d'installations électriques industrielles du type mines, industrie chimique, pétrole.
La pratique de l'anglais est indispensable.
Il participera aux tâches suivantes
- Estimation du montant des travaux et fournitures lors d'appels d'offres internationaux,
- Suivi de l'engineering,
- Procurement,
- Réception de machines tournantes,
- Pré - commissionning.

Basé au siège de PARIS il effectuera de fréquents déplacements à l'étranger.

Adresser C.V. photo et prétentions s/réf. 5552 M. à P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

DÉPARTEMENT EXPORTATION

En pleine expansion (C.A. 500.000.000 F) d'un très important GROUPE FRANÇAIS recherche

CADRE COMPTABLE
EXPERIMENTE

outre des missions particulières, ce poste comporte notamment : • le suivi des tableaux de bord • le contrôle mensuel Exploitation, le contrôle mensuel Ventes • le contrôle budgétaire annuel.

Lieu de travail : PARIS 20e.

Adr. C.V., photo et prétentions sous réf. 2.960, à ORGANISATION ET PUBLICITE, 2, r. Marengo, 75001 Paris, qui tr.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

Sté Multinationale ayant usines en :
ALLEMAGNE - ANGLETERRE - BELGIQUE - FRANCE recherche pour son HEADQUARTER EUROPEEN :

INFORMATICIEN

Expérimenté pour prendre la responsabilité de l'implantation dans les différentes usines européennes du groupe système Burroughs B.1800.
Il rapportera au manager informatique européen à Genève.
Nécessité de passer 6 à 12 mois dans chacune des usines.
Possibilité ultérieure de devenir le responsable du service informatique d'une de ces usines (Anglais - Français indispensables, Allemand apprécié.)
Adresser C.V. + photo et prétentions s/réf 7611 à P.LICHAU S.A. B.P.220 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Groupe Multinational, dans le cadre de sa diversification, orienté vers l'ENTREPRISE GENERALE, recherche pour assumer la direction d'un très important chantier portuaire en péninsule arabique, un

directeur de projet

PARIS — 180.000

Ingénieur Grande École (Ponts et Chaussées, Centrale, TPE), âgé de 35 ans minimum, il maîtrise parfaitement la direction d'importants projets génie civil et possède si possible, l'expérience de chantiers portuaires ou maritimes. Il aura la responsabilité complète du chantier, négociation de marchés, organisation et coordination des sous-traitants, planning, gestion budgétaire, il supervisera et contrôlera l'ingénieur chargé de la réalisation du chantier sur place. Basé au siège, il aura de fréquents déplacements à l'extérieur. L'évolution du poste peut être intéressante dans un département en expansion. Réponse et discrétion assurées à tte lettre manuscr., CV, photo, rém. adressée ss réf. E/5286/C à Mme [illegible]

bernard julhiet psycom
93, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche pour son Département radio-téléphone

INSPECTEURS COMMERCIAUX

Solide formation de base exigée
B.T.S. ou D.U.T. - TECHNIQUE DE COMMERCIALISATION

Pour postuler ces emplois, il est nécessaire d'être EXCELLENTS VENDEURS.
- Visite de la clientèle privée et des administrations
- Expérience professionnelle souhaitée.

Les postes sont à pourvoir : PARIS - LYON - TOULOUSE - NANTES

Ecrire pour rendez-vous avec curriculum vitae, prét. et photo (retournée), sous le N° 30.129, à Contesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transm.

FRANCE LOISIRS
1er club de livres français
2 millions d'adhérents C.A. 350 millions de F
recherche pour son siège à PARIS

Responsable juridique

Homme ou Femme de formation juridique supérieure, ayant 4 à 5 années au moins d'expérience, une large connaissance des différents domaines du droit des entreprises et en particulier de la législation commerciale sociale et immobilière.

Toutes informations sur cette offre seront données confidentiellement au téléphone du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 18 h par INFORMATION CARRIERE SVP 11-11, qui donnera un rendez-vous aux candidats concernés. Réf. 204

Information Carrière SVP.11.11

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES 65, avenue de Wagram 75017 PARIS

ÉCONOMISTE CONFIRMÉ

recherché
par CENTRE ECONOMIE APPLIQUEE

Bonne aptitude, information statistique, analyse rapide et rédaction concise. Titres, âge et sexe indifférents. Références trois années de travail minimum. Démarrage immédiat.

Ecrire avec curriculum vitae, Mme SERRE, 5, rue Pasteur, 92100 BOULOGNE.

Pour déplacement étranger
INGÉNIEURS
FOURS PETRO
Gestion 2000. - 246-42-01

Urgent Lycée Techn. Puteaux recherche
2 MAITRES AUXILIAIRES
Fabrication mécanique niv. BTS ou DUT. Tél. 506-06-41 ou 772-77-48.

SI VOUS ETES
CADRE DE VENTE EXPORT
Homme de terrain accrocheur BILINGUE ALLEMAND anglais souhaitable, 27 ans min. ayant peut-être une expérience papetière, alors c'est vous que nous recherchons pour être opérationnel très rapidement.
Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 15101 B, Bleu 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

DANS LE CADRE DE SON DEVELOPPEMENT UN GROUPE FRANCAIS DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS DE TAILLE INTERNATIONALE
recherche

UN JEUNE CADRE pour son service recrutement

SA FONCTION : définir les besoins, étudier les postes, sélectionner et accueillir les collaborateurs, Ingénieurs et Cadres, Employés et Maîtrise destinés aux différentes directions du groupe en France et à l'étranger.

Le poste s'adresse à un diplômé de l'enseignement supérieur ayant 1 ou 2 ans d'expérience du recrutement acquise en Entreprise ou dans un cabinet conseil.

De réelles possibilités d'évolution dans la fonction personnel existent au sein d'une équipe dynamique.

Lieu de travail : PARIS BANLIEUE SUD-OUEST.

Adresser C.V. à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra sous référence 30.066.

HACHETTE INTERNATIONAL
recherche

RESPONSABLE SERVICE JURIDIQUE

HOMME ou FEMME

Il sera chargé des problèmes juridiques concernant la vie des Sociétés filiales (créations, modifications, statuts, études...) et de la préparation, mise au point et suivi des contrats.

Il doit connaître le droit des Sociétés et le droit international (formation type maîtrise de droit ou Sciences Po), avoir une connaissance parfaite de l'anglais et une expérience de 2 ans en entreprise.

Envoyer C.V. et prétentions au Service de l'Emploi HACHETTE, 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS sous référence 29977.

PARIS
LYON MARSEILLE

directeurs agences

FONCTIONS DE HAUT NIVEAU

Formation en mécanique ou en électricité. Spécialisation en thermique possédée ou à acquérir dans l'entreprise.

Hautes compétences pour animer, organiser, contrôler la vente, le montage et l'après-vente de nouveaux systèmes de chauffage domestique et industriel:

Cand. man., C.V., prétentions à

EUROSUD N° 3410
2, RUE BRETEUIL
13001 MARSEILLE

LA BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS

recherche pour son Service TÉLÉBANQUE

Cadres confirmés

Intégrés dans une petite équipe, ceux-ci devront assurer les tâches de Conseillers auprès d'une clientèle privée de haut standing.

Les candidats devront donc :
- soit posséder un diplôme d'études supérieures type I.E.P., Sc. Eco, ou équivalent, avec 3 ans d'expérience bancaire minimum,
- soit avoir acquis, au sein d'une Banque, une expérience professionnelle adaptée aux postes à pourvoir.

Env. C.V., lettre manusc. et photo (sous réf. T), à B.P.P.B. Direction du Personnel, Boîte postale 141 - 75060 PARIS Cedex 02.

SOCIETE NATIONALE Siège Paris, Bâtiment T.P., Filiale Groupe 1er ordre

P.D.G. cherche son adjoint

Profil :
- Ingénieur Grandes Ecoles
- Entre 5 et 10 ans d'expérience bâtiment indispensables
- Réuni les qualités de technicien et le sens de la gestion
- S'intéresse à l'évolution du bâtiment et des techniques nouvelles
- Travailleur acharné
- Aisance dans les relations humaines
- Il assurera la DIRECTION TECHNIQUE de la Société et secondera le P.D.G.

Réf : 97707

S.F.C. eurotest
10, rue de Louvois 75063 Paris cedex 02

FILIALE D'UNE IMPORTANTE SOCIETE ALLEMANDE C.A. 70 MILLIONS 160 PERSONNES AVEC SIEGE A MEAUX (77) ch. son

Responsable gestion financière

Le candidat (30 ans environ) doit parler couramment l'Allemand, avoir fait des études secondaires, avoir une formation financière (D.E.C.S.) et quelques années de pratique dans une moyenne entreprise. Connaissances de comptabilité analytique et d'informatique souhaitées.
Il sera mis au courant par le Secrétaire Général.

Réf : 97709

QUARTZ & ELECTRONIQUE
recrute pour ASNIERES (92)

Chef du service développement

Ce poste peut convenir à Ingénieur électronicien confirmé par 5 années expérience au moins, connaissant bien les problèmes de fabrication électronique et désirant contribuer activement à la création et à l'industrialisation d'une gamme de produits compétitifs.
De solides connaissances dans le domaine de la technologie des petits ensembles électroniques sont indispensables.

Réf : 97708

IMPORTANTE SOCIETE OFFSHORE PETROLIER recherche :

Ingénieur chef de projet

Le poste convient à un jeune Ingénieur diplômé possédant de bonnes connaissances des problèmes de traitement et de production acquises dans une société d'ingénierie pétrolière. 3 à 5 ans d'expérience avec anglais courant sont indispensables. Basé au siège PARIS avec fréquents déplacements à l'étranger, il devra s'intégrer au groupe d'ingénieurs de projet dans le domaine des installations pétrolières d'offshore.

Il aura la charge de :
- Estimations des coûts d'ouvrages lors d'appels d'offres internationaux
- Suivi de l'engineering
- Supervision des tâches de procurement
- Préparation des dossiers de fabrication pour les chantiers.

Réf. 97710

adresser votre C.V. accompagné d'une photo en rappelant la réf. du poste correspondant

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE SECTEUR PAPETIER
recherche pour renforcer son équipe Etudes et développement un

Chef de Projet

à qui il confiera le suivi des études "Nouveaux Produits", depuis leur conception jusqu'aux essais en clientèle. Pour être candidat, il faut avoir 30 ans minimum, une formation ingénieur chimiste ou Ecole Papeterie, des notions de Marketing et une expérience commerciale d'au moins 5 ans en matière de lancement de produits acquise dans le même domaine de préférence.
Des déplacements très fréquents sont à envisager. Rémunération intéressante si candidat valable.

Adresser C.V. détaillé s/réf. 3688 M à :

GAMMA SELECTION
6, place d'Estienne d'Orves 75009 Paris

RESPONSABLE ADMINISTRATIF PARIS

Un organisme professionnel de fabricants de produits industriels de consommation recherche un homme jeune, capable d'assurer, sous l'autorité du Secrétariat Général, la mission suivante :
Gestion administrative et information des adhérents dans les domaines juridique, financier, social, douanier.
Cet homme est dynamique, a du sens pratique et sait rédiger clairement. Il justifie d'une information juridique et d'une expérience similaire de 2 à 5 ans.
Env. C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référ. 72.628 M (à mentionner sur l'enveloppe) à J.-P. VELLA.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 PARIS cedex 06

Entreprise Nationale Batiment
Filiale groupe important
cherche

CHEF SERVICE JURIDIQUE

Il sera le Conseil de la Direction Générale pour toutes les questions juridiques (Contentieux - Renseignements Financiers - Garantie Décennale Droit du travail etc...)
Le candidat devra justifier d'une formation Supérieure (licence droit et diplôme juridique)
Expérience Bâtiment indispensable.
Ecrire avec C.V. détaillé s/réf 5554 à :

P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Vous aimez la vie active.

Vous pensez qu'une carrière commerciale commence sur le terrain

Vous avez le niveau du Baccalauréat ou un niveau supérieur (D.U.T., B.T.S., Maîtrise, Ecole de Commerce)

Vous êtes ou serez prochainement dégagé des obligations militaires.

Vous êtes disponible pour toutes régions.

Vous souhaitez travailler en profondeur sur un secteur restreint.

MICHELIN
vous offre un poste

TECHNICO-COMMERCIAL

débutant par plusieurs mois à son Centre de Formation, avec salaire et indemnités de séjour,
- fixe + primes + frais de déplacement
- larges possibilités de promotion en France et à l'etranger.

Adressez votre lettre de candidature accompagnée d'un C.V. détaillé sous la référence SP 33/9483 à
MICHELIN
63040 CLERMONT-FERRAND Cedex

---

directeur technique

Filiale d'un groupe international TROPHY RADIOLOGIE, société spécialisée dans le matériel radiologique médical et dentaire, leader en France de son secteur, recherche Responsable de l'ensemble des activités de production et des services à caractère technique. Susceptible d'accéder au niveau de Direction Générale dans un délai d'un an.

Idéalement Ingénieur Grande Ecole - au moins 35 ans - Expérience de la Direction de Production de moyenne série, secteur mécanique et électronique, indispensable. Anglais courant.

Envoyer candidature avec référence 50 DT sur l'enveloppe, lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Melle ORY c/o

trophy radiologie
106, rue de la Jarry 94300 Vincennes



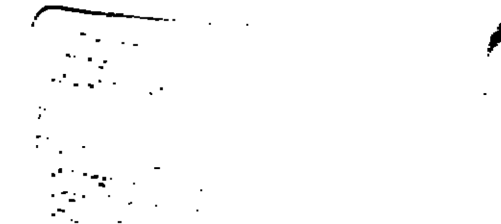
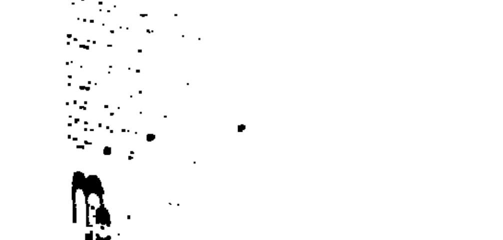















هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

offres d'emploi

MERCK SHARP et DOHME CHIBRET

Filiale française de l'un des tout premiers producteurs mondiaux de spécialités pharmaceutiques recherche :

chef du service réception-stockage et mouvement des matières

Il aura en charge l'ensemble des activités de réception, de stockage et de distribution des matières d'oeuvre et des produits semi-ouvrés pour deux usines.

Il aura en outre la responsabilité du fonctionnement d'un magasin d'une capacité de 9 000 palettes entièrement automatisé et commandé par ordinateur.

Le candidat que nous souhaitons rencontrer aura une formation d'ingénieur Arts et Métiers ou équivalent, une expérience du commandement en usine et des connaissances en informatique.

La pratique courante de l'anglais serait appréciée.

L'expansion du groupe permet une réelle possibilité d'évolution dans le cadre de sa politique de développement.

Le lieu de travail est situé à Riom (Puy-de-Dôme).

Merci d'envoyer votre curriculum vitae avec photographie à :

MSD MERCK SHARP DOHME CHIBRET

MERCK SHARP & DOHME-CHIBRET
Direction du Personnel
200, Boulevard Etienne Clémentel
63018 CLERMONT-FERRAND CEDEX.

Groupe International recherche pour promouvoir sa Représentation

responsable des relations extérieures

afin de lui confier, dans le cadre d'une large délégation, l'animation du Service Publicité-Relations Extérieures.
A ce titre, il devra assumer les tâches suivantes : • Relations avec la presse. • Organisation et animation de la présence de l'Entreprise aux grandes manifestations internationales. • Création, mise à jour de documents publicitaires. • Rédaction du journal d'Entreprise. • Réception de la clientèle. • Toutes actions touchant à la promotion de l'Entreprise.
Rattaché à la Direction, le candidat devra être un homme de contact. Il devra être âgé de 30 ans minimum, posséder une formation telle que École de Commerce, Attachés de Presse, avoir une expérience pratique et réussie dans une fonction identique au sein d'une Entreprise.
L'anglais courant est indispensable, l'espagnol souhaité.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous référence 381 M



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE

recherche

ingénieur informaticien

DÉBUTANT

(Grande Ecole ou équivalent) pour travaux sur des bases de données.

Connaissances appréciées :
— en IBM (MVS et Cobol),
— DL/1, system 2000 ou autres SGBD.

Adresser C.V. et prétentions à **CISI, 35, bd Brune, 75680 PARIS - Cedex 14.**

TRES IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
recherche

JURISTE international

Il sera chargé des études, de la conception et la rédaction de contrats internationaux, commerciaux et d'engenierie ainsi que des montages financiers qui leur sont liés et du suivi contentieux de certaines affaires.

Le candidat sélectionné aura :
- *30 ans minimum*
- *Une formation équivalente au Doctorat en Droit commercial, option Droit international*
- *L'expérience des contacts internationaux*
- *La connaissance courante de l'anglais*

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf 5708 à : L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra

---

Une Société parisienne, leader national et européen de biens d'équipements à usage industriel (appareils de mesure) effectif 600 personnes, CA annuel 70.000.000 de francs dont 25 % à l'exportation, filiale d'un groupe français de dimension internationale, crée dans le cadre de son expansion le poste de :

Secrétaire Général

Placé sous l'autorité et le contrôle de la Direction Générale, il aura pour mission essentielle la direction des services Gestion, Comptabilité et Informatique du siège, des usines et des filiales à l'étranger. Il sera responsable également de la politique sociale de l'entreprise et de toutes les questions juridiques et administratives.

Ce poste sera confié à un diplômé d'Etudes Supérieures, 35 ans minimum, ayant si possible complété sa formation par une business school, l'ICG ou le CPA. Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Le candidat qui sera retenu devra justifier d'une réelle expérience des fonctions demandées acquise de préférence dans une entreprise de production petites et moyennes séries, dont les produits hétérogènes impliquent un stock de composants importants et variés.

La rémunération annuelle prévue est en rapport avec la fonction proposée mais dépendra également de l'expérience et de la valeur du candidat.

séle CEGOS — Envoyer CV manuscrit, photo récente et prétentions sous la référence 6068/M à Fr. ROUSSEAU - Sélé-CEGOS 33, quai Galliéni 92152 SURESNES, qui s'engage à répondre et garantit une totale discrétion.

Production mécanique sur matériel automatique

Ingénieur Mines, Centrale, AM, vous avez quelques années d'expérience de production en grande cadence avec des machines automatiques de précision.

Nous offrons pour le poste de directeur industriel une large délégation de responsabilités dans tous les domaines d'une unité de production. Du commandement et de la formation du personnel à l'évolution des méthodes de fabrication en passant par tous les problèmes d'ordonnancement, de lancement et d'entretien préventif.

Il faut souhaiter travailler en prise directe avec le Président d'une PME efficace liée à un grand groupe implanté en banlieue parisienne. Il faudra également réussir à s'intégrer dans une équipe performante à laquelle il convient d'ajouter «un plus».

Nous avons confié aux consultants du cabinet de recrutement SIRCA le soin de réunir les candidatures. Ecrivez leur sous référence 77440 M.



64, rue La Boétie 75008 Paris



GENERAL AUTOMATION

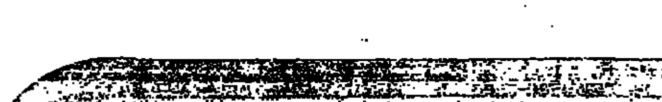
Un des premiers fabricants mondiaux de mini-ordinateurs recrute immédiatement son :

DIRECTEUR COMMERCIAL

Son rôle :
Animer et encadrer l'ensemble des ingénieurs commerciaux et technico-commerciaux de la filiale française.

Son expérience :
Parlant anglais, il devra afficher une expérience de plusieurs années dans un poste similaire.

Envoyer curriculum vitae, prétentions + photo
à GENERAL AUTOMATION, Tour Gallieni II
36 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET



Responsable transport

Pour important contrat clés en main (C.A. 2 milliards) au Moyen Orient.
Il prendra en charge l'organisation complète du transport des équipements nécessaires au chantier depuis le port d'embarquement jusqu'au site.
Il négociera avec les Compagnies maritimes et transitaires, et définira les procédures d'expédition.
Le poste est basé à Paris, mais implique des déplacements fréquents.
En outre, il sera aidé sur le site par un représentant qui coordonnera les problèmes de transports.
Il devra avoir au moins 10 années d'expérience dans les transports internationaux soit comme transporteur, soit comme transitaire.
Il est indispensable de parler parfaitement l'anlais. Ref : 97701

Ingénieur études de génie civil

Il sera intégré à l'équipe chargée de coordonner les études de génie civil et d'installation générale (bâtiment exclu)
Sa fonction comportera des relations permanentes avec les bureaux d'études extérieurs et nos clients.

L'ingénieur que nous cherchons est diplômé d'une Grande Ecole et a environ 5 ans d'expérience en ingénierie de travaux publics et circuits fluides (tuyauteries)
Il maîtrise nécessairement la langue anglaise et a de bonnes notions d'espagnol.
Réf : 97702

Ingénieur méthodes

Au sein d'une équipe jeune, il sera associé à l'optimisation d'un produit de haute technicité et à l'amélioration des méthodes de fabrication.

Ce poste nous paraît convenir à un ingénieur diplômé AM, INSA... qui aurait une première expérience industrielle d'environ 2 ans au contact de la production, et connaîtrait bien les procédés de fabrication en moyenne et grandes séries.

Réf : 97703

Ingénieur tuyauteries

Il sera intégré à une équipe qui, sur une affaire donnée, coordonne les études de tuyauteries et contrôle leur installation.

A ce poste, nous verrions bien un ingénieur de formation ECL, AM, IDN,...et ayant déjà participé à des études de tuyanteries dans un engeenering pétrochimique ou nucléaire.

L'anglais, écrit et parlé est nécessaire.
Réf : 97705

Ingénieur calculs dynamiques de structures

Il sera responsable d'une équipe de 5 ingénieurs spécialistes des calculs dynamiques, dont il devra assurer la formation, coordonner les travaux et stimuler la réflexion (actions de recherche et développement).
Cette fonction peut convenir à un Ingénieur Grande Ecole ou un Diplômé d'Université ayant acquis 5 années d'expérience en calculs de structures dans un secteur off shore, aéronautique ou nucléaire, et maîtrisant les techniques modernes d'analyse numérique.
Réf : 97704

Ingénieur électronicien

Il participera aux études de conception et au suivi technique des matériels de relayage concernant d' importantes affaires à l'exportation.
Ce poste convient à un ingénieur INPG, SUP'ELEC débutant ou ayant une première expérience professionnelle, et connaissant bien les techniques numériques.

Réf : 97706

Pierre Grauvogel

Très Importante Association pour la formation professionnelle liée à un puissant Organisme financier

psycho-pédagogue

de formation supérieure (Psychologie sociale, Sciences de l'Éducation) et sensibilisé(e) aux problèmes de gestion des ressources humaines, il (elle) devra être particulièrement ouvert(e) aux techniques modernes de l'animation pédagogique.
Sous la responsabilité du Directeur pédagogique, il (elle) participera à l'élaboration de stages : • la conception de supports • la formation des Animateurs • la coordination pédagogique.



Envoyer CV, photo et prétention sous réf. 349 M au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre - 75017 PARIS

---

administration chantier
MOYEN ORIENT

Nous concevons et réalisons de grands ensembles industriels aussi bien en France qu'à l'étranger.
Le cadre administratif que nous recherchons résidera en permanence sur l'un de nos sites au Moyen-Orient.
Il assumera, la coordination de l'ensemble des activités administratives et financières du chantier, ainsi que la gestion de la base vie (dans un délai de deux ans, 2000 personnes vivront sur le site).
Sa responsabilité comprendra également les relations avec les administrations locales.
Si vous avez au moins 40 ans, une solide expérience de l'administration de gros chantiers d'unités clés en main à l'exportation et une parfaite maîtrise de l'anglais (l'arabe serait souhaitable), ce poste vous concerne.

Adresser votre candidature et votre c.v. s/réf. M10 à Axial Publ., 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, qui transmet.

---

directeur de la division hospitalière

La filiale française d'un groupe mondial, leader dans le domaine de la santé, recherche l'homme capable de diriger et d'orienter le développement de sa division «produits hospitaliers».
Responsable de la définition et de la mise en œuvre du plan et de la stratégie publicitaire et promotionnelle, il animera une équipe de chefs de produits et de délégués hospitaliers.
Ce poste conviendrait à un homme de formation supérieure ayant exercé avec succès des fonctions de directeur des ventes dans le domaine des produits hospitaliers.
Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.
Lieu de travail : Paris.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1042/M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, RUE DANTON 75006 PARIS CEDEX 06

Dans le cadre de son développement industriel un très important groupe mondialement reconnu pour la qualité et la technicité de ses fabrications (équipements mécaniques) recherche son

DIRECTEUR AUDIT

afin de lui confier la responsabilité de l'animation d'une équipe de contrôleurs internes (5 personnes) chargée principalement de superviser et d'assister les différents établissements dans leur gestion et leur organisation comptable.
A la fois ouvert et critique vis-à-vis des procédures existantes, il devra proposer à sa Direction Financière les solutions réalistes aux problèmes qui lui seront posés et qu'il aura détectés.
Agé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (HEC, ESSEC, INSEAD ou équivalent) le candidat retenu devra justifier d'une première expérience réussie acquise soit dans un cabinet de Commissaires aux Comptes soit dans une grande société (multinationale si possible).
Connaissance de l'anglais indispensable, espagnol souhaité.



Envoyer C.V. photo et prétentions sous la référence 380 M au :
Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
42, rue Legendre 75017 PARIS

.ASSEES

offres d'emploi

directeurs agences

JEUNE CADRE

Cadres confirmés

...f de Projet

directeur technique

offres d'emploi

Société internationale en pleine expansion fabriquant périphériques d'ordinateurs et mini-computers, recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

pour région parisienne, ayant quelques années d'expérience et de succès en informatique, notamment dans la vente de mini-computers équivalents au Système/3.

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

pour région parisienne ayant expérience périphériques et systèmes.

Nous offrons d'exceptionnelles opportunités de carrière et des revenus importants.

Les personnes intéressées doivent écrire : 42-52, rue de l'Aqueduc - 75010 PARIS.

DECISION DATA

NOUS RECHERCHONS

INGENIEUR COMMERCIAL

. Ingénieur Electronicien 1 à 2 ans d'expérience technique ou commerciale, préférence Hardware informatique.
. Dynamique, ambitieux, responsable, connaissant l'anglais.
Pour vente produits de haute technicité (périphériques) aux constructeurs d'ordinateurs et systèmes.
Nous sommes une société U.S. bien implantée en Europe avec un support industriel local.

Adresser C.V., photo et prétentions

AMPEX

Leader Mondial de l'enregistrement Magnetique
21, rue du Dôme 92100 BOULOGNE

TRINDEL

Société spécialisée dans les INSTALLATIONS ELECTRIQUES INDUSTRIELLES recherche dans le cadre de l'expansion de son département INSTRUMENTATION

INGÉNIEUR d'AFFAIRES INSTRUMENTATION confirmé

— Ayant 5 ans expérience, activité entreprise.
— Devis, négociation, étude approvisionnement, organisation et suivi de chantier, mise en service.
— Responsabilités techniq., administratives, financières et humaines des affaires.
— Anglais souhaité.

Env. lettre man. av. C.V. et photo s/réf. A 18. à Sté TRINDEL, DP/PS. 44, r. Lisbonne, 75008 Paris.

Une Importante Société Française du secteur des COMPOSANTS

recherche

INGÉNIEUR - ÉLECTRONICIEN

Ayant acquis, au cours de 4 à 5 ans d'expérience industrielle, des connaissances approfondies en CIRCUITS INTEGRES :
— soit dans le domaine de la Conception de Systèmes Informatiques.
— soit dans le développement et la production de composants.

Il aura à participer au développement d'une nouvelle famille de circuits et prendra, dès que possible, la responsabilité complète d'un groupe de produits impliquant la direction d'une équipe d'ingénieurs et techniciens (conception, industrialisation et production).

Contacts internationaux fréquents et maîtrise de l'anglais nécessaire.

Adresser C.V. manuscrit à nº 30.440. CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante société vente gros et détail 9 points de vente T.V. ménager meubles recherche d'URGENCE

CHEF COMPTABLE

MINIMUM D.E.C.S.

plusieurs années d'expérience de responsabilités, commandement, organisation.

DIRECTEUR

SERVICE APRES-VENTE T.V. MENAGER
Plusieurs années d'expérience, sens aigu du commerce, de la gestion, de l'organisation, du commandement, compétences techniques.

Possibilité logement, position cadre.

Lettre manuscrite C.V., photo et prétentions à

JACQUES MARINELLI

3, place Saint-Jean, 77007 MELUN. Cedex. Téléphone 439-55-60.

Pour développer la promotion des ventes de ses fabrications auprès des distributeurs, installateurs et prescripteurs de la région parisienne.

FRIGA BOHN

décide de s'implanter à Paris et recherche

UN CADRE RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL

Si vous avez une bonne expérience en froid commercial et industriel, la capacité de convaincre, le goût des contacts et la volonté de réussir au sein d'une entreprise française de classe internationale, adressez vos C.V. et photo à :

FRIGA BOHN, rue Roger-Salengro, 69740 GENAS.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

d'un organisme de conseil et de formation
d'une dizaine de personnes
basé à Paris
spécialisé dans une branche professionnelle

cherche

SON DIRECTEUR GÉNÉRAL

Il doit encadrer une équipe de consultants polyvalents et assurer la prospection d'une clientèle. De courts et nombreux déplacements en province sont nécessaires.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions sous nº 14.477 à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui tr.

MAZDA
lampes et appareils d'éclairage

recherche pour sa

DIRECTION FINANCIÈRE

UN CADRE COMPTABLE

D.E.C.S. ou B.P. ancien régime...

Agé de 35 ans au moins, il aura acquis une solide expérience dans un CABINET COMPTABLE ou une GRANDE ENTREPRISE et se verra confier des missions de contrôle et d'assistance dans les domaines comptables et fiscaux.

Ce poste est susceptible d'évolution pour un candidat de valeur.
Peu de déplacements à prévoir.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo, prétent. COMPAGNIE DES LAMPES, Service du Personnel, 29, rue de Lisbonne, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE ALIMENTAIRE SUR UN MARCHE EN PLEINE EXPANSION

PROPOSE UN POSTE DE

CHEF DE PRODUITS JUNIOR

VOUS AUREZ LA RESPONSABILITE DE LA RECHERCHE ET DE LA MISE AU POINT DES NOUVEAUX PRODUITS.

DE FORMATION SUPERIEURE (E.S.S.E.C., E.S.C.P. ou équivalent).

VOUS AVEZ ACQUIS 2 à 3 ans d'expérience dans la gestion d'une gamme de produits ou dans les études de marché.

LE GOUT ET L'APTITUDE AUX CONTACTS à tous les niveaux sont des qualités essentielles dans ce poste.

MERCI D'ENVOYER C.V., photo et prétentions sous nº T 81.746 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE
recherche à PARIS

pour Informatique scientifique et Gestion

JEUNES INGÉNIEURS

DEBUTANTS (ou faible expérience professionnelle)

- Connaissance en informatique indifférente ;
- Formation assurée par entreprise ;
- Niveau formation Grandes Ecoles Scientifiques (X, Mines, Supelec, Télécom., Centrale, etc.).

Grande importance attachée à personnalité du candidat.

Adresser C.V. sous réf. 414 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE SERVICES PÉTROLIERS

recherche

INGÉNIEURS GÉOPHYSICIENS

3 ans d'expérience INTERPRETATION souhaités.

- Anglais parlé.
- Déplacements fréquents à l'étranger.
- Travail motivant dans équipe dynamique.

Adr. C.V. détaillé avec prétentions ss réf. CT 71 à



PROFILS
5 bis, rue Keppler,
75116 PARIS.

PROFILS

GROUPE SOCIÉTÉ EN PLEINE EXPANSION PARIS (8e)

recherche

pour s'intégrer dans une équipe dynamique

CHEF DE GROUPE COMPTABLE

Formation cabinet souhaitée.

Ecrire avec C.V. et prétentions à SINEC, 8, rue Charles-Pathé, 94300 VINCENNES.

CADRE ADMINISTRATIF

recherché par Ecole privée plein centre Paris
Expérience relations adultes et jeunes indispensable. Autorité, sang-froid, travailleur, méthod.
Age minimum 30 ans.
6 semaines vacances, avantages divers dont repas midi.
Excellent climat.
Env. C.V. manuscrit, photo et prét. à nº 30 367, Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Organisme privé cherche PROFESSEUR de COMPTABILITE titulaire B.T.S. comptabilité (ou équivalent) pour corrections à domicile CAP employé de comptabilité régime 77. Ecrire à M. Nicolas, E.F.C., 7, r. Heynen, 92270 BOIS-COLOMBES

Recherchons

ENQUÊTEURS (TRICES)

Paris ou prov. qualitatifs ou quant. Début. ou expérimentés C.V. dét. F.S.V.D. Sce marketing 20, r. Armenonville, 92200 Neuilly

2 JEUNES CADRES

— Passionnés par la formation ;
— Ingénieurs + I.A.E. ou similaire ;
— Appointements selon compétence.

C.V. à I.B.G., 14, place de France, 95200 SARCELLES.

ORGANISME FRANÇAIS recherche dans le cadre d'un grand projet technique Européen et de sa politique de « Réduction des Coûts »

UN INGÉNIEUR « MÉTHODES »
de HAUT NIVEAU

Possédant une solide expérience dans l'étude des procédés de fabrication et rompu à l'analyse des tâches.

Apte à encadrer et à animer un groupe d'analystes des procédés d'élaboration des produits, dans les domaines suivants : Electronique, structures, petite mécanique et propulsion.

Lieu de travail : BANLIEUE SUD

Env. C.V. et prét. nº 30 332, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Société de Services en Informatique (près ORLY)

INGENIEURS

Grande Ecole, option informatique, 2 à 3 ans expérience dans le domaine de la programmation des systèmes temps réel pour application télé-informatique.
Envoyer C.V., photo, prét. à : T.I.T.N. SELECTION
1, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS.

Ensemble interconlempor. recr. régisseur général chef du personnel qualifié, expérience musicale requise. Adres. candidature manuscrite Ensemble Intercontemporain, 15, r. de Bruxelles, 75009 PARIS.

cours et leçons

URGENT rech. profess. RUSSE d'origine (condition) pour leçons particulières. Tél. : 585-09-53.

secrétaires

Secrétaires de direction

SECRÉTAIRE BILINGUE
ANGLAIS
MI-TEMPS - PARIS

POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL D'UNE IMPORTANTE AGENCE DE PUBLICITÉ AUX CHAMPS-ÉLYSÉES (100 personnes).

Cette agence très dynamique offre ce poste stable dans un environnement stimulant à une secrétaire compétente possédant personnalité, discrétion, esprit clair et ayant une présentation agréable.

Les techniques de sténo et de dactylo doivent être excellentes pour rédiger en français et en anglais courrier et télex.

ADC PARIS
CONSEIL DE L'ENTREPRISE CLAUDE BOUCHE
Département Recrutement
6, RUE BREY 75017 PARIS (à préciser sur enveloppe et lettre)

envoyer lettre, c.v., photo (indiquer l'intérêt que vous portez à cette proposition, rémunération actuelle). Nous garantissons le poste à pourvoir dans la société qui nous a confié l'examen des candidatures.

Réf. F 789

TRES IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL (PARIS - NORD) recherche pour son Président

une secrétaire de direction

parfaitement bilingue ANGLAIS - FRANCAIS (Sténo dans les 2 langues).

Ce poste de haut niveau conviendrait à une personne pouvant justifier d'une expérience préalable dans des fonctions similaires.

Salaire élevé.

Ecrire avec C.V. détaillé et photo à No 30.387 CONTESSE Publicité - 20, Avenue Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL T.P.
Leader Européen dans un secteur d'activité recherche pour son SECRETARIAT GENERAL (92 - Levallois Perret)

secrétaire de direction confirmée

- 5 ans minimum d'expérience professionnelle.
- Bonne pratique de la sténo et de la dactylographie.
- Très bonne connaissance de l'anglais lu et écrit. (niveau licence)

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 5561 à :

P. LICHAU S.A. B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra

Secrétaires

IMPORTANTE SOCIETE BANLIEUE NORD-OUEST recherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO CONFIRMÉE

FORMATION COMPTABILITE INDISPENSABLE

Nombreux avantages sociaux.

Ec. nº 30 033 Contesse Publicité 20, avenue Opéra, 75040 Paris. Cedex 01, qui transmettra.

Moyenne entreprise dépannage, contrats, entretien S.A.V. gaz, recherche pour nouveau siège social à Montpellier

SECRÉTAIRE COMPTABLE
EXPERIMENTEE

30 ans minimur pour comptabilité générale et analytique, trésorerie, clients, fournisseurs, déclarations fiscales et sociales.
Mise au courant au siège actuel à Paris par stage rémunéré deux mois environ.

Envoyer C.V., références, photo et prétent. HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann 75008 Paris. Sous référence 68 022.

Organ. Conseil en format. rech.

SECRETAIRE MI-TEMPS

chargée contact clientèle.
Adr. C.V. + lettre manuscrite, à Culture et Développement 208, rue Saint-Denis, Paris 2e.

représent. offre

Société de vente de matériels scientifiques et de produits consommables pour le laboratoire recherche pour la région parisienne VRP multicartes, très actif, bien introduit laboratoires de recherches. Ecrire M. Ridart, 22, rue Colonnes-du-Trône, 75012 Paris, qui transmettra.

enseignem.

APPRENDRE

L'AMÉRICAIN

à

L'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 14e, 633-67-28
Cours de conversation, le soir
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : le 10 OCTOBRE
COURS PRIVES. Cessions intens.

travail à domicile

Demande

Prof. d'enseig. gén. des collèges, 19 a. prat., corrigerait cours par corresp. de franç., d'hist. et de géographie. Mme MAURIN, 23, Rioux, 26240 ST-VALLIER.

occasions

Retraité vd IVOIRES et PIERRES DURES, CHINOIS et JAPONAIS. Ecr. sous nº 68.061, à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann. 75008 PARIS

demandes d'emploi

assistante de direction internationale

28 ans - SCIENCES PO - D.E.S. DROIT
Trilingue :
FRANÇAIS - ANGLAIS - PORTUGAIS

Depuis 4 ans, dont 1 au BRESIL, Secrétariat Général d'un GROUPE INTERNATIONAL.

Responsable des liaisons avec les filiales et des contacts internationaux à haut niveau. Souhaite participer au développement de votre Société à l'exportation.

Pour un premier contact écrire sous référence 2929 à ORGANISATION et PUBLICITÉ 2, rue Marengo - 75001 PARIS qui transmettra

---

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (37 ans)

Expér. industrielle solide, homme de contacts spécialiste des MISSIONS DIFFICILES, FRANCE ou ETRANGER

recherche

POSTE DE DIRECTION

BASE SUR REGION PARISIENNE
Tél. : (4) 457-42-45.

Ecrire nº T 81.747 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

H., 28 ans, DUT JOURNALISME disponible rapidement

BILINGUE FRANÇAIS-SUÉDOIS

— ANGLAIS ET ESPAGNOL COURANTS ;
— notions allemand, italien, portugais ;
— 4 ans expérience professionnelle dans

TÉLÉVISION - PRESSE ÉDITION

PRATIQUE DU SECRETARIAT DE REDACTION
cherche
POSTE RESPONSABILITE
PRESSE - EDITION - MILIEU DIPLOMATIQUE

Ecrire nº T 81.432 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

CADRE SUPÉRIEUR

39 ans - Formation ingénieur

— Expérience 8 ans Marketing produits de grande consommation.
— Directeur société de services, 30 millions C.A. équipements secteur tertiaire.

Recherche poste D.G. ou D.G.A. dans P.M.E.

Ecrire nº T 81.807 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
HAUT NIVEAU
Chef Marketing-Vente produits grand public
FORMATION SUPÉRIEURE
HAUT NIVEAU
Grande Ecole Commerciale - Gestion
Doctorat distribution - 30 ans

Je cherche une société, France ou étranger, secteur alimentaire ou grand public pour aller plus avant et mettre ma compétence et ma personnalité à son service.

Ecrire nº 1.717 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

Responsable assurance qualité
INGENIEUR III A 37 ans
10 ans expér. dans techniques modernes, contrôle qualité et fiabilité, organisation services qualité et adhésion métal élastomères.
Référ. de 1er ordre industrie caoutchouc
Rech. poste équivalent
Rég. Rhône - Alpes - Provence
Ecr. nº T 81779 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.F., 35 ans, Bacc. philo 10 ans expér. SECRETARIAT DIRECT. haut niveau administratif et commercial. Sér. référ. bilingue anglais, excell. connaiss. italien. LARGE CULTURE GENERALE AIMANT et SACHANT REDIGER hab. rewriting, sens responsabilité, facilité adaptation. Permis de conduire, ch. poste autonome, vivant auprès particulier ou sté France-Etranger. Ecr. nº T 81774 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

SECRETAIRE MEDICALE dactylo rech. emploi similaire ou autre branche préfér. banl. est. ou 10e, 11e, 12e arrdt, sér. rét. Tél. 871-06-78 (17 h. à 20 h.)

Urgent directeur animateur socio-éducatif, niv. 3 + stage économat, ch. poste DIRECTION EQUIP. SOCIO-EDUC. expér. C.E. enfance et M.J.C. Tél. 790-99-12 ou écrire R. PRUNIER, 16, rue Neuve-des-Mourinoux, 92600 Asnières

H., 31 ans, Docteur philo, bonnes connaiss., angl., allem. et dactylo expér. administ., ch. emploi, étud. toutes proposit. Ecr. nº 1711 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H., 31 ans, maîtrise de philo., not. de documentation, de théol., cherche emploi stable, de préf. ds l'enseig., accepte mi-temps. Ecr. nº 1718 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Dynamisme de la jeunesse

Maturité : 10 ans vie profess. Vente-Organisation-Achats travailleur Intelligent et responsable idées rentables, peut réussir missions variées Ecr. nº T 81679 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

J.H., 29 ans, lic. Sc. Eco. I.A.E. PROBATOIRE CERTIF. JURIDIQ DE D.E.C.S., 3 ans, expér. ds sté industrielle, recherche POSTE SERV. FINANC. ou CONTROLE DE GESTION. Ecr. nº T 81737 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Jne H., 20 a., sérieux, dynamique, lib. obl. mil., niv. prem. G. 3, rech. place stable. Didier GUERARD 3, square du Var, 75020 Paris Tél. 207-38-03

Jne Hme, 25 ans, Maîtrise droit privé, C.E.J. Etud. doctor., attend propos. emploi de JURISTE Ecr. nº 1714 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. sér. référ. parlant anglais, espagnol, dactylo, possib. voyager, ch. emploi, étudie toutes propositions. Tél. 579-06-11.

J.H., 25 ANS
Bac G3, 1re année D.U.T. distribution, licence sciences humaines, spécialités tests et études motivations recherche dans importante Sté Commerciale POSTE D'ANIMATION DE GROUPE ou ADJOINT AU SERVICE DU PERSONNEL
M. TOUREILLE, 1, r. Bourdelle 93150 Blanc-Mesnil. - 931-55-95

CHEF DE TRANSIT
20 ans expér. africaine dans branches import-export, Banques, Douanes, Transp. transit marit., terrest., aériens, commerce international, très bonne connaiss. des procédures s'y rapport., rech. direction ou poste responsable de ces branches. Préf. import. Sté minière ou autres en Afrique Noire. Lib. rapidement. Ecrire 54410 HAVAS, ST-ETIENNE

EX-EDITRICE, EX-REDACTRICE EN CHEF, EX-SECRETAIRE DE REDACT. cherche place
Plume à tout faire.
Monique TISSOT, 57, rue Sébastien-Mercier, 75015 PARIS
Tél. 577-90-99.

INGENIEUR SOUDEUR
15 a. expér. en constructions soudées des raffineries, plates-formes, des forages et toutes constructions off-shore contrôle et supervision des travaux sur chantiers en France et étranger. Parl. anglais rech. place stable, conviendrait parfaitement aux gdes compagnies pétrolières. Ecr. nº 29 971, CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Jne fille, 27 a., secrétaire sténodactylo, licenc. en russe, conn. angl., sans responsabilité, étudies prop. ds secrét. ou traduct. Ecr. nº 1 710 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DUT
HYGIENE ET SECURITE
Libéré O.M. octobre cherche emploi France ou étrang. Conn. angl., esp. Tél. (96) 74-11-83.

Homme 37 ans
CADRE ADMINISTRATIF et COMPTABLE
marié 2 enfants. 11 ans outre-mer, cherche situation OUTRE-MER disponible de suite.
BORELLI - AIGNOZ
01350 CULOZ




















offres d'emploi

cours et leçons

secrétaires

demandes d'emploi

assistante de direction internationale

FRANÇAIS - ANGLAIS - PORTUGAIS

INGÉNIEUR CIVIL DES MINES (37 ans)

POSTE DE DIRECTION

SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS TEMPS - PARIS

BILINGUE FRANÇAIS-SUÉDOIS

TÉLÉVISION - PRESSE EDITION

CADRE SUPÉRIEUR

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

FORMATION SUPÉRIEURE

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

NOTRE-DAME-DE-LORETTE px intér. gd 3 p. cft prof. libér. MARTIN. Dr droit : 742-99-09.

TERNES grand standing. superbe réception + 4 chbres, professions libérales. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

POMPE-MOZART 4, avenue Montespan (16e) 3-4 p., bains, moderne, 80 m2, 4e étage, sur jardins, 520 000 F. Mercredi 14 à 17 h. T. 265-90-05.

MARCHE DES NOTAIRES RUE DE TREVISE 5 pièces 120 m2, libre. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 265-80-01, Me Roux.

EUROPE (près) petit 4 p. tt cft, chbre serv. MARTIN Dr droit : 742-99-09.

ARGENTINE grand living + 3 chambres + service, salle d'eau, bains, soleil. Px : 635 000 F. T. : 267-55-71.

RUE DU SQUARE CARPEAUX gd et beau studio décoré, tt cft, 235 000 F. Tél. : 255-66-18.

MARAIS 842-57-00 bel immeuble 17e siècle rénové. Living + chambre en loggia, cuis. éq., bains, poutres appar. 50 m2, 310 000 F. S/pl. 14-18 h. 14, RUE DE NORMANDIE.

MONCEAU - 5-6 PIECES Propr. vend dans imm. tr. gd stdg. appt 250 m2, parf. finition, 3e étage. — Tél. 825-46-69.

JASMIN, bel imm. P. de T., 5 P., tt cft, impec., chbr. serv. MARTIN, Dr en droit. 742-99-09.

MARCHE DES NOTAIRES Rue Redier, 2 P., 40 m2, libre. Crédit possible par le C.F.F. Tél. : 278-30-60, Me LAURIAU.

Place marché Sainte-Catherine (près), imm. caractère, grand stdg, magnif. studio meublé : 230.000 F. Téléphone : 278-09-40.

70, R. DANREMONT, Gd 3 P., liv., s/rue + 2 chbr., s/jard., gde cuis., entrée, wc., bns, penderie, chauff. centr., asc. Visite mercredi, jeudi, de 14 à 16 h.

XVIe - Hameau Boulainvilliers, imm. neuf, très grand luxe, jamais habité, 3 P., 115 m2, 7e étage + terrasse. 603-88-88.

LAMARCK-CAULAINCOURT Ppaire vend ds luxueuse petite résidence neuve. Studio, entrée, salle de bains, wc, kitchenette, 5e ét., asc. Plein Sud, jamais habité avec 30.000 F - 757-84-50

37, BD LANNES 118 m2, récent, vue dégagée. SOCIETE AUBRY : 501-88-89.

ÉPARGNANTS INQUIETS DEVENEZ INVESTISSEURS HEUREUX

de 35.000 à 300.000 F comptant plan épargne logement possible

A PARIS

PLACEMENT D'AUJOURD'HUI VALEUR DE DEMAIN
Sélect. de programm. d'invest.
— Accrois. rapide du capital;
— Rentabilité immédiate;
— Fiscalité avantageuse;
— Gestion assurée.
Check-up financ. et fisc. gratuit.

C.F.I. Pierre
8, avenue Hoche, 75008 PARIS. Tél. 758-69-80 + 267-36-86 - 87. Tous les jours et sam. 8 h à 20 h.

13 PLACE DES VOSGES IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 100 M2 A 235 M2. Sur place tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 heures ou 227-91-45 et 755-98-57.

DANS **HOTEL PARTICULIER** de classe et charme exceptionnels

reste disponible à la vente quelques appartements de 2 p. sur 1 ou 2 niveaux. Volume insolite.

Réception mercredi 5 octobre 12, BOULEVARD FLANDRIN, de 14 heures à 17 heures.

CHAMPS-ÉLYSÉES Vue exceptionnelle, étage élevé, Gd séj. + 2 ch. 119 m2 tt cft. VERNEL 526-01-50.

BUTTES-CHAUMONT 200 m. du parc, grand studio TYPE ATELIER D'ARTISTE 4,10 m hauteur sous plafond, baie vitrée, tout confort, 155 000 F, frais notaire inclus.

Vis. sur R.-Vs. : 766-13-14.

250 M2 JARD. PRIVATIF + 5 PIECES dans hôtel partic., grand standg. Direct. propriét. 734-98-06, HEURES de BUREAU.

HOTEL DE SENS (Près) Plein soleil, 2-3 P., tt cft, tél., 325.000 F. Téléphone : 326-47-02.

ILE SAINT-LOUIS VUE SEINE, QUAI ORLEANS, LIVING + 2 CHAMBRES. Prix 600.000 F. VERNEL : 526-01-50.

DANS **HOTEL PARTICULIER** de classe et charme exceptionnels

reste disponible à la vente quelques appartements de 2 P. sur 1 ou 2 niveaux volume insolite.

Réception vendredi 7 octobre, 12, BD FLANDRIN, de 14 à 17 heures.

JASMIN Part. vend 4 pièces, living double, 2 ch., charme, cft, chbre serv. poss. 590.000 F. Sur place mercredi : 21, r. de la Source - 16e, 13-18 h. Tél. : 647-97-39, après 19 h.

RUE DE LA FAISANDERIE Syndic vend dans imm. standing **2 P.** tout confort 66 M2. 370.000 F - 387-27-60.

REPUBLIQUE 1 P. cuis., tél., 4e étage. 42.000 F. 575-23-75.

LES HALLES PART. VEND **6-7 P., 170 M2** Duplex, sol., calme. Immeuble anc., refait neuf, BEAUCOUP DE CHARME. 900.000 F dont 400.000 C.F. 11,75 % sur 15 ans. 233-17-19.

ST-GEORGES. Gent. 2 P., cft. Bel imm. CALME. 544-58-38.

SAINT-HONORE PRES BEAUVAU Spacieux living + 2 chbres. ETAT NEUF. Prix 750.000 F. VERNEL. 526-01-50.

AV. R.-POINCARE Grand stand. 3 récept., 4 chbres sur jardin, 3 serv., 2 boxes, prof. libérales PRIX INTERESSANT. FRANK ARTHUR - 766-01-69.

17e STUDIO, cuisine équipée, bains, balcon, soleil. PRIX 195.000 F. - 522-62-14.

Paris Rive gauche

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

GOBELINS, calme, soleil, grand cachet, pleine vue sur Panthéon, part. vend 3 P. 60 m2 envir., séj. avec cheminée et balc., bureau-biblioth., chbre, cuis. équipée, salle de bains, wc, téléphone. Le tout rénové et meublé par architecte. Chauff. individuel gaz, 5e ét. sans asc. Px 310.000 F - Tél. : 256-61-61, poste 5786, ou soir : 487-41-46.

PASTEUR - Part. vd 3 pièces excell. état, cuisine aménagée, s. bains, wc, chauff. + cave. S/rue calme et s/jardin. Px : 280.000 F - Tél. : 783-71-20.

TOLBIAC, 4 P. 84 m2, cuis. équ. Cave, park., sol., calme 335.000 + 30.000 CF - 583-94-68 apr. 19 h

Dans COUR-PATIO Superbe DUPLEX 45 M2 tt cft. Exceptionnel - 208.000 F 278-10-82 - 286-15-30

Vente, Champs-de-Mars, imm. grand standing, appartement entièrem. décoré de façon luxueuse et raffinée, 185 m2. Parkings. Tél. : 531-41-49, Poste 48

MARCHE DES NOTAIRES Rue Chauvelot, 2 P. 35 m2, libre. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 566-84-27, Me Carvais.

Me ALESIA - Bel immeuble **3 P.** Duplex tt cft, tél., 65 m2. 180.000 F - 589-49-34.

5e 2 PIECES, cuis., s. de bains, entièrement rénové. courette privative - 254-39-91.

131, RUE DE L'UNIVERSITE 6e étage, 102 m2. Neuf. 3/4 PIECES : dble livg, 2 chambres, 2 bains. Visite sur rendez-vous : Mme Gorges, 280-34-40.

PRES AV. SAINT-MANDE Mo Bel-Air, s/jardin, beau séj., 2 chbres, entr., cuis., dressing tt conft, 420.000 + box - 346-43-05.

BAC. Imm. récent. Stand. 4/5 P. + TERRASSE. Plein Sud, 6e et der. étage. Gar. Cave. 950.000 F. 359-20-62 - 225-73-70

PORTE D'ORLEANS Superbe 3 P. tout conft, 55 M2, 1er ét. rue. Exceptionnel. 189.000 F - 206-15-30

Beau 2 P. 55 m2 + Balc. Calme. Soleil. Ds imm. récent P. d. t. Tout cft. Cave. Possib. parking. 76, rue Commerce. 13/18 h, mercredi ou tél. matin au 588-01-20.

UNIVERSITE SOLFERINO ORIGINAL DUPLEX LUXE 170 M2. BOX. ASC. ODE. 42-78. ARBRES

FRANK ARTHUR S.A. propose 3 appts très prestigieux entièrement rénovés dans le quartier des ministères et des ambassades à quelques pas des Invalides :
RUE BARBET-DE-JOUY ces appts ont respectivement 174, 183 et 206 m2 en **4 ET 5 PIÈCES** av. chbre de serv. et parking. Ils sont ensoleillés et au calme et bénéficient de belle hauteur sous plafond. Pour tous renseignements s'adr. à FRANK ARTHUR 134, boulevard Haussmann. TEL : 766-01-69.

MONTPARNASSE Dans rue calme, petit immeuble neuf, grand luxe :
Beau studio 25 m2 + parking + téléphone. Prix 218.000 F.

Tél. pr R.-Vs : 766-13-14.

Près PARC MONTSOURIS **3 P.** Imm. 1960, tt confort, tél., 9e ét. 320.000 F. 589-49-34.

GLACIERE-TOLBIAC imm. 1930 **2 P.** 37 m2, 2e étage, tél. 178.000 F - 589-49-34.

3 PIÈCES dans petit immeub. très calme, 117, rue de l'Abbé-Groult, LIVRAISON AUTOMNE 1977. Visite pour appartement témoin sur place de 14 h. 30 à 18 h. 30 sauf mardi et dimanche. 828-75-64 et 256-37-70.

6e. RUE HAUTEFEUILLE IMMEUBLE RESTAURE APPTS DE 85 M2 A 170 M2. Téléph. : 227-91-45 ou 755-98-57.

Région parisienne

ANDRÉSY (78) A 30 min. de Paris-St-Lazare, près écoles et commerces, dans petite résidence, part. vd appt de 3 pces (constr. 1970), cuis., s. de b., déb. Log. sit. au 3e ét. sans ascens., surf. 60 m2, parking, cave, tél., libre fin mars. C.F., 28.000 F. T. soir 974-51-46.

NEUILLY - 6 PCES 218 M2 Triple living, 3 chbres, 2 serv. IMMOB. MERGUI - 766-42-00

POUR PLACEMENT BOULOGNE, Route de la Reine 2 P. à rénover 90.000 F PARLY II : 2 P. tout confort, 129.000 F. - 604-25-09

COURBEVOIE - Luxueux appt, 2 chbres, liv., cuis., bains, park. Soleil, 380.000 F - 522-62-14

LA PLUS BEL. VUE DU BOIS Neuilly, tr. grand stand., récent. Luxueux 4 P. 125 m2, balcon + stud. serv./jdin + 3 park. 1 620 000 F. RARE — 651-32-20.

NEUILLY - Imm. nf, r. calme, vue déga., 120 m2. Stand. Mercr. 14 h à 18 h, 3 bis, r. des Dames-Augustines ou 705-24-10

MARCHE DES NOTAIRES VILLEJUIF, Pass. des Réservoirs - 4 P. 68 m2. Box. Libre. Crédit possible par C.F.F. Tél. : 266-92-66, Me Letulle

94 CHEVILLY-LARUE Immeuble récent, ppaire vend séj. + 2 chbres, gde cuis., tout conft, balc., soleil, 2 parkings. Prix intéressant - MED. 99-80.

VINCENNES - Imm. récent Standing. CALME. SOLEIL. 2/3 P., gd balcon. Impeccable. 350.000 F. URGENT - 266-19-08.

LOCARNO (Suisse)
— 2 1/2 appartements avec piscine, jardin, bar privé. 35.000 F + hypothèque.
— Rustiques en style tessinois, position ensoleillée et tranquille à partir de 60.000 F + hypothèque.
— Encore seulement 14 réservations pour des appartements dans nouvelle construction. Position très ensoleillée et résidentielle, vue panoramique dans un parc naturel avec source. Piscine, sauna, solarium, pergola-grill, terrasse et jardin.
— Terrains et villas avec vue magnifique sur le lac.

LUGANO
— Appartements directement au lac de Lugano.
— Maisonnettes en style tessinois près du champ de golf.
Prix à partir de 1.800 F pour mq.

Pour tous renseignements :
Unigefid S.A.
Via Zurigo, 19
CH-6904 LUGANO - Tél. 091/3.20.76 - Telex 79663.

78-VERSAILLES RESIDENCE TURENNE quelques très beaux appartem. Livraison immédiate. Renseignements et vente. Agence Philmo, 27, rue Carnot (78) Versailles. Téléphone : 950-35-72.

BOULOGNE ÉGLISE Séj., 2 chbres, cuis., wc, bains, balc., 70 m2, park., imm. réct. Téléphone : 825-60-40.

43, AVENUE DU CHATEAU Meudon, dans magnifique résidence gd stdg, calme, verdure, 5-6 Pces, cuis., 2 bns, rangem., 2 parkings, téléphone. JARDINS PRIVATIFS : 950.000 F. Visite mercredi 14 h. 30-16 h. 30, Courtois. — Téléphone : 261-80-02.

NEUILLY Living + 2 chbres sur jardin privatif, parking - Tél. 526-78-44.

LE PECQ 10' R.E.R., proximité écoles, commerces Immeuble bon stand. STUDIOS, 2 ET 3 PIECES tout confort. LIVRAISON JANVIER 1978 PRIX FERMES et DEFINITIFS AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

VERSAILLES près place de la Loi 2 très beaux appts 6 pièces, dans rue calme, plein soleil. Livraison mars 1978. Rens. vente : Agence PHILMO, 27, rue Carnot - Versailles 950-35-72

23' MONTPARNASSE (près Versailles) - 7/8 Pces 130 m2. Tout conft. Part. état. Vue dégagée. Soleil. 382.000 F - 460-14-53

Province

CANNES Marina, Part. vd Appt meublé 2 P. 60 m2. Golf, tennis, piscine. Px 300.000 F - 956-39-47.

MEGEVE Dans immeuble grand standing Appt 95 m2. Tt conft. Parking. Prix : 600.000 F ERIGE - 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

CHATEL (Haute-Savoie) Dans immeuble grand standing Appt 45 m2 + parking Px 250.000 F avec 50.000 compt. ERIGE - 123, av. de Versailles, 75016 PARIS - 524-66-87

appartements occupés

12e prox. BOIS VINCENNES Ds bel imm. 1883 p. de t. PETIT 2 PIECES, cuis., w.-c. Loués à personnes âgées. Prix moyen 1.900 F le m2. Excellent placement différé.

9e MURS BOUTIQUE **325-66-72**

immeubles

MARCHE DES NOTAIRES RUE RIQUET. — 15 logements anciens dont 5 libres. — Crédit possible par le C.F.F. — Téléphone : 271-14-34, Me Jourdain.

EN BORD DE MER **INVESTISSEURS** OFFRE EXCEPTIONNEL. et LIMITEE Société de Promotion vend 10 MAISONS TEMOINS Rentabilité immédiate 7 % rapport l'an assurée par contrat de 5 ans
DU STUDIO .... 85.000 F
AU 4 PIECES ...... 230.000 F
DOMINIQUE BOURGEOIS 8, av. de Messine, 75008 PARIS Tél. : 522-62-14

hôtels-partic.

PRÈS AVENUE FOCH HOTEL PARTICULIER **3 ÉTAGES LIBRES CHACUN 100 M2** PRIX RAISONNABLE STE FONCIERE, Félix Bernard Téléph. : 255-04-51

LA MUETTE HOTEL PARTIC. GD STANDING Habitation et professionnel **9 P.** jardinet, garage. 3, rue de Franqueville du mardi au vend., 14 à 17 h.

bureaux

1 à 20 BUREAUX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT. T. 293-45-55.

PALAIS-ROYAL 2, 4 ou 6 beaux burx × 20 m2, meublés ou non, tél., possibil. sal. conférences. Bel emplacem. SOUS-LOCATION 1 an minim. Téléph. 260-37-17, poste 39.

QUARTIER SAINT-LAZARE A louer directement avec propriétaire 850 m2 utiles de bureaux. Loyer 500 F/an le m2 utile. Immeuble très bien situé, excellent état, asc., chauffage central. Installation téléphon. complète : 12 lignes. Disponibles rapidement. Ecr. no 30.589, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

142, RUE SAINT-MAUR à côté magasin grande surface, bureaux neufs en r.-de-ch. 121 m2 + 70 m2 réserve. 5 lignes tél. 634.000 F H.T. et H.R. VIP 567-54-56.

8e SAINT-AUGUSTIN Dans immeuble gd standing sur un seul niveau **A LOUER 32 BUREAUX 293-62-52**

DOMICILIATION. TEL. SECR. **TELEX** Frais 100 F par mois APEPAL - 228-56-50

locations non meublées Offre

Paris

Mo CHARDON-LAGACHE 6 pièces 160 m2, imm. récent, park., cave, téléph., 4.000 F + charges. Bail 4 ans - 227-11-89.

Mo Breguet-Sabin ou Voltaire Gd 3 p. dans imm. neuf jamais habité. 1.800 F - 256-38-84.

50, AVENUE FOCH Imm. grand luxe et ensoleillé. LOYER MENS. + CHARGES
4 pièces à partir de 11 500 F.
3 pièces à partir de 6 500 F.
2 pièces à partir de 6 000 F.
STUDIO à partir de 1 300 F.
STUDETTE à partir de 900 F.
SUR PLACE TOUS LES JOURS de 14 h. à 18 h. ou CABINET VILLA. Téléphone : 526-21-62.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche Villas, Pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

SEMAINE, QUINZAINE OU MOIS - MACSON loue du STUDIO au 5 PIECES, standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris. — Tél. : 577-54-04.

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE OFFICE DES LOCATAIRES 18, r. La Michodière, Mo Opéra 84, rue d'Alésia, Mo Alésia. Frais abonn. 310 F - 266-52-04.

pavillons

PRES SAINT-BRIEUC PAVILLON 5 P., avec jardinet. R.-d.-ch. : entrée, 1 chambre, W.-C., garage. En étage : salle de séjour, cuisine, 3 chambres, salle de bains. Proximité tous commerces. Prix : 260 000 F. Tél. : 61-10-69.

ASNIERES. Part. vd 2' gare, 3 P., tt cft, impeccable, plain-pied sur rue, 70 m2, formant petite maison indiv. + 2 gar., tél. 300.000 F. 303-33-83, matin.

villas

La Bergerie citée plus haut dévoile dans toute l'originalité d'un art de vivre retrouvé. Séj. triple, 4 chbres, sur 1 ha. Ag. Rhodes Le Vésinet. 976-33-84.

3 siècles ont passé sur une ravissante bergerie logée dans un bois à 40' Paris-Ouest. Agence RHODES, Le Vésinet. - 976-33-84.

85 SION-s/l'Océan, part. vd villa pierre, av. jard. entièr. restaurée, bord mer, forêt, 290.000 F. Me GUILBAUD (30) 68-04-92.

L'ORDINATEUR de la MAISON de L'IMMOBILIER sélectionne gratuitement l'aff. que vous recherchez parmi celles de 1000 professionnels **F.N.A.I.M.** agréés PARIS et 120 KM AUTOUR
Consultation sur place ou tél. Par correspondance : questionnaire sur envoi de votre carte de visite.

LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, av. de Villiers, 75017 PARIS. 757-62-02.

Particulier vend Villebon-Orsay villa caractère, 1 550 m2 terrain. Prix : 650 000 F. Tél. : 723-50-18.

PARC DE SCEAUX Allée d'Honneur. Prestigieuse Villa sur jardin 900 m2 environ. Pr renseignements, ROB. 34-86, de 9 h à 15 h et après 20 h.

SUR HAUTEUR VUE IMPRENABLE villa standg, récept/rangts., vaste liv. en L, chemin terras., 3 gdes ch. + terrass + gde pce bar ou bur., cuis. amén., étage 3 ch., poss. ss-sol (gar. 2 voit., chauf., cave), b. terr. paysagé, barbecue. 550.000 av. 110.000 F. **A.C.C.** 56, avenue Résistance, Chelles. 957-28-20/28-21.

propriétés

40 KM SUD LYON VILLA 140 M2 un niveau avec terrasse 45 m2. Parc 3.500 m2 clos murs. 600.000 F. Ecr. Havas Lyon 5902

RUEIL. Parc Malmaison Belle Propriété 10 PIECES sur 5.200 M2 Cadre de verdure exceptionnel. 1.900.000 F. 967-62-03.

fermettes

ISOLÉE ALLIER, 3 km. Varennes-s.-All. Fermette 4 p., pl.-pied, chemin., poutr. app., gren., grange 140 m2 au sol, s/ter, 1 100m2. E., él. br.

PRIX 60.000 F CREDIT 80 % PROGECO, 11, aven. Sinturel, 03 - Saint-Pourçain-sur-Sioule. Téléph. 15 (70) 45-40-66, 45-30-68. FERME LE MERCREDI.

Vous cherchez une maison?



où la trouver

Information Logement 525.25.25
Centre Etoile 49, avenue Kléber, 75116 Paris 525.25.25
Centre Nation 45, cours de Vincennes, 75020 Paris 371.11.74
Centre Maine 210, avenue du Maine, 75014 Paris 539.22.17

Un choix de 40.000 appartements et pavillons neufs à l'achat.

Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leurs concours.

demandes d'emploi

LE DIRECTEUR GENERAL *que vous recherchez...*
- a 48 ans ; formation supérieure et Business School
- gestionnaire dynamique de très haut niveau, il maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Rompu aux méthodes modernes de management et de marketing, il place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations
- habitué aux négociations à l'échelon le plus élevé, il possède également une grande expérience des relations avec les partenaires sociaux; les syndicats, les organismes patronaux et l'Administration
- actuellement Directeur Général Adjoint d'une société industrielle de 2.000 personnes qui réalise un C.A. de 250 millions de francs, il désire assumer immédiatement ou à terme la responsabilité totale d'une entreprise de dimension similaire.

Ecrire à No 29067 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cadre femme 47 ans, directrice administrative et du personnel, expérience gestion prévisions commerciales et financières, très sérieuses références, dynamique, bonne présentation, gde disponibilité, cherche situation équivalente ou poste réclamant esprit responsable Paris, région Sud Paris ou région Tulle, libre de ste. Ecr. no 6 565 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 25 ans, D.E.A. sociologie, anglais courant. Cherche emploi conception ou analyse enquête études, formation animation personnel. Téléphone : 581-07-60.

J.H., 25 ans, dég. O.M., licence + maîtrise, géographie, D.A.A. GEOGRAPHIE PHYSIQUE Géomorphologie, biogéographie, pédologie, photo interprétation thèse, 3e cycle en cours, nbx stages, terrain, France, Afrique Noire spéc. étude mil. tropical tr. b. connais. angl., espagnol, ét. ttes propos. France, étrang. Ecr. no 81 761 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

SPECIALIST OF PETROLEUM REFINERY HEATERS can discuss : thermal, metallurgy or negociate a contract. French 42 y. accept assignment foreign countries. Now under 130 thousand francs a year. What do you propose ? Ec. no T 081756 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cherche poste responsabilités dans domaine relat. publiques avec possibilité de voyager. Interprète, hôtellerie, tourisme ou tenir boutique d'art ou articles de luxe. Français, anglais, allemand, espagnol. Très bonne présentation. Permis conduire. Ec. no T 81800 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur Paris-2e.

Finaliste expert comptable 33 a. Quatre années expérience audit. et fiscalité. Anglais/italien. Recherche empl. Ecr. no 634 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2.

DOMAINE ARTS Diplômé nat. beaux-arts, 28 a. Réf. et exp. artistiques, libre de suite, rech. poste à responsabil. BIRGIN, 9, rue de Treize, 57000 METZ (87) 74-08-27.

J. F. 30 ans. Célibataire Secrétariat de direction, bilingue Dipl. Proficiency de Cambridge 6 ans expérience presse Relations publiques étudierait toutes propositions. Ecr. no 1 706 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

H. 27 a., libre de ste, sc. PO, DUT de journal., lic. socio, angl. allem., exp., ch. emploi journalisme et relations publ., ét. ttes autres propositions. Ecr. no 1 699 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. PHARMACIEN Docteur 3e cycle chimie analytique, cherche emploi. Etud. ttes proposit. Paris ou banlieue. Ecr. no T 81.808 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Hme 29 a., ch. pl. stable UNIVERSITAIRE **FORMATION SC. PO.** FRANÇAIS parlant anglais, espagnol, allemand, polonais. DACTYLO. Expér. de l'industr. privée. LIBRE DE SUITE. Tél. avant 12 h. 580-09-58.

RÉDACTEUR PRESSE HEC, spécialisé économie internationale, industrie, commerce, articles synthèse, enquêtes, reportages, cherche activité temps partiel. Ecr. no 1 701 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur agronome 33 ans, réfug. Laos, étud. ttes proposit. Phanithavong, 14, r. de l'Eglise, 41120 Candé-sur-Beuvron.

HOMME 30 ans, D.E.C.S. 7 ans expér. chef comptable, directeur administratif, dirigeant P.M.E. recherche situation DISPONIBLE RAPIDEMENT **RÉGION INDIFFÉRENTE TÉL. : 982-32-43.**

LICENCIÉ ÈS-SCIENCES 26 ans, expérience des enfants recherche poste **ENSEIGNANT** Sciences phys. dans école privée. Ecr. no T 081 793 M R.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

JURISTE, 32 ANS 7 ans expérience notariale, droit privé, promotion immobilière, fiscalité, Etudierait ttes propositions région parisienne. Ec. no T 81.778 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Ménage, ayant plus de vingt ans d'expérience **DIRECTION GESTION ÉCONOMAT** DANS CENTRE DE VACANCES (formule hôtelière) recherche MEME POSTE soit à titre permanent ou saison hiver. Accepte toutes régions. Ecr. à no 30 178 Contesse Publ. 20, avenue Opéra Paris (1er).

J.F. 26 ans, cadre, responsable administration, finances, comptabilité, import-export ds petite sté informatique, 5 ans expérience, anglais et allemand courants, cherche poste **SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE** Sté moy. Paris, banl. Sud ou O. Ecr. no 1.713, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROJETEUR COMP. ARCHI. 3e échelon Expérience constructions indiv., collectif, bureaux, hospitalières, U.S.P.A., format. PROMOCA et I.C.H., libre de suite. Téléphoner 683-52-30, ou écrire no 1.712, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 31 a., format. technique E.S.A., angl. cour. Chef groupe approvision. informat. et périph. mécan. tôle. Ch. poste, équiv. Paris, banlieue. Libre immédiat. Ec. no T 081784 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

autos-vente

5 à 7 C.V.

Pers. usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métall. Prix 18.500 F. Disponible mi-octobre. 8.500/9.000 km. à cette date. Téléphone : Bureau 609-94-56, poste 415. Domicile 237-34-54.

Particulier vend R5 TS, 1977, 21.500 km., opt. (verre feuilleté, cass., all. électron.). Px Argus. Tél. 825-34-45 (h. bur.). ENOUX, 95, av. E.-Vaillant, 92-Boulogne.

Vend FIAT 128 CL 1977, excell. état, 14.000 km., radio-cassette stéréo, 17.000 F. Tél. 873-38-25.

Part. vd R5 LS 1974, 42.000 km., très bon état. Téléph. 540-47-21.

Vends R5 TL, 1973, toit ouvrant, vitesses plancher. Tél. mercredi JEULIN, 647-58.00, hres bureau.

+ de 16 C.V.

Part. vd **MERCEDES** 280 SLC pratiq. neuve, juin 77, 1.000 km., rouge. Tél. 734-39-13 (h. bur.).

MERCEDES 280 S.E.B.A. 78 de DIRECTION Garantie totale et crédit possib. Téléph. 548-97-69.

divers

OFFRE SPÉCIALE CONCESSIONNAIRE B.M.W. NEUVES DISPONIBLES
B.M.W. 3,3 LIA, NEUVE ;
B.M.W. 528, aut., bleue métal. ;
B.M.W. 320 i, gris métal. ;
B.M.W. 320, aut., anthrac. mét.
VOIT. DIRECTION ET OCCAS.
B.M.W. 630 CS 7.500 km V.T. anthr. mét. 78
B.M.W. 30 SI, 1973.
604 aut. gr. mét. v.t. T.O. électr. 15.000 km. 77.
AUTOB. A 112, 10.000 km., 1977.
63, bd Jean-Jaurès, 92-CLICHY. 270-09-39 — 737-13-29.

appartem. achat

Rech. s/BUTTE-MONTMARTRE Résident. 120 m2 env., Tél. hres bureau, HUSSON 255-66-18

Achète 16e ou NEUILLY, gd 5 P. Verdure, grand stand. MARTIN, 17, rue Godot-Mauroy 75009 PARIS - 742-99-09

URGENT - RECHERCHE 4 à 7 P., tt cft, 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL - 265-90-05.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e pour bons clients, Appts toutes surfaces et immeuble. PAIEMENT COMPT.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète, urgt, 1 à 2 P. Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e - 873-23-55

Achète directement COMPTANT, URGENT, 2 à 4 pièces, PARIS, avec ou sans travaux, prétér. près FACULTE - 873-20-67

usines

ARGENTEUIL. Jolie usine réc., atel. 500 m2, haut. 5 m., bureaux 300 m2, terrain 2.500 m2. Prix intéressant. - Tél. : 522-67-30.

Boutiques

MARCHE DES NOTAIRES R. TREVISE, murs 80m2 libre. Tél. : 265-80-01, Me Roux.

locaux commerciaux

MARAIS propriétaire vend murs boutique libre. TELEPH. : 227-19-75.

Ach. ARGENTEUIL loc. cclaux tr. b. stdg, 600 à 700 m2 environ. M. MARTIN, 17, rue Godot-de-Mauroy 75009 Paris. T. 742-99-09.

Recherche location ou achat, OPERA ou limitrophes, rue non passante, local 300 m environ. M. MARTIN, Tél. : 742-99-09.

Local Ccial 60 m2, imm. stdg. 15e arrdt, loyer mens. 2.000 F. Téléphone : 533-43-92, le soir.

Cède, centre Lyon, quai Saint-Antoine, dans quartier en restauration, très beau local neuf de 75 m2 avec parking, luxueusement décoré. Loyer raisonnable. Ecrire à PROPINTER S.A., 6, quai Saint-Antoine, 69002 Lyon.

120 F LE M2 PARIS (18e) (près métro), immeuble ccial 1.900 M2. LIBRE, à louer sans pas-de-porte, parking. achat possible. Ecr. : I.P.F., no 78 946, 12, rue de Tilsitt, PARIS-8e.

fonds de commerce

Achèterais agence de voyages, Paris ou banlieue périphérique, C.A. annuel de l'ordre de 3 millions, même sans permis IATA. Adresser propositions avec tous renseignements utiles et C.A. et bénéfice net des 2 derniers exercices, no 15.305 Centrale d'Annonces, 121, r. Réaumur, Paris-2e.

Vends Librairie Moyenne, Quartier Universitaire, Ecr. Winkler, 11, rue de Bitche, Strasbourg.

maisons de campagne

Part. vend jolie mais. 12 km de BEAUNE (21), 3 p., cheminée, cuis. éq., s. d'eau avec douche et w-c, gren. amén., cave, terr. couv., Tt très bon état, Tél. autom., 1 200 m2 terrain av. jdin d'agrément clos, verger. Dépend. avec 2 p., magasin, grange (gar. pour 3 voit. ou amén.). Prix : 230 000 F. Tél. : (80) 22-57-16.

terrains

ESPAGNE, terrain à vendre, 25 km Valence, face mer, eau, électr., route aménagée, 65 F le m2, possibilité crédit. Téléph. à partir de 19 heures : 328-04-22.

A VENDRE TERRAIN 12.000 m2 Z.I. TRAPPES. Tél. : 233-57-59, le matin.

MARCHE DES NOTAIRES VILLENEUVE-SUR-BELLOT 33 560 m2, lotissement possible. Tél. : 847-31-40, Me Breda.

INVESTISSEMENT aux Etats-Unis Terres arables à vendre dans le delta fertile du Mississippi. Toutes demandes de renseignements traitées par spécialistes. Discrétion assurée. Contacter : Davis and Bird, Inc. P.O. Box 1004 Sikeston, MO 63801 U.S.A. 314-471-6385 Toutes transactions agricoles (ventes, prêts, gestion)

forêts

NORMANDIE, banlieue ROUEN Vd magnifique propriété boisée, close, de 165 ha, avec pavillon, tout conft. Ecrire G. FABRE, 27890 LA NEUVILLE-BOSC.

domaines

CENTRE château 13e, 9 p., avec son dom. élevage libre 50 ha. Agrément-rapport, étang, bois. Px : 1 500 000 F, interm. s'abst. Ecr. no 7 708, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GIRONDE - MEDOC PLUSIEURS **PROP. VITICOLES** avec CHATEAUX DEPUIS 2.000.000 F CABINET BESSON - 33460 MARGAUX - TEL. (56) 58-30-14.

manoirs

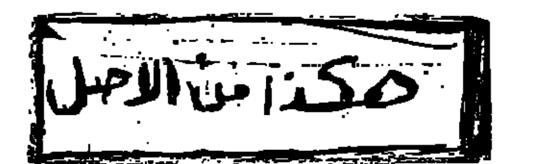
PRÈS DAMPIERRE Manoir XIXe gd cft. Très belle récept. + 7 chbres, 3 bns, état impec. Magn. PARC boisé s/9 ha AFFAIRE EXCEPTIONNELLE G. BOURGUET 522-19-41 + 86, bd Haussmann, 75008 Paris.

REGION ANET 78 km autor. OUEST MANOIR normand vaste réception + 10 pièces, communs, grand standing, splendide parc, étang, rivière, calme, vue imprenable. FRANK ARTHUR - 766-01-69

viagers

Trocadéro, IENA, appt 205 m2, EN DUPLEX, style hôtel particulier + studio et chambre de service. Vente occupé par homme de 80 ans. Prix élevé. F. CRUZ, Téléphone : 266-19-00.

VINCENNES près Bois. Imm. de rapport commerce + logt 1 appt 100 m2 + terrasse, garage, libre. 2 têtes 72-78 ans. Cpt 430.000 F + rente équivalent rapport. **LE VIAGER** 130, rue Rivoli 233-05-75



ÉCONOMIE - SOCIAL

SÉCURITÉ SOCIALE

Selon un rapport de l'O.C.D.E.

L'accroissement des dépenses publiques de santé devrait se stabiliser

La consommation médicale est-elle excessive ? Cette question simple, qui pourrait résumer la problématique élémentaire de la politique de la santé, est de celles qui divisent les observateurs ; d'autant qu'il n'existe nulle part de normes de consommation en matière de santé et que la qualité des services en cause *intervient* autant que leur valeur comptable dans une appréciation globale. Il est aussi vrai qu'une réponse affirmative nette conduirait logiquement à l'instauration d'un contrôle ou d'un rationnement, ce que ne souhaitent ni les professions concernées, ni le public. On est pourtant parvenu à faire naître le doute que le niveau de consommation actuel *dépassait les limites du raisonnable*. Ce doute est, en particulier, fondé *sur* la révélation que d'importants écarts dans l'usage des ressources pouvaient exister, sans que des variations correspondantes dans les résultats obtenus soient perceptibles.

De tels arguments ont un poids considérable, mais on peut leur opposer des critiques tenant à la définition et à la comparabilité des quantités observées. C'est pour tenter d'échapper à ces critiques que le comité de politique économique de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) a entrepris une étude portant *sur* l'affectation des ressources publiques de santé dans les pays membres. Cette étude a été éditée et présentée à la presse le 27 septembre.

C'est la première fois que les dépenses de santé ont été analysées sur une base comparable au niveau international, et qu'ont pu être étudiés les facteurs qui ont contribué à leur augmentation.

La santé représente le secteur dans lequel les dépenses publiques se sont accrues le plus rapidement (à la seule exception des sommes affectées à la garantie du pouvoir d'achat), dans tous les pays membres de l'Organisation. En l'absence de critères de « normalité », on peut s'aider de la notion d'écarts par rapport à une moyenne pour établir un jugement.

L'intérêt de ce travail comparatif international est de permettre l'étude des variations qui existent, d'un pays à l'autre, dans l'usage des ressources de santé. Par exemple, une femme admise pour accouchement en maternité reste hospitalisée 13,4 jours en moyenne aux Pays-Bas, 8,5 jours en France et en Norvège et seulement 4,2 jours aux Etats-Unis. Or, ces variations considérables ne s'accompagnent pas de différences concomitantes en mortalité infantile, en mortalité maternelle, ou en taux de complications. Le choix du mode d'accouchement (traduit par l'admission en maternité), et de la longueur du séjour en établissement de santé n'apparaît donc pas lié à des facteurs scientifiquement établis.

Une autre illustration des variations considérables qui existent d'un pays à l'autre est celle des prix unitaires des services, comme le montre le tableau ci-dessous, extrait du rapport, dans lequel on a pris comme unité de comparaison le prix de la consultation :

PRIX COMPARÉS DE CERTAINS ACTES MÉDICAUX EN 1974

(Base de comparaison : prix d'une consultation)

	Allemagne	Belgique	France	Suisse
Examen des urines	1,17	0,52	0,43	0,54
Extraction dentaire	2,44	1,23	2	1,16
Radiographie du poignet	5	2	1,31	2,28
Ablation des amygdales	13,33	5,88	7,64	12,64
Accouchement par généraliste	10	15,27	15,91	9,93
Opération à cœur ouvert	88,33	86,14	63,63	166,67
Anesthésie par spécialiste	23,33	60,80	32,55	42,73

Le poste le plus important des dépenses publiques est celui des services hospitaliers, avec des écarts importants allant de 30 % à 70 % du total.

Les différences dans les dépenses d'hospitalisation s'expliquent surtout par des différences de coûts unitaires des services, et, à un moindre degré, par des différences de niveau d'usage. La technologie bio-médicale, dont on a longtemps dit qu'elle serait un facteur d'amélioration de la productivité et de l'efficacité des soins, apparaît au contraire responsable d'un accroissement annuel de 1 % en moyenne des dépenses.

La répartition du financement des dépenses de santé tend à s'homogénéiser de plus en plus entre les pays, avec l'augmentation quasi généralisée de la prise en charge par la collectivité de dépenses initialement supportées par les individus. Mais cet accroissement approche maintenant de ses limites, et une stabilisation est donc prévisible, quelles que soient les mesures prises par les gouvernements pour freiner les dépenses publiques de santé.

Le rapport étudie les moyens possibles de confirmer cette stabilisation des dépenses de santé à leur niveau actuel, sans affecter la qualité des soins. Par exemple, les économies peuvent résulter d'une baisse d'utilisation des hôpitaux, grâce à une diminution de la durée moyenne de séjour dans les hôpitaux notamment, accompagnées de mesures compensatoires telles qu'une meilleure surveillance des malades en dehors de l'établissement.

Une autre solution serait de réduire la « surqualification » des personnels de santé qui offrent leurs services, en abaissant, par exemple, le niveau de formation des personnes qui pourraient s'occuper d'affections courantes. Pour la prévention, le rapport affirme que *« les études disponibles n'indiquent pas à ce stade qu'elles soient plus économiques que les pratiques curatives actuelles. La plupart des domaines où d'importantes économies semblent possibles sont ceux où les individus sont eux-mêmes responsables (comportement sur les routes, hygiène dentaire, tabagisme, alcoolisme, nutrition...) »*. Le rapport se termine par le rappel que, si les pouvoirs publics prenaient des mesures allant dans le sens d'économies, « *les experts en santé publique seraient mieux placés que les économistes pour clarifier les priorités et donner des avis sur la façon de répartir les ressources entre divers types de services* ».

Mais les données recueillies et leur interprétation fournissent un cadre d'ensemble, qui permet de réconcilier ces priorités avec des objectifs et des contraintes économiques. Il s'agit donc d'une source d'information d'une importance fondamentale dans le cadre du débat actuel sur l'économie de la santé, que la visite du président de la République aux entretiens de Bichat est venue relancer.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

★ « Les dépenses publiques de santé ». Etude n° 4 de l'O.C.D.E. sur l'affectation des ressources. 150 pages, 40 F.

Le poids des impôts directs et des cotisations sociales sur les revenus

La France est loin derrière les autres pays européens

La France est le pays du Marché commun où la participation des ménages au *financement* du budget de l'Etat et de la Sécurité sociale est la plus faible. La ponction est très modeste pour les familles françaises de deux enfants par rapport à celle opérée dans les autres pays.

En réponse à une question d'un parlementaire européen à propos de la charge de l'impôt direct sur le revenu et des cotisations sociales incombant au salarié, la Commission européenne (1) a en effet publié une série de résultats comparatifs. Elle a calculé la part de l'impôt et des cotisations (barèmes en vigueur au 1er juillet 1976) sur le revenu moyen brut (y compris les prestations familiales) d'un travailleur masculin de l'industrie, rémunéré pendant cinquante-quatre semaines. Dans le cas d'un travailleur marié, il a été supposé que l'épouse n'avait pas de revenus propres et, dans le cas d'un père de deux enfants, que ceux-ci avaient neuf et treize ans.

● *POUR LES CELIBATAIRES*, la charge de l'impôt direct et des cotisations sur le revenu moyen est de 40,9 % aux Pays-Bas et seulement de 16,8 % en France. L'Italie occupe la dernière place avec une charge égale à 15,4 %. Les autres pays sont ainsi classés par ordre décroissant : Danemark (39,6 %) ; Luxembourg (34,2 %) ; Royaume-Uni (32,6 %) ; R.F.A. (32 %) ; Irlande (28,4 %) ; Belgique (25,6 %).

● *POUR LES COUPLES MARIES SANS ENFANT*, la France (13,3 %) est nettement en dernière position avec l'Italie (14,4 %). Les Pays-Bas sont toujours en tête (36,3 %) devant le Danemark (35 %) ; le Royaume-Uni (29,2 %) ; la R.F.A. (26,8 %) ; le Luxembourg (25 %) ; la Belgique (24,8 %) ; l'Irlande (24,3 %).

● POUR LES COUPLES MARIES AVEC DEUX ENFANTS, la France est le pays où la ponction est la plus faible (8,5 %), l'écart étant très grand avec le Danemark (33,6 %) et les Pays-Bas (32,2 %) puisque dans ces deux pays la charge est quatre fois plus élevée — en pourcentage — que chez nous ! On trouve ensuite par ordre décroissant : la R.F.A. 25,2 %) ; le Royaume-Uni (23,9 %) ; la Belgique (19,8 %) ; l'Irlande (18,7 %) ; le Luxembourg (17,6 %) ; l'Italie (13,9 %).

Certes, ces chiffres doivent *« être interprétés avec prudence »*, comme le demande la Commission, « *car les comparaisons sont établies à partir de régimes fiscaux très différents d'un pays à l'autre* ». Ces résultats confirment cependant des idées et des faits connus : la France est avec l'Italie le pays de la Communauté où les impôts directs et le taux des cotisations sont les plus faibles ; en revanche, il convient de rappeler que les familles payent un *lourd* tribut à l'Etat par le biais des impôts indirects et que les employeurs français supportent des taux de cotisations sociales élevés.

(1) *Europe*, n° 2293 du 23 septembre 1977.

IMMIGRATION

Quatre millions d'intrus

par ROBERT LION (*)

ON compte désormais en France *quatre* millions d'intrus. C'est ainsi que l'on risque d'entendre les propos de M. Stoléru. Une seule politique *prévaut* désormais : le retour. On pousse les étrangers dehors, moyennant finances ; on leur interdit de faire venir leur famille. Sur les conditions de vie des immigrés, et sur leurs relations avec la communauté *nationale*, aucune *mesure nouvelle* n'est annoncée, aucune politique n'est proposée.

Ce discours tourne le dos à ce que nous avons entendu depuis 1970, et spécialement entre 1974 et 1976, du temps de M. Dijoud. Avec un certain courage, le gouvernement avait alors prêché la solidarité ; il avait exhorté les Français à tendre la main aux immigrés ; il *avait* mis en place quelques moyens significatifs. On peut contester la manière ; on ne peut nier qu'un *effort* ait été fait. Ce langage, conforté par l'attitude de nombreux élus locaux et des centrales syndicales, avait contribué à réduire les tensions racistes *qui* traversent les ateliers et les *écoles*, les villes et les villages.

A l'inverse, par ses silences, par ce thème unique du départ, M. Stoléru déterre à *nouveau* une hache de guerre sociale.

⁂

Par *exemple*, dans le logement. On trouve dans *les* H.L.M. locatives plus d'un *million* d'étrangers, *sur* quelque neuf millions de locataires. Ce volet de notre mission sociale est le plus difficile à mettre en œuvre. Il ne nous vaut guère de *reconnaissance*, et il exige des efforts considérables, si l'on veut éviter que la cohabitation ne tourne à la tension, voire à l'affrontement : une *gestion* sociale très attentive ; des dépenses accrues ; une assistance multiforme, au point que, sans en avoir les moyens, nous devons souvent sortir de notre rôle et suppléer les services sociaux.

Pour conduire cette action, il ne suffit pas qu'on nous donne de temps en temps de l'argent. Ni le gouvernement ni les préfets ne nous y invitent, comme ce fut le cas jusqu'en 1976. Il faut que s'instaure en France ce « climat d'accueil et de compréhension » dont parle Tahar Ben Jelloun. *Or* si le gouvernement ne prend pas parti, un tel climat ne peut être créé.

En se taisant, en laissant entendre que *les immigrés* sont fauteurs de chômage, en les invitant publiquement à plier bagage, il ruine des années d'efforts fragiles, qui tendaient à lutter contre le racisme ambiant.

Avec quelques autres, les H.L.M. essaieront malgré tout de poursuivre leur politique d'accueil. Mais les appuis leur manquant, le climat se retournant, leur tâche deviendra de plus en plus difficile. Les égoïsmes sacrés vont relever la tête, et ceux qui ne parlaient de « ces gens-là » que pour souhaiter leur départ vont triompher : « Pourquoi loger ces familles désormais marquées du sceau de l'errance ? Pourquoi accueillir dans nos classes trop nombreuses ces enfants en transit ? Qu'ils campent donc en salle d'attente, ou sous les hangars du port, puisque demain, prime en poche, ils auront vidé les lieux... »

Comme ils sont démobilisateurs, les silences de M. Stoléru ! Comme ils encouragent le racisme ! Quel écho dérisoire ils donnent à ces paroles, que nous avions cru entendre, où il était question d'une France terre d'accueil, d'une France fraternelle !

(*) Membre du Conseil économique et social, délégué général de l'Union nationale des H.L.M.

MOTOCYCLISME

HONDA AUX ÉTATS-UNIS

D'abord des motos...

(De notre correspondant.)

New-York. — Alors que les pressions protectionnistes contre les importations japonaises ne cessent de s'intensifier aux Etats-Unis, Honda Motor Co vient de faire connaître son intention de construire l'année prochaine une usine de montage dans l'Ohio — vraisemblablement à Marysville.

Cette usine ne fabriquera, dans un premier temps, que des bicyclettes et des motos (entre trois mille et cinq mille motos par an). Elle fonctionnera à partir de l'automne 1978 et emploiera environ quatre cents ouvriers. D'après les informations dont on dispose, Toyota Motor et Nissan Motor étudient, à l'heure actuelle, la possibilité de suivre l'exemple de Honda en s'installant aux Etats-Unis pour tourner les obstacles qui pourraient être dressés par le gouvernement américain contre les importations japonaises.

En juillet dernier, les pouvoirs publics avaient menacé de lancer une enquête pour savoir si le succès des motos nippones aux Etats-Unis ne s'expliquait pas par un dumping sur les prix. En 1976, le montant total des ventes de motos japonaises aux Etats-Unis a été de 380 millions de dollars. De tous les fabricants étrangers, Volkswagen est le seul qui construise actuellement une usine aux Etats-Unis. Volvo, qui avait un projet du même type à Chesapeake (Virginie), y a finalement renoncé.

On estime, dans les milieux spécialisés, que Honda ne *se* lancera pas immédiatement dans la fabrication de voitures aux Etats-Unis — *« pas avant trois ans »*, nous a dit un expert. A moyen terme, et surtout si l'opération semblable menée par Volkswagen était couronnée de succès, l'usine Honda pourrait élargir l'éventail de ses productions jusqu'à l'automobile.

LOUIS WIZNITZER.

[هكذا من الأصل]

ÉCONOMIE - SOCIAL

IMMIGRATION

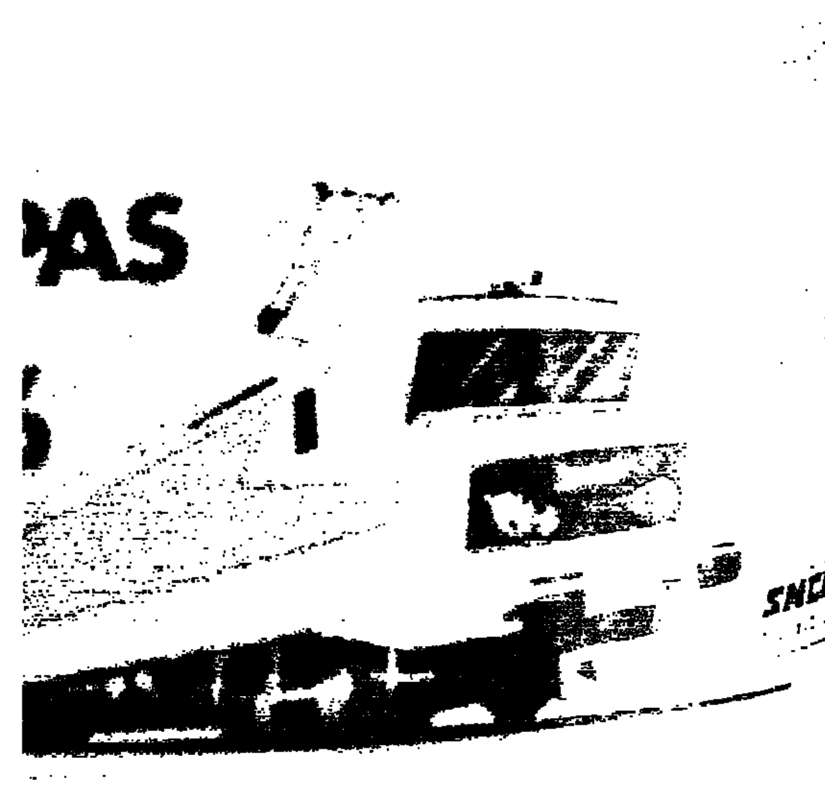
Quatre millions d'intr

santé

directs

ociales

MOTOCYCLISME



CONFLITS ET REVENDICATIONS

Cinquième semaine de grève aux chantiers navals Dubigeon - Normandie

Incidents entre grévistes et non-grévistes

De notre correspondant

Nantes. — Impasse dans le conflit Dubigeon-Normandie à Nantes. Cette entreprise de construction navale (deux mille cinq cents salariés) est paralysée depuis le 8 septembre par une grève générale. Le confilt a éclaté sur un problème d'apparence mineure, une réforme du pointage du temps de travail annoncée depuis deux ans par la direction et mise brutalement en application à cette rentrée de vacances. Cette affaire de « pendules », en réalité, a servi de détonateur dans une entreprise frappée de plein fouet par la crise de la construction navale et dont le carnet de commandes est en mesure d'assurer du travail juste pour un an à ses ouvriers.

Reçue comme une véritable provocation par le personnel déjà très inquiet quant à l'avenir de la construction navale à Nantes, l'affaire des « pendules » devait déclencher une grève générale.

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. demandaient une négociation globale et organisaient des piquets de grève aux portes de l'entreprise. La direction affirmait déjà qu'il n'y avait rien à négocier et que, de toute façon, il était exclu d'envisager même une discussion tant que le libre accès ne serait pas rendu aux issues du chantier. D'accusation de « politisation » en accusation de « provocation », le ton s'est durci depuis quatre semaines et, malgré les démarches nombreuses auprès des pouvoirs publics, on en est toujours au même point.

Le maire de Nantes, M. Chenard, socialiste, après avoir offert ses bons offices, s'est franchement rangé aux côtés des travailleurs et rejette maintenant, de manière très claire, sur la direction la responsabilité de la prolongation du conflit en raison de son intransigeance. Il a d'ailleurs condamné sans ambages l'action d'un comité de « non-grévistes » qui s'était donné pour vocation de rassembler le personnel désireux de reprendre le travail. Ce comité a tenu plusieurs réunions, dont les premières en présence de la direction. Il regroupait de trois cents à trois cent cinquante personnes qu'il se proposait, le lundi matin 3 octobre, de faire entrer dans le chantier pour montrer la détermination des non-grévistes à reprendre le travail.

Des cars avaient été commandés pour assurer le transport et stationnaient lundi matin au point de rassemblement. Mais les responsables du comité, estimant sans doute leurs forces insuffisantes, décidaient, en dernière minute, de conduire les non-grévistes en un lieu tenu secret pour « *effectuer une reprise symbolique du travail* ». Les cars quittaient ainsi le centre de Nantes vers 9 heures. Mais, à la surprise générale, ils surgissaient vers 14 heures dans le chantier où ils étaient entrés par une porte non gardée par les grévistes. Ils traversaient ainsi toute l'entreprise. Les véhicules reçurent une grêle de projectiles jetés par les grévistes et plusieurs vitres volaient en éclats. Les responsables syndicaux C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C., qui se trouvaient à ce moment précis réunis pour envisager de nouvelles propositions à soumettre à la direction pour tenter d'amorcer la négociation, réussissaient à s'interposer et obtenaient que les cars sortent du chantier.

Dans la soirée de lundi, le porte-parole de ce comité de non-grévistes annonçait la dissolution du groupe, alors que la direction mettait en évidence « *l'entrave à la liberté du travail* ». Pour les syndicats, cette intervention était considérée comme une nouvelle provocation. C'est dans ce climat de plus en plus lourd que vient de commencer la cinquème semaine de grève aux chantiers Dubigeon-Normandie.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

A MARSEILLE

Les dirigeants régionaux de la C.F.D.T. mettent en cause M. Beullac

De notre correspondant régional.

Marseille. — L'union régionale Provence - Côte - d'Azur de la C.F.D.T. vient de dénoncer, au cours d'une conférence de presse, « *l'accentuation de la politique répressive* [du pouvoir et du patronat] *à l'égard des chômeurs* ». Les responsables syndicaux ont notamment produit deux lettres de M. Christian Beullac tendant à prouver que le ministre du travail « *était pris, une fois de plus, en flagrant délit de mensonge* ». Le 18 mai, en effet, M. Beullac avait répondu à M. Gaston Defferre, député socialiste et maire de Marseille, au sujet de radiations du bénéfice de l'aide publique de travailleurs des chantiers du métro, licenciés pour cause économique, qu'il avait « *immédiatement prié ses services de procéder à une étude approfondie de cette affaire* ».

Or, un mois avant cette réponse, M. Beullac ayant pris connaissance d'une enquête faite par ses services, selon laquelle la majorité des trois cents travailleurs du métro avaient refusé les reclassements proposés, notamment à Dijon, avait écrit au directeur régional de la main-d'œuvre : « *Quels que soient les motifs ou arguties invoqués, il n'est pas conforme à la législation ni acceptable en bon sens, que des salariés célibataires ou sans attache familiale locale, logés en collectivité ou en foyer, refusent les reclassements qui leur sont proposés à Dijon. Venus de loin travailler sur des chantiers temporaires, ils ne peuvent prétendre à un droit au travail sur place, d'autant qu'ils pourraient bénéficier des aides financières à la mobilité.* »

M. Beullac ajoutait : « *Je prends la décision d'un examen nouveau et immédiat des dossiers des cent soixante-trois personnes qui ont refusé les emplois offerts. Il s'agit d'appliquer la réglementation et de prononcer — sans délai — la radiation du bénéfice de l'aide publique des personnes qui — sans obligation impérieuse de résidence à Marseille — auraient indûment refusé les offres de reclassement qui leur ont été proposées.* »

Selon la C.F.D.T., ce sont en fait plus de deux cent cinquante radiations qui auraient été prononcées. — G. P.

SALAIRES

VERS UN ACCORD AUX CHARBONNAGES DE FRANCE

La direction des Charbonnages de France a adressé le 1er octobre, aux fédérations de mineurs, de nouvelles propositions sur les salaires de 1977, qui rendent le projet comparable à l'accord signé à la R.A.T.P. et à l'E.G.F. Pour la C.G.T. et la C.F.D.T., il n'y a rien de nouveau par rapport aux propositions qui leur avaient été faites le 5 septembre. Les mineurs C.F.T.C., F.O. et C.G.C., au contraire, estiment que, sous réserve de précisions concernant les méthodes d'application, elles pourront donner leur accord lors de la réunion qui sera convoquée sous peu.

Voici l'essentiel du projet : le pouvoir d'achat progressera d'environ 1 % dans l'hypothèse d'une élévation de la production intérieure de 3 % et d'une hausse officielle des prix de 9 % (dans cette progression, environ 0,6 % est dû à l'élément spécificité, qui a été amélioré). Si les prix s'élèvent de 9,5 %, la progression du pouvoir d'achat sera de 0,52 %. En aucun cas, elle ne sera inférieure à 0,30 %. L'accord, établi en masse salariale, aura une durée d'un an au lieu de deux.

D'autre part, l'accord étant signé, la direction s'engage à ouvrir des négociations avec toutes les fédérations sur l'attribution aux mineurs d'une prime de départ en retraite. Celle-ci n'est versée qu'aux employés, techniciens et agents de maîtrise et représente trois mois de salaires pour trente ans d'ancienneté.

Quant à la direction de la S.N.C.F., elle s'efforce de poursuivre des négociations qui s'avèrent toujours difficiles.

M. PIERRE ORDONNEAU PRÉSIDERA LA NOUVELLE COMMISSION DE LA CONCURRENCE

M. Pierre Ordonneau, conseiller d'État, sera très probablement nommé président de la nouvelle commission de la concurrence. Cette commission, qui doit être prochainement mise en place, est prévue par la loi relative au contrôle de la concentration économique et à la répression des ententes illicites et des abus de positions dominantes, votée en juillet 1977. Elle va remplacer l'ancienne commission technique des ententes et des positions dominantes, qui avait été créée il y a une vingtaine d'années, et qui était présidée depuis 1971 par M. Claude Lasry, conseiller d'État.

LA CRISE DANS L'INDUSTRIE TEXTILE

• Groupe Boussac : neuf cents salariés vosgiens seront reclassés

De notre correspondant

Epinal. — *M. Lermigeaux, directeur général des usines vosgiennes du Comptoir de l'industrie textile de France (C.I.T.F.), maison mère du groupe Boussac, a présenté, lundi 3 octobre, au comité central d'entreprise des F.T.N. (Filatures et tissages de Nomexy), le* « plan de reconversion » *de cette société. L'autre société du groupe Boussac dans les Vosges (Société industrielle de Senones) ne serait pas concernée par ce plan. Près de neuf cents salariés seront reclassés* « au cours des prochains mois » *dans deux usines de confection employant cent cinquante femmes (à Saint-Laurent et à Vincey) et chez Woco, firme allemande spécialisée dans la fabrication des pièces en caoutchouc, qui s'implantera dans les locaux de l'usine des Grands-Sables d'Epinal. Au total, trois filatures et tissages de la vallée de la Moyenne-Moselle seront reconvertis (Vincey, Saint-Laurent et Grands-Sables à Epinal). Les syndicats rejettent ce plan,* « les reconversions n'étant, *selon eux*, que des licenciements déguisés ».

Le plan de reconversion annoncé concerne quatre usines :

● *A la Filature des Grands Sables*, les femmes de moins de quarante-cinq ans (cinquante-six sur quatre-vingt-sept) suivront à compter du 24 octobre et jusqu'à la mi-décembre, le plan de formation habillement - confection. Celles qui réussiront seront ensuite mutées à l'usine de confection de Saint-Laurent. Une vingtaine de femmes de plus de quarante-cinq ans seront réembauchées par Woco.

Les hommes (soixante), dès la fin octobre, commenceront les stages de reconversion dans la branche caoutchouc, Woco devant produire ses premières pièces au début de février 1978.

● A l'usine de Saint-Laurent, l'échantillonnage sera transféré à Nomexy et les tissages fermés, à terme. Les locaux accueilleront dès le début de l'année de 1978 une usine de confection, employant cent cinquante femmes, et sans doute, « *quelques mois plus tard* », une fabrique de boutons.

● *Aux tissages de Thaon-les-Vosges et de Nomexy*, les métiers anciens, conduits par respectivement cent deux et quatre-vingts ouvriers, seront arrêtés. Les femmes iront à l'usine de confection de Saint-Laurent ou à celle de Vincey. Les hommes seront mutés dans d'autres unités du groupe. La possibilité sera donnée à quelques-uns d'aller travailler chez Woco, dont le plan de développement prévoit la création de trois cents postes de travail en trois ans. La direction de Boussac envisage aussi de transférer de Thaon-les-Vosges à Nomexy une centaine de métiers ultra-modernes.

Une réunion houleuse

● *La filature de Vincey* est condamnée. Au début de 1978, seule la confection fonctionnera avec cent cinquante femmes. Deux cent soixante-dix hommes attendront, selon des modalités à préciser, l'implantation d'une unité industrielle. Des contacts seraient en cours entre Boussac et une usine de mécanique.

La réunion du comité central d'entreprise F.T.N., qui s'est déroulée comme d'ordinaire à la maison de retraite de Dinozé, près d'Epinal, a été marquée dès l'ouverture par un incident. Une centaine de femmes de l'usine de Grands - Sables, conduites par M. Laroche, délégué départemental de la C.G.T., ont envahi la salle de réunion et ont exigé en vain, durant une demi-heure, que se tienne dans les meilleurs délais une réunion quadripartite, pouvoirs publics, syndicats, C.I.T.F. et Woco. Finalement, M. Laroche fut autorisé à assister « *en observateur* » à la réunion.

Une heure plus tard, à l'occasion d'une première suspension de séance, M. Laroche a communiqué les grandes lignes du plan.

Ce fut la consternation et la surprise. La plupart des membres du comité d'entreprise, à l'exception de la C.G.T., « *étaient venus parler du rachat de Grands-Sables par Woco, et de rien d'autre* ». Des femmes éclatèrent en sanglots, l'une d'elles fut victime d'une crise de nerfs. Un mot résume l'attitude des syndicats : scepticisme. Le « *flou* » qui entoure le plan, notamment en ce qui concerne les dates de mise en application de ses différents volets, renforce leur méfiance. « *Quand on dit qu'il n'y aura pas de licenciements mais des reconversions, Boussac joue comme d'habitude sur les mots. On nous endort* », remarque un délégué syndical.

Pour la C.G.T., dont ce plan confirme les « *craintes* », « *la plupart des reconversions ne réussiront pas. De toute façon, les hommes repris par Woco perdent leur ancienneté et les avantages qui y sont attachés. Les femmes reconverties dans la confection, secteur dont les conditions de travail sont très dures, verront leur salaire diminuer en moyenne d'environ 25 %* ».

La C.F.D.T., de son côté, estime que le plan de reconversion est très embrouillé. « *C'est, en fait, un plan de démantèlement déguisé qui se traduira, dans les mois à venir, par la suppression de près de mille emplois sur les quatre mille deux cents que Boussac compte dans les Vosges. (...) Boussac disposera-t-il des moyens financiers indispensables à la mise en œuvre de ce plan ?* »

YVAN COLIN.

• Fibres synthétiques : Bruxelles prône une réduction ordonnée des capacités de production

De notre correspondant

Bruxelles. — Une réunion de travail a lieu, mardi 4 octobre, à Bruxelles, entre les services de la Commission et des représentants des principales entreprises de fibres synthétiques de la C.E.E. Elle a été précédée, courant septembre, par une rencontre entre M. Davignon, le commissaire chargé des affaires industrielles, et les principaux patrons du secteur. Le 6 octobre, des représentants des syndicats seront reçus à leur tour à Bruxelles. L'idée de la Commission est de promouvoir un plan anti-crise axé sur une réduction et un rééquilibrage des capacités de production et appliqué, sous son contrôle, mais de façon volontaire, par les entreprises. Un tel programme ne pourrait, au mieux, prendre forme avant le début de 1978.

Les menaces qui pèsent sur Montefibre ont mis en relief les difficultés de ce secteur industriel où les entreprises ont surinvesti. Les usines tournent aujourd'hui à 70 % de leur capacité de production et plus de vingt mille emplois ont été supprimés entre 1974 et 1976. En juillet dernier, la Commission a adressé une lettre aux gouvernements membres, leur enjoignant de ne plus accorder d'aide de nature à entraîner une augmentation de la capacité de production. Cette interdiction visait également les aides de caractère général (accordées pour des raisons économiques ou sociales sans spécification de secteur) et régionales. A Bruxelles, on pense maintenant qu'il faut aller plus loin, et réduire la production de manière ordonnée afin d'éviter des faillites en chaîne.

A première vue, les industriels concernés — une douzaine de groupes (dont les filiales européennes de deux groupes américains), — semblent d'accord pour accepter une certaine tutelle de la Commission. Mais, outre les difficultés juridiques que soulève la mise au point d'un plan anti-crise (par la force des choses il s'apparente à une cartellisation sous contrôle des pouvoirs publics et les règles de concurrence du traité de Rome ne facilitent pas ce genre de montage), on n'est pas certain, à Bruxelles, que la volonté de coopération, exprimée aujourd'hui par les industriels, persistera lorsqu'ils prendront l'exacte mesure de l'effort qui leur est demandé.

L'évolution de la demande jusqu'en 1980

La Commission va leur soumettre un schéma de travail. Dans un premier stade, elle leur demande des renseignements qu'ils paraissent disposés à fournir : situation de la main-d'œuvre, prévisions concernant l'évolution de la demande jusqu'à 1980, taux de résorption « naturel » des capacités de production et de l'emploi, etc. Elle leur réclamera ensuite, ce qui pourrait provoquer plus de réticence, de dévoiler leurs projets de restructuration et d'investissements. La Commission veut éviter que, faute de concertation, les entreprises, face à la mévente, abandonnent un type donné de production pour s'orienter, toutes ensemble, vers les quelques fibres encore rentables. Une telle restructuration anarchique aurait pour principal résultat d'étendre la crise à des « créneaux » aujourd'hui encore épargnés. Mais surtout il est clair que l'assainissement du secteur implique une réduction des investissements.

La Commission, soucieuse de ne pas être dupée, voudra tout savoir et tout connaître. Elle ne veut pas prêter la main à un repli dans la Communauté, qui s'accompagnerait d'investissements massifs dans des pays tiers voisins, où les coûts de production sont plus bas. Un tel redéploiement ne ferait, bien sûr, que déplacer les difficultés. Ainsi, des projets d'investissements importants au Portugal et en Espagne devront sans doute être abandonnés. C'est seulement lorsque des problèmes de ce genre seront abordés, remarque-t-on à Bruxelles, qu'il sera possible de savoir si les industriels sont réellement décidés à jouer le jeu.

Convaincre les syndicats n'ira pas sans mal non plus. Un plan anti-crise, visant à réduire de manière solidaire et ordonnée les surplus de capacités, impliquera des suppressions d'emplois. Les organisations syndicales accepteront-elles ce sacrifice pour éviter une débandade générale ? La tâche de la Commission sera d'autant plus difficile à mener à bien qu'il est exclu qu'elle puisse fournir une aide financière pour « désinvestir ».

La réduction des capacités de production, M. Davignon ne l'a pas dissimulé aux patrons, devra être supportée par les entreprises. Tout au plus la Commission peut-elle espérer affecter une fraction des crédits du fonds régional ou du fonds social aux opérations de restructuration et à la création d'emplois alternatifs. Mais la crise étant générale, ces fonds seront très sollicités. La part réservée à l'industrie de fibres synthétiques ne pourra donc être que modeste.

PHILIPPE LEMAITRE.

AFFAIRES

LA FIN DES « PAPETERIES DE BRETAGNE »

De notre correspondant

Rennes. — C'est à la fois d'une erreur de diagnostic et de traitement que la société Les Papeteries de Bretagne et Comptoirs bretons de papeterie et cartonnage réunis, dont le siège social est à Rennes, pourrait mourir ce mardi 4 octobre à l'âge de cinquante-sept ans. Cette entreprise, l'une des seules en France spécialisées dans la récupération des vieux papiers pour la production de papiers d'emballage, emploie actuellement cent vingt-quatre salariés (vingt-cinq ont été licenciés en 1975).

Créée en 1920 par *Ouest-Eclair*, elle fut vendue douze ans plus tard à un holding suisse, le groupe Cham. Le 13 juin 1977, elle a été cédée pour un franc symbolique à MM. Philippe et Bernard Gosset. Ces derniers, qui possèdent respectivement une cartonnerie et une entreprise de négoce de caisses carton à Fontenay-Trésigny (Seine-et-Marne), s'étaient engagés à apporter 2 millions de francs avant le 30 septembre.

A la cartonnerie, partiellement détruite par un incendie au mois d'avril et où une soixantaine de salariés patientent plus que de raison pour obtenir leur salaire, la tendance est au dépôt de bilan. Quant à l'entreprise de négoce, elle doit quelque 600 000 F... aux Papeteries de Bretagne. Non seulement les 2 millions de francs promis n'ont jamais pu être versés, mais encore le P.-D.G. nommé en juillet 1977 a démissionné deux mois plus tard, précédant de quelques jours M. Bernard Gosset, qui abandonna à son tour ses fonctions d'administrateur.

Le 21 septembre, le tribunal de commerce de Rennes a nommé un administrateur provisoire qui annonçait le 30 septembre au comité d'entreprise son intention de déposer le bilan. Réuni lundi 3 octobre en assemblée générale (à l'initiative des syndicats C.F.D.T., C.G.C.), le personnel a décidé d'occuper les locaux à compter de mardi matin 4 octobre.

YANN ENJEU.

● *Les salariés agricoles C.F.D.T. demandent la création d'un conseil supérieur des salariés de l'agriculture*, composé pour moitié de représentants syndicaux, pour un quart de représentants des employeurs et pour le reste de représentants de l'administration. Ce conseil, créé pour cinq ans, serait chargé d'analyser la situation des salariés agricoles et de débattre des mesures à prendre en leur faveur de façon à harmoniser leur statut avec celui des salariés des autres secteurs. La Fédération de l'agriculture C.F.D.T. demande notamment la création d'un régime social unique fondé sur l'unification des régimes de base, la gestion par régimes de base, la gestion par les seuls salariés de leur protection et l'unification des régimes sociaux particuliers.

ÉCONOMIE - SOCIAL

L'affaire des H.L.M. de la région parisienne

LA COMMISSION DE DISCIPLINE A LONGUEMENT EXAMINÉ LE CAS DE M. GIRARD

La commission de discipline de l'Office de H.L.M. interdépartemental de la région parisienne, qui devait examiner le cas de M. André Girard, chef du service entretien-chauffage (*le Monde* du 4 octobre), a terminé ses travaux ce mardi 4 octobre après neuf heures d'un véritable débat. Il reste maintenant à son président, M. Claude Rattier, directeur général, le soin de transmettre à l'administrateur provisoire, M. François, l'avis de cette commission.

Pour le formuler, celle-ci ne s'est pas contentée du dossier écrit dont elle disposait. Elle a aussi entendu plusieurs témoins, dont il a déjà été beaucoup parlé depuis la décision interministérielle du 16 septembre, de suspendre le conseil d'administration de l'Office et de charger la Cour des comptes d'une enquête. Ont ainsi déposé notamment, MM. Michel Hallard, ancien sous-directeur, Gabai, collaborateur de M. Girard, et Richard Mulet, l'entrepreneur qui bénéficia du « marché Gyromatic » lequel aurait confirmé sa version : l'affaire fut obtenue après qu'il eut consenti à rendre un « service politique » et rencontré à Nice, à l'invitation de M. Girard, un autre entrepreneur, M. Antoine Brocard, cousin de M. Tomasini.

Quant à M. Girard, s'il a admis la possibilité de certaines fautes ou erreurs techniques, il assure toujours n'avoir pas été mêlé à cette « négociation » de l'avenant de marché dans l'affaire Gyromatic.

M. André François statuera très prochainement sur le cas Girard.

M. GRIOTTERAY : rattachement de l'Office à la région ou municipalisation.

Lors de sa réunion du 27 septembre, la commission spécialisée du conseil régional d'Ile-de-France a examiné le dossier relatif aux investissements de l'Office public d'H.L.M. interdépartemental de la région parisienne. M. Alain Griotteray (P.R.), rapporteur général du budget de la région, précise, dans un communiqué, qu'il a « *demandé à ses collègues de se limiter à donner acte au préfet de la communication des documents budgétaires qui leur étaient soumis.*

» *Il a regretté que le mémoire préfectoral n'ait pas évoqué l'enquête confiée par le gouvernement à la Cour des comptes. Il a en outre rappelé que, dès 1972, il avait demandé, en tant que député de la majorité, la création d'une commission d'enquête parlementaire sur la situation des principaux offices de la région, dont les difficultés étaient déjà connues, et en particulier l'ancien Office d'H.L.M. de la Seine, qui est devenu l'Office H.L.M. interdépartemental de la région parisienne.*

» *Au-delà des anomalies de gestion, le problème de structure de l'Office est posé. S'il doit survivre, il doit être rattaché au conseil régional, s'il doit disparaître, la meilleure solution aux yeux du rapporteur général du budget est la municipalisation, la gestion communale étant la mieux à même de connaître les besoins des habitants.* »

PRESSE

M. BRUNO MONNIER QUITTE LE GROUPE EXPRESS

M. Bruno Monnier, directeur général de *l'Express*, a décidé de rompre avec le groupe. Selon le communiqué publié lundi soir par la direction du groupe, il est précisé que, depuis la prise de participation, en mars dernier, du grouep Goldsmith (Générale occidentale), M. Monnier « *a passé en revue avec les responsables de la Générale occidentale les projets d'aménagement de la gestion au niveau de la direction générale du groupe Express. Les responsables de la Générale occidentale ont constaté que ces projets modifiaient de façon importante les responsabilités de M. Bruno Monnier, et les deux parties, d'un commun accord et dans un esprit de compréhension réciproque, ont décidé de se séparer* ».

Rappelons que M. Bruno Monnier était à *l'Express* depuis 1960 et qu'il occupait, d'autre part, le poste de président-directeur général de Didot-Bottin, société filiale du groupe Express.

● PRECISION. — M. Raymond Bourgine (CNIP), conseiller municipal et nouveau sénateur de Paris, nous précise qu'à ce jour il n'est plus président-directeur général de l'Agefi (Agence économique et financière), poste qu'occupe M. Hugues-Vincent Barbe.

A L'ÉTRANGER

Les États-Unis envisagent d'instituer sur certains aciers japonais des taxes anti-dumping

Le Trésor des Etats-Unis a annoncé lundi que des taxes anti-dumping pourraient être instituées sur certains aciers japonais. Saisies d'une plainte par un petit sidérurgiste national, les autorités fédérales ont estimé, après enquête, que cinq producteurs japonais (Nippon Steel, Nippon Kokan, Sumitomo Metal, Kawasaki Steel et Kobe Steel) vendaient sur le marché américain des tôles fortes au carbone à des prix « *de dumping* » (32 % au-dessous de leur coût de fabrication). En conséquence, elles envisagent de faire payer à ces cinq producteurs un droit de douane s'ajoutant à celui de 7,5 % déjà existant, pour compenser cette « différence » de 32 %.

L'estimation du Trésor devra néanmoins être confirmée par ses experts sous quatre-vingt-dix jours ; le dossier sera ensuite transmis à la Commission fédérale du commerce international, qui devra déterminer si le « dumping » nuit sérieusement à l'industrie américaine. Dans l'affirmative, le droit compensateur envisagé par le Trésor entrera en vigueur rétroactivement. A titre de référence, rappelons que les Etats-Unis ont importé du Japon en 1976 pour 174 millions de dollars de tôles fortes d'acier au carbone.

Cette décision du Trésor s'inscrit dans le contexte d'une crise mondiale de la sidérurgie (*le Monde* daté 2-3 octobre 1977), qui provoque des licenciements dans de nombreux pays, y compris aux Etats-Unis (dix-huit mille en deux mois). Elle vise essentiellement les producteurs japonais ; mais les producteurs européens, notamment les Français, les Suédois et les Italiens, sont également incriminés. Le gouvernement américain, renversant sa position, envisage même de négocier des accords de limitation d'importation avec le Japon « *à titre temporaire* ». L'ampleur de la crise, la plus violente depuis un demi-siècle, est en train de provoquer une levée de boucliers protectionniste qui inquiète fort les observateurs.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + Bas	+ Haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. −		TROIS MOIS Rep. + ou Dép. −		SIX MOIS Rep + ou Dép. −	
$ U.S.	4,8720	4,8750	+ 40	+ 70	+ 130	+ 180	+ 280	+ 360
$ can.	4,5040	4,5070	+ 40	+ 60	+ 120	+ 140	+ 250	+ 290
Yen (100)	1,8620	1,8650	+ 50	+ 80	+ 140	+ 180	+ 280	+ 350
D.M.	2,1230	2,1260	+ 70	+ 90	+ 220	+ 260	+ 470	+ 520
Florin ...	1,9930	1,9960	+ 50	+ 75	+ 170	+ 200	+ 320	+ 380
F.B. (100)	13,6930	13,7070	+ 210	+ 320	+ 650	+ 820	+1100	+1450
F.S.	2,0850	2,0885	+ 100	+ 120	+ 290	+ 310	+ 570	+ 640
L. (1 000)	5,5260	5,5320	— 350	— 250	—1000	— 850	—1900	—1600
£	8,5560	8,5620	+ 160	+ 220	+ 480	+ 580	+ 760	+ 910

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 3/4	3 7/8	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 3/8	3 7/8	4 3/8
$ U.S.	6 1/2	6 3/4	6 3/4	7 1/4	7	7 3/8	7 1/4	7 3/4
Florin ...	4 1/8	4 1/2	4 1/4	5	4 1/2	5 1/8	5	5 1/2
F. belge ..	4	5	5 3/4	6 1/4	6	6 1/2	6 1/2	7 1/4
F. suisse	1 1/2	1	1 3/4	2 1/4	2 1/4	2 3/4	2 1/2	3
Lire	14	16	14	17	14	17	14	17
£	5 1/2	6 1/4	5 1/4	6	5 1/2	6 1/4	6 1/2	7 1/4
F. français	8	8 1/2	8 1/4	9	8 1/2	9 1/4	9 1/2	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Le gouvernement espagnol prépare un nouveau plan d'austérité malgré l'« indiscipline sociale »

De notre correspondant

Madrid. — Augmentation du chômage, stagnation des investissements, réduction de la consommation, baisse de l'inflation et du déficit dans les échanges avec l'extérieur, telles sont les prévisions pour l'an prochain des milieux officiels madrilènes. Accusé par l'opposition de ne pas affronter avec assez d'énergie la crise économique, le gouvernement Soarez a décidé de présenter prochainement aux Cortès le plan d'austérité dont il avait exposé les grandes lignes en juillet. Le plan sera sévère. Encore faudra-t-il qu'il soit appliqué.

Pour réduire la hausse des prix (30 % prévus en 1977), l'équipe économique gouvernementale estime nécessaire de donner un coup de frein aux salaires. Mais elle n'a pas réussi à conclure un accord sur ce point avec les syndicats. « La formule anglaise, c'est-à-dire l'entente avec les centrales, s'est révélée impossible, *dit-on au gouvernement*. La formule italienne, celle du compromis historique, l'est aussi : les principales formations politiques ne sont pas décidées à pactiser ensemble. Reste la formule française, qui consiste à imposer au pays les sacrifices indispensables. Notre objectif est de faire en sorte que l'Espagne consomme moins et exporte davantage. Et d'arriver en deux ans à un taux d'inflation proche de 12 %. »

Mais comment freiner les salaires ? Sur ce point, la réponse gouvernementale n'est pas très assurée. Les responsables de l'économie veulent réduire la hausse des salaires à 20 % l'an, et ils affirment que la différence sera peu à peu compensée l'an prochain par la décélération des prix. Mais le plafonnement envisagé, s'il est imposé au secteur public, ne sera qu'« indicatif » *pour le secteur privé. Autant dire que le gouvernement s'en remet à la bonne volonté des partenaires sociaux, après avoir reconnu l'impossibilité d'un compromis.*

Dépenses publiques et pressions fiscales

L'autre volet du plan d'austérité est la diminution des dépenses publiques et une augmentation de la pression fiscale. Le ministre des finances, M. Fernandez Ordonez, a envoyé aux Cortès un premier train de mesures visant à réprimer la fraude fiscale ; il a décidé, pour y parvenir, de supprimer le secret bancaire. Un deuxième « paquet » de mesures sera soumis au Parlement, en vue d'établir un impôt sur la fortune ainsi qu'une surtaxe sur les hauts revenus. A ce propos, les collaborateurs de M. Soarez ne cachent pas qu'ils se sont heurtés à de vives résistances patronales, qu'ils estiment avoir vaincues. Une partie de la banque et de l'industrie semble d'ailleurs acquise à une réforme de la fiscalité, destinée à doter l'Etat de moyens d'action mieux adaptés au bon fonctionnement d'une société capitaliste moderne.

Les autorités financières entendent aussi agir sur le crédit pour diminuer l'augmentation de la masse monétaire, et par là même l'inflation. Elles affirment que cette augmentation sera réduite à 17 % à la fin de l'année et que le même taux sera maintenu l'an prochain. Une telle cure d'amaigrissement a déjà provoqué de nombreuses faillites — encore que beaucoup soient frauduleuses — et place la petite et moyenne entreprise dans une situation dramatique. Déjà sensible l'an passé, la baisse des investissements s'est poursuivie cette année, et on ne s'attend pas à une reprise véritable avant deux ans.

En bonne logique, le chômage devrait donc s'aggraver, alors qu'il touche déjà plus de 6 % de la population active (on compte plus de huit cent mille chômeurs). D'autant que le cabinet Soarez envisage d'accéder à une revendication ancienne des chefs d'entreprise qui demandent une plus grande « flexibilité » *dans l'emploi de la main-d'œuvre.*

Une des caractéristiques du régime franquiste était le paternalisme : la suppression des libertés et du droit de grève était allée de pair avec une certaine sécurité de l'emploi. « De telles rigidités ne sont plus de mise dans l'ère post-industrielle, *dit-on dans les cabinets ministériels madrilènes.* Si l'ouvrier obtient le droit de grève, l'employeur doit obtenir l'équivalent, c'est-à-dire la possibilité de comprimer ses effectifs. »

Le gouvernement espère pouvoir boucler l'année 1978 avec un déficit de 2 milliards de dollars seulement dans ses comptes avec l'extérieur (contre 4 milliards 200 millions de dollars en 1976), déficit qui pourra être entièrement couvert, assure-t-on, par des prêts étrangers.

Mais tous les plans et prévisions faits en haut lieu risquent d'achopper sur ce que certains membres du gouvernement appellent « la crise de société » *que traverse actuellement l'Espagne, et qui se traduit par une baisse importante de la productivité et par* « de l'indicipline sociale ». « Nous notons les mêmes symptômes que la France en mai 1968, *nous a dit un ministre,* ou que le Portugal pendant la révolution des œillets. »

CHARLES VANHECKE.

ARGENTINE

● *Le salaire minimum a été relevé* de 36 % le 29 septembre. Il passe à 30 000 pesos (environ 320 francs) par mois. D'autre part, les prix des carburants et les tarifs des chemins de fer subiront une hausse comprise entre 20 et 30 %. L'inflation a été de l'ordre de 300 % ces deux dernières années en Argentine, et le pouvoir d'achat a baissé de moitié. — *(Reuter)*

IRLANDE

● *La croissance* sera cette année d'environ 6 %, indique un rapport publié par l'Institut de recherche économique et sociale de Dublin. Selon ce texte, cette expansion, supérieure aux premières estimations, est due à la progression des salaires, qui a stimulé la consommation, et aux revenus du tourisme, qui ont dépassé les prévisions. Pour 1978, la croissance se situerait également autour de 6 %. L'inflation, d'environ 12 % en 1977, tombera à 8,5 %, espère-t-on. Le nombre des chômeurs, qui est actuellement de 108 000, descendrait en dessous de 100 000. — *(A.F.P.)*

SUEDE

● *Lutte contre le chômage.* — Le gouvernement suédois a présenté le 3 octobre un programme évalué à 2 milliards de couronnes (2 milliards de francs environ) pour lutter contre le chômage jusqu'au printemps 1978. Face à la crise économique persistante et à la progression du sous-emploi (quatre-vingt-neuf mille chômeurs sont officiellement recensés, soit 2,1 % de la population active), le gouvernement passe des commandes publiques anticipées et accorde des subventions aux entreprises pour les inciter à convertir leur personnel excédentaire et à embaucher des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il craint, en effet, une nouvelle recrudescence du chômage au début de l'année prochaine. — *(A.F.P.)*

UNION SOVIETIQUE

● *Les achats de blé au Canada* atteindront l'an prochain 1,8 million de tonnes, annonce la commission canadienne du blé. L'expédition de cette commande commencera en août prochain. En 1977, l'U.R.S.S. a acheté jusqu'à présent 3,5 millions de tonnes de blé au Canada. — *(A.F.P.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SOCIÉTÉ ROCHEFORTAISE

La majorité du capital de société Doubinski-Simat, jusqu'alr détenue par la société Singer, vie d'être acquise par la Société Roch fortaise, dirigée par MM. Pierre Charles Maurel. Singer garde un i térêt minoritaire dans la socié Doubinski-Simat. M. Jacques D mon, précédemment président directoire de Doubinski-Simat, co serve ses fonctions à la suite de prise de contrôle par la Société R chefortaise. La Société Rochefortа a déjà des participations dans d affaires de meubles, situées dans Sud-Ouest, dont les fabricatio sont complémentaires de celles Doubinski Frères et de Simat. société Doubinski-Simat, acquise p. Singer en 1973, redevient ainsi u société à capitaux à majorité fra çaise dans un cadre qui devrait pe mettre son développement et défe dre la position de la France dans secteur du meuble face à une co currence étrangère particulièreme active.

SAINRAPT ET BRICE

Pour les six premiers mois l'exercice 1977, le chiffre d'affair consolidé est de 738 millions francs (+ 66 %), le cash flow n de 45 millions (+ 59 %) et le bén fice de 12,8 millions de fran (+ 45 %). A données comparabl ces mêmes éléments s'élèvent re pectivement à 609 millions (+ 37 % 45 millions (+ 59 %) et 15,30 m lions (+73 %) ; certaines nouvell filiales ayant leur activité uniqu ment en France pèsent en effet s les résultats, compte tenu des di ficultés conjoncturelles du secteur.

Pour cette raison, les perspectiv pour l'exercice 1977 restent, av les réserves d'usage, voisines celles déjà annoncées : chiffre d'a faires hors taxes voisin de 1,45 mi liard (+ 39 %), bénéfice de l'ord de 27 millions (+ 25 %).

En France, les travaux de gén civil de la centrale nucléaire Paluel entrent dans une pha active, ainsi que la gare soute raine S.N.C.F.-R.E.R. Paris-Nord.

A l'étranger, d'importants contra dans différents pays du monde so en phase finale de négociation, ta dis que l'expansion de la fili Satom se poursuit en Afrique.

JAEGER

Le chiffre d'affaires du premi semestre 1977 s'établit, hors taxe à 356 800 000 F, en progression d près de 9 % sur celui des six pre miers mois de 1976.

Les résultats dégagés ressorten en bénéfice, à 13 800 000 F, cont 9 700 000 F pour la même période d 1976, étant précisé que ce derni chiffre ne tient pas compte de l plus-value dégagée à fin juin 197 par la vente de biens immobilier Ils s'entendent après une dotatio de 14 100 000 F aux fonds d'amortis sements, contre 11 100 000 F en 197 et de 2 millions de F à la provisio pour hausse de prix.

Il faut noter qu'à la suite de ce résultats le déficit de la sociét se trouve entièrement résorbé.

Le bilan au 30 juin 1977 fait appa raître une diminution importan de l'endettement bancaire consé quence du rétablissement de la si tuation financière de la société dé largement amorcée fin 1976. Si l'o ajoute les résultats du premier se mestre aux fonds propres tels qu'il apparaissent à ce bilan, on obtien une somme de 100 100 000 F, corres pondant à une valeur de 125 F pa action.

L'ensemble des filiales à l'étrange a connu, au cours des six premier mois de l'année, un fort développe ment, et l'ensemble des filiales fran çaises a également largement pro gressé au cours de cette période.

Le chiffre d'affaires consolidé d groupe ressort à 439 075 000 F, en aug mentation de 10,5 % sur celui d premier semestre 1976.

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le résultat avant amortissements provisions et impôt du premier semestre 1977 s'élève, en ce qui concerne les opérations courantes, à 133,2 millions de francs, auxquels s'ajoutent des plus-values à long terme d'un montant de 11,5 millions de francs.

Le résultat avant amortissements, provisions et impôt des opérations courantes du premier semestre 1976 était de 114,3 millions de francs, non compris les plus-values à long terme s'élevant à 0,5 million de francs.

Les revenus du portefeuille se sont élevés pour le premier semestre 1977 à 116,1 millions de francs, au lieu de 91,3 millions de francs pour le premier semestre 1976.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 OCTOBRE

Plus résistant

Le marché a beaucoup mieux résisté aux ventes bénéficiaires qui sont restées nombreuses ce lundi à la Bourse de Paris. De fait, grâce à une demande un peu plus nourrie qu'à la veille du week-end, l'indicateur instantané, en recul de près de 0,8 % à l'ouverture, s'est finalement inscrit 0,32 % seulement au-dessous de son niveau précédent.

Hormis l'alimentation et, dans une moindre mesure, les établissements de crédit, aucun compartiment n'est cependant parvenu à progresser. Les baisses, même légères, ont été plus nombreuses que les hausses, Locabail, Paris-France et C.I.C. enregistrant les plus nets reculs de la séance (— 3 à — 6 %). A l'inverse, Olida, Grands Travaux de Marseille et Esso affichaient les meilleurs scores (+ 5 à + 7,5 %).

Le week-end n'ayant apporté aucune nouvelle importante, tant sur le plan politique qu'économique, l'atmosphère est restée la même autour de la corbeille : sereine et confiante. L'on se félicitait notamment de la poursuite des achats étrangers, qui ne peuvent manquer, selon la théorie boursière, d'entraîner tôt ou tard le reste de la clientèle.

Aux valeurs étrangères, les américaines sont restées déprimées, de même que les pétroles internationaux. En revanche, les mines d'or, après une légère pose la semaine dernière, ont repris de plus belle le mouvement de hausse amorcé près d'un mois auparavant.

Sur le marché de l'or, où le volume des transactions est resté étroit (4,62 millions de francs, contre 5,17 millions), le lingot a perdu 45 F à 24 845 F, tandis qu'à Londres l'once de métal atteignait son plus haut niveau depuis le 2 septembre 1975. Quant au napoléon, plus recherché, son prix est passé de 246 F à 247,80 F.

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 8 1/4 %

LONDRES

De nouvelles ventes bénéficiaires pèsent sur les cours, mardi, à l'ouverture. Les fonds d'Etat se replient, de même que les industrielles et les pétroles. Aux mines d'or, la tendance est étroitement irrégulière.

OR (ouverture) (dollars) : 155 10 contre 156 45

VALEURS	CLOTURE 3/10	COURS 4/10
Beecham	655 ...	648 ...
British Petroleum	928 ...	916 ...
Courtaulds	126 ...	124 ...
De Beers	291 ...	293 ...
Imperial Chemical	426 ...	421 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	203 ...	198 ...
Shell	602 ...	598 ...
Vickers	205 ...	202 ...
War Loan 3 1/2 %	38 ...	37 1/2
*West Driefontein	27 ...	27 1/4
*Western Holdings	21 5/8	20 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	30 sept.	3 oct.
Valeurs françaises	95,1	95,3
Valeurs étrangères	104,8	104,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	62,4	62,1

NOUVELLES DES SOCIETES

THOMSON C.S.F. — A l'issue du premier semestre 1977, la société a réalisé un bénéfice net de 125 millions de francs, contre 78 millions de francs un an plus tôt (à structures comparables). Avant la fin de l'année, la société se propose de distribuer une action gratuite pour sept anciennes.

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE. — Avant amortissements, provisions et impôts, le bénéfice du premier semestre 1977 s'est établi à 133,2 millions de francs, auxquels s'ajoutent 11,5 millions de francs de plus-values à long terme, contre 114,3 millions de franc et 0,5 million de francs respectivement un an plus tôt.

SAINRAPT ET BRICE. — Au 30 juin 1977, le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 12,8 millions de francs (+ 45 %). A structures comparables, le résultat net ressort à 15,30 millions de francs (+ 73 %). Les perspectives pour l'exercice complet permettent de tabler sur un bénéfice net de l'ordre de 27 millions de francs (+ 25 %).

TRAILOR. — Résultat net pour le premier semestre 1977 : 6,63 millions de francs, contre 8,27 millions de francs un an auparavant.

NEW-YORK

Nouvelle et lente progression

Le lent redressement des cours s'est poursuivi lundi à Wall Street, où, pour la quatrième séance consécutive, l'indice Dow Jones a progressé, s'établissant finalement à 851,96, en hausse de 4,85 points.

Initialement plus important que celui des hausses, le nombre des baisses s'est peu à peu réduit au fil des cotations et, en clôture, 870 titres s'inscrivaient en progrès contre 545 en recul, 439 valeurs restant inchangées.

Le volume des transactions est cependant resté assez limité, portant sur 19,46 millions de titres contre 21,17 millions à la veille du week-end.

A l'origine de cette nouvelle avance, la publication de plusieurs statistiques économiques assez favorables. Les opérateurs ont ainsi appris que les commandes à l'industrie avaient augmenté de 2,3 % en août et que les stocks, dans le même temps, n'avaient progressé que de 0,2 %. Seule ombre au tableau : la contraction des dépenses nouvelles de construction (— 0,9 %) le même mois. Bien que cette nouvelle fut prévue, l'ardeur des opérateurs s'en est trouvée quelque peu freinée.

Indices Dow Jones : transports, 216,01 (+ 0,53) ; services publics, 113,62 (+ 0,37).

VALEURS	COURS 30/9	COURS 3/10
Alcoa	45 ...	44 7/8
A.T.T.	63 1/4	63 1/4
Boeing	24 3/4	24 1/8
Chase Manhattan Bank	30 3/4	30 5/8
Du Pont de Nemours	109 7/8	111 1/2
Eastman Kodak	61 1/2	61 3/4
Exxon	48 1/4	48 3/8
Ford	46 1/4	46 1/8
General Electric	51 1/4	51 3/4
General Foods	33 1/8	33 1/8
General Motors	70 5/8	70 5/8
Goodyear	19 ...	19 ...
I.B.M.	261 ...	262 ...
I.T.T.	31 3/4	32 1/8
Kennecott	24 ...	24 ...
Mobil Oil	61 7/8	62 ...
Pfizer	26 3/4	26 7/8
Schlumberger	68 1/2	68 1/2
Texaco	28 1/8	28 1/2
U.A.L. Inc.	19 3/4	19 1/2
Union Carbide	44 1/8	44 5/8
U.S. Steel	28 3/8	28 3/4
Westinghouse	17 1/2	17 5/8
Xerox	53 5/8	54 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3/10	4/10
1 dollar (en yens)	262 02	260 ..

BOURSE DE PARIS - 3 OCTOBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	38 20	025	France I.A.R.D.	175 ..	175 ..	Locabail Immob.	173 ..	177 20	Imminvest	79 10	80 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973	658 50	659 90	659 90	658 90
1880	C.N.E. 3 %	1963 ..	1958 ..	1960	1957 ..
330	Afrique Occ.	356	356	362	356 ..
280	Air liquide	284 50	286	286 10	283 ..
57	Als. Part Ind.	58	58	58 50	57 50
138	Als. Superm.	143 50	142	142 ..	141 ..
51	Alsthom-Atl.	53 40	52 50	53 50	51 50
152	Applica. gaz.	157 ..	156 ..	157 50	155 10
180 ..	E.J. Lefebvre	186 ..	182 90	182 90	180 ..
59 ..	Esso S.A.F.	59 70	60 10	62 ..	62 ..
173 ..	Eurafrance	182 ..	178 50	177 90	176 ..
365 ..	Europe n° 1	374 ..	368 50	369 ..	368 50
360 ..	Ferodo	392 ..	407 50	405 20	405 ..
118	Olida-Caby	134 50	136 50	143 ..	140 ..
90	Opfi-Paribas	91 80	90 50	90 50	91 60
84	Paris-France	83 80	84 50	84 50	83 ..
166	Tél. Ericsson	184 ..	184 20	184 80	184 20
335	Gen. Motors	348 70	341 ..	340 ..	341
16	Goldfields	17 40	17 60	17 55	17 60
25 50	Harmony	27 75	28	28 80	28 ..
280	Hoechst Akt	283 ..	290	285 ..	284 20
388	B. Ottomane	295	285 ..	294 80	290 ..
315	BASF (Akt.)	315 50	315	314 80	... ..
280	Bayer	288 ..	287 20	287 20	286 ..
65	Buffelsfont.	65 20	67 20	67 20	66 ..
11 50	Charter	12 25	12 30	12 30	12 30
147	Chase Manh.	149 50	147 60	148 10	148 30
91	Cie Pét. Imp.	93 ..	91 20	91 40	C 89 50
368	C.F. Fr.-Can.	367 ..	380 20	361	358 50
20 50	De Beers (S.)	19 90	20 20	20 45	20 ..
610	Deuts. Bank	615 ..	624	624 ..	624 ..
270	Dome Mines	271 ..	270 80	272 ..	268 ..
515	Du Pont Nem	540 ..	537	535 ..	547 ..
290	East Kodak	307 80	302 ..	301 50	301 90
16 50	East Rand	17 85	18 45	19 30	18 50
115	Ericsson	124 40	125 50	125 50	125 20
240	Exxon Corp.	238 ..	236 50	235 50	238 ..
215	Ford Motor	225 ..	227 ..	228 ..	228 ..
88	Free State	92 50	91 50	92 10	90 50
255	Gen. Electric	255 50	249 ..	250 50	248 70
270	Guinness	271 10	271 10	271 50	265 60
193	Randfontein	196 50	197 ..	197 ..	197 ..
275	Royal Dutch	278 80	275 ..	275 90	275 50
17 50	RioTinto Zinc	17 40	17 35	17 35	17 10
57	St-Helena Co	59 ..	62 ..	62 20	61 90
335	Schlumberg.	338 90	335 ..	334 60	331 30
52	Shell Tr. (S.)	51 80	51 80	51 80	51 65
570	Siemens A.G.	586 ..	585 ..	585 ..	575 ..
42	Sony	40 85	41 ..	40 90	41 ..
12 50	Tanganyika	12 70	12 70	12 70	12 45
245	Unilever	251 ..	249 50	249 50	247 80
19 ..	Union Corp.	20 10	20 45	19 80	19 65
118	U. Min. 1/10	115 20	117 50	118 ..	115 20
127	West Drief.	132 ..	133 60	134 ..	134 80
47	West Deep	46 50	47 90	47 90	48 95
108	West Hold.	111 80	108 80	109 ..	106 80
265	Xerox Corp.	266 90	264 ..	263 ..	C259 ..
0 97	Zambia Cop.	0 94	0 93	0 93	0 91
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/10	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 903	4 859	4 920
Allemagne (100 DM)	212 470	212 390	211 .
Belgique (100 F.)	13 724	13 676	13 675
Pays-Bas (100 fl.)	199 610	199 320	200
Danemark (100 krd)	79 750	79 400	79 500
Suède (100 krs)	101 840	101 260	101 ...
Norvège (100 k.)	89 170	88 790	89 760
Grande-Bretagne (£ 1)	8 567	8 536	8 550
Italie (1 000 lires)	5 557	5 519	5 600
Suisse (100 fr.)	208 600	208 390	206
Autriche (100 sch.)	29 698	29 710	29 850
Espagne (100 pes.)	5 789	5 747	5 760
Portugal (100 esc.)	12 048	11 958	11
Canada ($ can. 1)	4 566	4 522	4 575

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/10
Or fin (kilo en barre)	24850	24810
Or fin (kilo en lingot)	24880	24845
Pièce française (20 fr.)	246 ..	247 80
Pièce française (10 fr.)	219 90	217 ..
Pièce suisse (20 fr.)	218	218 30
Union latine (20 fr.)	213 50	214 .
Souverain	227 ..	227 10
Pièce de 20 dollars	1116 ..	1128 40
Pièce de 10 dollars	570 ..	569 ..
Pièce de 5 dollars	337 50	... .
Pièce de 50 pesos	998 50	1009 50
Pièce de 10 florins	219 90	217 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

EN UNION SOVIÉTIQUE

Le Soviet suprême adopte la nouvelle Constitution

Moscou. — Le Soviet suprême, qui s'est réuni en session extraordinaire ce mardi 4 octobre pour approuver le projet de nouvelle Constitution, a entendu un rapport de M. Leonid Brejnev, secrétaire général du P.C. soviétique, président du présidium du Soviet suprême et président de la Commission constitutionnelle. Ce rapport avait été « *entièrement approuvé* » la veille par un plénum du comité central.

La session du Soviet suprême devrait durer quatre jours, ce qui est une durée exceptionnelle, les sessions ne dépassant pas en général quarante-huit heures. Après le discours de M. Brejnev les commissions devraient se réunir pour examiner les « *compléments, précisions et amendements* » apportés au texte initial de la loi fondamentale à la suite de

De notre correspondant

la « *discussion par le peuple tout entier* ».

Le plénum du comité central du P.C. soviétique, qui n'a siégé qu'une demi-journée a été entièrement consacré aux problèmes liés à la nouvelle Constitution. Il a néanmoins pris quelques décisions d'ordre personnel, notamment en élisant MM. Tchernenko et Kouznetsov, membres suppléants du bureau politique. A la veille des fêtes du soixantième anniversaire de la révolution d'octobre, la direction soviétique se devait de donner une image de stabilité et personne ne s'attendait ici à des bouleversements. M. Podgorny, chassé du bureau politique en mai dernier, n'a pas été remplacé mais le nombre de places dans l'instance dirigeante du P.C. n'étant pas fixé, on ne saurait dire que sa place reste vacante. Les deux promus viennent s'ajouter aux six autres membres suppléants du bureau politique sans qu'aucun départ soit enregistré.

La question que se posent tous les observateurs à Moscou est de savoir si la promotion de MM. Tchernenko et Kouznetsov est liée à l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution qui prévoit la création d'un poste de premier vice-président du présidium du Soviet suprême. Ce premier vice-président sera, au niveau de l'Etat, l'adjoint direct de M. Brejnev.

Alors que tout se passe, comme à l'ordinaire, dans le plus grand secret, chacun s'attache à interpréter les « signes ». Le nom de M. Tchernenko était souvent cité depuis plusieurs semaines, comme celui d'un candidat possible. Dans ces conditions, son élection au bureau politique pourrait apparaître comme une confirmation de ces bruits. C'est un proche du secrétaire général, qui est encore relativement jeune (il a soixante-six ans), et qui est un spécialiste des problèmes de l'organisation et du droit de l'Etat.

Le retour de M. Kouznetsov — il a déjà été membre à part entière du bureau politique d'octobre 1952 à mars 1953 — est plus surprenant. On voit mal un homme de soixante-seize ans occuper un poste qui ne sera pas seulement honorifique, et dont les obligations protocolaires seront assez lourdes, puisqu'il s'agit précisément d'en décharger M. Brejnev.

L'honneur fait à M. Chtcherbitski, lui aussi un proche du secrétaire général, qui vient de recevoir, sans qu'un anniversaire le justifie, sa deuxième médaille d'or de héros du travail socialiste pour ses qualités « *politiques et organisationnelles* », attire également l'attention.

Mais il est possible aussi qu'aucun de ces trois personnages ne devienne le premier vice-président — on parle aussi de l'éventuelle candidature de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères, — et que leur promotion ou distinction ne soit que le prélude à une redistribution ultérieure des postes au sein de la direction du parti et du gouvernement.

DANIEL VERNET.

[M. Tchernenko a fait toute sa carrière à l'ombre de M. Brejnev. Né en 1911, il était chef du département d'agitation et de propagande au C.C. du P.C. moldave, alors que M. Brejnev en était le premier secrétaire. En 1956, il monte à Moscou et travaille à l'Agitprop. En 1966, il devient membre suppléant au comité central. Il y a dix-huit mois, il est devenu l'un des secrétaires du C.C. En 1975, il faisait partie de la délégation soviétique à Helsinki. L'an dernier, pour son soixante-cinquième anniversaire, il a reçu l'ordre de Lénine et le titre de Héros du travail socialiste pour les « éminents services rendus au parti et à l'Etat ».]

[M. Kouznetsov est l'un des plus anciens hauts responsables de la politique étrangère de l'U.R.S.S. Né en 1901, il est successivement en 1940 vice-président du plan d'Etat, en 1944, président du conseil central des syndicats. Entré au comité central en 1952, il commence sa carrière diplomatique peu après. Il a participé depuis vingt-cinq ans à la plupart des négociations internationales, telles que celles de Berlin et Genève, en 1954. Il se rend à Washington en 1962, au moment de la crise de Cuba. En 1969, il dirige la délégation soviétique aux négociations frontalières soviéto-chinoises. Il est titulaire de nombreuses décorations pour « les services rendus à l'Etat soviétique ».]

M. Brejnev dénonce la « guerre psychologique » déclenchée contre l'U.R.S.S. par la « presse bourgeoise »

Le long discours de M. Brejnev, prononcé ce mardi 4 octobre devant le Soviet suprême, est entièrement consacré à la nouvelle Constitution, qui apparaît, a dit le secrétaire général, comme « *le bilan concentré de soixante ans de l'Etat soviétique* ». M. Brejnev a commencé par évoquer « *la discussion nationale* » autour du projet constitutionnel à laquelle, selon lui, « *près de cent quarante millions de personnes, soit les quatre cinquièmes de la population adulte du pays, ont participé* ». Un tel débat, a affirmé M. Brejnev prouve que « *le pouvoir des soviets a résolu le problème de la méfiance des masses envers tout ce qui vient de l'Etat. (...)* »

M. Brejnev a ensuite annoncé que la commission constitutionnelle qu'il préside avait reçu environ trois cent cinquante mille propositions d'amendements « *dont un grand nombre, c'est bien normal, se recoupent* » et avait décidé de recommander d'apporter des « *modifications à cent dix articles et d'en ajouter un* ». C'est ainsi, a dit le secrétaire général, que la nouvelle Constitution va mettre « *plus nettement en évidence le fait que l'Etat soviétique est l'Etat des travailleurs* » Il convient aussi, a dit M. Brejnev, « *de mieux préciser la base du système économique de l'U.R.S.S. qui est la propriété de l'Etat et la propriété kolkhozienne* ». Parmi les thèmes des amendements acceptés par la commission constitutionnelle, M. Brejnev a encore mentionné « *l'amélioration des conditions de travail, la formation d'une attitude communiste envers le travail, la punition de ceux qui refusent de participer à un travail social utile et la mention que l'U.R.S.S. aspire à obtenir un désarmement général et complet* ».

Le nouvel article qui va être ajouté au projet demandera d'autre part à tous les élus du pays de tenir un plus grand compte des recommandations de leurs électeurs. Dernière modification acceptée : l'âge, pour être élu au Soviet suprême, ne sera pas de dix-huit ans comme il avait été dit dans le projet de Constitution mais de vingt et un ans. Il était de vingt-trois ans dans l'ancienne Constitution de 1936.

Les amendements repoussés

M. Brejnev s'est ensuite expliqué sur les amendements qui n'ont pas été retenus : ceux qui proposaient des salaires et des retraites égaux pour tous, « *sans tenir compte de la qualification des travailleurs et de la qualité de leur travail* » ; ceux qui proposaient d'introduire « *la notion de nation soviétique unique, de supprimer les républiques fédérées et autonomes ou encore de réduire dans une forte mesure la souveraineté des républiques en leur retirant le droit de quitter l'Union.* » « *Je pense,* a ajouté M. Brejnev, *que le caractère erroné de ces propositions est évident. L'unité sociale et politique du peuple soviétique ne signifie nullement que les distinctions nationales aient disparu.* »

Dernière critique de M. Brejnev : à l'adresse de ceux qui proposaient « *de transférer directement les fonctions d'Etat aux organes du parti, d'investir le bureau politique du pouvoir législatif et ainsi de suite. Ces suggestions,* a dit le secrétaire général, *sont profondément erronées car elles obscurcissent la compréhension du rôle du parti dans notre société et tentent de gommer la signification et les fonctions des organes du pouvoir des Soviets* ».

La seconde partie du discours de M. Brejnev a été consacrée aux réactions soulevées dans le monde par le projet de nouvelle Constitution. Après s'être félicité des commentaires publiés « *dans les pays socialistes frères et dans les jeunes Etats récemment libérés du joug colonial* », M. Brejnev a critiqué « *la presse bourgeoise et les autres grands moyens d'information du monde capitaliste* » qui se sont rendus coupables, selon lui, de « *guerre psychologique* » en concentrant leurs commentaires « *sur les droits, les libertés et les devoirs des citoyens soviétiques* ». « *Il y a là,* a-t-il ajouté, *une logique propre : c'est précisément le « souci » des droits de l'homme qui a été choisi ces derniers temps par les représentants du monde capitaliste comme grande ligne de leur campagne contre les pays socialistes. (...) Selon nos adversaires de classe, il ne faudrait accorder aux citoyens de l'U.R.S.S. qu'un seul et unique « droit » : celui de lutter, à la plus grande joie de l'impérialisme, contre l'Etat soviétique, contre le régime socialiste. (...) Jamais le peuple soviétique n'ira au-devant de ses critiques.* »

M. Brejnev s'est également élevé contre les commentateurs qui, évoquant le rôle renforcé du parti communiste dans la nouvelle Constitution, « *parlent de suprématie du parti sur l'Etat ou de dictature du parti (...). Le parti n'a d'autres intérêts que ceux du peuple. Chercher à opposer le parti au peuple, cela revient à opposer le cœur au corps humain (...). A mesure que les Soviétiques résoudront des tâches de plus en plus complexes et importantes dans l'édification du communisme, le rôle du parti croîtra.* » Le secrétaire général a englobé dans sa critique certains commentateurs « *de gauche, et aussi, disons-le franchement, certains camarades du mouvement ouvrier international, qui se sont lancés dans des digressions théoriques suivant lesquelles les auteurs du projet constitutionnel ne s'en tiennent pas assez fermement à la doctrine de Marx sur le dépérissement de l'Etat sous le communisme* ».

MORT DU COMPOSITEUR ALEXANDRE TCHEREPNINE

Le compositeur américain d'origine russe, Alexandre Tcherepnine, est décédé le 29 septembre à Paris (voir nos dernières éditions datées 4 octobre). Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

[Né à Saint-Pétersbourg, fils du compositeur Nicolai Tcherepnine, qui avait été l'élève de Rimski Korsakov, Alexandre Tcherepnine a mené parallèlement des activités de compositeur et une carrière de pianiste. Il était fixé en France depuis 1921 et il avait appartenu, entre les deux guerres, à l'école dite « de Paris ». Auteur d'opéras, de ballets, d'ouvrages symphoniques et concertants, de pièces pour piano (plus de cent opus, au total), Alexandre Tcherepnine s'était consacré essentiellement à des expériences théoriques sur l'extension de l'écriture modale, tout en restant fidèle à son attachement pour le folklore russe et, particulièrement, géorgien. Ses deux fils, Serge et Ivan, sont également compositeurs.]

A l'Assemblée nationale

M. OLLIVRO EST ÉLU PRÉSIDENT DU GROUPE RÉFORMATEUR

M. Edouard Ollivro, député des Côtes-du-Nord, a été élu à l'unanimité, mardi 4 octobre, président du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, en remplacement de M. Max Lejeune, élu sénateur le 25 septembre.

[Né le 27 février 1921 à Lannion, d'agriculteur, M. Ollivro est professeur d'histoire. Conseiller municipal de Guingamp, en 1959, il devient maire en 1961 et conserve cette fonction jusqu'à mars 1977, date à laquelle sa liste a été battue. Il siège au sein de la minorité du conseil municipal.

Elu député depuis 1967, il a été vice-président du CELIB (Centre d'études et de liaison des intérêts bretons) de 1969 à 1975. Il est également l'auteur du roman « Picou, fils de son père », qui a été adapté en feuilleton pour la télévision.]

REPRISE « TECHNIQUE » DU DOLLAR

Une reprise « technique » du cours du dollar a été enregistrée, mardi 4 octobre, sur les marchés des changes, après la lourde chute du début de la semaine. La monnaie américaine est remontée à Francfort de 2,2875 DM à 2,2950 DM ; à Paris, de 4,8575 F à 4,8750 F ; à Zurich, de 2,33 francs suisses à 2,3370 francs suisses, et, à Tokyo, de 260 yens à 261,50 yens.

Ce léger raffermissement, pour les cambistes, a des causes purement techniques : rachats de vendeurs et interventions des banques centrales au cours de la journée de lundi, essentiellement à Londres, où la Banque d'Angleterre a dû acquérir plusieurs centaines de millions de dollars pour freiner la hausse de la livre, stabilisée mardi à 1,7560 dollar contre 1,7460 dollar vendredi.

Le franc français s'est assez bien tenu, notamment vis-à-vis du franc suisse et du florin. Seul le deutschemark, très recherché actuellement, est monté à Paris au-dessus de 2,12 F.

Le budget de l'Ile-de-France pour 1978

UN EMPRUNT DE 600 MILLIONS DE FRANCS

M. Alain Griotteray (P.R.), maire de Charenton-le-Pont, rapporteur général du budget de l'Ile-de-France, fait le point sur le projet de budget régional pour 1978 dans une lettre adressée aux conseillers régionaux.

150 millions de francs devraient être dégagés du budget régional pour les mesures nouvelles, ce qui porterait le montant des autorisations de programme à 1 750 millions de francs. Les crédits de paiement sont estimés à 2 080 millions, ce qui représente une augmentation de 100 millions de francs par rapport aux propositions soumises aux élus en juin dernier ; 600 millions de francs seraient couverts par l'emprunt.

La région consacrera en 1978 838 millions de francs aux transports en commun (lors du débat d'orientation budgétaire, en juin dernier, le chiffre retenu avait été de 850 millions). Pour les routes, la dépense régionale s'établira à 382 millions (au lieu des 420 millions prévus).

● *Les obsèques de Dom Jean Roy*, deuxième abbé de l'abbaye bénédictine de Fontgombault (Indre) ont été célébrées le 29 septembre, à l'abbaye, en présence de plusieurs évêques. Dom Jean Roy est mort d'une crise cardiaque le 23 septembre, à Rome, où il assistait au congrès des abbés bénédictins.

[Né le 29 octobre 1921, Dom Jean Roy entra comme novice à l'abbaye de Solesmes en 1938 et fit sa profession deux ans plus tard. Il fut ordonné en 1946 et, ayant rejoint en 1954 le groupe des fondateurs de Fontgombault, il en fut élu Père Abbé en 1962.]

Le numéro du « Monde » daté 4 octobre 1977 a été tiré à 574 937 exemplaires.







